

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE

25 rue Kessler - 63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 17 36 10 / esa@esacm.fr
www.esacm.fr
Bus : ligne 12 / arrêt : Rabanese
Tram : arrêt Universités



Livret de l'étudiant·e 2022-2023

Nom :

Prénom :

Année :

ENTRER DANS UNE ÉCOLE D'ART, c'est se laisser envahir par un désir : mettre l'art au centre de sa vie. C'est, avec Filiou, avoir l'intuition que l'art rend la vie plus intéressante que l'art. C'est dialoguer chaque jour avec des artistes, des critiques, des commissaires d'exposition, des historiens, des écrivains, des philosophes, des galeristes qui font et accompagnent l'art aujourd'hui. C'est bénéficier de l'attention d'une communauté avant de s'immerger dans les mondes de l'art. C'est plonger gaiement dans l'histoire des arts pour en rejouer les gestes les plus lointains. C'est se risquer à être contemporain.

Entrer dans une école d'art, c'est se donner l'espace et le temps de développer une singularité. C'est accueillir et se déplacer vers d'autres cultures. C'est identifier et déconstruire les rapports de force et les déterminations sociales qui agissent sur le corps et le langage.

Entrer dans une école d'art, c'est entrer dans un lieu traversé de paradoxes. C'est entendre des artistes affirmer depuis la fin du XIX^e siècle que l'art ne s'enseigne pas. C'est peut-être faire partie de cette majorité d'étudiant-es qui s'engagera dans d'autres vies que la vie d'artiste. C'est découvrir que le corps pense lorsque les mains fabriquent. C'est s'apercevoir qu'un texte de Nietzsche lu le matin transforme le corps qui élabore une structure en ciment l'après-midi. C'est acquérir une grande hétérogénéité de compétences et d'incompétences. C'est, avec Beckett, essayer encore, rater encore, rater mieux.

Entrer dans une école d'art, c'est vouloir en sortir fort.e de densités et d'intensités nouvelles. C'est ouvrir ce que l'on expérimente à l'horizon vaste et inventif de l'activité, avant de le replier sur un possible métier. C'est, pour beaucoup, construire sa vie professionnelle autour de plusieurs activités parallèles.

Entrer dans une école supérieure d'art publique, c'est entrer dans un établissement autonome, financé par des instances publiques (État, Région, Métropole, Ville) et gouverné par des Conseils où siègent des étudiant-es élu-es. C'est expérimenter, individuellement et collectivement, les conditions de l'autonomie. C'est éprouver la différence entre liberté et licence dans le cadre institutionnel de la démocratie représentative. C'est, avec le soutien de l'école, engager des actions individuelles ou associatives dans la cité avec des partenaires sur le territoire (habitants, structures culturelles, entreprises, etc.).

Entrer dans une école d'art, c'est entrer dans un espace de questions.

Emmanuel Hermange
Directeur de l'ÉSACM

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART
DE CLERMONT MÉTROPOLE

▪ Introduction	6
▪ Gouvernance, mode d'emploi	8
<i>Commission pédagogique</i>	8
<i>Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante</i>	9
<i>Conseil d'administration</i>	9
▪ L'école dans les réseaux des écoles supérieures d'art	10
<i>LeGrandLarge - à l'échelle régionale</i>	10
<i>ANdÉA - à l'échelle nationale</i>	10
<i>ELIA - à l'échelle internationale</i>	11
▪ Le rôle des étudiant-es	12

EQUIPE ET ÉQUIPEMENTS

▪ Équipe	16
▪ Intervenant-es et invité-es	30
▪ Équipements	34
<i>Bibliothèque</i>	34
<i>FabLab</i>	36
<i>Ateliers techniques</i>	37
<i>Salle multimédia</i>	39
<i>Autres espaces d'accrochage et de travail</i>	39
<i>Récupérathèque</i>	40
<i>Bureau des ressources</i>	41
▪ Outils et matériel	42

ORGANISATION DES ÉTUDES

▪ Coursus	46
<i>Structuration des études</i>	46
<i>Année initiale : objectifs, déroulement</i>	48
<i>Phase programme (2° et 3° année) : objectifs et déroulement</i>	50
<i>Phase projet (4e et 5e année) : objectifs et déroulement</i>	54
▪ Évaluations	58
<i>Étapes de l'évaluation</i>	58
<i>Modalités de passage</i>	59
<i>Grille des unités d'apprentissage et des crédits</i>	60
▪ Diplômes	62
<i>DNA option Art</i>	62
<i>DNSEP option Art</i>	63
<i>Certificats</i>	65
<i>DCL et attestation de niveau d'anglais</i>	65
<i>Acquis et perspectives</i>	66
▪ Mobilité internationale	68
<i>Résidences</i>	68
<i>Semestre d'études et stage</i>	69
▪ Mises en situations	72
<i>Pendant le cursus</i>	72
<i>Au sortir de l'école</i>	74

RECHERCHE

▪ La recherche à l'ÉSACM	77
▪ Coopérative de recherche et 3° cycle	78
▪ Coopérative de recherche 2021-2022	79
▪ Équipes de recherche	82
	90

DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

▪ Fabriques	95
▪ Prismes	107
▪ Focus	113
▪ Cinq/Sept	141
▪ Autres enseignements	151
<i>Workshops et projets</i>	152
<i>Parlons travail</i>	154
<i>Assistanats de diplômes</i>	155
<i>Langues étrangères</i>	156
<i>Crédits libres et mobilité d'études</i>	158
<i>Stages et résidences</i>	160
<i>Réalités de l'art</i>	162
<i>Écrit et Essai</i>	164
<i>Résidence d'écrivain-e</i>	167
<i>Initiation et méthodologie de la recherche</i>	168

CALENDRIERS ET PLANS

171

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

▪ Vie étudiante (bourses, hébergement, restauration, santé...)	183
	184
▪ Règlement intérieur	191
<i>Organisation de la formation</i>	192
<i>Règles de discipline</i>	206
<i>Fonctionnement et utilisation des locaux et du matériel</i>	208
<i>Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et la lutte contre toutes les formes de discrimination</i>	213

INTRODUCTION

L'ÉSACM est une école supérieure d'art publique. Elle a pour mission de garantir la diversité, notamment dans l'accès à son cursus, la parité et de veiller à l'égalité des chances tout au long de son cursus. En ce sens, il a été décidé de maintenir des droits d'inscription modestes, de donner à chaque étudiant-e diplômable une bourse de production grâce à l'aide de la Fondation d'entreprise Michelin, et de faciliter l'acquisition des matériaux et l'accès aux outils nécessaires à chacun-e. Cette vision démocratique de l'enseignement artistique engage une responsabilité individuelle et collective face aux enjeux climatiques actuels. En ce sens, l'école a favorisé l'émergence d'une récupérathèque afin de concevoir de manière plus durable le cycle d'usage des matériaux.

L'école est gouvernée par un Conseil d'administration (CA) et un Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE) dans lesquels vous êtes représenté-es par vos élu-es. En choisissant de vous former au sein de cette école, vous devenez les acteur-rices à part entière de la gouvernance de l'établissement et il est essentiel que vous y preniez une part active. La Présidente élue du Conseil d'administration est Isabelle Lavest, Maire-Adjointe de la ville de Clermont-Ferrand et Vice-Présidente de Clermont Auvergne Métropole chargée de la politique culturelle. L'école est un service public principalement financé par les collectivités territoriales. Grâce aux financements de Clermont Auvergne Métropole, l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville de Clermont-Ferrand et le mécénat, l'école peut garantir un taux d'encadrement important qui met votre projet personnel au cœur de la pédagogie.

L'école est agréée par le ministère de la Culture et permet l'obtention de deux diplômes d'État : le DNA (Diplôme National d'Art - grade licence), et le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - grade master) délivrés respectivement à l'issue des 3^e et 5^e années.

Ces deux diplômes ne sont pas une finalité mais scandent votre parcours au sein de l'école. Si celle-ci a pour vocation de former des artistes, le cursus qu'elle met en œuvre permet aussi d'accéder à divers métiers de l'art et de la culture et permet à chacun-e d'engager un parcours professionnel singulier. Le DNSEP permet de poursuivre des études vers d'autres masters, notamment professionnels, vers les 3^{es} cycles des écoles d'art ou des universités.

La recherche en art permet de penser des questions par les formes plastiques et la théorie. Elle s'engage après le diplôme de 5^e année mais dès le master, vous pouvez prendre part aux programmes de recherche portés par l'école. La recherche nourrit l'école autant qu'elle est irriguée par elle. L'ÉSACM est dotée d'une Coopérative de recherche qui rassemble une dizaine de chercheur-euses, dont certain-es préparent en 3 ans un Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA). Cette Coopérative organise des conférences, des séminaires, des voyages, des workshops, produit des publications, des spectacles, des expositions, afin de mettre en œuvre une recherche en art par l'art.

Seule école d'art en Auvergne, l'ÉSACM fait partie du réseau des 44 écoles supérieures d'art en France et a rejoint le réseau des écoles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'ÉSACM est au centre de l'écosystème de la culture et de l'art contemporain en Auvergne et participe à son inscription dans un vaste réseau professionnel d'échanges et de partenariats au niveau régional, national et international. L'ÉSACM collabore régulièrement avec les associations et structures culturelles du territoire : Les Ateliers, Artistes en résidence, La Tôlerie, le Fonds Régional d'Art Contemporain, le Festival International du Court Métrage, le Centre d'art du Creux de l'Enfer à Thiers ou celui de l'Abbaye Saint-André à Meymac. Membre associé de l'établissement expérimental « Université Clermont Auvergne », l'école prend part au travail de coopération entre tous les acteur-rices de l'enseignement supérieur et de la recherche à Clermont. Nous partageons avec eux des réflexions et des actions communes concernant la vie étudiante, la formation, la recherche et les échanges internationaux.

L'élaboration d'un projet « international » pour notre école doit permettre à chacun-e d'enrichir son expérience du monde contemporain. Pour être les artistes et les acteur-rices de l'art de demain, il est essentiel d'aller à la rencontre des multiples réalités du monde d'aujourd'hui. La mondialisation de l'art et de la culture produit certes une uniformisation, mais aussi de multiples formes et points de vue, et une diversité à la rencontre de laquelle il est nécessaire d'aller. Les étudiant-es de master peuvent ainsi, en répondant à des appels à candidature initiés par l'école, être accueilli-es en résidence de création à l'étranger dans des conditions professionnelles, à New York, par exemple, en partenariat avec l'association Triangle. Ces résidences peuvent

également se dérouler en France, dans des lieux de création artistique internationaux (La Métive, Kerminy, Performing Arts Forum).

Nous espérons donc que vous saurez mettre à profit durant vos années d'études à l'ÉSACM tout ce que l'école peut vous apporter en tant qu'espace de partage, d'expérimentation, de rencontres, de possibilités, de création permettant l'émergence de singularités, d'idées et de formes.

GOUVERNANCE, MODE D’EMPLOI

EPCC, FINANCEMENTS ET GOUVERNANCE

L’École supérieure d’art de Clermont Métropole est un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) financé par Clermont Auvergne Métropole, l’État (via la Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Ville de Clermont-Ferrand, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le mécénat. Elle est dirigée par un·e directeur·rice qui porte la responsabilité, notamment juridique, de l’établissement, délivre les diplômes, dirige les services de l’établissement, et ordonne les dépenses et les recettes. Il initie et met en œuvre le projet pédagogique et scientifique de l’école.

L’EPCC est régi par des statuts et par des délibérations votées par le Conseil d’administration, instance délibérative. Le Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE) oriente le projet d’établissement et remet des avis au Conseil d’administration, il n’a pas voix délibérative. Dans chacun de ces conseils, les enseignant·es, les personnels administratif et technique et les étudiant·es sont représenté·es par des membres élu·es.

LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

Elle est chargée de s’assurer du bon déroulement du cursus, en conformité avec les circulaires ministérielles, sous l’autorité et selon les orientations définies par la direction de l’école. Pour ce faire, la Commission recueille auprès des enseignant·es leurs intentions et projets pédagogiques et recense les besoins et attentes des étudiant·es. Elle prépare également les propositions qui seront débattues lors du Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Étudiante (CSPVE).

La Commission pédagogique est composée d’au moins un·e délégué·e étudiant·e par année, du responsable des études et de la vie étudiante, de la responsable des relations internationales et des mobilités, des enseignant·es chargé·es de la coordination, d’un·e représentant·e de la coordination de la Coopérative de recherche, de la bibliothécaire, du responsable des expositions et des partenariats et de l’assistante pédagogique.

Elle se réunit une fois par mois. À l’issue de chaque commission, un compte rendu est diffusé aux membres. Les délégué·es sont chargé·es de le diffuser au sein de leur promotion.

COORDINATEUR·RICES

Le·la coordinateur·rice est l’interlocuteur·rice privilégié·e des étudiant·es ou de leurs représentant·es et constitue le relais entre les enseignant·es et les étudiant·es. Il gère les propositions pédagogiques et le rythme de l’année.

Pour l’année universitaire 2022/2023 :

- année initiale : Serge LHERMITTE / Cédric LOIRE
- phase programme : Anthony POIRAUDEAU - 2^e année Armand JALUT - 3^e année
- phase projet : Alex POU - 4^e année Clémence AGNEZ - 5^e année

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE, PÉDAGOGIQUE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CSPVE)

Le CSPVE se réunit au moins deux fois par an, et est consulté sur tout ce qui touche à la vie pédagogique et scientifique de l’établissement. Ses travaux sont présentés par le directeur au Conseil d’administration.

- Il est composé :
- du directeur qui préside le Conseil
 - 2 enseignant·es coordinateur·rices des années sanctionnées par un diplôme
 - 1 représentant·e de la coordination collégiale de la recherche élu·e pour une période d’un an renouvelable
 - le·la responsable des études
 - le·la responsable des expositions et des partenariats
 - 4 personnalités extérieures qualifiées désignées par le·la directeur·rice
 - 4 représentant·es des enseignant·es élu·es pour une période de 3 ans renouvelable
 - 5 représentant·es des étudiant·es élu·es au sein de chaque année du cursus pour une période d’un an renouvelable
 - 1 représentant·e des chercheur·euses en résidence élu·e pour une période d’un an renouvelable
 - 2 représentant·es des personnels administratif et technique élu·es pour une période de 3 ans renouvelable.

LE CONSEIL D’ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d’administration donne les orientations générales de l’établissement à travers son projet pédagogique et de recherche. Il vote l’ensemble des règlements et droits qui gèrent la vie de l’établissement, ainsi que le budget. Il vote pour toutes modifications du personnel permanent et nomme le·la directeur·rice.

- Le Conseil d’administration est composé de :
- 3 représentant·es de l’Etat
 - 5 représentant·es de Clermont Auvergne Métropole
 - le Maire de la Ville de Clermont-Ferrand
 - 1 représentant·e de la Ville de Clermont-Ferrand
 - 4 personnalités qualifiées
 - 2 représentant·es des personnels pédagogiques
 - 1 représentant·e des personnels administratif et technique
 - 2 représentant·es des étudiant·es.

Siègent donc au Conseil d’administration, réunies sous la présidence de :

- M^{me} Isabelle LAVEST, Maire-Adjointe de la ville de Clermont-Ferrand et Vice-Présidente de Clermont Auvergne Métropole chargée de la politique culturelle
- les personnalités suivantes :
- M. Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme
 - M. Denis DECLERCK, Sous-directeur des enseignements spécialisés et supérieurs et de la recherche au sein de la Direction Générale de la Création Artistique - Ministère de la Culture
 - M. Marc DROUET, Directeur Régional des Affaires Culturelles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Ministère de la Culture
 - M. Rémi CHABRILLAT, Élu et représentant du Maire de la ville de Clermont-Ferrand
 - M. Jérôme AUSLENDER, Élu de Clermont Auvergne Métropole
 - M^{me} Dominique BRIAT, Éluée de Clermont Auvergne Métropole
 - M^{me} Sondès EL HAFIDHI, Éluée de la Ville de Clermont-Ferrand
 - M^{me} Chantal LELIÈVRE, Éluée de Clermont Auvergne Métropole
 - M^{me} Fabienne VOUTE, Éluée de Clermont Auvergne Métropole

- Personnalités qualifiées :
- M. Mathias BERNARD, Président de l’Université Clermont Auvergne
 - M^{me} Aurore CLAVERIE, Directrice de La Métive à Moutier-d’Ahun
 - M. Frédéric LORPHELIN, directeur Immobilier France et Directeur des Sites Tertiaires du Groupe Michelin
 - M^{me} Aurélie VOLTZ, Directrice du Musée d’Art moderne et contemporain de Saint-Étienne

- Membres élus :
- 2 représentant·es du personnel pédagogique élu·es pour une période de 3 ans renouvelable
 - 1 représentant·e des personnels administratif et technique élu·e pour une période de 3 ans renouvelable
 - 2 représentant·es des étudiant·es élu·es pour une période d’un an renouvelable.

L'ÉCOLE DANS LES RÉSEAUX DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE LEGRANDLARGE

L'association LeGrandLarge regroupe les cinq écoles d'art et de design de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le but de faciliter la professionnalisation de leurs diplômé.es. Elle joue un rôle déterminant dans le lancement de la carrière de jeunes artistes. Elle travaille avec tous les acteur·rices de l'art contemporain, de la création et de la jeunesse. Elle est inclusive, fédérative, et vise l'objet commun « jeune création » dans une logique collaborative et contributive.

Tout au long de l'année, LeGrandLarge organise des visites pour les acteur·rices du monde de l'art dans les 26 ateliers dont elle assure la gestion à Lyon, dans le quartier de Gerland. Galeristes, collectionneur·euses, directeur·rices de musées ou de centres d'art, fondations, journalistes, commissaires d'exposition, entreprises, critiques d'art ou encore étudiant·es en art et design, sont invité·es à rencontrer les jeunes artistes, favorisant de futurs projets en région comme à l'international. En lien avec les grands événements de la région (Biennale d'art contemporain, Biennale du design...), LeGrandLarge organise des rencontres et des workshops avec des professionnel·les. Outre la mise à disposition d'un atelier, les artistes bénéficient de conseils et de moyens techniques et logistiques, d'une aide à la documentation et à la diffusion de leur actualité et d'un accompagnement sur les aspects juridiques et administratifs de leur activité.

Chaque année, l'ÉSACM relaie des appels à candidature auprès de ses diplômé.es pour ces ateliers ou d'autres opérations de diffusion de la jeune création auxquelles LeGrandLarge prend part avec d'autres acteur·rices de l'art de la région.

Lola FONTANIÉ, diplômée en 2020, y occupe un atelier depuis septembre 2022.

www.legrandlarge.org

À L'ÉCHELLE NATIONALE ANdÉA

L'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA) a été créée en 1992. Fédérant les écoles supérieures d'art publiques et accueillant en son sein la diversité des acteurs qui en font la richesse et la vie (directeur·rices, administrateur·rices, professeur·es, chefs de services, étudiant·es), l'ANdÉA est à la fois une plateforme de réflexion, une instance de proposition et une force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques. L'ANdÉA génère une activité multiple à travers notamment des commissions de travail qui réunissent des membres et des acteurs des écoles de toutes catégories. Ces commissions de réflexion sur les questions de la vie étudiante et des écoles, de la recherche, du design, des parcours et pédagogies génèrent un travail de réflexion et d'écriture de chartes et textes qui sont téléchargeables sur le site de l'ANdÉA. Chaque année un séminaire réunit les acteurs des écoles pour des temps de réflexions mêlées et de rencontres.

Implication et représentation étudiante

Chaque école nomme ses représentant·e à l'ANdÉA : le·la directeur·rice, le·la responsable des études, l'administrateur·rice, les professeur·es élisent trois représentant·es, les étudiant·es élisent un·e représentant·e. Chaque membre, qu'il soit nommé pour sa fonction ou élu, fait partie de l'assemblée générale de l'association et à ce titre, vote.

Lors des différentes réunions de l'ANdÉA ou dans des groupes d'échanges rassemblant les représentant·es étudiant·es des autres écoles, vous aurez la possibilité de contribuer aux réflexions et d'être force de propositions sur les grands enjeux des écoles d'art d'aujourd'hui et de demain.

www.andea.fr

À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE ELIA

European League of Institutes of the Arts est un réseau européen qui favorise les échanges professionnels et le développement de l'enseignement artistique supérieur à l'échelle mondiale. Avec plus de 260 membres dans 48 pays, il représente plus de 300 000 étudiant·es dans toutes les disciplines artistiques.

En privilégiant la transversalité, ELIA milite pour l'enseignement artistique supérieur en responsabilisant et en créant de nouvelles opportunités pour ses membres et en facilitant l'échange de bonnes pratiques.

L'ÉSACM a rejoint ce réseau en 2017.

www.elia-artschools.org

LE RÔLE DES ÉTUDIANT·ES

Le rôle des étudiant·es est essentiel au bon fonctionnement de l'établissement public. Pour vous représenter dans les différentes instances, vous allez élire :

- 2 délégué·es pour représenter votre année dans les Commissions pédagogiques ;
- 1 représentant·e de votre année au CSPVE, élu·e avec son·sa suppléant·e (soit 5 binômes élus au total) ;
- 1 représentant·e de votre cycle d'études au Conseil d'administration (soit 2 étudiant·es élu·es représentant respectivement les 1^{er} et 2^e cycles) ;
- 1 représentant·e au sein de l'ANdÉA, tous cycles d'études confondus.

Ces représentant·es portent la voix de l'ensemble des étudiant·es et votent en votre nom lors de la tenue des différentes instances de gouvernance. Cette représentation est extrêmement importante et vous permet de pleinement participer à la vie de l'établissement et de contribuer aux réflexions à l'échelle nationale en étant force de propositions et d'échanges.

Lors de ces élections, les étudiant·es auront le souci d'instaurer une représentativité équilibrée, dans le respect de l'obligation de parité qui s'impose dans les conseils de l'école et en veillant à la diversité des genres représentés.

ÉLECTIONS

À la rentrée, l'élection des délégué·es est organisée au sein de chaque année.

Afin de choisir vos représentant·es dans les deux conseils (CA et CSPVE) et à l'ANdÉA, des élections sont organisées dans le mois qui suit la rentrée dans le respect des règles figurant dans le règlement intérieur de l'EPCC.

Début de la campagne électorale :
10 jours avant le scrutin (12 octobre 2022)

Le dépôt des candidatures devra obligatoirement être effectué 8 jours au plus tard avant le scrutin (14 octobre 2022).
Les étudiant·es se présentant au CSPVE doivent dès la campagne électorale constituer un binôme avec leur suppléant·e.

- Élections :**
26 octobre 2022 de 9h à 17h.
- les étudiant·es du 1^{er} cycle (1^{re}, 2^e, et 3^e années) élisent 1 étudiant·e au CA et 3 binômes au CSPVE (1 par année) ;
 - les étudiant·es du 2^e cycle (4^e et 5^e années) élisent 1 étudiant·e au CA et 2 binômes au CSPVE (1 par année).

L'ensemble des étudiant·es élisent un·e représentant·e au sein de l'ANdÉA.



ÉQUIPE

Direction
Emmanuel HERMANGE

Secrétariat général
Frédérique RUTYNA

Études et vie étudiante
Stéphane BRAMANT
référent handicap

Relations internationales et mobilités
Aurélie BRÜHL

Programmation artistique, partenariats
Philippe EYDIEU
opérateur de la Coopérative de recherche

La Balise, pôle d’éducation artistique
Cyrille KARAM

Vie professionnelle
Zoé HALLER

Bibliothèque
Sylvie MATHE
bibliothécaire

Sandrine MONANGE
assistante bibliothécaire

Administration
Alice ANTUNES
accueil / standard / gestion des cours publics

Delphine BAUD
secrétariat administratif

Pauline BESSE
assistante pédagogie, scolarité et relations internationales

Marc CHAMPOMIER
accueil / standard / gestion des cours publics

Jean-Marc DARIER
secrétaire comptable

Orlane MASTELLONE-RUELLAN
communication

Carole TILLY
assistante de direction

Services techniques
Fabrice BAC
adjoint technique menuiserie

Alexandre BOURNERY
adjoint technique sculpture

Kamel MAKHLOUFI
technicien FabLab

Valérie MENANT
agente d’entretien

Serge PLOUÉ
informaticien / DPO

Christophe SCARPA
régisseur bâtiment et pédagogie / assistant
de prévention

Bruno WITZ
agent d’entretien

Professeur-es
Clémence AGNEZ
philosophie

Rada BOUKOVA
sculpture / espace / installation

Émilie BROUT & Maxime MARION
pratiques numériques / Internet

Régine CIROTTEAU
vidéo / cinéma / performance

Nelly GIRARDEAU
vidéo / cinéma

Guillaume HEUGUET
histoire et actualité de l’art

Lina JABBOUR
dessin / peinture

Armand JALUT
peinture / couleur / espace

Camille JUTHIER
sculpture / espace / installation

Serge LHERMITTE
photographie

Cédric LOIRE
histoire et théorie des arts

Michèle MARTEL
histoire de l’art

Cécile MONTEIRO-BRAZ
impression / édition

Gyan PANCHAL
sculpture / espace / installation

Anthony POIRAUDEAU
littérature / écriture

Alex POU
vidéo / cinéma

Marion ROBIN
peinture / couleur / espace

J. Emil SENNEWALD
philosophie

Professeur-es d’anglais
Thierry CHEVALIER
Fabienne DAUVERGNE
Gilmour FONTAINE
Katherine GOODWIN
Thomas HASTINGS
Nhut Nguyet HO
Sandra LOPEZ
Andrew MURRAY
Bana SAKR

Assistant-es d’enseignement
Florence ARRIEU
multimédia / Fablab

Stéphane GANDOLFO
photographie

Fabrice GUÉRINON
vidéo

Clara PULEIO
impression / édition

Geoffrey VEYRINES
musique / son

Enseignant-es associé-es
Chris CYRILLE
théorie de l’art

Alexis DEGRENIER
musique / son

Marie ORTS
danse / chorégraphie / pratiques performatives

Vincent WEBER
danse / chorégraphie / pratiques performatives

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

CLÉMENCE AGNEZ

Professeure ► philosophie
Coordinatrice pédagogique – 5^e année

À l'issue d'un double cursus en philosophie et aux Beaux-arts, Clémence Agnez s'engage auprès de Glassbox en 2011 et en prend la co-direction en 2014. Elle prépare une thèse en philosophie esthétique et politique à Paris Nanterre sous la tutelle d'Anne Sauvagnargues intitulée « Déplacement et prédation, techniques muséales contemporaines et désubjectivation de la figure de l'artiste ». Elle enseigne la philosophie et l'actualité de l'art à l'école d'art Duperré, à l'Université Paris-8 Saint-Denis et aux Beaux-Arts de Montpellier (ESBA-MoCo), collabore ponctuellement avec la revue Zérodeux et intervient dans différentes écoles d'art et universités.

Que ce soit à Glassbox ou dans le travail de thèse, l'attention se porte sur des formes de production et des pratiques artistiques qui favorisent un décentrement du sujet par le biais de divers appareils culturels (dispositifs techniques, narratifs ou curatoriaux).

FLORENCE ARRIEU

Assistante d'enseignement
artistique ► multimédia / FabLab

DNSEP en 1996 aux Beaux-Arts de Clermont-Ferrand.

« ... personne n'est enfermé dans un cercle exclusif d'activités et chacun peut se former dans n'importe quelle branche de son choix ; c'est la société qui règle ma production générale et qui me permet ainsi de faire aujourd'hui telle chose, demain telle autre, de chasser le matin, de pêcher l'après-midi, de m'occuper d'élevage le soir et de m'adonner à la critique après le repas, selon que j'en ai envie, sans jamais devenir chasseur, pêcheur, berger ou critique. » (K. M.)

http://arrieu.c.la
insta : 49km2

RADA BOUKOVA

Professeure ► sculpture / espace / installation

Rada Boukova est une artiste plasticienne bulgare qui vit et travaille en France.

Au moyen d'installations, de vidéos ou de projets d'expositions, Rada Boukova s'intéresse aux indices visibles des idéologies omniprésentes. Elle travaille principalement avec des matériaux et objets du commun : tissus, casquettes, tee-shirts, assiettes, ampoules, gadgets en tous genres, sacs plastiques qu'elle transforme en emblèmes synonymes de contradictions.

Son travail a été présenté dans des institutions telles que la Kunsthall 44Møen au Danemark, l'Arter Museum Istanbul, la Kunsthalle Bratislava, le MOCA Taipei, le Salonul de proiecte - MNAC Bucarest, le MUDAC Lausanne, l'ICSP New York, le Palais de Tokyo, Paris. Rada Boukova (avec Lazar Lyutakov) a représenté la Bulgarie à la 58^e Biennale de Venise.

ÉMILIE BROUT & MAXIME MARION

Professeur-e ► pratiques digitales

Émilie Brout & Maxime Marion (1984 & 1982, vivent et travaillent à Paris) ont commencé leur collaboration à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris.

Leur démarche s'articule largement autour de liens et de rencontres opérées entre archétypes issus de l'histoire de l'art (de la Pré-Renaissance au cinéma) et de la culture visuelle contemporaine – notamment celle du web. Cette pratique s'appuie sur un travail approfondi de recherche et d'iconographie venant nourrir des pièces à la fois critiques et émotionnelles, qui intègrent dans leurs modalités de production mêmes les spécificités économiques, politiques et sociales induites par les différents registres esthétiques qu'elles convoquent. Avec la vidéo comme médium de prédilection, iels visent à inscrire de l'incarnation dans leurs champs d'intervention, et ce le plus souvent au moyen d'approches narratives ouvertes, non linéaires et non héroïques. Leur travail a intégré des collections telles que les FRAC Ile-de-France ou la fondation François Schneider, et a notamment été diffusé au Palais de Tokyo, à la Gaîté Lyrique, au BANFF Centre for Arts and Creativity et à

l'auditorium du Louvre. Il a également été présenté lors de la Triennale de la jeune création du Casino Luxembourg (2021), la 5th Moscow Biennale for Young Art (2016) et de nombreuses expositions collectives, dont : BPS22, Bruxelles ; Villa Arson, Nice (2022) : Supercollider, Los Angeles ; Granit - Scène Nationale de Belfort (2021) ; Haus der Kulturen der Welt, Berlin ; Centre Culturel Canadien, Paris ; Centre d'art contemporain de Malakoff (2020) ; Prix Sciences Po pour l'art contemporain, Paris ; MAC VAL, Vitry-sur-Seine (2019) ; Redline Contemporary Art Center, Denver ; Maison Populaire de Montreuil (2018) ; Le Loft - Collection famille Servais, Bruxelles (2017) ; OCAT Shenzhen ; IAC Villeurbanne ; Carroll/Fletcher, Londres (2016) ; MAC Créteil ; Seongnam Art Center (2015). Iels ont bénéficié d'expositions personnelles notamment à 22,48 m², Paris (2013, 2015, 2017, 2019, 2021) ; La Chaufferie, HEAR, Strasbourg ; Pori Art Museum (2019) ; Villa du Parc, Annemasse (2018) ; Steve Turner, Los Angeles (2017).

www.eb-mm.net

RÉGINE CIROTTEAU

Professeure ► vidéo / cinéma / performance

Diplômée de l'École Nationale Supérieure d'art de Cergy Pontoise, Régine Cirotteau est artiste plasticienne, cinéaste et performeuse. Lauréate de la Villa Médicis, prix de la création de la Ville de Paris, mention coup de cœur Canal+ au festival de Cannes pour le film « Strip-tease volcanique ». Ses recherches sont nourries par les cultures alternatives, la musique indus-électro, le cinéma de genre et les formes d'écritures brèves. (conte, chanson, scénario, recette, etc.) Donnant régulièrement des conférences (Université de Columbia, Université Blaise Pascal), elle aborde l'image à travers des problématiques : les réalisatrices françaises de cinéma de genre, le film sans tournage. Elle croise différents territoires entre musique, performance, arts visuels (Musée des Abattoirs, Toulouse 2019). En septembre 2021, elle a réalisé en live une conférence performance « Porn Icon » avec J.Emil Sennewald, au centre d'art de l'abbaye de Maubuisson. Plusieurs de ses œuvres sont rentrées dans les collections de la BNF et de la Maison Européenne de la Photographie (Paris). Un projet de concert et films en avant première au Forum des images (Paris) est par ailleurs prévu en 2023.
http:// reginecirotteau.com/

CHRIS CYRILLE

Enseignant associé ► théorie de l'art

Chercheur, poète, critique d'art et conteur d'exposition indépendant, Chris Cyrille vit entre la Guadeloupe et la France. Il a étudié la philosophie et la théorie de l'art à l'Université Paris 8, et s'intéresse aux philosophies, esthétiques et littératures caribéennes. Il a écrit plusieurs articles pour des revues francophones et a conté, mis-en-scène l'exposition « - Mais le monde est une mangrovitité » (2021, Romainville). Il codirige actuellement la publication du livre de l'exposition (Rotolux, 2023). Lauréat de la Bourse curatoriale du Cnap (2022) et de la bourse ADIAF Émergence (2022), il mène en ce moment un projet de recherche curatoriale sur l'histoire de l'art antillais au sein de l'espace caribéen et diasporique. Il a aussi été résident à la Villa Médicis (Rome) dans le cadre d'un projet d'écriture, de performance, de vidéo et d'exposition, qu'il mène depuis plusieurs mois en collaboration avec les Ateliers Médicis. Il a participé en août 2022 au *Momus Emerging Critics Residency*, résidence d'écriture dirigée par la plateforme éditoriale Momus. Il dirige actuellement la section éditoriale *Manglares* (Persona Curada) dédiée aux scènes artistiques caribéennes.

ALEXIS DEGRENIER

Enseignant associé ► musique / son

Alexis Degrenier est musicien et compositeur.

Après des études de percussions et de composition, il décide d’emprunter des voies aussi multiples qu’éloignées, invoquant aussi bien la musique de G. Ligeti que les systèmes métriques du Maqam et des musiques du Moyen-Orient, les pulsations des mécaniques du quotidien ou les musiques du Centre France, en passant par l’écoute oblique des espaces sonores. Actif au sein de plusieurs formations (La Tène entre autres...), il travaille également avec la cinéaste Rose LOWDER. Il puise son inspiration dans la littérature ou la philosophie, pour en extraire ce qu’il désire transformer pour sa pratique. Depuis 2015 il réalise différents workshops, autant dans des écoles d’art que dans des conservatoires.

Il vit désormais près de Clermont Ferrand et fait partie du catalogue de Murailles Music

STÉPHANE GANDOLFO

Assistant d'enseignement artistique ► photographie

Né en 1966.

DNSEP en 1996 à l'ÉSACM.

Le travail de Stéphane Gandolfo trouve sa source dans une rencontre « pétrifiante » avec la tête de Méduse par le Caravage, au Musée des Offices à Florence en 1976. La quasi totalité des productions réalisées depuis deux décennies frôlent et emboutissent, quand elles peuvent, l'idée de vanité. L'évocation du travail du temps sur les choses et les êtres ponctue les réalisations depuis son entrée aux Beaux-Arts de Toulon, en 1990 (sculptures en putréfaction, photographies de l'effacement et de l'émergence, dessins en couleur par strates, tricot).

FABRICE GUÉRINON

Assistant d'enseignement artistique ► vidéo

Né en 1964, vit à Clermont-Ferrand.

Monteur Apple Certified Trainer Final Cut Pro (6-7-X level one), Fabrice Guérinon dispense des enseignements théoriques et pratiques sur le tournage et la post-production vidéo. Il débute sa carrière professionnelle à l'imprimerie municipale de Clermont-Ferrand dans la réalisation de maquettes et la préparation de plaques offset. Après une formation en photographie à l'ÉSACM il obtient un poste d'assistant technicien photo dans cette école en 1985. L'apparition des nouvelles technologies liées à l'image comme le traitement numérique s'imposent progressivement dans son travail. Depuis il se consacre à la vidéo et tout particulièrement au montage.

NELLY GIRARDEAU

Professeure ► vidéo / cinéma

Née en 1977, vit et travaille à Clermont-Ferrand.

Nelly Girardeau est réalisatrice, diplômée de l'ÉSACM en 2000, elle étudie par la suite le cinéma documentaire à l'université Stendhal de Grenoble. Les mécanismes de représentation et de perception du monde, le rapport à l'imaginaire et à la mise en récit sont au cœur de ses recherches, la caméra devenant outil d'exploration, moteur d'événements, de déplacements et de rencontres. Son premier film « L'eau salée » a reçu le soutien du Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques, elle développe ensuite « Sables » à l'Atelier documentaire de la FÉMIS et obtient la bourse brouillon d'un rêve de la SCAM.

<https://vimeo.com/user18192708>

GUILLAUME HEUGUET

Professeur ► histoire et actualité de l'art

Guillaume Heuguet est docteur en sémiotique des médias, éditeur (Audimat Editions), auteur, et membre fondateur du label musical In Paradisum.

Il a enseigné la sémiotique et la théorie des médias à la Sorbonne et à la Sorbonne Nouvelle, la philosophie critique au MOCO et animé des collectifs de recherche consacrés à une approche critique interdisciplinaire de la numérisation de la société (Transnum) et à l'enquête dans une perspective féministe (Cultures de l'enquête, avec Joëlle Le Marec).

Il approche les technologies médiatiques, les musiques populaires et l'esthétique à partir des savoirs situés, de la théorie critique et des cultural studies.

Il a fondé en 2012 la revue de critique musicale et sociale *Audimat*, puis Audimat Éditions. Inspiré par l'expérience des blogs, des séminaires auto-gérés issus des luttes sociales et des clubs de lecture, il y édite les revues *Têque*, qui cherche à déplacer l'exercice de la critique des technologies, et *Habitante*, qui s'intéresse à la présence au monde et aux espaces vécus, aux côtés d'ouvrages de Simon Reynolds, Cosey Fanni Tutti, Mark Fisher, Rhoda Tchokokam, Nicolas Pellion & Mohammed Magassa.

Il est l'auteur de *YouTube et les métamorphoses de la musique* (INA / Bloomsbury), le directeur de l'anthologie *Penser les musiques populaires* (La Rue Musicale, avec Gêrôme Guibert), des recueils *Trap* (Éditions Divergences/Audimat) et *Chill* et l'organisateur de conférences à la Philharmonie de Paris, au Centre Pompidou et au Quai Branly.

Après avoir collaboré avec des artistes comme Francis Baudevin et Philippe Hallais, il travaille actuellement sur le capitalisme racial dans la musique (avec Jean-Hugues Kabuiku/ *technomaterialism.com*), le rapport à la jeunesse dans la culture populaire (*How Soon Is Now?* à l'ECAL), et l'accompagnement critique des essais de la féministe « prosexe » Ellen Willis (avec Fanny Quément).

LINA JABBOUR

Professeure ► dessin / peinture

Née en 1973, vit et travaille à Marseille. DNSEP en 1998 à l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges.

« Le dessin qui n'était au départ qu'une pratique au statut intermédiaire lui permettant d'esquisser les contours de ses projets au même titre qu'il lui servait de quasi journal intime au devenir éphémère prend de plus en plus d'importance. Le dessin est le medium idéal pour développer ses thèmes, ramener les influences diverses tout en donnant les possibilités de développer rapidement les nouvelles orientations. Notamment cette dimension onirique qui insiste. Pour autant, on retrouve ce déchirement intérieur et ces préoccupations pour l'architecture, l'habitat, la place de l'humain. » Extrait du portrait par Patrice Joly in « Zéro deux » à Marseille n°3 - 2006

<http://linajabbour.net>

ARMAND JALUT

Professeur ► peinture / couleur / espace
Coordinateur pédagogique – 3^e année

Né en 1976, vit et travaille à Paris.

Représenté par la galerie Michel Rein, son travail a été exposé au Musée d’Art Moderne de la Ville de Paris et au Palais de Tokyo dans le cadre de l'exposition Dynasty, panorama de la jeune création française. Il a bénéficié de plusieurs expositions personnelles, notamment au Musée des Sables d’Olonne, à la galerie Edouard Manet à Gennevilliers et au Creux de l’Enfer à Thiers. Il a participé au programme de résidence Paris//Los Angeles F.L.A.R.E. (France Los Angeles Residency Exchange). Dans le cadre de la programmation hors les murs des Abattoirs FRAC Midi-Pyrénées, l'exposition “The Secretary Blouse” présenta des travaux faisant suite à cette résidence. Régulièrement présentées dans des expositions collectives, ses oeuvres font notamment partie des collections du Musée d’art moderne de la ville de Paris, du Fond national d’art contemporain et du Frac Aquitaine.

La peinture d’Armand Jalut s’inscrit dans un processus large de recherches iconographiques cultivant l’ambiguïté et les paradoxes. Il se définit comme un collectionneur d’images, photographie des objets, des motifs, il accumule des accessoires de mode, des affiches, des revues, des visuels glanés sur Internet ainsi que d’authentiques objets appartenant à sa mythologie personnelle. Ces éléments sont soumis à des jeux combinatoires, des déplacements, des recyclages, se transforment en artefacts aux réminiscences fantastiques et fétichistes. Son travail rend compte de cette manière d’observer l’anodin, l’obsolète, afin de se transfigurer par le filtre de la peinture, manipulant le sujet comme un miroir déformant.

www.armandjalut.com

CAMILLE JUTHIER

Professeure ► sculpture / espace / installation

La pratique de Camille Juthier s’articule autour de la sculpture, l’installation, la vidéo et la performance. Elle se nourrit de la symbolique des objets qui nous entourent, des gestes techniques qui nous permettent de les produire et des relations que nous tissons avec eux. Elle explore des savoirs faire pratique, et tente d’en comprendre la genèse et l’histoire, puis en croise les fonctions, les temporalités, les sens, vers d’autres imaginaires. Avec ses formes, substrats d’histoires alternatives, elle traverse l’artisanat et le design, et trouve des ouvertures potentielles grâce aux sciences humaines, expérimentales ou à la poésie. Ces sculptures peuvent être aussi bien des assemblages à l’échelle de la main que des installations vouées à être expérimentées corporellement et collectivement, pour parcourir nos perceptions. Elle s’interroge sur la façon dont nos corps et nos psychismes, dans leur porosité, sont transformés par les milieux post-industriels au sein desquels ils évoluent. Elle explore les zones de troubles, comme l’agriculture intensive et les méthodes de soins psychiques. Puis en restitue les agrégats, macérations et expériences, comme pour tirer les fils d’autres récits possibles.

En 2022 elle expose avec Jimmy Beauquesne à la galerie 22.48m2. En 2022-2024 elle est résidente à Artagon-Pantin. Elle expose aussi à la galerie Exo Exo et à l’espace Voltaire à Paris. Pour Nuit Blanche 2021 elle élabore une installation immersive aux Ateliers Médicis. Elle expose aussi en collectif, au FRAC Pays de la Loire, à l’Annexe Paris, à Iveco Nu à Noisy-le-sec. En 2020, à la Fondation Ricard, aux Magasins généraux, à la galerie Michel Journiac, et à Glassbox Paris. En 2019, elle participe au 64e Salon de Montrouge, et est lauréate du prix des Ateliers Médicis. Elle est aussi lauréate de la Cité internationale des arts, et expose en solo à la Budapest Gallery, ainsi qu’à L’I.A.C. Villeurbanne. En 2018, elle expose en collectif à la Biennale de Dakar au Sénégal. De 2015 à 2018, elle est co-fondatrice et membre de HashBank, association de 5 performeur.euses. Elle est diplômée de l’ESBA Nantes, et d’une licence de philosophie à l’Université Jean Moulin de Lyon.

www.camillejuthier.fr

SERGE LHERMITTE

Professeur ► photographie
Coordinateur pédagogique – 1^{er} année

Né en 1970, Serge Lhermitte vit et travaille à Strasbourg.

Pratiquant une forme quasi sociologique de l’art, Serge Lhermitte explore et analyse l’impact essentiel de phénomènes sociaux tels que le travail salarié, les retraites, la réduction du temps de travail, mais aussi l’architecture, l’urbanisme et les mutations urbaines, sur la construction de nos identités, dans l’élaboration de nos subjectivités, dans l’information de nos êtres au monde. Il propose des images réflexives où espaces privés et publics se replient l’un sur l’autre. Serge Lhermitte invente pour chaque série un protocole particulier, un cadrage et un mode spécifique de monstration. Une esthétique hybride qui articule deux dimensions apparemment antinomiques : symbolique et réaliste. Il a enseigné, en tant que PAST de 2012 à 2017, la photographie au sein du parcours photographie et art contemporain de l’Université Paris 8. Serge Lhermitte expose régulièrement depuis les années 2000.

www.sergelhermitte.fr/

CÉDRIC LOIRE

Professeur ► histoire et théorie des arts

Né en 1974, vit et travaille à Montreuil.

Le parcours de Cédric Loire associe la connaissance du monde ouvrier et du travail à la chaîne, une formation universitaire et des activités professionnelles au sein du milieu culturel, tant institutionnel qu’associatif, et dans l’enseignement (universités, école préparatoire, écoles d’art). Après avoir été assistant du conservateur au Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, il a travaillé au sein de plusieurs institutions culturelles (Frac Nord-Pas-de-Calais, Le Fresnoy, Musée d’Art Moderne de Villeneuve d’Ascq, Musée d’Art Moderne de la Ville de Paris, Musée Rodin). Il a enseigné à l’École Régionale Supérieure d’Expression Plastique (Tourcoing), à l’Université François-Rabelais (Tours) et à l’Université Paris-Est (Marne-la-Vallée), et est régulièrement intervenu dans différentes écoles d’art en France et à l’étranger, à l’occasion de jurys de diplôme, de conférences, de colloques et de workshops.

Docteur en Histoire de l’art (Université François-Rabelais, Tours), membre permanent du laboratoire de recherche InTRu (Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturels). Sa thèse, soutenue en 2012, porte sur les mutations des modes de conception et de production de la sculpture, à l’ère de l’objet produit en masse, entre le milieu des années 1950 et le début des années 1970 aux États-Unis. Elle questionne notamment les conditions d’apparition d’une nouvelle « figure » de l’artiste, celle de l’artiste « post-studio » développant des collaborations avec des professionnels étrangers au « monde de l’art » : ingénieurs, artisans, industriels...

Très tôt stimulé par le « pas de côté » que représente, pour un universitaire, le fait d’enseigner en école supérieure d’art, c’est assez naturellement qu’il s’intéresse aux enjeux suscités par l’introduction de la recherche en art, et qu’il prend activement part, en tant que coordinateur de la recherche, à l’élaboration des dispositifs et des champs de recherche à l’ÉSACM.

Critique d’art, commissaire d’expositions, il est l’auteur de nombreux articles et essais monographiques et théoriques sur la création contemporaine (Ddo, Artpress, Art 21, Archistorm, L’art même, Critique d’Art, The Journal of Visual Art Practice...).

http://heterotopiques.blogspot.com

MICHÈLE MARTEL

Professeure ► histoire de l’art

Docteure en Histoire de l’art (Université de Paris I – Sorbonne). Sa thèse s’intitule « Hans Arp : Poétique de la forme abstraite » et pose la question de la généalogie d’une forme (tant dans ses aspects pratiques que théoriques) tout en tentant de proposer une réévaluation des avant-gardes en les enracinant dans la multiplicité de leurs sources ainsi que dans la continuité du siècle qui précède leur apparition. Elle a travaillé dans de nombreuses institutions culturelles publiques et privées (Galerie Le Carré – Lille, Galerie l’AGArt – Amilly, MUBA Tourcoing, Le Fresnoy, MAMVP). Elle enseigne depuis 1999 (Université Lille III, Université Paris-Est Marne-la-Vallée) et a coordonné l’option art à l’ESAM Caen/Cherbourg où elle enseignait l’histoire et la théorie des arts. Elle est depuis 2012 membre du jury du test d’entrée à l’École du Louvre. Ses textes les plus récents ont paru dans « L’Art comme expérience » (Liénart, 2010 sous la direction de Camille Saint-Jacques et Eric Suchère), « Arp en ses ateliers d’art et d’écriture » (Musée de Strasbourg, 2011 sous la direction d’Aimée Bleikasten), « Itinérances. L’art en déplacement » (De l’incidence éditeur, 2013, sous la direction de Laurent Buffet) et « MCDMagazine » (2015).

SYLVIE MATHE

► Bibliothécaire

Études supérieures en histoire de l’art. Diplômée de l’ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l’information et des bibliothèques). A été responsable de la bibliothèque de l’École des Beaux-Arts de Sète. Membre du réseau BEAR (Bibliothèques d’écoles d’Art en réseau).

CÉCILE MONTEIRO-BRAZ

Professeure ► impression / édition

Née en 1973, vit et travaille à Paris.

Après des études d’Histoire de l’art à l’École du Louvre, Cécile Monteiro-Braz se spécialise dans les métiers du livre et de la création imprimée au sein de l’École Supérieure Estienne des Arts et Industries Graphiques à Paris. Diplômée, elle rejoint en 1995 l’atelier Bordas à Paris où elle exerce le métier de lithographe et collabore aux créations originales imprimées de nombreux peintres et sculpteurs. Parallèlement, elle est nommée responsable de la Galerie de l’atelier et assure de 1996 à 2005 la relation aux collectionneurs dans le cadre de la Fiac, Art Basel, Paris Photo et Artistbook International. Dans les années 2000, elle ouvre sa pratique aux nouvelles technologies en y intégrant les nouveaux procédés d’impression pigmentaire. Elle se consacre depuis en particulier au tirage d’exposition « fine art » et au traitement de l’image pré-presse pour des éditeurs. Elle est également l’auteur du catalogue raisonné de l’œuvre gravé de James Brown Impressions, 1986-1999 (Bouquinerie de l’Institut éditeur). Depuis 2006, Cécile Monteiro-Braz enseigne à l’École Supérieure d’Art de Clermont Métropole, spécialité impression / édition. Conjointement, se perdant dans les songes sans jamais s’égarer, elle façonne des œuvres qui explorent le comment vivre dans une dimension autant personnelle que sociale. Ses sculptures, pièces d’ornement, éditions et autres dessins écrivent un journal qui donne à voir la patiente élaboration d’un corpus de gestes. Aussi, n’a-t-elle aucun médium de prédilection. Depuis les grands filets noués jusqu’aux plus récentes pièces de perlage, Cécile M.-B. entretient avec le monde matériel et spirituel une douceur mélancolique en fuite de la friture du monde. S’attacher à la vivance des choses, coûte que coûte. C’est bien de cela dont il s’agit depuis longtemps déjà. Aussi, c’est à l’ombre porteuse du geste accompli que Cécile M.-B. sonde notre rapport à la mort en nous offrant des œuvres qui fonctionnent comme un rappel du caractère vain de l’existence.

<http://cmbraz.online.fr>

MARIE ORTS

Enseignante associée ► danse / chorégraphie / pratiques performatives

Diplômée du Centre National de Danse Contemporaine d’Angers en 2011, Marie Orts est artiste chorégraphique. Elle a été/est interprète pour les chorégraphes : Dominique Brun, Olivia Grandville, Emmanuelle Huynh, Sylvain Prunenec, Béatrice Massin, Faustin Linyekula, Toméo Vergès, Arthur Eskenazi et Jennyfer Lauro-Mariani et pour le compositeur interprète rA. Elle assiste David Wampach et Dominique Brun pour différentes créations et compose la chorégraphie de la pièce de théâtre « Soulèvement(s) » avec et par Marcel Bozonnet, Valérie Dréville et Richard Dubelski. Ses pièces et ateliers de création ont été accueilli dans différents lieux dont les festivals : « Moving Cells » à Leipzig, « A domicile » à Guissény et June Events, au Musée de la Chasse de Paris. En 2016-2017, elle est chorégraphe stagiaire de la formation Prototype à l’Abbaye de Royaumont et crée la maquette « Bigle ». En parallèle de ses activités chorégraphiques, elle se forme en ethnologie, en esthétique et est aujourd’hui notatrice Laban. La transmission étant au cœur de ses préoccupations, elle coordonne les actions culturelles de la compagnie des « Porteurs d’ombre » (Dominique Brun). Avec Lina Schlageter, Sophie Jacotot et Roméo Agid, elle développe des projets de création et de transmission à partir des outils de notation et d’analyse du mouvement de Rudolf Laban. Depuis quatre ans, Sophie, Roméo et Marie collaborent avec l’artiste Olivier Agid au sein de l’Institut des actes à Riom et y installent leur association, le NN&BB.

GYAN PANCHAL

Professeur ► sculpture / espace / installation

Né en 1973, vit et travaille entre Faux-la-Montagne et Paris.

C’est à partir d’objets glanés sur le bord des routes que les sculptures de Gyan Panchal prennent forme. Il récolte des objets trouvés (silo, gant, jouet...) mis au rebut du fait de leur obsolescence et dont la fonction, suspendue à mi-chemin, parle encore de rapports humains, d’adresses au dehors, à l’autre. Tel un chiffonnier, il les recueille à l’atelier et par des gestes attentifs, souvent réduits à leur plus simple expression (laver, couper, poncer, assembler, teinter...) il les accompagne jusqu’au seuil d’eux-mêmes. Devenus sculptures, ces objets rendus au monde nouent avec celui-ci un juste déséquilibre.

Le travail de Gyan Panchal a fait l’objet de nombreuses expositions personnelles, notamment au Musée d’art moderne et contemporain, Saint-Etienne (2019) à la galerie Marcelle Alix, Paris (2018 et 2015) au Musée départemental d’art contemporain, Rochechouart (2017) chez Jhaveri Contemporary, Mumbai (2015 et 2012) à la Maison des Arts Georges Pompidou, Cajarc (2014) ou encore au Palais de Tokyo, Paris (2008). Ses œuvres ont été montrées dans les collections du Centre Pompidou, à la Biennale d’Art Contemporain de Rennes, au Carré d’art de Nîmes, au Crédac à Ivry-sur-Seine, à la Villa Arson à Nice, à la Fondation Ricard à Paris. Il organise également des expositions (« Etre Chose » au CIAP de Vassivière en 2015).

ANTHONY POIRAUDEAU

Professeur ► littérature / écriture
Coordinateur pédagogique – 2^e année

Né en 1978, Anthony PoiraudEAU est écrivain. Il vit et travaille à Nantes, et est membre du comité de rédaction des revues « 303 » et « La moitié du fourbi ».

Au cours d’études d’histoire de l’art aux universités de Nantes, de Rennes 2 et à l’EHESS, il entreprend des recherches sur la perception de l’espace, le paysage dans l’art contemporain et les relations entre les notions de lieu et de paysage.

En 2005, il est commissaire de l’exposition « No Walk No Work / Pas de marche Pas d’œuvre », sur l’art contemporain et la marche à pied à la Galerie Villa des Tourelles à Nanterre.

Comme écrivain, il travaille d’abord sur l’appréhension esthétique et narrative de l’espace et du paysage, ainsi que sur l’enchevêtrement de la géographie et de l’espace mental dans l’expérience humaine du monde, en élaborant des formes textuelles mêlant le récit et l’essai.

En 2013 paraît son premier livre, « Projet el Pocero : dans une ville fantôme de la crise espagnole », aux éditions Inculte, récit de la visite d’une ville déserte issue de la bulle spéculative immobilière espagnole des années 2000 et réflexion sur le statut de la réalité.

En 2017 paraît son deuxième livre, « Churchill, Manitoba », associant histoire d’une petite ville du grand nord canadien, récit de voyage, et interrogation à propos de la rêverie sur les cartes de géographie et le désir d’un lieu lointain.

Au cours de l’année 2018-19, il était écrivain en résidence à l’ÉSACM et travaillait sur l’enquête comme motif, forme et méthode littéraires.

ALEX POU

Professeur ► cinéma / vidéo
Coordinateur pédagogique – 4^e année

Alex Pou réalise des films qui tentent de montrer les relations complexes entretenues par différents mondes, humain, animal, végétal, et les situations qu’elles engendrent : solitudes, communications troublées, mutations.

Les récits empruntent souvent aux codes du conte, de la fable ou du fantastique en les situant dans des espaces de transition jouant avec l’indétermination et en entremêlant différentes formes de langages (parlés ou gestuels).

Ses films ont été montrés en cinéma, festival, galerie et centre d’art (Centre Georges Pompidou, Sanshang Art Gallery, Consortium de Dijon, Fondation Ricard pour l’art contemporain, Palais de Tokyo, galerie Filles du Calvaire, centre d’art Khiasma, festival Côté Court à Saint- Denis, FID de Marseille, RedBrick House).

Parallèlement, il travaille sur des projets comme « Le cinéma du diable » ou « La première phase », séances se jouant à la fois sur et devant l’écran, interrogeant l’espace de réception qu’est la salle de cinéma. Il réalise par ailleurs des dessins, pensés comme des formes de scénarios de films impossibles à réaliser. Des dessins pensés comme des films utilisant le collage comme montage, l’image comme projection, l’écriture comme scénario ou dialogue, la superposition comme rush, la dimension comme durée.

Il écrit aussi des textes autour du cinéma : « La méthode Frankenstein » dans « L’expérience du récit » édité par l’EESAB (École Européenne d’art de Bretagne), « Le milieu du fleuve » dans la revue Chimères.

CLARA PULEIO

Assistante d’enseignement artistique ► Impression / édition

Diplômée de l’ÉSACM en 2016, Clara Puleio a pour outils l’édition, le dessin, l’image, la sculpture autant que les mots. Dans une volonté de ne pas représenter les choses, elle s’attache à donner à voir ce qui en émane, à déployer des formes de récits à partir de détails, de manques ou de traces.

Depuis 2016, elle travaille en duo et en dialogue avec Marina Guyot autour des questions des disparitions, mémoires et différentes temporalités possibles dans notre quotidien.

En 2018, elle intègre l’artist-run space Home alonE (expositions dans leurs espaces domestiques), créé par Romane Domas et Bruno Silva en 2014, où elle invite les artistes à intervenir dans une forme éditoriale.

Elle a également participé à la conception de différents ouvrages de l’ÉSACM : « Un livre infini (le travail) » (2017), « Les enfants auteurs de leurs ville » #1#2#3 (2015-2018), « Le récit de la muraille ».

MARION ROBIN

Professeure ► peinture / couleur / espace

Née en 1981, vit et travaille à Clermont-Ferrand.

« (...) Là où les peintres dans le genre Marion Robin et ceux dans mon genre tombent d’accord, c’est à propos des images : elles ne sont pas forcément des problèmes, mais elles sont au moins des réserves de questions. Une image n’est jamais une représentation exclusive du réel, elle n’est pas une donnée brute, même si elle tend à occuper une position dominante. Elle est le résultat d’une construction. (...)

Il s’agit d’une attitude face aux images. Avant d’en disposer, de les manipuler, on danse avec elles. Une image on lui tourne le dos ou on rêve d’entreprendre un voyage à l’intérieur. Dans son épaisseur, son vide, sa profondeur de champ.

Ce voyage dans l’image reste un rêve, puisqu’elle est plate, et c’est tant mieux.

On peut toujours rêver.

(...) »

Pierre Mabile, extrait du texte « Mon Oeil », 2010

www.marionrobin.fr

J. EMIL SENNEWALD

Professeur ► philosophie

Critique d’art et journaliste, J. Emil Sennewald travaille sur les notions d’exposition, de déplacement et de transition, particulièrement en regard des pratiques artistiques. Il s’intéresse plus spécifiquement aux relations entre texte et image, à la critique de l’image, au dessin, à la notion de l’espace visuel et aux théories de la critique.

Docteur en philosophie (Université d’Hambourg, 2002), il intervient dans l’enseignement supérieur depuis 15 ans, ayant enseigné dans plusieurs universités et écoles supérieures d’art en Allemagne, en France et en Suisse, notamment à la F+F Schule für Kunst und Design, Zurich, aujourd’hui partenaire conventionné de l’ÉSACM, tout comme l’édhéa à Sierre (Valais, Suisse) qui l’accueille en 2022-2023 comme professeur invité.

En tant que chercheur travaillant sur les formes et la pensée de l’exposition, il a co-dirigé, de 2015 à 2019, le groupe de recherche EnsadLab « Displays » à l’École nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD), Paris. Expert au sein d’écoles supérieures d’art en Suisse et en France, au niveau ministériel pour l’évaluation de la recherche et de l’enseignement supérieur et au sein de salons d’art, il s’engage depuis dix ans en France dans l’évaluation des projets artistiques, scientifiques et éducatifs.

Très actif en tant qu’auteur et directeur de publications, il a co-dirigé le projet franco-allemand « transversale » qui a mis en œuvre une dizaine d’interventions artistiques, débats publics, colloques.

En tant que commissaire, il a organisé pendant 13 ans plus de 50 expositions et interventions dans son project room parisien « café au lit ». Lauréat du prix de l’association internationale des critiques d’art (AICA), il est auteur de nombreux textes critiques.

En tant que correspondant, il publie régulièrement depuis 20 ans dans des revues d’art en France, en Suisse, en Autriche et en Allemagne.

www.weiswald.com

INTERVENANT·ES ET INVITÉ·ES

Artistes, écrivain·es, philosophes, scientifiques, critiques, galeristes, éditeur·rices, responsables culturel·les, avocat·es, metteur·euses en scène, etc. sont régulièrement invité·es à donner des conférences et/ou intervenir dans le cadre du cursus ou d’activités de la Coopérative de recherche.

À titre d’information, liste des intervenant·es au cours de l’année 2021-2022 :

Résidences		
Jakuta ALIKAVAZOVIC, romancière et traductrice		
Aram TASTEKIN, Artiste, Association des Artistes en Exil		
Afia REZK, Artiste, Association des Artistes en Exil		
Workshops		
Schadrac AÏSSO, Artiste	Gérald KURDIAN, Artiste	
Madeleine AKTYPI, Plasticienne, enseignante à l’école d’art de Bordeaux	Nicolas LAMIELLE, Charpentier	
Emmanuel ANTHONY, Artiste	Colombe MARCASIANO, Artiste	
Crys ASLANIAN, Artiste	François MARCELLY, Historien	
Mariannick BELLOT, Réalisatrice	Baptiste PINTEAUX, Acteur et réalisateur	
Ernest BERGEZ, Musicien et compositeur	Emmanuel PRESSELIN, Musicien	
Clément BOUDIN, Artiste	Pascal QUENEAU, Comédien, danseur, performeur	
Héloïse BREZILLON, Écrivaine et chercheuse en littérature	Marie REINERT, Artiste	
Amandine CAPION, Artiste	Gérald RIGAUX, Comédien, Artiste de rue	
Thierry CARRUSCA, Responsable de l’encadrement et de la menuiserie, Musée d’art Roger Quillot	Nicolas RIVET, Artiste	
Alexis DEGRENIER , Musicien et compositeur	Ugolin ROUBY, Assistant charpentier	
Gauthier DEPLAUDE, Artiste électronicien	Claire SERRES, Artiste	
Alix DESAUBLIAUX, Artiste	Marc et Arlette SIMON, Céramistes	
Arnaud DEZOTEUX, Artiste, réalisateur	Pau SIMON, Artiste, Chorégraphe	
Patrice DHUMES, Photographe	Mélis TEZKAN, Artiste et metteuse en scène	
Matthieu DUSSOL, Artiste	Sarah VIGIER, Artiste	
Charles DUVAL, Artiste	Hélène VILLEBASSE, Artiste, écrivaine et réalisatrice	
Maïder FORTUNÉ, Artiste	Nico Joana WEBER, Artiste	
Jeanne GILLARD, Artiste	Eugénie ZELY, Artiste	
Claire GONVALVES, Artiste		
Léo GOURMENT, Artiste		
Gilberto GUIZA ROJAS, Artiste		
Guillaume HEUGUET, Enseignant-chercheur (CELSA-GRIPIC/Sorbonne Nouvelle-IRMECCEN), éditeur (Audimat éditions) et auteur		
Charlotte HOUETTE, Artiste		
Sylvain HUGUET, Artiste		
Pierre IMBERTECHE, Décorateur de cinéma		
Camille JUTHIER, Artiste		
Élodie KARAKI, critique et médiatrice littéraire		

Conférences / interventions	
François AUBARD, Critique d’art	
Jeanne CHOPY, Artiste	
Thibaud CROISY, Metteur en scène	
Caroline DELIEUTRAZ, Artiste	
Adèle HAENEL, Actrice	
Zoé HALLER, Sociologue	
Kaoutar HARCHI, écrivaine et sociologue de la littérature	
Leni HOFFMAN, Artiste, enseignante à l’école d’art de Karlsruhe (Allemagne)	
Severija INCIRAUŠKAITE-KRIAUNEVICIENĖ, Artiste	
Robert IRELAND, Artiste, enseignant à l’école d’art de Sierre (Suisse)	
Jérôme LEUBA, Artiste, enseignant à l’école d’art de Sierre (Suisse)	
Jean-Baptiste MOGNETTI, Écrivain, enseignant à l’école d’art de Brest	
Angélique OLLIER, Artiste	
Timothy PERKINS, Artiste, architecte et enseignant à l’ENSCI Paris	
Maria ROSZKOWKA, Artiste designer	
Joël SAVARY, Critique et commissaire d’exposition	
Seumboy VRAINOL, Artiste	
Arnaud VASSEUX, Artiste	
Ulla VON BRANDENBURG, Artiste, enseignante à l’école d’art de Karlsruhe (Allemagne)	
Rika Valerik, Réalisateur, dans le cadre du festival Trace de vie	
ECAM de Madrid, école invitée dans le cadre du Festival du Court métrage,	
Habibitch, artiste non-binaire, danseuse de voguing et de waacking, dans le cadre des Arts en Balade	
Réalités de l’art	
Association Contemporaines (Flora FETTAH, curatrice et critique, et Mathilde ROUILLER, Artiste chercheuse)	
Mathieu BRETHERS, Artiste	
Valéria CETRARO, Galeriste	
Elise GIRARDOT, Critique, commissaire d’exposition	

Grégory JÉRÔME, Sociologue, responsable de la formation continue à la HEAR	
Marianne PIERROT, Inspectrice aux arts plastiques, Rectorat de l’Académie Clermont-Ferrand	
Programme de formations professionnelles et de rencontres sur les conditions d’activité des artistes	
Association Concern (Cécile COLLE et Ralph NUHN, Artistes)	
Association La Collective (Thomas DELAHAYE et Inès DOBELLE, Artistes)	
Association Ouvrir l’horizon (Antonia VITTI, metteuse en scène et Agata AWLASEWICZ, administratrice)	
Association Zaoum (Marion ARNOUX, Artiste, et Jean-Philippe MANGEON, Psychiatre)	
Clélia BARTHELON, Artiste, Coordinatrice des Arts en Balade, Association Somme Toute	
Carmen BLIN, Coordinatrice de l’association Devenir-art	
Collectif La Buse (Émilie MOUTSIS et Emmanuel SIMON, Artistes)	
Antoine BRUN, Coordinateur de AC//RA	
Anne-Gaëlle CARTAUD, Cheffe du service Territoires et Actions culturelles, Conseil départemental du Puy-de-Dôme	
Coopérative d’activité et d’emploi Appuy Culture (Pamela D’AUTHIER, Chargée de mission)	
Corinne DEFABIANI, Cheffe de projet arts plastiques, Conseil départemental du Puy-de-Dôme	
Mathilde EHRET-ZOGHI, Fondatrice et présidence de l’agence de conseils et de formation Maze	
Anne-Sophie EMARD, Artiste, Association Dersu et Uzala	
FRAAP (Aurore DUPONT, coordinatrice de Fructose et Brigitte KOHL, Artiste)	
Céline GUIMBERTAUD, Agence AMAC	
Matthieu GRIESMANN, Artiste, Association la nouvelle manufacture	
Isabelle HENRION, Co-coordinatrice d’Artistes en Résidence	

Thomas KOCEK, Conseiller pour les arts plastiques, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
Jasmine LEBERT, Directrice du centre d’art 3 bis f
Séverine LEGRAND, Directrice d’InterSTICES
Isabelle MARCELIN, Artiste, collectif Arts visuels en danger 63
Fanny MARTIN, Responsable du service arts visuels, ville de Clermont-Ferrand
Lélia MARTIN-LIROT, Directrice de Documents d’artistes Auvergne-Rhône-Alpes
Gaëlle PETIT, Chargée de mission Arts plastiques, Région Auvergne-Rhône-Alpes
Cathy RAMIZ, service de la vie associative, Ville de Clermont-Ferrand
Marjolaine TURPIN, Artiste, Association Les Ateliers
Franck ZIMMERMANN, Chef du service musique, image et partenariats, Clermont Auvergne Métropole

Expositions des jeunes diplômé-es

Caroline BISSIÈRE, Directrice, Abbaye St-André, Centre d’art contemporain de Meymac
Jean-Paul BLANCHET, Président, Abbaye St-André, Centre d’art contemporain de Meymac
Thomas CONCHOU, Curateur, commissaire de l’exposition des diplômés 2021 de l’ÉSACM
Sarah IHLER MEYER, critique d’art, commissaire et chroniqueuse radio, commissaire l’exposition des diplômés 2022 de l’ÉSACM
Jean-Philippe RISPAL, Régisseur et médiateur, Abbaye St-André, Centre d’art contemporain de Meymac

Recherche

Célestine BARTHELEMY, Photographe
Manuel BEDOUET, Auteur
Flo-Souad BENADDI, Artiste
CUCA CUCO, Acteur et narrateur
Collectif GUFO
Tarek LAKHRISSI, Artiste
Marie MILON, Artiste
Hélène MOURRIER, Artiste et graphiste
Julia PALMIERI, Artiste
Alexandre PATY, Artiste
Élodie PETIT, Artiste
Melville TILH-PLUNVENN, Conceptrice et auteure de jeux
Dao SADA, Scénographe
Anna SEIDERER, Maître de conférence, Auteur
Ghita SKALI, Artiste
Etaïnn ZWER, Artiste
Moïse Touré, metteur en scène
Nico Joana Weber, artiste

Jurys

Sessions de préparation aux diplômes
Marion AUBURTIN, Artiste
Cyriaque BLANCHET, Artiste, co-créateur de l’unité de recherche et de développement social Data Rhei
Pierre-Laurent CASSIERE, Artiste, enseignant à l’école d’art de Marseille
Cindy COUTANT, Artiste
Pedro MORAIS, Critique d’art et commissaire d’exposition
Katia PORRO, Curatrice, critique, traductrice, directrice d’In Extenso et de la Belle Revue
Clément RODZIELSKI, Artiste

Jury de DNA

Franck APPERTET, Chorégraphe, Cofondateur de la Cie les gens d’Uterpan
Marine PAGÈS, Artiste, co-éditrice de la revue Roven

Jury de DNSEP

Mathilde BELOUALI-DEJEAN, Responsable des expositions à Bétonsalon
Alain DELLA NEGRA, réalisateur, enseignant à l’école d’art de Strasbourg
Bruno PERSAT, Artiste, enseignant à l’école d’art de Nantes
Camille RICHERT, critique d’art, commissaire d’exposition et chercheuse associée au Centre d’histoire de Science Po.

Jury de DSRA

Jagna CIUCHTRA, Artiste
Fabienna EX-SOUZA, Artiste Performeuse, Docteure en Arts visuels et photographie
Els LAGROU, Auteur
Rosanna PUYOL, Poète, éditrice
Emmanuel de VIENNE, Anthropologue, Maître de conférence



ÉQUIPEMENTS

L'ÉSACM met à la disposition des étudiant-es de nombreux espaces de travail et d'expérimentation (voir plans page 178), qu'il s'agisse d'ateliers collectifs rassemblant les étudiant-es par année d'étude, de la bibliothèque qui dispose d'un important fonds documentaire en art contemporain ou d'ateliers techniques communs à toutes les années et dédiés à des pratiques ou à des techniques spécifiques.

BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Sylvie MATHE
Assistante : Sandrine MONANGE

La bibliothèque propose un fonds documentaire en art contemporain, une aide et une formation à la recherche documentaire, ainsi que des informations multiples sur l'art contemporain et son contexte : expositions et manifestations culturelles françaises et internationales, informations sur les différentes écoles d'art et sur « l'après école », informations professionnelles (propositions de stages et d'emplois, concours et bourses, festivals, etc.).

■ FONDS DOCUMENTAIRE EN LIBRE ACCÈS, SPÉCIALISÉ « ART CONTEMPORAIN »

- Consultation sur place ou service de prêt :**
- Périodiques
 - Catalogues d'exposition français et étrangers
 - Ouvrages divers (art, théorie, techniques, ...)
 - Dictionnaires et encyclopédies
 - Documents multimédias (DVD, CD audio, ...).

- Consultation des catalogues :**
- De la bibliothèque de l'ÉSACM : www.bibliotheques-clermontmetropole.eu
 - De la Bibliothèque Université Clermont Auvergne : <http://bu.uca.fr>

Réseaux spécialisés :
La bibliothèque fait partie du réseau BEAR (bibliothèques d'écoles d'art en réseau). BEAR gère la base de données BSAD (Base Spécialisée Art&Design), qui permet en particulier de trouver des références d'articles de périodiques en art et design, des références de mémoires / essais de DNSEP, et des publications des écoles supérieures d'art : www.bsad.eu

■ HEURES D'OUVERTURE

- Lundi au jeudi : 9h-18h
- Vendredi : 9h-16h30
- Arrêt des prêts entre 12h30 et 13h30, et à 18h
- Fermeture en fonction des contraintes liées à la pédagogie (conférences, réunions pédagogiques, ...) et pendant certaines vacances scolaires.

■ PUBLIC CONCERNÉ

- Étudiant-es régulièrement inscrits à l'école
- Équipe pédagogique, intervenant-es, chercheur-euses de la Coopérative et personnel de l'école
- Élèves inscrits aux cours publics du soir (consultation sur place, pas de prêt)
- Public extérieur (consultation sur place, pas de prêt).

■ CONDITIONS DE PRÊT

- À la journée (dans le cadre d'un cours ou d'un exercice ponctuel).
 - 3 semaines renouvelables (5 documents maximum).
 - Durée limitée, voire pas de prêt pour certains documents, en fonction des contraintes liées à la pédagogie.
- Les DVD et CD audio peuvent faire l'objet de prêts d'une semaine.
- Les périodiques, dictionnaires, encyclopédies et histoires de l'art sont à consulter sur place (possibilité de photocopies et de scans à usage personnel).

Carte de prêt :

Le catalogue de la bibliothèque de l'ÉSACM est commun à celui des bibliothèques communautaires (Clermont Auvergne Métropole). Une carte de prêt est établie pour chaque étudiant inscrit à l'ÉSACM. Cette carte permet l'inscription gratuite dans les bibliothèques du réseau communautaire, ainsi qu'à la Bibliothèque Université Clermont Auvergne (BU).

■ ÉQUIPEMENTS

Des ordinateurs sont disponibles pour la recherche documentaire sur Internet, la consultation de bases de données et de catalogues informatisés d'autres bibliothèques (BNF, Sudoc, INHA, Kandinsky...), ainsi que pour des travaux de traitement de texte (accès aux sessions de travail personnelles).

Un copieur N&B est à disposition pour des photocopies à usage personnel (système à cartes rechargeables : 5 € pour 100 photocopies), des impressions à partir des ordinateurs et pour scanner des documents.

Une perforatrice-relieuse permet la réalisation de vos dossiers.

Un espace est aménagé dans la bibliothèque pour le visionnage de DVD et l'écoute de CD audio, ainsi que pour la consultation des derniers numéros des périodiques.

■ RÈGLES DE BON USAGE

Tous les documents consultés dans la salle de lecture doivent être laissés sur une table identifiée par les bibliothécaires.

Respecter la durée des prêts :

Suspension de l'autorisation de prêt en cas de dépassement des délais de prêt en vigueur.

Enregistrer tous vos prêts :

Tout document qui sort de la bibliothèque doit être notifié aux bibliothécaires et donc enregistré sur la carte de prêt du lecteur/emprunteur concerné (même pour un exercice ponctuel ou pour une consultation brève).

Prenez soin des ouvrages/documents :

La plupart des documents en consultation et/ou en prêt sont coûteux, et souvent très rares (il est donc très difficile, voire impossible, de les racheter s'ils disparaissent des rayons de la bibliothèque). N'abandonnez pas les documents empruntés dans un coin de votre atelier ou de l'école, ou en dehors de l'école : vous en êtes responsables.

Tout document détérioré ou perdu devra être remboursé à sa valeur d'achat actualisée.

FABLAB

Responsable : Florence ARRIEU
Technicien : Kamel MAKHLOUFI

Le FabLab est un LABoratoire de FABrication, dont l’orientation générale est dirigée vers le développement de pratiques et de projets artistiques. Situé dans les locaux de l’école, il est ouvert aux étudiant-es comme au public extérieur. L’accès se fait sur demande et en présence d’un-e responsable.

Équipements disponibles : imprimante 3D, découpe/graveuse laser au CO2, fraiseuse, kinect, tablette graphique, plotter de découpe grand format, brodeuse numérique, cartes Arduino (Uno et Esplora), matériel électronique et robotique, perceuse colonne et fraiseuse manuelle, plieuse papier, matériel de ponçage, etc.

Activités proposées aux étudiant-es :

- Temps de découverte collectifs des machines
- Initiations rapides à l’utilisation des logiciels et des machines sont proposées toute l’année, selon les besoins, dans le cadre des Focus.
- Accompagnement individuel pour la réalisation de projets

Lorsqu’un étudiant souhaite réaliser un travail au sein du FabLab son projet doit au préalable être validé par un enseignant.
L’étudiant est tenu responsable de l’atelier et de ses équipements. Le matériel disponible demande la plus grande attention. Le nettoyage (table de travail, sol et machines) et le rangement des outils sont obligatoires après chaque utilisation.

Activités proposées au public extérieur :

- Ouverture 3 demi-journées par semaine
- Échanges avec des artistes du numérique venant utiliser le FabLab dans le cadre de leurs travaux
- Ateliers initiant enfants et adolescents aux outils et à l’esprit communautaire des FabLabs en lien avec les projets d’éducation artistique portés par l’ÉSACM.
- Journées « OpenLab » permettant aux Clermontois de venir visiter le lieu, rencontrer les « makers » et voir les machines en démonstration.

Dans le respect de la charte des FabLabs, l’utilisation du FabLab de l’ÉSACM se fait de la manière la plus libre qui soit, selon les besoins et le niveau d’autonomie des utilisateur-rices.

* Un « FabLab » est un lieu où toute personne, quel que soit son degré de connaissance peut venir échanger, expérimenter, apprendre ou élaborer tous types d’objets dont il a besoin. Pour cela chaque membre peut venir utiliser les différentes machines du FabLab, apprendre des autres membres ou participer à différents projets collectifs.
Le concept est né aux États-Unis à la fin des années 1990. Neil Gershenfeld, professeur à l’Institut de Technologie du Massachusetts (MIT), propose un cours à ses étudiant-es qui consiste à construire à peu près n’importe quoi avec un nombre limité de machines standards. Le succès est tel que l’idée se développe en dehors des universités et s’étend dans le monde entier. Depuis plus d’une centaine de FabLabs ont émergé en Amérique, Europe, Afrique et Asie depuis lors. La technologie se démocratise et les procédés de fabrications aussi... Adrian Bowyer, ingénieur et mathématicien britannique, inventeur de la RepRap, la fameuse imprimante 3D, capable d’imprimer des objets en volume, aime citer : «...Selon Marx, les prolétaires sont réduits à vendre leur force de travail pour vivre parce qu’ils ne possèdent pas d’outils de production. En confisquant les moyens et les outils de production, la révolution permettait de libérer le prolétariat...» Même si, comme s’en amuse Bowyer, «...cette idée s’est révélée mauvaise par la suite, le diagnostic de Marx était toutefois exact : la pauvreté consiste à ne pas avoir accès aux moyens de production...».

ATELIERS TECHNIQUES

■ **ATELIERS DE PHOTO**

Responsables : Serge LHERMITTE,
Stéphane GANDOLFO

Atelier Photo/numérique :

L’atelier de photo numérique se divise en deux sections : celle du prêt de matériel de prise de vues (le magasin) et celle du tirage sur traceur numérique (tirage numérique).
Le magasin prête optiques et boîtiers numériques en « full-frame » ou en aps-c pour repérage. Du matériel argentique uniquement en moyen et grand format. Chaque prêt doit être discuté au préalable avec un référent de l’atelier pour vérifier la bonne concordance entre le projet de prise de vue et les outils choisis.
La salle de tirage numérique n’est pas en accès libre. Tout tirage doit être validé par un référent de l’atelier, avec qui l’étudiant pourra discuter des formats, des supports, des moyens de monstration et de conservation. Les fichiers, travaillés comme il aura été convenu lors de cette discussion, seront ensuite remis aux référents pour un tirage.
Tirage sur traceurs Epson, sur différents types de papier allant de papiers photographiques aux différents fine-art en passant par des papiers affiche ou dos bleu.
Un atelier de contre-collage est en cours de construction.

Ateliers Photo/argentique :

Les deux chambres noires de développement et de tirage sont en accès libre du moment où l’étudiant a suivi, dans le cadre de Focus, les initiations à la photographie argentique requises. Pour les étudiant-es du 2° cycle provenant d’un autre établissement, un entretien avec l’enseignant de référence sera nécessaire avant l’accès et l’utilisation libre du matériel.
Ils auront alors accès à l’ensemble du matériel nécessaire au développement et tirage de films 135, 120 et plan film 4x5“. Aux agrandisseurs noir et blanc, dont 3 sont à condensateur et sonde (Durst Laborator 1200), ainsi qu’aux autres agrandisseurs à diffusion pour des tirages plus petits aux formats 135 et 120.

■ **ATELIERS SCULPTURE / MENUISERIE**

Responsables : enseignant-es de sculpture
Adjoints techniques : Fabrice BAC (menuiserie),
Alexandre BOURNERY (sculpture)

Les étudiant-es peuvent travailler dans l’atelier sculpture en dehors de la présence des enseignant-es de sculpture après validation de leur projet.
L’utilisation de certains outils se fait, sous réserve de l’autonomie technique de l’étudiant-e, en présence de l’agent en service dans l’atelier.

Pour l'utilisation du four, la cuisson doit être validée au préalable par un-e enseignant-e sculpture qui donnera les prescriptions nécessaires. Une fiche de demande d’utilisation est à récupérer auprès de l’administration pour ce faire.

■ ATELIER IMPRESSION/ÉDITION

Responsables : Cécile MONTEIRO-BRAZ, Clara PULEIO

D’une manière générale, l’atelier est le lieu privilégié pour matérialiser, à fleur de supports, des imprimés. Lesquels peuvent relever autant de l’estampe que de la publication au sens large. La pratique mixte est également au cœur des préoccupations de l’atelier.

Pour les étudiant-es de 1A et 2A :
Accès en particulier le mercredi et le jeudi, dans le cadre des Prismes, selon le calendrier pédagogique. Possibilité de travailler ponctuellement le mardi et le vendredi, selon les nécessités pédagogiques.

Pour les étudiant-es de 3A, 4A et 5A :
Accès selon le calendrier de présence de l’enseignante et l’assistante d’enseignement responsables de l’atelier, pour les projets personnels à expérimenter. Lesquels sont discutés et travaillés en amont de leur expérimentation puis réalisation.

Des autorisations spéciales, demandées à l’enseignante ou à l’assistante d’enseignement, sont également possibles pour les étudiant-es ayant acquis une autonomie de travail et une bonne connaissance du fonctionnement du matériel mis à disposition.

L’atelier permet par ailleurs d’assister ponctuellement et en petit groupe à des Focus selon le calendrier pédagogique. Certains Focus peuvent être en résonance directe avec les Prismes et les Fabriques. D’autres, au contraire, permettent d’élargir à d’autres contenus et apprentissages, notamment techniques. L’atelier est un lieu de vie où apprendre à regarder et regarder pour apprendre, en amont du faire, est parfois un enjeu fondamental tout à la faveur d’une pratique imprimée transversale.

■ SALLE DE MONTAGE VIDÉO

Responsable : Fabrice GUÉRINON

Les étudiant-es de toutes les années ont accès à une salle de montage vidéo comprenant 5 postes équipés d’Adobe Premiere. En dehors des temps d’initiation où la salle est réservée aux étudiant-es inscrit-es dans le Focus correspondant, l’accès aux postes de montage se fait sur réservation préalable auprès de Fabrice Guérinon.

■ ATELIER SON

Responsable : Geoffrey VEYRINES

Accès limité aux étudiant-es ayant suivi l’initiation son et validé leurs acquis pour une utilisation non encadrée.
Rencontres hebdomadaires sur rendez-vous.

Cet atelier permet aux étudiant-es de 3^e, 4^e et 5^e années de développer leurs projets utilisant le son et nécessitant un approfondissement de certaines connaissances et techniques en termes de :
- Postsynchronisation son/vidéo
Accompagner les étudiant-es dans les étapes d’enregistrement, de nettoyage, de montage et du mixage des fichiers sons utilisés pour une bande son de film ou de vidéo. Regards et réflexions sur les relations son/images, sur les notions d’ambiance, de climat ou d’atmosphère, sur la façon dont le son et la musique peuvent interpénétrer la narration...
- Mixage audio
Les aider à trouver les bonnes conditions d’écoute à la mesure de leurs moyens au sortir de l’école.
Possibilité pour ceux qui le souhaitent, d’approfondir ses connaissances et compétences pour devenir autonome sur les logiciels d’édition et de mix.
- Techniques audio numériques et Home studio
Accompagner les étudiant-es qui développent des projets qui intègrent le son avec d’autre médiums (sculpture/volume, installation, peinture, performance...). Découverte et apprentissage du logiciel Ableton Live 9. Possibilité de travailler sur le format MIDI et les instruments virtuels pour intégrer des sons synthétisés à une composition sonore et les jouer grâce aux hardwares (sorte d’introduction à la conception et à l’assemblage d’un home studio).

SALLE MULTIMÉDIA

Responsable : Serge PLOUÉ

Équipée d’une vingtaine de postes disposant de nombreux logiciels, la salle multimédia fait l’objet de multiples usages :
- en accès réservé sur des plages dédiées pour les Focus et des workshops d’initiation ou de perfectionnement aux logiciels de PAO (Photoshop, InDesign, Illustrator...) et à la programmation
- en accès libre pour consulter Internet, travailler sur des projets, imprimer des documents...

Chaque utilisateur-ricer doit se conformer à la charte de bon usage des moyens de communication et accès Internet détaillé dans le règlement intérieur (page 209). Il-elle contribue au bon fonctionnement de la salle en respectant les consignes d’utilisation des outils mis à disposition et en signalant les problèmes rencontrés selon la procédure affichée dans la salle.

Les étudiant-es accèdent à leur session de travail au moyen d’un code d’accès personnel remis en début d’année par l’administration. Il-elles doivent avant leur départ définitif de l’établissement enregistrer tout le travail accumulé sur leur session personnelle, les comptes étant supprimés l’été suivant la fin de leurs études.

Équipement : 28 ordinateurs dont certains équipés de double écran, 2 imprimantes-copieurs A3 couleur, 4 scanners.
Logiciels : Suite Adobe CS (Photoshop, Illustrator, InDesign...), OpenOffice, logiciels libres...
D’autres logiciels peuvent être installés sur demande auprès du responsable.

AUTRES ESPACES D’ACCROCHAGE ET DE TRAVAIL

■ GRAND ATELIER

Le hall d’entrée de l’ÉSACM, appelé Grand atelier, est un espace aux multiples usages. S’il accueille chaque année des événements récurrents comme l’exposition des diplômé-es, il est laissé volontairement libre une grande partie de l’année pour que les enseignant-es et étudiant-es se saisissent de cet espace. Parlons travail, expositions, workshops, conférences, projections, espace de vie... ce lieu est ouvert aux projets.

■ SALLE A310

Cette salle, située au 3^e étage, accueille, d’une part, les ateliers de danse proposés aux étudiant-es par Marie ORTS et Vincent WEBER et, d’autre part, les formations non diplômantes en arts plastiques du lundi au vendredi, de 18h à 21h et le samedi de 9h à 12h, d’octobre à mai, hors semaines de préparation aux diplômes. Elle peut être réservée le reste du temps par les étudiant-es et les enseignant-es auprès du secrétariat pédagogique. Elle doit être remise en état, le sol balayé, après chaque utilisation.

■ SALLES DE PRÉSENTATION

Plusieurs salles dans l’école sont dédiées à la présentation de travaux, à savoir : le Grand atelier et, au 3^e étage, les salles A320, A330 et A350. Utilisées pour les Parlons travail les lundi et vendredi et au moment des diplômes, ces salles peuvent être réservées le reste de l’année par les étudiant-es et les enseignant-es, pour un temps donné, auprès du secrétariat pédagogique. Pouvant servir à des usages divers, la personne qui réserve doit remettre en état si nécessaire la salle utilisée.

RÉCUPÉRATHÈQUE

Une récupérathèque est un espace coopératif dédié au réemploi des matériaux au sein d'une école de création (art, design, architecture, etc.). Elle fonctionne avec son propre système d'échange basé sur une monnaie ou sur le troc et a pour ambition de promouvoir un modèle économique soutenable basé sur la gouvernance partagée, la solidarité et le lien social.

Les objectifs d'une Récupérathèque sont de favoriser la durabilité, en fournissant des matériaux de réemploi pour tous·tes, en revalorisant les déchets, la solidarité, en permettant aux étudiant·es de réduire leur budget d'acquisition de matériaux, et de créer du lien social, en mettant en place une économie ultra-locale de volontaires échangeant des matériaux et en étant un lieu d'apprentissage et de conseils techniques, en créant un lieu physique de passage et d'échanges entre les adhérent·es et toutes sortes de structures extérieures engagées dans les enjeux du réemploi.

Ouverte provisoirement dans une coursive de l'école début 2021, la récupérathèque de l'ÉSACM est gérée par l'association étudiante La Panique en lien avec le régisseur.

Insta : @la_paaanique
Facebook : La Paaanique – sauve qui peut

BUREAU DES RESSOURCES

Interlocuteur : Christophe SCARPA
Enseignant·es relais

Plateforme de partage de savoir-faire
Le Bureau des ressources fonctionne comme une plateforme de partage qui s'appuie sur la mise en place d'un réseau de ressources en savoir-faire techniques, constitué en s'appuyant sur tous les acteurs de l'école (enseignant·es, personnels, étudiant·es, ancien·nes étudiant·es, chercheur·euses...).
Ce réseau prend appui sur des lieux de productions, des entreprises (usines, petites entreprises, ateliers d'artisans), des lieux de formation (lycées techniques ayant des filières spécialisées dans tel ou tel matériau ou savoir-faire, écoles d'ingénieur, lycées agricoles, forestier, lieu de formation et de recherche scientifique...), des personnes (professionnel·les, membres d'association, étudiant·es dans le cursus ou sorti·es de l'école, retraité·es qui mettent en partage l'expérience acquise).

Faire appel au bureau des ressources
Comment mettre en place les possibilités de réalisations techniques et matérielles de certains projets lorsqu'on ne dispose pas des savoir-faire, des outils, des matériaux, des espaces de travail nécessaires ? Comment identifier les lieux et personnes-ressources ?

Le bureau des ressources permet certes d'identifier ensemble les lieux et personnes-ressources susceptibles d'aider l'étudiant·e à réaliser son projet mais il lui donne surtout une méthodologie et des outils pour approcher et créer les conditions d'un partage de savoir-faire dont les formes peuvent être diverses (partenariat, coopération, stage, mécénat de compétence, commande...) : aide à la prise de contact (par téléphone, courrier ou par mise en contact), mise en place d'une convention, apprentissage quant aux méthodes et étapes de travail qui s'impose lorsqu'on travaille notamment avec des entreprises (dossiers, dessins, plans, maquettes, devis pour préciser la demande et faciliter l'échange), etc.

Pour solliciter le bureau des ressources, l'étudiant·e doit au préalable définir les contours de son projet et avoir identifié les besoins pour lesquels l'école ne dispose pas déjà des compétences et/ou équipements nécessaires à sa réalisation. C'est avec ces éléments qu'il contacte dans un 1^{er} temps Chistophe SCARPA pour faire le point sur son projet. C'est ensuite au cas par cas que les demandes seront traitées (besoins, retro planning, budget) et suite à la validation du projet par des enseignant·es de l'école.

L'aboutissement de la demande ne saurait se faire sans une implication forte de l'étudiant·e dans les différentes étapes des démarches qui peuvent toutefois ne pas se concrétiser pour des raisons multiples. De plus qui dit plateforme de partage dit réciprocité. Les personnes bénéficiaires du bureau des ressources devront donc s'investir dans une forme à inventer pour offrir un temps de retour aux personnes / structures extérieures qui se seront impliquées dans la réalisation des projets.

Favoriser la rencontre avec le monde de l'entreprise
Le Bureau des ressources sert aussi de cadre pour découvrir le monde de l'entreprise et de ses acteur·rices, les possibilités de création qu'offre l'accès à certains matériaux, outils et/ou savoir-faire. Pour ce faire, des visites d'entreprises, de site/atelier de production ou de traitement de matériaux seront proposées à quelques reprises dans l'année dans le cadre de Focus. Ils seront annoncés sur Teams et ouverts aux étudiant·es intéressé·es, dans la limite des places disponibles.

OUTILS ET MATÉRIEL

■ MOYENS MIS À DISPOSITION PAR L'ÉCOLE

Pour garantir l'égalité devant le coût des études, l'école fournit aux étudiant-es les principaux outils et matériaux nécessaires pour permettre à tous de mener dans de bonnes conditions initiations, expérimentations et projets dans les principales disciplines artistiques.

Au sein de chaque atelier et espace de travail, de nombreux outils sont également à leur disposition pour travailler sous la supervision d'un-e enseignant-e / assistant-e / technicien-ne / moniteur-riche ou pour être empruntés (caméras, appareils et chambres photographiques, enregistreurs...).

Grâce à la Fondation Michelin, les étudiant-es de 3^e et 5^e années reçoivent de plus une aide à la production pour les travaux réalisés dans le cadre de leur diplôme, dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée à chacun-e.

L'école attribue par ailleurs un quota d'impression aux étudiant-es selon les années d'études à savoir :

- en 1^{re} année : 300 copies A4 N&B
- en 2^e année : 400 copies A4 N&B
- en 3^e année : 500 copies A4 N&B
- en 4^e année : 700 copies A4 N&B
- en 5^e année : 1000 copies A4 N&B

À noter que les impressions couleurs sont comptabilisées comme 2 impressions N&B. Les impressions A3 comptent pour 2 impressions A4. Les étudiant-es peuvent racheter des crédits auprès du secrétaire générale au tarif de 5€ pour 100 copies N&B (cette somme peut être prise sur les budgets de diplôme pour les étudiant-es de 3^e et 5^e années). Ces quotas peuvent exceptionnellement être augmentés à la demande de l'enseignant-e-coordonateur-riche d'année lorsque la pratique spécifique d'un-e étudiant-e nécessite d'imprimer plus que le quota fixé ou lorsque l'étudiant-e participe à un workshop nécessitant la réalisation de nombreuses impressions.

Pour les étudiant-es ayant un projet à l'extérieur de l'école pour lequel ils souhaitent faire des tirages, la demande d'augmentation de leur quota est à faire auprès de la direction sur présentation du projet.

■ TROUSSE À OUTILS DE L'ÉTUDIANT-E

Dès le début de leur scolarité, il est demandé aux étudiant-es d'arriver avec une trousse comportant le petit outillage dont ils auront besoin tout au long de leur cursus et qui n'est pas prêté dans les ateliers techniques, à savoir :

- 1 réglet métallique de 50 cm
- 1 équerre métallique de 30 cm
- 1 mètre ruban
- 1 bon cutter avec lames de rechange
- 1 marteau
- des pinces multiples
- 1 jeu de tournevis
- vis et clou de différentes tailles
- 1 rallonge de 5 mètres
- 1 adaptateur jack RCA audio
- 1 barrette multiprises (seront par contre uniquement tolérées les barrettes 3, 4 ou 5 prises, équipées d'un câble de branchement et d'un interrupteur d'alimentation).

■ RESPECT DU MATÉRIEL ET RÈGLES D'USAGE

Que ce soit pour des questions de sécurité ou par respect pour le matériel commun, les étudiant-es doivent se conformer aux règles d'accès, de sécurité et d'usage spécifiques à chaque espace de travail et matériel utilisé, tels qu'indiqués dans le chapitre 3 du règlement intérieur (voir page 208).

Lorsque du matériel est emprunté pour travailler sur un projet préalablement validé par l'équipe pédagogique, l'étudiant-e doit remplir une fiche de prêt indiquant la nature du matériel, sa valeur, la durée du prêt ainsi que le numéro de sa police d'assurance. L'étudiant-e sera tenu-e responsable en cas de vol ou détérioration et devra prendre en charge les frais afférant à la réparation ou au remplacement.

Il est à noter également que les étudiant-es qui ne rendent pas le matériel ou les ouvrages empruntés dans les délais indiqués peuvent se voir interdire toutes demandes de prêt ultérieures pendant une durée déterminée.

■ OUTILS DE COMMUNICATION

Tout au long de l'année, les équipes pédagogique et administrative communiquent avec les étudiant-es au moyen de différents outils :

Teams
Application de communication collaborative. Les étudiant-es seront associé-es à une équipe commune intitulée « Informations générales 2022-2023 » rassemblant les informations concernant le déroulement de leur cursus (inscriptions aux Parlons travail/Focus/Workshops, conférences, informations et documentations sur les stages, les mobilités internationales, etc.) grâce à différents canaux internes. Contrairement à l'année précédente, les groupes de Fabriques et par promotion ne seront plus systématiques. Les informations seront échangées par email.

L'application Teams est installée sur tous les postes de l'école mais les étudiant-es peuvent également l'installer sur leur équipement personnel (ordinateur, smartphone...) s'il-elles le souhaitent.

Messagerie électronique Outlook
Une adresse e-mail est attribuée à chaque étudiant-e à son entrée dans l'établissement (initiale du prénom suivi du nom de famille@esacm.fr). Les messages transmis par e-mail peuvent correspondre à des informations envoyées spécifiquement à un-e étudiant-e, à un groupe ou à l'ensemble des étudiant-es.

Calendrier pédagogique
Le programme pédagogique ainsi que les événements organisés par l'école sont indiqués sur un calendrier accessible depuis votre messagerie Outlook. Ce calendrier indique également la présence des enseignant-es et des intervenant-es associé-es.

Informations générales
Les informations générales sur la vie de l'établissement sont accessibles sur une page Sharepoint accessible via Teams. Elle comporte des informations ponctuelles ainsi que des ressources permanentes comme le Guide informatique à l'attention des étudiant-es, des informations sur les stages, la mobilité internationale, etc.

Communication par groupes de travail
Teams permet à tout groupe de travail composé d'enseignant-es et d'étudiant-es ou seulement d'étudiant-es de créer une équipe et d'échanger des informations via une messagerie instantanée, des fichiers ou en visioconférence.

Groupe Facebook
Un groupe Facebook dédié aux étudiant-es et chercheur-uses de l'ÉSACM existe et est accessible à cette adresse : <https://www.facebook.com/groups/861422093893397>

Les étudiant-es peuvent demander à le rejoindre pour trouver des informations relatives à des événements portés ou relayés par l'école, des initiatives proposées par les membres du groupe. Les étudiant-es peuvent également y faire part de leurs recherches ou offres de colocation.

Il est impératif que chaque étudiant-e consulte régulièrement sa messagerie esacm.fr, le calendrier pédagogique ainsi que la page d'informations générales Sharepoint.

En cas de problèmes de connexion, il-elles doivent se rapprocher de Serge PLOUË, responsable informatique (informatique@esacm.fr).

LE CURSUS

■ SEMESTRIALISATION

Le cursus de l'ÉSACM est inscrit dans la réforme européenne de l'enseignement supérieur. Il suit l'articulation du LMD (Licence, Master, Doctorat). Une année se compose de deux semestres. Correspondant à trois années d'étude, le 1^{er} cycle se déploie ainsi sur six semestres. Il se compose d'une « année initiale » (semestres 1 et 2) et d'une « phase programme » (semestres 3 à 6). Le 1^{er} cycle est sanctionné par le Diplôme National d'Art (DNA), option Art, valant grade Licence. Le 2^e cycle dit « phase projet » correspond à deux années soit quatre semestres de formation (semestres 7 à 10). Il est sanctionné par le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP), option Art, valant grade Master.

■ CRÉDITS ECTS

La formation s'organise autour du système ECTS (European Credit Transfer System) pour permettre une reconnaissance et un transfert des crédits entre établissements d'enseignement supérieur européens. Ce système est centré sur le parcours de l'étudiant-e. Il est basé sur la charge de travail qu'un-e étudiant-e doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme définis en termes de connaissances et de compétences à acquérir. Cette charge correspond à 60 ECTS sur une année universitaire, soit 30 ECTS par semestre. Ainsi, le travail total à accomplir pour obtenir un diplôme de 1^{er} cycle correspond à 180 ECTS. Un 2^e cycle correspond à 120 ECTS supplémentaires, soit un total de 300 ECTS. Quantitativement, la valeur d'un crédit représente une charge de travail d'environ 25 à 30 heures, incluant les heures de cours ou d'atelier encadrés, mais aussi le travail personnel que devra fournir l'étudiant-e dans ou en dehors de l'école.

EXAMEN D'ENTRÉE	1 ^{ER} CYCLE										DNA - 180 ECTS	DNA + commission d'admission	2 ^E CYCLE										DNSEP / 300 ECTS	
	Année Initiale				Phase Programme								Phase Projet											
	Année 1				Année 2				CEAP / 120 ECTS	Année 3			Année 4				CESAP	Année 5						
	S1		S2		S3		S4			S5			S6		S7			S8		S9		S10		
	24 à 30 ECTS		60 ECTS		84 à 90 ECTS		114 à 120 ECTS		150 ECTS						204 à 210 ECTS		234 à 240 ECTS		270 ECTS					
	180 ECTS												120 ECTS											
300 ECTS																								

■ UNITÉS D'APPRENTISSAGE

Les 30 ECTS correspondants à un semestre se répartissent entre quatre unités d'apprentissage qui structurent l'ensemble du cursus, à savoir : l'exploration, l'étayage, la singularisation / l'individuation, le rapport à l'autre / partage. La répartition des crédits dans ces différentes unités varie en fonction des années pour correspondre à la charge de travail nécessaire pour atteindre les attendus propres à chaque niveau du cursus (voir page 60).



Restitution de workshop avec Alexis Degrenier, Festival Sonic Protest, 2022 - © ÉSACM

1^{ER} CYCLE : ANNÉE INITIALE

ANNÉE 1

■ OBJECTIFS

La 1^{re} année d’un cursus en école d’art est une année d’initiations et d’ouvertures à tout un ensemble de formes, de matériaux, de gestes et de questionnements qui traversent l’art et le monde d’aujourd’hui. Le programme permet l’apprentissage des fondamen-
taux, tant plastiques que théoriques, tout en prépa-
rant la poursuite des études. À partir des différentes sollicitations pédagogiques, les étudiant-es amorcent progressivement une autonomie de travail, de regard et de pensée en situant leurs intuitions et leurs intentions, et en commençant à identifier et s’appuyer sur leurs singularités. Cette 1^{re} année marque souvent une rupture par rapport aux systèmes d’apprentissage connus jusque-là par les étudiant-es. Elle leur permet de comprendre les enjeux de la formation et de mesurer leurs aptitudes à s’enga-
ger dans un cursus artistique de plusieurs années, au sein d’un département Art.

■ DÉROULEMENT

Dès le début de la 1^{ère} année, l’étudiant-e travaille au sein de sa promotion et en synergie avec d’autres, soit par le partage des ateliers, soit par son inscription dans des groupes de travail mêlant les années. Ainsi, au semestre 1, chaque étudiant-e est inscrit-e dans un **Prisme** (voir page 107). Les prismes ras-
semblent des étudiant-es de 1^{ère} et 2^e années selon une répartition établie de façon à composer quatre groupes hétérogènes en termes d’années, de profils, de parcours et de genres. Ils se déroulent sur deux jours consécutifs tous les mercredis et les jeudis de 9h à 17h. Au terme de huit séances échelonnées entre mi-octobre et mi-janvier, les étudiant-es basculent dans un nouveau Prisme qui se déploiera sur le même principe au 2nd semestre. Un temps de restitution de trois jours vient clore chaque semestre.

Dès le semestre 1, les étudiant-es s’inscrivent égale-
ment dans une **Fabrique**, groupe de travail thématique réunissant des étudiant-es de toutes les années et constituant un cadre d’apprentissage à investir tout au long de l’année universitaire. À partir des vœux émis en début d’année, chaque étudiant-e intègre une des cinq Fabriques proposées (voir page 95). Il-elle participe aux temps de travail qui se déroulent un mardi sur trois de 9h à 17h mais également aux sessions de works-

hops que propose ponctuellement chaque Fabrique plusieurs fois dans l’année (du 17 au 21 octobre, du 13 au 17 février, du 15 au 17 mai).

En plus de ces enseignements et, outre certains Focus obligatoires et les cours de langue étrangère suivis au 1^{er} semestre voire au 2nd pour celle et ceux qui envi-
sagent de partir en mobilité en 2^e année (voir page 159), les enseignements dispensés sur le reste de la semaine correspondent à des dispositifs au choix que les étudiant-es sont fortement encouragé-es à suivre pour aller au-devant d’enseignements venant renforcer leurs apprentissages selon les quatre axes de développement que sont l’exploration, l’étayage, la singularisation/individuation et le rapport à l’autre/ partage. Il-elles ont ainsi la possibilité de s’inscrire aux :
• Focus optionnels (voir page 113) les lundis, mar-
dis ou vendredis pour des apports ponctuels sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d’initiation, de perfectionne-
ment ou de réactivation de connaissances.
• Cinq/Sept (voir page 141) qui rassemblent les étudiant-es en amphithéâtre autour de contenus spé-
cifiques ou transversaux portés par des enseignant-es ou des intervenant-es invité-es.
• Parlons travail (voir page 154) pour présenter les recherches et travaux qu’il-elles ont réalisés dans le cadre de la Fabrique et des Prismes, en dehors des temps de présentation propres à ces enseigne-
ments, et pour échanger autour des travaux d’autres étudiant-es. Au terme de l’année 1, les étudiant-es devront avoir effectué au moins un Parlons travail.

L’année est par ailleurs rythmée de temps qui viennent rompre le schéma des semaines type. Début no-
vembre, les étudiant-es de 1^{re} année partent 3 jours en voyage d’études à Paris. Il-elles effectueront par ailleurs deux semaines de workshops (voir page 152) – indépendamment de ceux qui seront proposés par les Fabriques – pour travailler autour de propositions spécifiques sur des périodes intensives avec des artistes invité-es.

La fin de l’année est enfin consacrée aux assistanats de diplôme où chaque étudiant-e de 1^{re} année accom-
pagne un-e 5^e année dans la préparation de son DNSEP (voir page 63). Les étudiant-es qui envisagent une réorientation ont par ailleurs la possibilité de réaliser un stage volontaire (voir page 160) en dehors des

temps de cours et dans un domaine autre que celui de la formation.

Hors de ces différents dispositifs pédagogiques, les étudiant-es doivent travailler de façon autonome dans l’école et dans l’échange avec l’équipe pédagogique qu’il-elles peuvent solliciter pour des rendez-vous individuels. Leur apprentissage gagnera aussi à se nourrir des échanges entre étudiant-es, avec les chercheur-euses de la Coopérative de recherche, ainsi que d’une activité culturelle riche et ouverte.

■ SEMAINE TYPE

	SEMESTRE 1						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	Focus Sur inscription / Fabrique cf. planning général Parmi 5 choix	Prisme Parmi 4	Prisme Parmi 4	Anglais <i>Selon groupe</i>	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i>
10h-11h							
11h-12h	ou						
12h-13h							
13h-14h	Travail autonome RDV individuel						
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h	Cinq / Sept <i>Dates variables</i>						Travail autonome RDV individuel
18h-21h							

	SEMESTRE 2										
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi					
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	Focus <i>Sur inscription</i> / Fabrique <i>cf. planning général</i> Parmi 5 choix	Prisme Parmi 4	Prisme Parmi 4	Anglais <i>Selon groupe</i>	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel				
10h-11h											
11h-12h	OU										
12h-13h											
13h-14h	Travail autonome RDV individuel										
14h-15h											
15h-16h											
16h-17h											
17h-18h	Cinq / Sept <i>Dates variables</i>										
18h-21h											

Année 1		Année 2	
S1	S2	S3	S4
Prisme 1	Prisme 1	Prisme 1	Prisme 1
Prisme 2	Prisme 2	Prisme 2	Prisme 2
Prisme 3	Prisme 3	Prisme 3	Prisme 3
Prisme 4	Prisme 4	Prisme 4	Prisme 4

1^{ER} CYCLE : PHASE PROGRAMME

ANNÉES 2 & 3

■ OBJECTIFS

Les années 2 et 3 forment une seule entité pédagogique rassemblée sous le terme de « phase programme ». Consacrée aux expérimentations ainsi qu’à l’approfondissement et l’élargissement du socle des connaissances artistiques. Elle conduit, par un processus d’individuation et de partage de connaissances, à l’émergence de méthodes de travail spécifiques et de territoires de recherche personnels. Les apprentissages artistiques fondamentaux initiés en 1^{re} année sont ainsi prolongés et approfondis pour amener chaque étudiant·e à :

- affiner son champ d’exploration par l’expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d’approfondissement et d’ouverture
- étayer et élargir ses compétences techniques au service des mises en œuvre et de la qualité des réalisations
- articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail, et affiner ses choix en se confrontant à différentes formes de mises en partage et en espace
- identifier par le faire une méthodologie personnelle de travail et les prémices d’une recherche personnelle.

■ DÉROULEMENT

Dans la continuité de l’année 1, les étudiant·es de 2^e année suivent aux côtés des 1^{re} année les enseignements des deux **Prismes** qu’il·elles n’ont pas encore suivis (voir page 107). Il·elles seront ainsi engagé·es dans un Prisme sur huit sessions de deux journées consécutives, tous les mercredis et les jeudis de 9h à 17h. Au terme de huit séances échelonnées entre mi-octobre et mi-janvier, les étudiant·es basculent dans un nouveau Prisme qui se déploiera sur le même principe au 2nd semestre. Un temps de restitution sur trois jours vient clore chaque semestre.

Dès le semestre 1, les étudiant·es de 2^e et 3^e années s’inscrivent dans une **Fabrique**, groupe de travail thématique réunissant des étudiant.es de toutes les années et constituant un cadre d’apprentissage à investir tout au long de l’année universitaire. À partir des vœux émis en début d’année, chaque étudiant·e intègre une des cinq Fabriques proposées (voir page 95). Il·elle participe aux temps de travail qui se déroulent un mardi sur trois de 9h à 17h mais également aux sessions de workshops que propose ponctuellement chaque Fabrique plusieurs fois dans l’année (du 17 au 21 octobre, du 13 au 17 février, du 15 au 17 mai).

En plus de ces enseignements et, outre certains Focus obligatoires, les **cours de langue étrangère** suivis au 1^{er} semestre, voire au 2nd pour les étudiant·es de 3^e année qui souhaitent passer le Diplôme de Compétence en Langue anglaise (voir page 156), les enseignements dispensés sur le reste de la semaine correspondent à des dispositifs au choix que les étudiant·es sont fortement encouragé·es à suivre pour aller au-devant d’enseignements venant renforcer leurs apprentissages selon les quatre axes de développement que sont l’exploration, l’étayage, la singularisation/individuation et le rapport à l’autre/partage. Il·elles ont ainsi la possibilité de s’inscrire aux :

- **Focus** optionnels (voir page 113) les lundis, mardis ou vendredis pour des apports sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d’initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances.
- **Cinq/Sept** (voir page 141) qui rassemblent les étudiant·es en amphithéâtre autour contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant·es ou des intervenant·es invité·es.
- **Parlons travail** (voir page 154) pour présenter les recherches et travaux qu’il·elles ont réalisé dans le cadre de la Fabrique et des Prismes, en dehors des temps de présentation intrinsèques à ces enseignements, et pour échanger autour des travaux d’autres étudiant·es. Au terme de chaque année, les étudiant·es 2^e et 3^e années devront avoir réalisé au moins deux Parlons travail.

À partir du semestre 4, les étudiant·es peuvent également demander à suivre des enseignements dans d’autres cadres que ce soit sous la forme de **crédits libres** (voir page 158) auprès de l’Université Clermont Auvergne ou d’un **semestre d’études** en Europe dans un des établissements partenaires de l’école (voir page 159).

L’année est par ailleurs rythmée de temps qui viennent rompre le schéma des semaines type. Début novembre, les étudiant·es de 2^e année partiront 3 jours en **voyage d’étude** à Lyon pour la Biennale d’art contemporain. Et comme l’ensemble des étudiant·es, il·elles effectueront également deux semaines de **workshops** pour travailler sur un temps intensif avec des intervenant·es invité·es. Les étudiant·es peuvent de plus s’impliquer dans des **projets** liés à des

partenariats en répondant à des appels à candidature lancés dans l’année (voir page 152).

Lorsqu’il·elles ne sont pas inscrit·es dans un de ces dispositifs pédagogiques, les étudiant·es sont invité·es à **travailler de façon autonome et responsable dans l’école et dans l’échange avec l’équipe pédagogique** qu’il·elles peuvent solliciter pour des rendez-vous individuels. Leur apprentissage gagnera aussi à se nourrir des échanges entre étudiant·es, avec les chercheur·euses de la Coopérative de recherche et d’apports extérieurs (expositions, spectacles, lectures, etc.).

À la fin de l’année, les **assistanats de diplôme** (voir page 155) proposés aux étudiant·es de 2^e année auprès des 3^e année constituent une première étape de sensibilisation aux enjeux du DNA. La préparation au DNA en tant que telle est marquée par plusieurs temps spécifiques pour les étudiant·es de 3^e année. Des **Parlons travail** dédiés sont programmés du 15 au 17 novembre et du 21 au 23 février avec chaque fois un·e intervenant·e invité·e. Puis, une préparation au diplôme, sous la forme d’une soutenance blanche, a lieu du 20 au 24 mars en présence de deux personnalités invitées afin d’être au plus près des conditions du diplôme.

Par ailleurs, afin de préparer l’Écrit qui sera présenté sur la table de recherche du diplôme (voir page 164), des temps de workshop auront lieu au cours de l’année – dont le premier du 5 au 7 octobre – pour que chaque étudiant·e réinvestisse le travail réalisé en 2^e année en le mettant en regard de l’avancée de ses recherches et questionnements.

Marquant la fin du 1^{er} cycle, la 3^e année est le temps dans lequel l’étudiant·e réfléchit à la suite de son parcours. L’introduction aux réalités de l’art (voir page 162) et les Point de fuite (voir page 145), par la découverte des diverses possibilités professionnelles en France et à l’étranger, contribue à des projections en termes de poursuite d’études ou d’insertion professionnelle souhaitée après l’achèvement de la phase programme. Les **stages** (voir page 160) et les **crédits libres** peuvent également l’aider à déterminer son projet professionnel voire à faciliter les passerelles en cas de poursuite d’études en dehors des formations dispensées en école d’art. C’est également en voyant éclore les prémices d’une recherche personnelle que l’étudiant·e mesure son envie de s’engager dans un 2^e cycle en école d’art, et l’équipe pédagogique, sa capacité à poursuivre le cursus (le passage étant conditionné à un avis favorable de la commission d’admission et à l’obtention du DNA – voir page 62).

■ SEMAINE TYPE :

	SEMESTRE 3						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	Focus Sur inscription / Fabrique <i>cf. planning général</i> Parmi 5 choix	Prisme Parmi 4	Prisme Parmi 4	Anglais <i>Selon groupe</i>	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel
10h-11h							
11h-12h	OU Travail autonome RDV individuel						
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h							
18h-21h	Cinq / Sept <i>Dates variables</i>						

	SEMESTRE 4										
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi					
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	Focus Sur inscription / Fabrique cf. planning général Parmi 5 choix	Prisme Parmi 4	Prisme Parmi 4	Anglais <i>Selon groupe</i>	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel				
10h-11h											
11h-12h	ou Travail autonome RDV individuel										
12h-13h											
13h-14h											
14h-15h											
15h-16h											
16h-17h											
17h-18h	Cinq / Sept <i>Dates variables</i>										
18h-21h											

S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques de travail autour de l'écrit.

Année 1		Année 2	
S1	S2	S3	S4
Prisme 1	Prisme 1	Prisme 1	Prisme 1
Prisme 2	Prisme 2	Prisme 2	Prisme 2
Prisme 3	Prisme 3	Prisme 3	Prisme 3
Prisme 4	Prisme 4	Prisme 4	Prisme 4

	SEMESTRE 5						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	Focus Sur inscription / Fabrique cf. planning général Parmi 5 choix	Travail en autonomie RDV individuel	Travail en autonomie RDV individuel	Anglais <i>Selon groupe</i>	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel
10h-11h							
11h-12h	OU Travail autonome RDV individuel						
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h	Cinq / Sept <i>Dates variables</i>						
18h-21h							

	SEMESTRE 6						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	Focus Sur inscription / Fabrique cf. planning général Parmi 5 choix	Travail en autonomie RDV individuel	Travail en autonomie RDV individuel	Anglais <i>Selon groupe</i>	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i>
10h-11h							
11h-12h	OU Travail autonome RDV individuel						
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h	Cinq / Sept <i>Dates variables</i>						Travail autonome RDV individuel
18h-21h							

S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques sur les réalités de l'art, de travail autour de l'écrit, de préparation au DNA.



Restitution de travaux au sein du Prisme Blanc, 2022 - @ ÉSACM

2^E CYCLE : PHASE PROJET

ANNÉES 4 & 5

■ OBJECTIFS

Les années 4 et 5 sont nommées « phase projet » car elles permettent à l'étudiant·e de mettre en œuvre son projet personnel. En phase projet les enjeux sont multiples ; il s'agit d'amener l'étudiant·e à optimiser les compétences tant théoriques que pratiques précédemment acquises et d'atteindre une autonomie de conception et de réalisation afin de construire une démarche singulière, engagée et inscrite dans le champ multiple de l'art contemporain. En 4^e année, l'accent est mis sur l'ouverture, la recherche et l'approche expérimentale qui permettent à l'étudiant·e de cibler sa singularité et de faire émerger une démarche artistique. Il·elle gagne en autonomie en consolidant ses apprentissages, en éprouvant ses méthodologies de travail et en les affinant par le regard critique. La 5^e année amène l'étudiant·e à préciser et affirmer une démarche artistique qu'il·elle conduit de façon autonome en allant au-devant d'apports dans et hors de l'école. Il·elle mène à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation tout en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte.

■ DÉROULEMENT

Au cours du 2^e cycle, le travail de l'étudiant·e suit deux directions complémentaires : un mouvement d'ouverture vers l'extérieur et un approfondissement de son projet plastique.

Les étudiant·e de 4^e et 5^e années sont mêlés aux autres années au sein des **Fabriques**, groupes de travail thématique réunissant des étudiant·es de toutes les années et constituant un cadre d'apprentissage à investir tout au long de l'année universitaire. À partir des vœux émis en début d'année, chaque étudiant·e intègre l'une des cinq Fabriques proposées (voir page 95). Il·elle participe aux temps de travail qui se déroulent un mardi sur trois de 9h à 17h mais également aux sessions de workshops que propose ponctuellement chaque Fabrique plusieurs fois dans l'année (du 17 au 21 octobre, du 13 au 17 février, du 15 au 17 mai). Une Fabrique peut être suivie d'une année à l'autre pour prolonger des recherches et des expérimentations déjà engagées.

Le reste de la semaine, l'étudiant·e est invité·e à irriguer son travail de façon perspicace et autonome, en fonction de ses besoins et des opportunités, et en profitant des multiples contextes d'apprentissage qui lui sont proposés dans l'école :

- **Focus** (voir page 113) les lundis, mardis ou vendredis pour des apports ponctuels sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d'initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances.
- **Cinq/Sept** (voir page 141) qui rassemblent les étudiant·es en amphithéâtre autour contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant·es ou des intervenant·es invité·es.
- **Parlons travail** (voir page 154) pour présenter leurs recherches et travaux, et pour échanger autour des travaux d'autres étudiant·es.
- **Initiation à la recherche** (voir page 168) en s'impliquant dans des situations proposées par la Coopérative de recherche.
- **Workshops** proposés dans le cadre de la Semaine folle et autour de l'apprentissage de techniques (voir page 152).
- **Réalités de l'art** pour rencontrer des professionnel·les qui partagent avec eux·elles outils et retours d'expériences pour les aider à construire leur projet et à penser leur économie de travail au sortir de l'école (voir page 162).



Montage de « Aimant, aimant », une exposition de 23 artistes diplômé·es de l'ÉSACM en 2020 et 2021, La Canopée, espace d'exposition du siège du Groupe Michelin à Clermont-Ferrand, 2022 - @ÉSACM

- **Cours de langue étrangère** qui se déroulent sur toute l’année pour les étudiant·es de 4^e année ou au semestre 10 pour les 5^e année qui souhaitent passer le diplôme de compétence en langue anglaise (voir page 156).
- **Rendez-vous individuels** avec des enseignant·es, des chercheur·euses de la Coopérative de recherche ou des intervenant·es.

- Hors de l’école :
- **Projets** liés à des partenariats (voir page 152).
 - **Résidences et stages** en France ou à l’étranger (voir page 160)
 - **Crédits libres** (voir page 158) pour suivre des enseignements auprès de l’Université Clermont Auvergne ou dans le cadre de mobilités d’études à l’étranger pour suivre un semestre dans un établissement partenaires de l’école (voir page 68).
 - **Journées d’études, colloques ou événements** pour se nourrir d’autres approches de la recherche en 5^e année (voir page 78).

Même si la formation s’attache à préparer les étudiant·es à l’après-école, la phase projet est fortement marquée par le diplôme qui en représente le terme symbolique. Principalement élaboré en 4^e année, l’essai (voir page 165) est finalisé dans sa forme écrite comme dans sa forme plastique au 1^{er} semestre de la 5^e année. Jusqu’à sa soutenance devant le jury du diplôme, l’étudiant·e est épaulé·e pédagogiquement par des rendez-vous avec ses référent·es mais aussi par des temps collectifs pour aborder des points méthodologiques, avancer sur son élaboration (en 4^e année : workshop essai en décembre ou janvier) ou s’exercer à la soutenance (en 5^e année).

Tout au long de la phase projet, l’étudiant·e est régulièrement mis·e en situation d’accrochage et de présentation de son travail, notamment dans le cadre des Fabriques et des Parlons travail. Toutefois des temps spécifiques de préparation au passage du DNSEP sont prévus de façon échelonnée et graduée en 5^e année. Des **Parlons travail** dédiés aux 5^e années sont organisés à deux reprises. Une première session du 6 au 8 décembre puis une seconde du 8 au 10 mars avec un·e intervenant·e. Enfin, une soutenance blanche aura lieu du 3 au 6 avril en présence de trois personnalités qualifiées afin d’être au plus près des conditions de jury. En parallèle, les étudiant·es de 5^e année bénéficient dès le début du 2nd semestre de l’accompagnement d’un·e commissaire invité·e pour la préparation de l’exposition des diplômé·es qui se tiendra à la rentrée 2023-2024.

■ SEMAINE TYPE :

	SEMESTRE 7						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Parlons travail	Anglais <i>Selon groupe</i>	Focus <i>Sur inscription</i>	Travail en autonomie RDV individuel	Travail en autonomie RDV individuel	Anglais <i>Selon groupe</i>	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i>
10h-11h	Focus						
11h-12h	<i>Sur inscription</i>						
12h-13h	OU						
13h-14h							
14h-15h	Travail autonome		<i>cf. planning général</i>				OU
15h-16h			<i>Parmi 5 choix</i>				Travail autonome
16h-17h	RDV individuel						RDV individuel
17h-18h	Cinq / Sept						
18h-21h	<i>Dates variables</i>						

	SEMESTRE 8						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	Focus Sur inscription / Fabrique <i>cf. planning général</i> Parmi 5 choix	Travail en autonomie RDV individuel	Travail en autonomie RDV individuel	Anglais <i>Selon groupe</i>	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel
10h-11h							
11h-12h	OU						
12h-13h							
13h-14h	Travail autonome RDV individuel						
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h	Cinq / Sept <i>Dates variables</i>						
18h-21h							

S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques sur les réalités de l'art, l'essai et l'initiation à la recherche.

	SEMESTRE 9				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h-10h	Parlons travail Focus Sur inscription OU Travail autonome RDV individuel	Focus Sur inscription / Fabrique cf. planning général Parmi 5 choix	Travail en autonomie RDV individuel	Travail en autonomie RDV individuel	Parlons travail Focus Sur inscription OU Travail autonome RDV individuel
10h-11h					
11h-12h					
12h-13h					
13h-14h					
14h-15h					
15h-16h					
16h-17h					
17h-18h	Cinq / Sept				
18h-21h	Dates variables				

	SEMESTRE 10						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i>	Anglais <i>Sur inscription</i>	Focus <i>Sur inscription</i> / Fabrique <i>cf. planning général</i> Parmi 5 choix	Travail en autonomie RDV individuel	Travail en autonomie RDV individuel	Anglais <i>Sur inscription</i>	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i> ou Travail autonome RDV individuel
10h-11h							
11h-12h	OU						
12h-13h							
13h-14h	Travail autonome RDV individuel						
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h	Cinq / Sept <i>Dates variables</i>						
18h-21h							

S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques sur les réalités de l'art, l'essai, l'initiation à la recherche et la préparation au DNSEP.

ÉVALUATIONS

■ ÉVALUATION PAR ENSEIGNEMENT

Chaque dispositif pédagogique est évalué sous forme de contrôle continu et de modalités de validation des acquis des apprentissages énoncées dans le catalogue de cours et précisées durant le semestre. L'assiduité et l'implication dans l'ensemble des propositions pédagogiques constituent la base de l'engagement de l'étudiant·e dans le cursus. Elles constituent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement auxquels s'ajoutent des critères propres à chaque enseignement correspondant à leur spécificité. En fin de semestre, les enseignant·es attribuent une appréciation qui renvoie au niveau d'acquisition des apprentissages selon les attendus de chaque année d'étude. Il est à noter que la majorité des appréciations sont formulées de façon collégiale par un groupe d'enseignant·es (Fabrique, Prisme, Parlons travail, Écrit, Essai).

■ COMMISSION DE FIN DE SEMESTRE

À la fin de chaque semestre, une commission se réunit pour mesurer et analyser le parcours global engagé par chaque étudiant·e. Elle croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus, Cinq/Sept), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l'étudiant·e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages (A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, F = Acquis insuffisants, FX = Acquis très insuffisants voire non acquis).

Constituée sous l'autorité du directeur de l'école, la commission de fin de semestre est composée du responsable des études, de(s) enseignant·es coordinateur·rices d'année, d'un·e enseignant·e par Prisme et d'un·e par Fabrique (pour les commissions des années 1 et 2) ou de deux enseignant·es par Fabrique (pour les commissions des années 3 à 5), d'un·e enseignant·e impliqué·e dans la Coopérative de recherche (pour les commissions des années 4 à 5) et de l'enseignant·e présent au diplôme (pour les commissions des années 3 et 5).

■ ÉVALUATION CROISÉE

L'évaluation par apprentissages permet d'associer les étudiant·es au processus d'évaluation des acquis. Au terme de chaque année, en amont des commissions de fin de semestre, les étudiant·es réalisent une auto-évaluation de leurs apprentissages en indiquant, aux regards des attendus, les aspects sur lesquels il·elles ressentent une certaine aisance, un besoin de consolidation, une fragilité, etc. Il leur est également demandé de se projeter sur l'année suivante en indiquant, au vu de leurs acquis, s'il·elles envisagent un passage en année supérieure, un maintien dans leur niveau actuel ou une réorientation. Ce document est ensuite consulté par les membres de la commission de fin de semestre et sert d'appui aux échanges. S'il ne change pas la prise en compte tangible des acquis de l'apprentissage, ce document permet à l'équipe de nuancer son évaluation selon que l'auto-évaluation coïncide avec l'analyse faite par les enseignant·es, que l'étudiant·e sous-estime ses acquis ou au contraire ne perçoit pas ses points de fragilité. Cette confrontation des regards fait ensuite l'objet d'un entretien d'évaluation croisée entre l'étudiant·e et le(s) coordinateur·rices d'année qui permet un échange autour des apprentissages, de la temporalité de leurs acquisitions et des étapes à venir.

■ RELEVÉ DE CRÉDITS

Le relevé de crédits semestriel qui est remis à l'étudiant·e après la tenue de la commission de fin de semestre rend compte de son parcours de formation et des acquis de ses apprentissages. Y sont portés : les intitulés des enseignements suivis accompagnés du nom des enseignant·es en charge, les appréciations et notes ECTS obtenus, les rattrapages éventuels à réaliser au semestre suivant. Est également mentionné l'implication de l'étudiant·e dans la vie de l'école (délégué·e d'année, élu·e au CSPVE, au CA et/ou à l'ANdÉA, membre de la cellule d'écoute, etc.). En cas d'erreur constatée dans les contenus reportés, les étudiant·es peuvent demander la révision de leur relevé de crédits auprès de leur(s) coordinateur·rice(s) d'année et/ou du responsable des études.

MODALITÉS DE PASSAGE

■ D'UN SEMESTRE À L'AUTRE

En 1^{re} année, si le passage au semestre 2 est possible en ayant obtenu au moins 24 crédits, l'obtention de 60 crédits (30 au semestre 1 + 30 au semestre 2, rattrapages compris) est requise pour valider l'année initiale et le passage en 2^e année, à l'ÉSACM ou dans une autre école d'art en option art, communication ou design (via les commissions d'équivalence).

De la 2^e à la 5^e année, le passage de l'étudiant·e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 ECTS, à l'exception des passages au 2nd semestre des années diplômantes (S6 et S10) pour lesquels l'ensemble des crédits doivent avoir été acquis, soit respectivement 150 et 270 ECTS.

■ ADMISSION EN 2^E CYCLE

L'admission en 4^e année (S7) des étudiant·es ayant réalisé tout ou partie de leur 1^{er} cycle à l'ÉSACM est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en 2^e cycle. Cette commission se réunit dans la semaine suivant le DNA. Elle est constituée d'au moins 4 membres :
- le directeur de l'établissement ou son·sa représentant·e, qui préside ;
- 3 enseignant·es de l'école minimum, nommé·es par le directeur, dont l'un·e est titulaire d'un doctorat. La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

■ RATTRAPAGE

Il n'existe aucune possibilité de rattrapage de l'année 1 à l'année 2, ni de l'année 3 à l'année 4 (l'obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7). L'acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s'effectue au semestre suivant selon les conditions énoncées par les enseignant·es impliqué·es. Les crédits rattrapés apparaissent sur le relevé de crédits du semestre suivant. Les étudiant·es qui n'obtiennent pas le nombre minimum de crédits requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisé·es par le directeur à suivre les enseignements du 2nd semestre. En cas de non-obtention des crédits requis, le directeur, sur avis du responsable des études et de(s) enseignant·e(s) coordinateur·ice(s) d'année, se réserve la possibilité d'une réorientation de l'étudiant·e ou d'un redoublement.

■ REDOUBLEMENT

À titre exceptionnel, le directeur de l'école peut, sur proposition de l'équipe pédagogique, autoriser un étudiant·e en difficulté à redoubler son année d'étude. Sauf exception validée par le responsable des études, les crédits acquis au cours de l'année échouée ne le dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l'école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différentes évaluations. Un redoublement peut également être demandé par un·e étudiant·e pour différents motifs, notamment : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l'ensemble des enseignements, congé de maternité, enfants à charge, séjour à l'étranger prolongé pour des études, rédaction de l'essai pour les étudiant·es non-francophones. Selon la nature du motif ayant contraint le bon déroulement de la scolarité, la demande de redoublement nécessitera que l'étudiant·e ait explicitement demandé à la rentrée ou dans le courant de l'année un aménagement de son cursus (voir règlement des études page 191). La décision est prise par le directeur de l'ÉSACM après avis du responsable des études et du coordinateur d'année.

1 ^{ER} CYCLE									
UNITÉS D'APPRENTISSAGE	ANNÉE 1 <i>Attendus au terme du S2</i>	S1	S2	ANNÉE 2 <i>Attendus au terme du S4</i>	S3	S4	ANNÉE 3 <i>Attendus au terme du S6</i>	S5	S6
	EXPLORATION								
	Expérimenter différentes pratiques et se confronter aux gestes fondamentaux. Nourrir curiosité et regard à partir des questions et des formes qui traversent l'art et le monde d'aujourd'hui.	10 ECTS	9 ECTS	Prolonger les expérimentations en s'appuyant sur leurs possibles ouvertures et transversalités. Développer un regard et des questionnements à partir d'un champ élargi de problématiques et de formes.	9 ECTS	8 ECTS	Affiner son champ d'exploration par l'expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d'approfondissement et d'ouverture. Commencer à questionner les conditions des gestes produits en se confrontant à différentes mises en espace.	8 ECTS	4 ECTS
	ÉTAYAGE								
	Aborder les formes, les matériaux, les gestes et les questionnements en se dotant d'outils et de connaissances autant pratiques, théoriques que méthodologiques.	10 ECTS	9 ECTS	Amorcer un regard critique par l'identification et la mise en perspective des liens entre questionnements, formes et gestes produits. Approfondir les expérimentations et éprouver différentes manières de faire.	8 ECTS	8 ECTS	Articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail en différenciant intentions, actions et effets. Envisager les mises en œuvre et en espace comme un moteur de sa recherche.	8 ECTS	4 ECTS
	SINGULARISATION / INDIVIDUATION								
	Amorcer une autonomie de regard et de pensée en commençant à identifier et s'appuyer sur ses singularités. Comprendre les enjeux du cursus et mesurer ses aptitudes à s'engager dans des études artistiques.	4 ECTS	5 ECTS	Consolider l'approche autonome des recherches et expérimentations pour permettre l'émergence progressive d'un langage et d'un territoire d'exploration personnels.	6 ECTS	7 ECTS	Circonscrire par l'expérimentation ses méthodes de travail et son champ d'action. Les contextualiser. Retracer le parcours réalisé et identifier les prémices d'une recherche personnelle pour mesurer ses aptitudes à s'engager en phase projet.	7 ECTS	3 ECTS
	RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE								
Situer ses intuitions et ses intentions. Apprendre à s'adresser à l'autre par les formes et leur présentation.	6 ECTS	7 ECTS	Expérimenter des modalités de présentation de son travail dans différents contextes. Partager et croiser les regards pour en enrichir les approches.	7 ECTS	7 ECTS	Savoir s'exposer à d'autres regards pour affiner ses choix de mises en œuvre et en espace. Échanger autour des doutes, des questionnements et de la qualité des réalisations, pour se situer et habiter son travail.	7 ECTS	4 ECTS	
						SOUTENANCE - DNA		15 ECTS	

DIPLÔMES

DIPLÔME NATIONAL D’ART (OPTION ART) GRADE LICENCE

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Les épreuves** du Diplôme National d’Art (DNA), d’une durée de 30 minutes, consistent en :
- Une présentation par l’étudiant·e d’un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d’un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.
 - Un entretien avec le jury.
 - L’examen du dossier pédagogique de l’étudiant·e

- Le jury** est composé de trois membres désignés par le directeur en concertation avec l’équipe pédagogique :
- 2 personnalités qualifiées, dont un·e représentant·e des sciences humaines, parmi lesquelles est désigné·e le·la Président·e
 - Un·e enseignant·e de l’école.

- Critères d’évaluation :**
- Présentation formelle et critique des travaux.
 - Pertinence du parcours et des recherches liées au projet.
 - Contextualisation du travail : qualité des références et diversité des connaissances.
 - Qualité des réalisations.

AIDES AU DIPLÔME

- Bourse de production :**
- Les étudiant·es de 3^e année sont amené·es à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l’école, dans la limite d’une enveloppe budgétaire de 250 € allouée à chaque étudiant·e, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un·e enseignant·e et du budget prévisionnel par la direction financière de l’école.

- Assistanat :**
- Les étudiant·es diplômables sont aidé·es par des étudiant·es de 2^e année qui les assistent dans les semaines qui précèdent le passage du DNA, que ce soit pour préparer les espaces d’accrochages, pour réaliser une pièce ou pour aider au bon déroulement du diplôme. Outre l’aide apportée, cet assistanat permet à l’étudiant·e qui passe son diplôme de se trouver en situation de déléguer des tâches tout en les supervisant, voire de gérer une équipe lorsqu’il·elle a besoin de plusieurs assistant·es.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D’EXPRESSION PLASTIQUE (OPTION ART) GRADE MASTER

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Les épreuves** du Diplôme National Supérieur d’Expression Plastique (DNSEP) de grade master :
- La soutenance de l’essai (20 minutes / 5 crédits)
 - La soutenance du travail plastique (40 minutes / 25 crédits).

- Le jury** est composé de cinq membres désignés par le directeur en concertation avec l’équipe pédagogique :
- Quatre personnalités extérieures à l’École parmi lesquelles sera choisi·e le·la Président·e
 - Un·e enseignant·e représentant de l’École.

- La soutenance de l’essai** se déroule devant un jury composé de :
- Un·e représentant·e de l’École
 - Une des quatre personnalités qualifiées.
- Un·e des deux membres de ce jury doit être docteur·e.
- La soutenance se passe durant le semestre 10, avant la présentation du travail plastique à l’ensemble du jury. Le·la candidat·e présente son essai aux membres du jury, sa méthodologie de travail, ses choix de problématiques, et de références, puis le jury lui pose des questions pour initier un espace de discussions.
- Les membres du jury chargé de la soutenance font un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury. Les crédits de l’essai (5 crédits), sont attribués lors de la délibération à la fin de l’ensemble des épreuves.
- Les essais devront être rendus suffisamment à l’avance pour que les membres de ce jury aient le temps de les lire et de les étudier avant la soutenance. Les dates de rendu de l’essai et de soutenance sont fixées par le·la coordinateur·rice de l’année, la responsable générale des études et le directeur.

- Les critères d’évaluation** de l’essai sont les suivants :
- Qualité de présentation formelle et critique de l’essai (pertinence du questionnement et clarté du positionnement, cohérence du plan et de la construction de la problématique)
 - Origine et évolution du projet (capacité de l’étudiant à adopter un point de vue critique, qualité de la soutenance de la démarche devant le jury)
 - Inscription culturelle et références bibliographiques (articulation des références du projet)
 - Qualités rédactionnelles et formelles de l’essai (qualité de lecture, adéquation signifiante du fond et de la forme).

La soutenance du travail plastique devant un jury se déroule dans un espace choisi (espace dans l'école, ou espace à l'extérieur de l'école, sur validation préalable de l'enseignant-e coordinateur-riche) qui sera le plus adapté au projet de l'étudiant-e.

L'entretien avec le jury, d'une durée de 40 minutes, permet à l'étudiant-e de présenter son projet plastique ainsi que les dossiers, maquettes et tous les éléments de la recherche qui permettent d'apporter des éléments complémentaires lors de l'entretien.

Le jury se retire ensuite pour délibérer.

Le dossier pédagogique de l'étudiant-e peut être consulté pour affiner la perception du parcours dans le cursus.

Les résultats sont donnés, selon le choix du ou de la président-e de jury, en fin de demi-journée ou de journée.

- Les critères d'évaluation du travail plastique** sont les suivants :
- Présentation formelle et critique du projet
 - Élaboration du projet et processus de la recherche
 - Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
 - Qualité des productions.

AIDES AU DIPLÔME

Bourse de production

Les étudiant-es de 5^e année sont amené-es à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 500 € allouée à chaque étudiant-e, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un-e enseignant-e et du budget prévisionnel par la direction financière de l'école. Il est à noter que les frais de production et tirage des exemplaires de l'essai demandés pour les enseignant-es référent-es, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

Assistanat

Les étudiant-es diplômables sont aidé-es par des étudiant-es de 1^{re} année qui les assistent dans les semaines qui précèdent le passage du DNA, que ce soit pour préparer les espaces d'accrochages, pour réaliser une pièce ou pour aider au bon déroulement du diplôme. Outre l'aide apportée, cet assistanat permet à l'étudiant-e qui passe son diplôme de se trouver en situation de déléguer des tâches tout en les supervisant, voire de gérer une équipe lorsqu'il-elle a besoin de plusieurs assistant-es.

CERTIFICATS ET DIPLÔMES AUTRES

■ **CEAP**

Le CEAP (Certificat d'Études d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de la 2^e année par l'étudiant-e ayant accompli la totalité de la 2^e année et validé celle-ci par l'obtention des 60 ECTS annuels (120 ECTS capitalisés sur les deux années d'études). Il est délivré sur demande préalable à l'administration.

■ **CESAP**

Le CESAP (Certificat d'Études Supérieures d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de l'année 4 par l'étudiant-e ayant accompli la totalité de l'année et validé celle-ci par l'obtention des 60 ECTS annuels soit 240 ECTS capitalisés sur les 4 années d'études. Il est délivré sur demande préalable à l'administration.

■ **ATTESTATION DE NIVEAU ET DIPLÔME DE COMPÉTENCE EN LANGUE (DCL)**

La formation en anglais que suivent les étudiant-es tout au long du cursus a pour finalité de les rendre aptes à communiquer dans des situations courantes et professionnelles. Pour attester du niveau acquis, chaque étudiant-e en fin de 3^e année se voit remettre par le centre de langue de l'Université Clermont Auvergne (UCA) une attestation de niveau calibrée selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Cette attestation est ensuite ajustée au besoin en fin de 4^e année.

Par ailleurs, à partir de la 3^e année, l'école finance, pour les étudiant-es qui le souhaitent, la préparation et le passage des épreuves du Diplôme de Compétence en Langue (DCL). Ce diplôme national reconnu dans le monde professionnel atteste de leur niveau de compétence en langue anglaise indexé sur l'échelle de niveau du cadre européen.

(www.d-c-l.net)

ACQUIS ET PERSPECTIVES

■ PARCOURS AU SORTIR DU DNSEP

Sur la base d’une enquête menée en interne portant sur les diplômés de l’ÉSACM pour la période 2008-2017, on observe que 93% de nos anciens étudiant-es travaillent dans un secteur en lien avec leur formation (prise en compte de l’activité principale et secondaire pour les personnes ayant une pluriactivité). 61% ont un métier lié à la création artistique (arts visuels, cinéma, audiovisuel, spectacle vivant, littérature, musique...), 16% sont enseignants et 14% travaillent dans les institutions culturelles ou la communication (régie d’exposition, médiation culturelle...). Parmi eux, 45% exercent leur activité en tant que salarié mais on constate que le statut d’indépendant (statut d’artistes-auteur, d’auto-entrepreneur, free-lance) est très largement utilisé pour lancer sa propre entreprise ou pour développer des projets personnels en parallèle d’un emploi salarié (90%). Nous constatons par ailleurs que certains étudiant-es (6%) poursuivent leurs études après l’obtention du DNSEP (3^e cycle en école d’art, doctorat, master complémentaire, formation professionnelle spécialisée, préparation de concours). Enfin, sur les 90% déclarant continuer leur pratique artistique au sortir de l’école, 38% le font à titre professionnel (inscription à la Maison des artistes, AGESSA...).

La liste des professions vers lesquelles les diplômé-es se dirigent est longue : artiste, commissaire d’exposition, enseignant-e, médiateur-rice, chargé-e des publics, régisseur-e, chargé-e des expositions, concepteur-rice multimédia, graphiste, critique d’art, restaurateur-rice, galeriste, responsable de projets culturels, designer, graphiste, photographe, illustrateur-rice, webdesigner, directeur-rice artistique, producteur-rice, réalisateur-rice, technicien-ne, décorateur-rice, cadreur-euse...

■ RÉFÉRENTIEL D’EMPLOI

(Extrait du Répertoire National des Certifications Professionnelles-DNSEP).
Auteur-e et concepteur-rice - créateur-rice
d’expressions plastiques dans le champ de l’art, du design ou de la communication visuelle. Il-elle conduit à partir d’un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu’à son aboutissement. Il-elle fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d’analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle.
Qu’il-elle définisse lui-même les formes que prend sa recherche créative ou qu’il-elle réponde à des commandes de diverses natures, il-elle poursuit un projet de façon autonome, et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l’initiative et des choix décisionnels.
En tant que designer d’environnement ou designer d’espace (scénographie et muséographie...), il-elle conçoit des espaces de vie, de repos, de travail, de transit, de séjour, de vente, de jeu, etc. Il-elle intervient dans l’espace privé ou public. Il-elle est prescripteur-rice et peut également exercer l’activité de designer de mobilier.
En tant que graphiste ou designer graphique, il-elle met ses talents de concepteur-rice et de réalisateur-rice sur tous supports au service d’une idée, qu’elle soit de nature sociale, culturelle ou institutionnelle. C’est un-e généraliste ou un-e spécialiste.
En tant que designer textile (et de surface), il-elle exerce son activité sur des productions en deux dimensions dans le domaine du textile (habillement, ameublement, linge, revêtements, arts de la table, industrie, etc). Il-elle intervient à la fois sur le motif et sur la nature même du support. En tant que designer de produit, il-elle conçoit des objets qui seront produits industriellement ou fabriqués artisanalement.

■ PRINCIPALES CAPACITÉS ATTESTÉES

- 1. Maîtrise des techniques et développement de projet**
- maîtrise des techniques artistiques (dessin, peinture, volume, photographie, installation, vidéo...), des supports traditionnels et nouvelles technologies
 - connaissance de l’histoire de l’art, histoire du design, etc.
 - maîtrise des techniques de recherche
 - maîtrise des bases techniques des pratiques de la communication
 - connaissance des méthodes scientifiques d’exploration des supports et matériaux
 - connaissances physiques et chimiques relatives aux supports et matériaux
 - compétence en matière d’accrochage et d’exposition
 - conception, suivi du développement et conduite d’un projet de création personnel s’inscrivant dans le champ de l’art de manière singulière
 - connaissance des bases techniques dans les domaines cités.

- 2. Connaissance des contextes artistiques**
- connaissance de la scène artistique
 - connaissance de la création contemporaine et mise en perspective dans le champ de l’histoire de l’art.
- 3. Connaissances annexes**
- connaissance juridique, de gestion liées à la fonction d’auteur,
 - maîtrise de la méthodologie de l’analyse critique
 - connaissance d’une langue étrangère (anglais)
 - capacité à établir une collaboration entre les corps de métiers
 - connaissance de l’histoire des pratiques de la communication, de leurs formes actuelles
 - capacité rédactionnelle.
- 4. Médiation**
- adaptabilité aux publics spécifiques
 - capacité à la sensibilisation à l’art
 - aptitude à l’exposé et à la transmission des connaissances.

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coordinatrice : Aurélie BRÜHL

Les échanges internationaux sont au cœur du projet d’établissement de l’ÉSACM. Partout dans le monde, l’art se fait et se vit et les artistes pensent le monde et ne pensent pas uniquement à l’échelle européenne. Il faut permettre aux étudiant·es dans la formation d’aller se confronter à ce monde et pas seulement aux lieux où l’on produit et où l’on montre de l’art mais aux lieux qui vont leur permettre de penser le monde autrement et qui donc vont changer leur manière de faire de l’art. Sortir de l’insularité clermontoise pour aller vers le monde tel qu’il est aujourd’hui. Pour aller à la rencontre de partenaires, des artistes, des entreprises, des écoles, des universités, des relais qui permettent aux étudiant·es d’aller se confronter et donc créer et inventer le monde de demain.

Les étudiant·es sont fortement encouragé·es à profiter de ces expériences à l’étranger qui servent de cadre à l’acquisition de compétences à l’international. Il·elles peuvent réaliser des séjours pour un semestre d’études dans un établissement partenaire de notre réseau Erasmus+ ou hors Europe et peuvent également réaliser un stage dans une structure culturelle étrangère. Les étudiant·es de master ont enfin l’opportunité de partir dans une des résidences que l’école propose. Ces mobilités sont facilitées par l’école qui aide financièrement en prenant à minima en charge les frais de déplacement des étudiant·es pour les semestres d’études à l’étranger voire qui assure la quasi totalité des frais de séjour et de production.

Depuis 2020, les projets de mobilité internationale ont été sinon suspendus, tout au moins fortement réduits en raison de la pandémie de Covid-19. Ils sont progressivement relancés depuis quelques mois et l’année universitaire qui s’ouvre sera l’occasion d’en redéfinir les contours au regard des enjeux à la fois géopolitiques et climatiques actuels.

RÉSIDENCES À L’ÉTRANGER

Les résidences sont proposées aux étudiant·es de 4^e et 5^e années pour leur permettre d’avoir une expérience en immersion de vie et de travail à l’étranger pendant 5 à 6 semaines. Il·elles sont accompagné·es par un jeune artiste issu de l’école pendant toute la durée de la résidence ainsi que par un·e enseignant·e qui vient en début de résidence aider à l’installation et au démarrage du travail, voire au retour en cas de restitution envisagée en fin de résidence.

Les étudiant·es sont choisi·es sur appel à projets par un jury composé des coordinateur·rices de la phase projet, du responsable des études, de la responsable des relations internationales et du directeur. Les étudiant·es ne peuvent pas faire plus d’une résidence par année scolaire.

En 2022-2023, la résidence à l’association Art Triangle de New York (États-Unis) sera proposée en janvier-février sous réserve d’un maintien des conditions d’accès au territoire. Les résidences à Cotonou (Bénin) et à Lima (Pérou) sont pour le moment suspendues et feront l’objet, à l’automne 2022, d’une évaluation quant à leur possible relance.

SEMESTRE D’ÉTUDES / STAGE À L’ÉTRANGER

L’ÉSACM est titulaire de la charte Erasmus+ qui favorise la mobilité des étudiant·es et des équipes en provenance ou à destination des écoles d’art et des universités européennes. L’ÉSACM a par ailleurs signé de nombreuses conventions avec des établissements d’enseignement supérieur étrangers hors du réseau Erasmus+.

► Quand ?

Les séjours d’études Erasmus+ sont réservés aux étudiant·es de 2^e année (semestre 4), aux étudiant·es de 4^e année (semestres 7 et 8) et exceptionnellement aux étudiant·es de 3^e et 5^e années (semestres 5 et 9). Les séjours d’études à l’étranger hors Erasmus+ sont uniquement accessibles en 2^e cycle. Les stages à l’étranger dans le cadre du programme Erasmus+ peuvent être demandés dès la 2^e année.

► Où ?

Les mobilités d’études sont toujours organisées sur la base de conventions de partenariat signées avec d’autres écoles d’arts, en Europe et hors Europe. Les conventions de partenariats sont nouées avec des établissements dont les enseignements sont jugés comparables ou apportant une expérience complémentaire à celle de l’ÉSACM. À la demande d’étudiant·es et sous réserve de la pertinence de la proposition dans la stratégie internationale globale de l’ÉSACM, la responsable des relations Internationales peut initier des démarches de conventionnement avec un nouvel établissement, mais ces démarches prennent du temps et n’aboutissent pas toujours.

► Comment ?

Les séjours à l’étranger doivent être préparés dès la rentrée précédente. Ils doivent être envisagés comme un projet que l’étudiant·e articule à sa démarche personnelle ou à son projet professionnel. L’étudiant·e remet un formulaire de « vœux de mobilité » en décembre de l’année qui précède son projet de mobilité. Les projets de mobilité sont ensuite validés par une commission qui se réunit au moins une fois par an, en

mai-juin, et reçoit les étudiant·es lors d’un entretien au cours duquel il·elles présentent leurs motivations, les raisons du choix de l’établissement/structure d’accueil et un budget prévisionnel pour s’assurer de la faisabilité du projet. Cette commission est composée a minima de la responsable des relations internationales et d’enseignant·es coordinateur·rices des années 2, 3 ou 4.

► Validation des périodes de mobilité

Grâce au système de transfert de crédits (ECTS), les examens soutenus dans l’établissement d’accueil sont validés par équivalence et feront partie intégrante du cursus d’études. Un Contrat d’études (Learning Agreement) est signé avant le départ par l’ÉSACM, l’institution partenaire et l’étudiant·e. Ce document garantit la reconnaissance des crédits obtenus lors de l’échange. Pour les stages, un Contrat de stage (Learning Agreement For Traineeships) est établi entre l’ÉSACM, l’étudiant·e et l’organisme d’accueil. Il décrit le contenu du stage et la reconnaissance de la période de stage dans le cursus de l’étudiant·e. Au terme de son séjour, l’étudiant·e récupère un relevé de notes ou une attestation de stage délivré par l’établissement ou l’organisme d’accueil. De retour à l’ÉSACM, il·elle présente à la responsable des relations internationales et à un collègue de professeur·es, le travail réalisé et revient sur l’expérience de mobilité. L’ÉSACM reconnaît la période d’études et de stage réalisée à l’étranger en la faisant figurer dans les relevés de crédits et sur le Supplément au diplôme, remis à chaque étudiant·e en fin de cycle.

► Aides à la mobilité

Les étudiant-es bénéficient de l'aide de l'école pour le voyage, de celle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des bourses Erasmus+ pour l'Europe (mobilité d'étude de plus de 3 mois, mobilité de stage de plus de 2 mois), selon certaines conditions des aides du ministère de la Culture, de la ville de Clermont-Ferrand, des bourses OFAJ pour l'Allemagne ou OFQJ pour le Québec.

► Préparation linguistique

Sous réserve d'être accepté, il est possible de suivre des cours de langue dans le cadre des mobilités Erasmus+ par le biais de la plateforme de soutien linguistique en ligne OLS. De plus, certains établissements organisent des cours intensifs à l'arrivée. Le centre de langue de l'Université Clermont Auvergne (UCA) propose aussi des cours dans les principales langues européennes. www.uca.fr

► Accueil des étudiant-es étrangers

L'école accueille les étudiant-es des établissements partenaires. Elle peut aussi accueillir des étudiant-es d'autres établissements sous réserve de l'acceptation de leur dossier par l'équipe pédagogique.

► Partenaires

Réseau Erasmus+

- Allemagne, Staatliche Akademie der Bildenden Künste, Karlsruhe
- Allemagne, Institut für Kunst Erziehung, Regensburg
- Belgique, École communale supérieure des arts de l'image le 75, Bruxelles
- Belgique, Koninklijke Academie voor Schone Kunsten, Anvers
- Espagne, Facultad de Bellas Artes, Madrid
- Espagne, Universidad del Pais Vasco, Bilbao
- Grèce, Aristotle University of Thessaloniki, Thessalonique
- Italie, Accademia di Belli Arti di Brescia Santagiulia, Brescia
- Pologne, Akademia Sztuk Pieknych W Katowicach, Katowice
- Portugal, Faculdade de Belas Artes da Universidade do Porto, Porto
- Slovénie, University of Ljubljana, Ljubljana
- Tchéquie, Ostravska Univerzita Ostrava, Ostrava
- Turquie, Suleyman Demirel University, Isparta
- Turquie, Yildiz Teknik Universitesi, Istanbul

Réseau hors Erasmus+

- Canada, Université du Québec à Montréal, UQAM Montréal, Québec
- Pérou, Corriente Alterna, Lima
- Royaume-Uni, Robert Gordon University, Aberdeen
- Royaume-Uni, School of Art, Oxford Brookes University, Oxford
- USA, University of Oklahoma, Norman
- Suisse, École de design et haute école d'art du Valais, EDHEA, Sierre
- Suisse, F+F Schule für Kunst und Design, Zürich

Toutes les informations concernant les rendez-vous, les destinations, les bourses et aides à la mobilité sont transmises aux étudiant-es via Teams (Informations générales 2022-2023).



MISES EN SITUATIONS

Pendant leur cursus et à la sortie de l'école, les étudiant-es de l'ÉSACM sont mis en situation professionnelle par le biais de stages, de résidences et de participation à des expositions. Les jeunes diplômé-es se voient également proposer des projets qui leur offrent des opportunités de création et de diffusion de leur travail, et les inscrivent dans les réseaux de la création contemporaine.

PENDANT LE CURSUS

■ STAGES

En phase programme et projet, les étudiant-es ont des stages obligatoires à réaliser pour valider leur cursus. Ils sont de 15 jours minimum en 1^{er} cycle et d'un mois minimum en 2^e cycle. Ils peuvent être fractionnés en plusieurs temps. Ces expériences permettent aux étudiant-es de faire une expérience immersive dans le monde professionnel. Selon le stage réalisé, l'étudiant-e est amené-e à approfondir sa connaissance et sa compréhension de la réalité professionnelle, à développer son réseau, à acquérir des compétences pratiques en terme d'outil et de travail en équipe, etc. L'étudiant-e doit transmettre au secrétariat pédagogique, au moins 3 semaines avant le début de son stage, une fiche de renseignement remplie en concertation avec le maître de stage et dans laquelle sont notamment présentés la structure d'accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis). La demande fait ensuite l'objet d'une validation par l'enseignant-e coordinateur-riche d'année qui veille à la pertinence de l'expérience par rapport au parcours et au projet de l'étudiant-e.

Les étudiant-es ont la possibilité de demander à réaliser des stages conventionnés en plus de ceux obligatoires dans leur cursus et ce jusqu'au 31 août qui suit l'obtention de leur diplôme. Ces expériences sont alors comptabilisées dans leur formation en figurant sur le supplément au diplôme, annexe descriptive donnée en parallèle du diplôme. L'école relaye des offres de stage aux étudiant-es via Teams. Une réunion d'information est également organisée en début d'année pour les aider dans leur démarche.

■ RÉSIDENCES À L'ÉTRANGER

Les résidences à l'étranger contribuent à la mise en situation professionnelle des étudiant-es de la phase projet puisque, dans le cadre des programmes proposés, il-elles sont installé-es dans des ateliers professionnels, au contact d'artistes locaux voire internationaux et des réseaux culturels du pays d'accueil (voir page 54).

■ ANNÉE DE CÉSURE

L'année de césure offre la possibilité aux étudiant-es, à l'entrée ou en cours de phase projet, de suspendre leur cursus le temps d'une année. Sous la forme de stages ou de projets réalisés en France ou à l'étranger, cette césure permet de mettre en œuvre une expérience personnelle en dehors du territoire scolaire pour affiner un projet professionnel ou d'études, acquérir des compétences complémentaires, développer son réseau... (voir Règlement intérieur page 191).

■ EXPOSITIONS

Plusieurs partenariats, réguliers ou ponctuels, avec des centres d'art ou des biennales permettent aux étudiant-es du 2^e cycle de faire l'expérience d'expositions dans des conditions professionnelles, en tant qu'artiste mais aussi en tant que commissaire d'exposition. Certains d'entre eux sont parfois ouverts au 1^{er} cycle. Cette année, le centre d'art clermontois In Extenso proposera un appel à projets aux étudiant-es de l'ÉSACM pour la mise en œuvre d'une exposition. D'autres projets seront proposés dans le cours de l'année.

■ PROJETS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Depuis 2013, La Balise, le pôle d'éducation artistique de l'école, met en place des actions d'éducation artistique dans différents quartiers prioritaires de Clermont-Ferrand. De la Gauthière à Saint-Jacques, en passant par Croix-de-Neyrat, l'ÉSACM inscrit son travail au cœur des problématiques de rénovations et bouleversements urbains. Elle met en place des ateliers libres et gratuits accessibles à tous-tes en lien avec les questions de territoire et tente de donner à chacun-e des outils, ceux des arts visuels, pour vivre dans sa ville et réfléchir à sa place dans celle-ci.

De 2015 à 2022, l'école a mené plusieurs projets autour d'un travail de mémoire avec les habitant-es du quartier voisin de Saint-Jacques. Cette partie de la ville, pourtant proche du centre, reste enclavée et la proximité avec l'école permet d'intervenir dans l'ensemble de du quartier et notamment dans « La Muraille de Chine », un ensemble de logements sociaux emblématique de Clermont-Ferrand dont la démolition est prévue début 2023.

Au cours de l'année universitaire 2022-2023, La Balise va initier de nouveaux projets dans le quartier La Gauthière-Les Vergnes récemment labellisé Cité éducative.

Avec l'aide d'une coordinatrice de projets, les ateliers sont écrits et menés essentiellement par les jeunes diplômé-es de l'école avec la participation des étudiant-es. Les propositions sont pensées collectivement à partir d'une analyse du contexte, de sa morphologie, de ses usagers et de la manière dont il-elles le vivent. Ainsi, les temps, lieux et modalités d'intervention changent selon les projets,

allant d'ateliers réguliers pendant plusieurs mois dans un espace précis, à des ateliers très courts et nomades dans plusieurs espaces dans la même journée. Chaque atelier est volontairement ouvert et poétique, afin que chacun-e puisse s'en saisir, se l'approprier et produire des objets personnels et singuliers tout en participant à l'élaboration d'une forme collective. C'est bien là l'objet des ateliers proposés par La Balise : se réunir autour des gestes, des regards, des mots et de l'imaginaire de chacun-e pour donner un sens au fait d'être là, ensemble, et de bâtir un projet collectif.

Dans un premier temps, les étudiant-es intègrent les projets d'éducation artistique sous la forme d'un stage (1^{er} cycle) et peuvent ensuite évoluer vers du monitorat (2^e cycle). Ce parcours au sein de l'école permet d'acquérir une expérience particulièrement enrichissante de mise en situations professionnelles et de se former aux questions de transmission et de pédagogie auprès de différents publics. De nombreuses compétences en lien avec les domaines de l'éducation ou de la médiation sont ainsi développées donnant aux jeunes diplômé-es des possibilités de faire et d'agir à la sortie de l'école.

AU SORTIR DE L'ÉCOLE

■ « SOMME TOUXTES » EXPOSITION DES DIPLÔMÉ·ES 2022

Vernissage le mardi 4 octobre à 18h30 à l'ÉSACM puis à 20h à Somme toute.
Exposition du 5 au 14 octobre 2022.
Du lundi au vendredi de 10h à 18h à l'ÉSACM.
Du mercredi au samedi de 14h à 18h à Somme toute.

Avec : Louise BEAUCOURT, Raoul BONNEFOY, Emma CAQUINEAU, Rodrigo CÉSPEDES DEL AGUILA, Cléo, Noémie DIAZ, Thibaut DUFFET, Assia ERMOLOVA, Erika FOURNEL, Juliette GAILLARD, Eden LEBEGUE, David LENNON, Emma MERLET, Eva MORIN, Célestine MUNCH, Armineh NEGAHDARI, Simon PASTOORS, Mauve PEROLARI, Tristan ROBERT, Nina*Rune SEGAUT, Danaé SEIGNEUR.

Somme toute des signes s'imposent. Ceux d'un ordre social et symbolique en crise dans ses catégories normatives, perceptives et cognitives. Iels les repèrent à même leurs vies et leurs corps et s'en saisissent comme autant de propositions à inventer un nouveau système de coordonnées. Depuis la brèche où se dévoile le caractère contingent de toute formation sociale, iels fabriquent des identités qui s'affranchissent des binarismes de genre et des dualismes humain/non-humain, nature/culture sur lesquels s'adosent en partie les modes de production capitalistes. Dans le même mouvement, ce sont des rapports sociaux, une distribution des rôles et des effets de structure qui sont épinglés et dépliés. Et des affects mobilisés : tristesse, colère, allégresse – ceux qui infléchissent ou redressent le corps et l'esprit lorsque, de sources d'aliénation et de domination, les valeurs, les significations et les représentations qui organisent un monde social sont réfléchies et reconfigurées.

Sarah Ihler-Meyer, commissaire de l'exposition.

■ « PREMIÈRE XXVIII »

Le Centre d'art contemporain de Meymac organise chaque année depuis plus de 20 ans, un rendez-vous avec la création émergente, réunissant sous le titre générique « Première » de jeunes artistes diplômé·e·s, issu·es des écoles d'art de Angoulême-Poiters, Clermont-Ferrand, Bourges et Limoges.

Cette année, l'exposition « Première » s'inscrit dans le cadre de la saison culturelle France - Portugal. Caroline BISSIERE, directrice du CAC Meymac, Jean-Paul BLANCHET son président et Andreia MAGALHAES, directrice du Centre de Arte Oliva à Sao Joao de Madeira, ont sélectionné 21 jeunes artistes issu·es des écoles d'art précitées et du réseau des écoles d'art portugaises. L'exposition se tiendra successivement au centre d'art de Meymac du 29 octobre 2022 au 15 janvier 2023, puis au Centre de Arte Oliva à Sao Joao de Madeira, du 6 avril au 18 juin 2023.

Trois jeunes artistes diplômé·es de l'ÉSACM en 2022 participeront à ces deux expositions. Il s'agit de Erika FOURNEL, Emma MERLET et Armineh NEGAHDARI.

www.cacmeymac.fr



« Ateliers mobiles », projet de la Fabrique Paysage, Milieu, Hors-les-murs
Pédasphalte de Lucie Ransan et Pauline Saut, 2022 - photo Serge Lhermitte @ ÉSACM

RECHERCHE

LA RECHERCHE

UNE ÉCOLE est, dans sa définition même, un espace de recherche, car toute la pédagogie est fondée sur le projet de l’étudiant·e. Celui-ci consiste en une recherche personnelle, qui s’articule à une dimension collective, dans ses interactions et ses échanges avec l’ensemble de l’équipe pédagogique et les autres étudiant-es.

L’adossement à la recherche, demandé par le ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche pour donner au DNSEP le grade de master, doit partir de ce postulat pour développer une réflexion pratique et théorique sur des sujets spécifiques à l’école et portés collectivement. Il ne s’agit pas pour nous dans cet après-master de calquer le modèle universitaire ou de créer un post-diplôme mais de créer, au sein d’une « Coopérative », des formes de recherche en art par l’art, singulières et en mouvement. Espace dédié dans l’école, elle regroupe l’ensemble des acteur·rices qui font de la recherche durant un temps donné ; chacun travaillant à son projet de recherche tout en mettant en œuvre des formes communes et collectives.

S’agissant de la recherche en art – et non sur l’art – elle est fondée sur le fait que les enseignant-es sont d’abord et avant tout des artistes, des théoricien·nes qui ont une pratique – c’est-à-dire des chercheur-euses. La recherche en art, comme toute autre recherche, se nourrit de ses propres incertitudes et revêt par là-même un caractère prospectif. Elle pose d’emblée la question de la nécessaire prise de distance avec son objet. La prise de distance est endossée par la forte dimension collective octroyée à la recherche. Mais tout ne s’y résume ou ne s’y résout pas dans le collectif : chaque chercheur demeure une force d’analyse et de proposition ; le collectif trouve son sens dans cette articulation entre socle individuel de recherche et production d’un terrain commun.

La recherche en art ne saurait se limiter au champ théorique : elle n’établit aucune séparation entre l’intelligible et le sensible, et peut ainsi (et d’abord) revêtir l’apparence d’œuvres – ce qui implique de sortir des schémas et attendus académiques. Aussi, plutôt que de définir *a priori* des objets de recherche, les équipes de l’ÉSACM visent d’abord à mettre en place des « situations » de recherche, laissant les objets et les formes se construire collectivement, au fil du processus de recherche.

COOPÉRATIVE DE RECHERCHE ET 3^E CYCLE

■ LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE

La Coopérative de recherche est la plateforme à partir de laquelle s’organisent les activités de recherche à l’ÉSACM. Ses activités s’organisent à la croisée des pratiques des chercheur-euses et des activités pédagogiques de l’école.

Elle est composée de chercheur-euses recruté·es sur appel, de chercheur-euses associé·es, d’enseignant-es et personnels administratifs qui se partagent différentes missions nécessaires à son fonctionnement. Un groupe de facilitateur·rices issu de la communauté des chercheur-euses et du personnel de l’école accompagnent et fluidifient les activités de la Coopérative (organisation, accompagnement, financement, communication, mise à disposition de moyens, etc.). Les chercheur-euses (enseignant-es comme résident-es) étant inscrit-es dans le champ professionnel artistique, c’est à travers elles et eux que se tissent des liens nécessaires avec les réseaux nationaux et internationaux de l’art et de la recherche.

Créée en 2012, la Coopérative de recherche s’inscrit dans le paysage des 3^e cycles de recherche en art portés par les écoles supérieures d’art depuis 2010. Elle s’est d’abord déployée sous la forme de programmes de recherche autour de deux axes situés au croisement d’intérêts communs chez les enseignant-es et les chercheur-euses : « les espaces des paysages » et « les mondes du travail ». La Coopérative de recherche invente ses méthodes, ses contenus et ses outils de coopération. Ses contenus se sont progressivement émancipés des deux axes initiaux pour faire émerger de nouvelles interrogations mais aussi de nouvelles manières d’envisager la recherche avec l’art.

En 2021, les programmes de recherche (Léviathan, Figures de transition, Des Exils) terminent leurs activités pour faire émerger de nouveaux formats et de nouvelles dynamiques. L’année scolaire 2021-2022 est une année de transition qui va permettre aux chercheur-euses de la Coopérative de recherche de mettre en partage, des contenus, des savoir-faire et des moments de fabriques sous la forme d’équipes de

recherche. Ces équipes de recherche sont à géométrie variable. Elles sont initiées par les chercheur-euses de la Coopératives et pourront être enrichies par la participation et la contribution d’étudiant-es, d’enseignant-es et d’invité-es.

■ LE CHAMP DES POSSIBLES

La Coopérative est fondée sur une tension entre recherche collective et pratique individuelle. Mener une recherche dans l’écoute de celles des autres induit des processus de travail diversifiés par les porosités de chacun·e et renouvelés par la cohabitation des différentes années. Participer à la Coopérative demande aux chercheur-euses de trouver un équilibre entre la recherche et le fonctionnement de la Coopérative elle-même, ce qui inclut les possibilités suivantes :

- mener leur recherche personnelle dans l’écoute de celles des autres ;
- contribuer à l’autonomie de gestion de la Coopérative de recherche ;
- initier des expériences et des moments de fabrication collective ;
- initier des invitations ;
- créer ou rejoindre des équipes de recherche ;
- s’engager dans un 3^e cycle pour préparer un DSRA ;
- être accompagné·es et soutenu·es par l’ÉSACM ;
- communiquer ses recherches à la communauté de l’école ;
- prendre part aux activités pédagogiques de l’école par affinités de contenus ;
- participer à la diffusion de la recherche à l’extérieur de l’école.

■ ENTRER DANS LA COOPÉRATIVE

Peuvent faire partie de la Coopérative :

- un·e chercheur·euse dont le dossier de candidature est sélectionné par la communauté et validé lors d’un entretien avec un jury qui émane de la Coopérative ;
- un·e enseignant·e qui participe et contribue aux activités de la recherche par affinité de contenus et/ ou par la mise en place d’un projet d’initiation à la recherche ;
- un·e chercheur·euse associé·e sollicité·e par la Coopérative pour une mission spécifique ;
- un·e étudiant·e qui travaille avec un·e chercheur·euse ou une équipe.

Les chercheur·euses sont engagé·es dans la Coopérative pour une période d’une année au terme de laquelle il·elles peuvent s’engager pour 2 années supplémentaires de recherche.

Un entretien faisant état des recherches et projections entre le·la chercheur·euse, les facilitateur·rices et la communauté de travail de la Coopérative, statue sur la poursuite ou l’arrêt de cette recherche.

Si tout·e enseignant·e dans l’école est considéré·e comme engagé·e dans une recherche, intégrer la Coopérative lui donne les moyens de mener collectivement ce processus.

Les enseignant·es peuvent s’engager dans la Coopérative en initiant ou en intégrant une équipe pour une période allant de 1 à 3 ans, renouvelable en accord avec la communauté. Il·elles assument également diverses missions nécessaires au bon fonctionnement de la Coopérative (initiation à la recherche, suivi des DSRA ou accompagnement et encouragement des liens entre recherche et pédagogie).

Les chercheur·euses associé·es intègrent la Coopérative pour une mission d’une durée de 3 à 10 mois renouvelable qui est ajustée aux besoins d’une équipe ou d’un·e candidat·e au DSRA en concertation avec les facilitateur·ices et la communauté des chercheur·euses.

Les étudiant·es participent à la recherche au travers de l’initiation à la recherche, en prenant part volontairement à des équipes ou en collaborant librement avec un·e chercheur·euse.

■ LES FACILITEUR·RICES

Les activités de la Coopérative s’organisent à la croisée des pratiques des chercheur·euses et des activités pédagogiques de l’école.

Les facilitateur·rices sont les interlocuteur·rices privilégié·es pour toute relation entre les chercheur·euses et l’institution (organisation, financement, communication, mise à disposition de moyens, ...).

Ce groupe comporte :

- un·e opérateur·rice qui assure le suivi des activités de recherche et le lien avec la pédagogie, l’administration et la direction
- un·e enseignant·e référent·e DSRA
- un·e enseignant·e en charge de l’initiation à la recherche
- les représentant·es des chercheur·euses élu·es
- un·e secrétaire de la recherche, membre du personnel administratif de l’école.

À cette équipe peut s’adjoindre un·e chercheur·euse associé·e à la Coopérative qui assume une mission d’outillage pour la structuration de la Coopérative en fonction des besoins.

Que font-il·elles ?

Il·elles sont à l’écoute de la structure et de ses usager·ères, sont garant·es de la synchronisation des désirs, du suivi et de la mise en œuvre des activités de la Coopérative.

Les facilitateur·rices collaborent de manière étroite avec l’ensemble des chercheur·euses pour mettre en place le champ des possibles.

Il·elles endossent la fonction de coordination opérationnelle de la recherche. La coordination scientifique, quant à elle, est partagée entre tous·tes les chercheur·euses et s’exerce lors des moments de travail commun.

■ LE 3^E CYCLE (DSRA)

Résolument transdisciplinaire, le 3^e cycle s’adresse à des artistes et/ou théoricien, acteur·rices du champ de l’art, diplômé·es d’écoles supérieures (master) sans préférence de discipline, de médium ou de pratique, pleinement engagé·es dans une recherche et souhaitant mettre en œuvre ou poursuivre un projet de recherche en interaction avec les axes de réflexions et les projets mis en œuvre par les équipes de l’ÉSACM.

Ce 3^e cycle correspond à une temporalité de 3 années de recherche passées au sein de la Coopérative de recherche au terme desquelles le·la chercheur·euse peut passer le DSRA, diplôme supérieur de recherche en art.

Le DSRA est un diplôme d’école qui fait l’objet d’une convention spécifique. Il bénéficie d’un accompagnement collégial au sein de la Coopérative.

Il est rythmé par des temps de présentation, d’invitations et d’échanges autour d’états en cours de la recherche. Le DSRA permet de formaliser et de rendre publiques les recherches menées au cours des trois années. Il peut prendre la forme d’un ou plusieurs temps de présentation. Il prend pour chaque chercheur·euse une forme *ad hoc*, pensée en fonction de la nature des recherches, et offre l’occasion d’échanges avec des invité·es choisi·es pour l’occasion.

Au cours de la 2^e année, le·la candidat·e au DSRA choisit un·e référent·e au sein des équipes de l’ÉSACM et/ou un·e autre référent·e extérieur·e qui va/vont l’accompagner dans ses choix. Ce·ces référent·es sont alors engagé·es soit comme enseignant·es chercheur·euses, soit comme chercheur·euses associé·es.

Les référent·es accompagnent le·la candidate dans la constitution du jury et dans la mise en œuvre du DSRA. Il·elles s’engagent à respecter le cadre préalablement défini avec le·la candidat·e. Il·elles sont garant·es du temps long de la recherche.

Le jury est garant d’une extériorité qui permet de situer la recherche du·de la candidat·e dans le champ spécifique de la recherche en art et son actualité.

À l’issue du DSRA le jury rédige un rapport entendu comme un retour sur la réception du dispositif proposé par le·la candidat·e. Ce rapport donne également une validité au DSRA et permet d’établir un ancrage critique dans l’aboutissement d’une recherche et les perspectives qu’elle peut ouvrir.

■ DES OUTILS DE DIFFUSION

Depuis 2019, la Coopérative de recherche met en place des outils de diffusion pour accompagner son actualié et tenter de montrer les recherches en train de se faire.

Jacuzi

Proposé par Alex Pou et Philippe Eydieu

Jacuzi est une édition d’entretiens de la Coopérative de recherche. Elle interroge les liens entre forme orale et forme écrite et s’incarne dans une édition simple, périodique et vivante.

Elle propose d’enregistrer des entretiens entre les chercheur·euses de l’école, les étudiant·es, les enseignant·es et les invité·es passant par l’école et la Coopérative. Chaque nouveau numéro est imprimé à plusieurs exemplaires à l’ÉSACM et donne l’occasion de faire un évènement de lancement. Ces éditions s’adressent autant à la communauté de l’école (étudiant·es, enseignant·es, chercheur·euses, personnels) qu’aux personnes extérieur·es via le lien de consultation et de téléchargement suivant :

<https://www.cooperativederecherche.esacm.fr/s/jacuzi/>

Jacuzi hors les murs

Proposé par Clémence Agnez et Alex Pou

Jacuzi hors les murs est une édition de comptes rendus de séminaires, colloques, journées d’études, expositions, inscrit·es dans l’actualité de la recherche en art et des sciences et pouvant avoir lieu dans les réseaux universitaires, artistiques et écoles d’art en France.

Après avoir cartographié un ensemble d’évènements, une équipe prend la route pour se rendre dans un lieu identifié afin d’en rapporter un contenu qui prendra la forme d’une édition diffusée à l’école et en dehors de celle-ci, via un lien de consultation et de téléchargement dédié.

LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE 2021-2022

En 2022-2023, la Coopérative de recherche est composée :

De chercheur·euses :

Crys ASLANIAN, artiste
Marion BALAC, artiste
Enrico FLORIDDIA, artiste
Gérald KURDIAN, artiste
Stéphanie LAGARDE, artiste
Salma MOCHTARI, philosophe
Sarah NETTER, artiste
Janna ZHIRI, artiste

De chercheur·euses associé·es :

Sophie LAPALU, chercheuse associée à la publication « Pour des écoles d’art féministes » ainsi qu’au DSRA de Leticia CHANLIAU et Stéphanie LAGARDE
Jan KOPP, chercheur associé au DSRA de Melis TEZKAN
Banu CENNETOGLU, chercheuse associée au DSRA de Melis TEZKAN
Joan AYRTON, chercheuse associée au DSRA de Carin KLONOWSKI

D’enseignant·es chercheur·euses :

Clémence AGNEZ
Elle encadre un projet d’initiation à la recherche, elle est également référente du DSRA de l’artiste chercheure Carin KLONOWSKI.

Michèle MARTEL
Elle est en charge avec Sophie LAPALU, Sarah NETTER de la publication « Pour des écoles d’art féministes » à paraître aux éditions Tombolo Presses courant 2023. Michèle MARTEL est également responsable des DSRA.

Alex POU
En charge de l’initiation à la recherche et de Jacuzzi et référent au DSRA de l’artiste chercheur Constantin JOPECK.

Emilie BROUT et Maxime MARION
En charge avec Marion BALAC d’un Focus Initiation à la recherche intitulé « Black Box ».

Des facilitateur·trices :

Delphine BAUD, secrétaire de la recherche
Philippe EYDIEU, facilitateur
Michèle MARTEL, référente DSRA
Sarah NETTER, représentante des chercheur·euses
Alex POU, Jacuzzi, initiation à la recherche.



Rencontre avec Annie Sprinkle et Beth Stephens, dans le cadre du festival Hot Bodies, organisé par la Coopérative recherche à La Tôlerie, Clermont-Ferrand, mai 2022 - photo Jean Caunet @ ÉSACM

LES CHERCHEUR-EUSES 2022-2023

CRYSLANIAN

Artiste

Cryslanian est diplômée de l'EESAB-site de Rennes en 2011. De 2012 à 2015, elle explore le monde globalisé en s'interrogeant sur les relations entre artisanat et imaginaires locaux. Elle développe en parallèle une pratique du live électronique mise en dialogue avec des danseurs dans le cadre de performances. En 2016, elle intègre le post-diplôme Arts et Créations Sonores de l'ENSA-Bourges ce qui lui permet d'affirmer sa pratique dans le champ des médias. Elle co-fonde le collectif rΔΔdio cΔΔrgo avec Aurélia Nardini et entame en 2017 une thèse en recherche-crédation à l'Université Gustave Eiffel intitulée « D'Obscures Connexions, gestes spéculatifs et artefacts radiophoniques chez rΔΔdio cΔΔrgo et leurs ami-es ». Appliquant au dispositif radiophonique les concepts de SF de Donna Haraway ainsi que les dynamiques collectives décrites par Starhawk, le plateau-radio devient un espace d'interaction chorale et télématique à travers lequel les participant-es se relient les un-es aux autres pour co-générer des fictions sonores et narratives. Elle intègre en 2020 la Coopérative de recherche de l'ÉSACM en tant que chercheuse.

Au sein de la Coopérative, elle prolonge son travail sur la notion de « plateau » en tant qu'espace de recherche-crédation d'artefacts collectifs. Cette recherche se déploie en dehors de l'école dans des collectifs comme les Mutin-es Mutant-es, La Pulpe ou PŁΔ†Ø par la création narrative et la musique expérimentale. Dans l'enceinte de l'ESACM c'est à travers des workshops de création radiophonique, de jeux de rôles sans MJ ou d'ateliers d'écriture poétique qu'elle investit de nouvelles pistes notamment au sein du groupe de recherche (()) ou grâce à la création plus solitaire de podcasts expérimentaux « Les playlists dont vous êtes læ protagoniste. »

MARION BALAC

Artiste

Marion Balac (née en 1984) est diplômée de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et de l'ENSBA Lyon. Son travail a notamment été présenté au Confort Moderne (Poitiers), à Enclave Projects (Londres), à la galerie Thaddaeus Ropac (Pantin), au centre d'art contemporain Fabra i Coats (Barcelone), à la galerie Annka Kultys (Londres), le Centre Wallonie-Bruxelles (Paris), Paradise Works (Manchester), l'Abbaye (Annecy-le-Vieux), Espace des Blancs-Manteaux (Paris), Galerie Manqué (New York), Galerie Neuf (Nancy), LOOP (Barcelone), Hectoliter (Bruxelles), Cankarjev Dom (Ljubljana), Enclave Projects (London), Paradise Works (Manchester), La Gaîté Lyrique (Paris), Musée Saint-Raymond (Toulouse)... et dans des résidences de production telles que Espositivo et la Casa de Velázquez à Madrid, Salón Bellefour à Buenos Aires ou Hangar à Barcelone.

« Marion Balac transforme des étonnements provoqués par des données, des situations ou des objets en dispositifs fictionnels qui révèlent les paysages et horizons d'un monde globalisé. Ses pièces, à la fois tendres et grinçantes, montrent comment des récits issus de la culture ultra-contemporaine et connectée s'inscrivent dans des lieux physiques ou en ligne. » (Caroline Delieutraz et Stéphanie Vidal pour l'exposition « Making Contact »).

Ses récents travaux explorent les liens et tensions opérant entre territoires, sentiments, transmission et technologie. Observant et usant des ressources offertes par l'Internet, elle s'attarde sur ses aires de jeu dynamiques pour en faire ressortir les incongruités, détourner leurs usages vers des fins poétiques ou des expériences sociales et élaborer de nouvelles fictions, dans ou hors de l'écran. Ses recherches portent actuellement sur la délégation, la transmission de savoirs et la création de nouveaux espaces sociaux en ligne. Elle a été en résidence de recherche au sein du Laboratoire Modulaire de l'ésam Caen-Cherbourg en 2020-2021, et enseigne à l'École supérieure d'art et de design de Marseille-Méditerranée depuis 2021.

<http://www.marionbalac.com>

ENRICO FLORIDDIA

Artiste

Né en Sicile en 1984.

Mon travail se situé dans un déplacement ; penche vers des pratiques relationnelles ; offre des situations de construction commune de savoirs ; invité à des contextes d'oisiveté ; encourager les proximités. Réciprocité, équité et agentivité sont mes pré occupations constantes. Ma recherche a voyagé avec la bibliothèque nomade Zines of the zone en 2014. Par la suite, a pris part aux programmes Trauma&Revival (Bozar, ZKM, Citta dellarte, Pushkin Muséum, kim?) et ENGAGE (Viafarini) en 2017. En 2018, s'est rapproché de Decolonizing Architecture (Kungl.Konstho gskolan) et depuis 2019 réside a la Coopérative de recherche (ESACM) et chez Fully Fundéd Résidencies, un collectif agissant pour le partage des connaissances et réseaux des travailleureses dans le champ de l'art. Avec Jérôme de Vienne, Angeliki Tzortzakaki, et Ewa Sadowska j'organise bi-, des tentatives de résidences qui favorisent le soin et la lenteur. Je rêve d'une bibliothèque pirate constituée par des lectures collectives.

Intentions 2022-2023
Les tentatives de partage et construction collective de connaissances se poursuivent. Toujours avec une attitude critique envers les principes d'autorité s et en même temps respectueuse et reconnaissante envers le travail des autres. La bibliothèque pirate poursuit ses lectures arpentées en lien avec des institutions mineures en auto-organisation : Somme toute à Clermont-Ferrand et Trame di quartiere à Catane, avec une ouverture vers les réseaux constitué s sur les territoires ou je me situé. Le travail de traduction va se poursuivre de façon collégiale et collaborative, avec des traductions simultanées ou bien un travail plus concentre sur un texte choisi : encore une fois une envie de partage, de chercher ensemble. Surtout prêter nos voix a des personnes dont nous voulons relayer la parole. Le choix des textes et sources se fait toujours en voulant porter une attention particulière a des voix et personnalités qui malgré un travail de longue date sont encore marginalisées ou moins reconnues ou parfois ont décidé d'agir dans les marges.

GÉRALD KURDIAN

Artiste

Gérald Kurdian étudie les arts visuels à l'ENSAPC avant d'intégrer le post-diplôme Ex.e.r.ce 07 sous la direction de Mathilde Monnier et Xavier Le Roy. Ses concerts obliques sont depuis lors régulièrement présentés dans les contextes du spectacle vivant, des arts visuels et de la musique indépendante. Depuis 2017, iel développe, HOT BODIES OF THE FUTURE!, un cycle de recherches performatives et musicales sur les micro-politiques queer et les formes alternatives de sexualité dans le cadre notamment du laboratoire Arts et Création Sonore de l'ENSAB et dont les premières formes HOT BODIES - STAND UP, un solo, HOT BODIES - CHOIR, une chorale féministe et A QUEER BALL FOR HOT BODIES OF THE FUTURE, un événement collectif et joyeux, sont présentées entre 2017 et 2020. Depuis 2007, iel collabore par ailleurs avec l'Atelier de Création Radiophonique de France Culture et compose des pièces sonores avec des travailleuses du sexe, des détenu.e.s, des employé.e.s des compagnies d'assurance ou des danseur.e.s contemporains. En parallèle, iel compose pour le cinéma ou la danse contemporaine. Vainqueur du prix Paris Jeunes Talents 09, et repéré par le Grand Zebrock et le FAIR 2010, son premier album sous le nom de This is the hello monster! est sélectionné parmi les meilleurs albums de l'année 2010 du quotidien Libération. En 2016, iel sort un EP, Icosaèdre, réalisé par le musicien électronique Chapelier Fou. iel sort en 2020 son premier album sous le nom de Tarek X. Iel est depuis 2020 artiste-chercheur.euse à l'École supérieure d'arts de Clermont-Métropole ou il développe X ! (projet pour un opéra contra-sexuel), un projet de recherches transdisciplinaires ayant pour but de comprendre et de visibiliser le rôle du soin et de l'eros dans l'émancipation des corps contemporains, ainsi que d'apprendre de ces interrelations pour nourrir les gestes artistiques des révolutions sexuelles à venir.

SALMA MOCHTARI

Curatrice

« Ce que les Black Studies nous font faire »
Chercheuse et curatrice basée entre Marseille et la région parisienne.
Membre du collectif éditorial et curatorial Qalqalah قلقلق.

Ma formation académique en philosophie contempo-
raine m’a amenée à naviguer entre les modes d’écriture
et de raisonnement qu’exige l’université, d’un côté, et
ceux moins canonisés, mais tout aussi cadrés, qu’exige
le travail au sein des institutions artistiques. En philo-
sophie, je me suis intéressée à la question de l’archive
en partant de l’intérêt qu’elle suscite dans les milieux
artistiques, par le biais des pensées de Jacques Der-
rida et de Michel Foucault. Cela m’a ensuite mené vers
une exploration de l’histoire du sujet chez Foucault,
que je lis avec Saidiya Hartman en la traduisant. Le
travail de Hartman est devenu incontournable en ce
qu’il trace les lignes d’un possible dépassement de
l’absence de récit par la fiction, tout en critiquant la
scientificité et l’objectivité présumés de toute archive
scientifique.
C’est à partir de ce travail que je voudrais porter un
regard sur les déplacements de certaines questions
qui viennent du canon philosophique classique et
interroger par le biais de l’archive, sujet récurrent et
souvent renouvelé dans les pratiques artistiques et
curatoriales, nos modalités de travailler la question
théorique dans l’art. Spécifiquement, la question
théorique noire, et des usages stricts ou moins stricts
de concepts comme la fabulation critique de Saidiya
Hartman.

En prenant l’usage de ces théories au sérieux, je
voudrais explorer la capacité de ces déplacements
théoriques — que fait la citation décontextualisée,
au milieu d’un texte d’exposition, à un travail de study
laborieux et dialectique ? Que fait le name-dropping
d’un-e auteurice à la potentialité critique d’un rai-
sonnement ? Autrement dit, y a-t-il des manières de
travailler les études noires qui ne seraient pas des
esthétisations apolitiques ?
A contrario, l’approche universitaire est-elle suffi-
samment accessible, suffisamment inclusive pour
permettre à des voix autres que celles des Groupes
Subalternes universitaires, institués, de dire quelque
chose d’eux-mêmes ?
Sans la romantiser, la pratique artistique telle qu’elle
émerge dans des pratiques de traduction partagée,
d’écriture collective, de lectures de texte, d’étude
même, peut- elle dire autre chose, d’une autre manière,
que le langage universitaire qui empêche au moins
autant qu’il permet ?
De la fiction, je souhaite que nous puissions faire
émerger un sujet collectif en prise avec les questions

posées par ma recherche, habité par l’inquiétude de
l’appropriation et le souci de l’efficacité esthétique
comme politique.

Projets en cours :
Ne me racontes plus d’Histoire (avec Virginie Bobin),
Theory Affiliation, Tanzquartier Wien, Oct 2022 - Fev
2023
Towards NOA#5 (avec Line Ajan and Mounira Al Solh),
Residency, kunstencentrum BUDA, 2022 - 2023

STÉPHANIE LAGARDE

Artiste

Stéphanie Lagarde est une artiste visuelle et cinéaste
basée à Paris, en France. Ses œuvres traitent des
stratégies d’occupation et de contrôle de l’espace à
travers l’organisation de systèmes d’objets, de langues
et de groupes d’êtres vivants. Avec son film réalisé
pendant sa première année à la Coopérative, *Minimal
Sway While Starting My Way Up*, elle remporte le
prix du meilleur film au BISFF Beijing en 2021, le prix
national au Leiden Shorts 2022 et le prix Découvertes
au FICBUEU en 2022.
Elle travaille en 2020-2022 avec Constantin Jopeak,
sur le projet « Anarchie, Film et Botanique » créé
en 2020 au sein de la Coopérative de recherche. A
cette occasion Stéphanie et Constantin ont organisé
une journée d’études à l’ESACM en compagnie de
membres du magazine Terrestres, une semaine de
workshop à la Ferme Urbaine de Clermont-Ferrand
avec les étudiant-es, ainsi que plusieurs sessions
de tournage d’un film sur le plateau de Millevaches
basées sur la volonté de mutualisation des images au
sein de l’équipe.
En continuité de ces expériences collectives, elle
développe actuellement à la Coopérative, en lien
avec plusieurs acteur.ices du projet, un travail
s’articulant autour de la production d’un film
expérimental traitant des politiques d’exploitation
et de domination de plusieurs communautés d’êtres
vivants. Sa recherche se pose actuellement sur les
rapports entre l’organisation des territoires dominés
par l’agriculture intensive et les politiques néolibérales
menées contre les professions du soin et de la petite
enfance.

SARAH NETTER

Artiste

Iel/il vit et travaille à Marseille.

Artiste et auteurice, ma pratique se nourrit beaucoup
des motifs et hétéroglossies qui m’entourent. Une des
trames qui m’importe est celle des glocalisations ;
notamment dans la productions de motifs et
symboles manufacturés et formels. J’aime en
retracer les historiques, étymologies, traductions,
et réappropriations pour pouvoir en extraire les
stéréotypes, connotations et leurs formations,
travailler nos manières de se pimper, de se parer et de
se costumer.
Ces matériologies sociales nommées et connotées
me permettent des jeux de vocabulaire, de
collages, de grincements et de tendresse. J’aime
raconter des histoires, j’ai besoin de décortiquer
la fiction, notamment la fantasy, les bestiaires, les
légendes urbaines et mythologies comme aides à
l’empouvoirement, fictions politiques et réparatrices.
Traducteur-rice amateur-rice, je traduis des textes
hispanophones de personnes cuir d’Amérique centrale
et latine vers français, notamment Sayak Valencia ou
Pedro Tadeo Cervantes Garcia. J’écris aussi des textes
poétiques, drôles, crus, que je publie et que j’aimerais
mettre en scène.

Je suis également engagé-e dans deux projets
collaboratifs au long cours :
« Souci du drame » (avec Camille Brêteau et
Julien Carpentier), performeur-es, sculpteur-rices,
conteur-euses, nous avons chacun-es exprimé un
désir de scène, et de voix. C’est pourquoi nous avons
commencé un projet de performancespectacle,
mot/valise, dans lequel nous emportons tout un tas
d’autres termes : costumes-décors, ambiances-
costumes, décors-parlants, chorégraphies-chorales.
Par l’écriture, on entremêle nos volontés prosthétiques
et poétiques en créant de nouvelles narrativités ; des
fictions non linéaires qui mettent à nu, rejouent et sur-
jouent nos affects, peurs et égos.
« Patati Patata » avec HaYoung , nos recherches
tournent autour des notions de transformations, de
transmission et de traductions des formes et des
langages. La patate était notre point de départ, produit
comestible et culturel, qui hybride les sens de par son
(ses) histoires, différentes expressions et emplois.
Nous nous sommes passées des hot potatoes (dans le
sens « sexy ») de l’un-e à l’autre, sous forme de vidéos,
sculptures, dessins et poèmes.

Au sein de la Coopérative de recherche, je travaille des
questions de pratique textile comme pratique vivante,
de traductions militantes et de créations de

langages comme outil politique. Je suis engagé-e cette
année dans le groupe (()) avec Enrico Floriddia et Crys
Aslanian. Je fais également partie du groupe de travail
d’interprétariat et traduction Prêter nos voix, proposé
par Enrico Floriddia qui nous permet de travailler à
plusieurs des formes de traductions lives de contenus
non traduits en français. Nous entamons également le
groupe « S-kin » avec Carin Klonowski, Gærald Kurdian
et Léticia Chanliau. Avec Enrico Floriddia nous co-
animons également le groupe “Fragilité Blanche”.

Sophie Lapalu et Michèle Martel m’ont invité-e à
rejoindre le groupe de travail « Nous ne nous savions
pas féministe... » ou nous travaillons avec un groupe
d’étudiant-es et d’ancien-nes étudiant-es à des
retranscriptions, entretiens et textes à partir du
cycle de conférences du même nom, qui a permis des
interventions autour des féminismes intersectionnels
à l’ÉSACM.

Avec Gærald Kurdian nous avons organisé en mai
2021 un festival HOT BODIES à La Tôlerie à Clermont-
Ferrand (“Les pratiques artistiques et militantes
queer, éco-féministes et pro-sexe ont en commun de
chercher des formes d’émancipation réparatrices pour
les corps minorisxs et marginalisxs. Performances,
publications, poésie, club ou cinéma, leurs moyens
sont multiples, trans-versaux, radicaux, tendres
et insolents.”) , et des workshops avec notamment
Flo*Souad Benaddi, Gorge Bataille et Anthedemos,
GUFO.
En 2021 j’ai également invité Vinciane Mandrin et Nino
André à l’école.

JANNA ZHIRI

Artiste

J’ai été diplômée de la Villa Arson à Nice.

Je suis historienne, je raconte des histoires d’amour effronté. Fan des histoires d’amour en général, j’aime celles qui sont compliquées, entre chien.nex et chat.tex. Fantômes de figures piochées dans une littérature de l’amour non-romantique comme dans Peau de Dorothy Allison ou totalement romantique, écrasante de bonheur-heureux-coup de foudre, mes personnages et moi-même sommes troublés par l’intensité du badinage consentant où les rêves les plus flous prennent voix d’identités multiples. Vive la séduction. Le monde narratif devient sujet à la digression pour un appel à la révolution par le coeur. En parallèle j’ai un travail plastique de pastel qui prend forme de rouleaux de loghorée ou de mes vomissures de rêves et de fantasmes.

J’entame un cycle d’artiste-chercheuse où je travaillerai sur le hacking créatif et l’archivage des oralités. Il me tient à coeur de faire de la recherche appliquée et de travailler ces questions auprès d’un public d’enfants et de personnes hospitalisées.



Installation des œuvres par les étudiant-es de la Fabrique Paysage, Milieu, Hors-les-murs à la Biennale « Chemin d’art » de Saint-Flour, 2022 - photo Serge Lhermitte @ ÉSACM

ÉQUIPES DE RECHERCHE

Les chercheur·euses sont encouragé·es à développer leur recherche en collaboration avec d’autres chercheur·euses.
Les équipes peuvent assumer des fonctions d’organisation ou renforcer collectivement les désirs ou intuitions d’un·e chercheur·euse dans l’idée qu’une recherche ne se mène presque jamais seul·e.

■ FRAGILITÉ BLANCHE

(Groupe de travail co-animé par Enrico Floriddia et Sarah Netter)

De quelle façon celle ou celui qui s’est socialisé·e en tant que blanc·he en est conscient·e ? Qu’est ce que ça veut dire ? Quels outils nous pouvons partager pour déconstruire le suprématisme blanc et sa présence systémique au quotidien ? Un espace de travail sans but ultime, un lieu de parole bienveillant et critique, un espace de ressource et de partage, une envie de lutte diffuse.

■ POUR DES ÉCOLES D’ART FÉMINISTES

(Proposé par Sophie Lapalu, Michèle Martel, Sarah Netter)

Projet d’édition qui fait suite au cycle de conférences « Je ne suis pas féministe mais... » qui s’est déroulé à l’ÉSACM entre 2017 et 2019.
Retranscriptions, traductions et entretiens rythment ce projet de publication qui paraîtra aux éditions Tombolo Presses en 2023.

■ S-KIN

(Proposé par Gérlad Kurdian, Sarah Netter, Carin Klonowski et Leticia Chanliau)

Entre fablab et patchwork, « s-kin » est un labo d’expérimentations et de détournements du vêtement et du textile, pensant leur inscription dans la constructions des identités politiques, leur devenir prothèse et plus généralement sur l’habillage à l’heure du techno-vivant.

■ PRÊTER NOS VOIX

(Atelier de traduction collective proposé par Enrico Floriddia)

J’aimerais poursuivre ces traductions collectives simultanées, avec comme contenu de départ des conférences ou des films qui ne sont pas accessibles en français et qui pourraient être proposées à l’école sous la forme de conférences performées collectivement.

Des ateliers de traduction, de discussion et de retransmission seront proposés. Il n’est pas nécessaire de parfaitement maîtriser une langue (que ce soit le français ou autre), ni le sujet de la conversation ou bien le travail de qui parle : juste l’envie de mettre en commun des connaissances. Cela touche à des questions de dispositifs d’accessibilité, de questions d’autorat ou d’autorité et en général sur la recherche, non pas comme découverte de « nouvelles choses » mais comme choix parmi les milliers déjà existantes : qu’est-ce que nous voulons partager ? Quelles sont les limites d’une telle démarche ? Comment ne pas tomber dans l’appropriation ? À qui voulons-nous prêter nos voix ?

■ (())

(Proposé par les chercheur·euses Sarah Netter, Enrico Floriddia et Crys Aslanian)

Tracer le cercle, ou la possibilité de créer l’espace clos où peuvent être convoquées les forces dont les sorcières ont un besoin vital.

Ce cercle leur permet de créer une rupture temporaire entre les systèmes de production capitaliste et les pratiques d’émergence collectives plus horizontales et désirantes. Tracer le cercle, c’est poser les conditions nécessaires pour se réunir : la mixité choisie dans les groupes de parole, la sécurité émotionnelle dans les jeux de rôle au même titre que les questions d’écoutes profonde dans l’improvisation sonore ou les chorales ou l’approche de l’arpentage dans les certains cercle de lectures, mais aussi au sein de pratiques artistiques collectives, ou encore festives.

Qu’est ce qui alimente les luttes, les espaces et les et les formes de vie dans lesquelles nous devenons capables de vivre et de lutter différemment ? Comment pouvons nous énoncer des affirmations et explorer des espaces ou quelque chose de l’ordre de la transformation est en train d’avoir lieu sans en faire des idéaux à imiter ou dire à d’autres de se comporter d’une certaine façon ? Comment savoir ou, avec qui et à quelles conditions s’ouvrir, faire confiance, accepter de ne pas pouvoir contrôler l’issue des processus dans lesquels nous nous embarquons ?

Un tour à vélo. Je m’imagine un groupe de gens qui décident d’aller ensemble d’un endroit à un autre. J’aime l’idée. Là il faut que j’avoue que je ne suis pas du tout une personne sportive, je fais pas vraiment de vélo, même si j’ai envie de bouger. N’empêche, j’aime l’idée et je me demande comment ce voyage serait avec au moins une personne vraiment lente : les gentes rapides vont aller de l’avant, s’arrêter à des endroits et essayer de trouver des chouettes choses à partager avec qui va arriver plus tard ? Comment on se sentirait ? Il y aurait au moins une personne à me tenir compagnie ? À vouloir ralentir pour ne pas me laisser derrière ? Je vois ce groupe éparpillé par instants et ressemblé par d’autres, je le vois partager du temps, faire ensemble.

Sur ces points de départ, (()) est avant tout une proposition de rencontres autour des pratiques collectives et de la multitude de formes qu’elles prennent en s’intéressant à ce que les participant·e·s génèrent et expérience une fois qu’ielles tracent le cercle. À travers la mise en place de ces rendez vous nous nous interrogeons sur les capacités du collectif à devenir temporairement espace spécifique, une zone de possibles éphémère qui nécessite attentions particulières, mais aussi se questionner ensemble sur les projections fantasmées que l’on en a, les injonctions à faire collectif comme preuve militante, dans certains milieux culturels et sociaux, et les réappropriations néo libérales du « faire ensemble », du « collectif », et de « l’auto-gestion » ou encore lorsque le collectif sert à l’auto-affirmation individuelle.

FABRIQUES

Les Fabriques, véritables espaces de production et d'apprentissage mutuels, sont au cœur de l'organisation pédagogique de l'ÉSACM. Fondées sur un principe de construction partagées, elles réunissent tout au long de l'année universitaire des groupes d'étudiant-es de la 1^{re} à la 5^e année, des enseignant-es et des intervenant-es invité-es.

Au nombre de cinq, les Fabriques sont fédérées par un groupe d'enseignant-es initiant un territoire de questions identifiées et formulées collégialement qui, durant l'année, évolue et se nourrit des réflexions partagées, des rencontres, des expériences et des travaux des étudiant-es. Favorisant l'interdisciplinarité, les glissements entre les médiums, les approches théoriques et pratiques, et les situations de co-enseignement, les Fabriques offrent des cadres de travail multiples qui optimisent les conditions d'émergence progressive du projet personnel des étudiant-es.

À la rentrée, chaque étudiant-e émet trois vœux de Fabrique qu'il-elle souhaite rejoindre pour l'année. La répartition dans les Fabriques est établie par le responsable des études en concertation avec les enseignant-es coordinateur-rices d'année, en prenant en compte autant que possible le 1^{er} choix de l'étudiant-e tout en veillant à composer des groupes mêlant les années de façon proportionnée.

Les groupes des Fabriques se réunissent un mardi sur trois. Ce rythme est ponctué par deux sessions de cinq jours en octobre et février puis une de trois jours en mai afin de permettre des temps de travail plus intenses et continus.

FABRIQUE L'EXPÉRIENCE COMME MÉTHODE

Rada BOUKOVA, Alexis DEGRENIER, Nelly GIRARDEAU,
Michèle MARTEL, Marion ROBIN

► Objectifs	Un peu comme une rivière qui creuse son lit et est aussi contrainte de l’emprunter*, la Fabrique tentera de célébrer les porosités pour repenser les relations qui pourraient exister entre éthique et esthétique, biographie et formes, culture pop et high art, intuitions singulières et pratiques collectives, économie et moyens...
► Contenu	« Les sommets des montagnes ne flottent pas dans le ciel sans aucun support ». Cette métaphore est utilisée par le philosophe John Dewey dans l’ouvrage <i>L’Art comme expérience</i> . Il tente de raccrocher les formes artistiques, leurs conditions d’apparition et les expériences qu’elles produisent en cessant de les reléguer à un monde à part. Comme la montagne dont Dewey écrit quelle est la terre, nous proposons d’être attentif-ves à ce qui est à l’œuvre dans nos temps de pratique autant que dans nos temps d’observations. Nous souhaitons reposer la question tant commentée des relations entre art et vie, des corps qui entrent en action avec leurs capacités, des peintures qui glissent de leurs supports pour venir dans notre espace, des pratiques collectives, de l’artisanat et des formes vernaculaires...
► Méthode	Situation et expériences collectives de travail dans des espaces lisières. Explorations d’œuvres plastiques, cinématographiques et musicales. Travail individuel.
► Évaluation	Curiosité et expérimentations plastiques. Développement d’un regard critique et compréhension des enjeux. Implication dans les temps de travail et de partage.

► Bibliographie/ Webographie	*Embed, journal, aroundpress, 2021 GOLSENNE Thomas, MAILLET Clovis, Un moyen âge émancipateur, Romainville, Editions même pas l'hiver, 2021 KELLEY Mike SZAPOCZNIKOV Alina GONZALEZ-TORRES Felix ERNAUX Annie, La place, Paris, Gallimard, 1984 SZENDY Peter, Membres fantômes ; des corps musiciens, Paris, Editions de Minuit, 2004 LOWDER Rose, L'image Mouvement : 25 ans d’activité pour la défense du cinéma comme art visuel, Afea, 2002 HOGGART Richard, étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre, Paris, Editions de Minuit, 1970 RANCIERE Jacques, Le partage du sensible : esthétique et politique, Paris, Éditions La Fabrique, 2000 SAVONA Stefano, SPARATORE Ester, PORTO Alessia, Palazzo delle Aquile, 128 min, Paris, BPI Centre Pompidou, 2011 Collectif de femmes MLAC, LE MASSON Yann, Regarde elle a les yeux grands ouverts, 77min, Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir, Paris, 2008 CRETON Pierre, Trilogie en pays de Caux (Paysage imposé-Secteur 545-Maniquerville), Nantes, l'Age d'or, 2010 PERIOT Jean-Gabriel, retour à Reims (fragments), 83min, 2021
---------------------------------	---

FABRIQUE SANS RAISON

Régine CIROTTEAU, Guillaume HEUGUET,
Armand JALUT, Gyan PANCHAL

► Objectifs	Appréhender la place du « off » dans le travail artistique à travers ses signes, ses objets, ses espaces et ses temporalités (le café, la cigarette, le lit, la chambre, l'atelier, la fête... mais aussi la fatigue, l'ennui, le loisir...) tels que ces motifs sont convoqués dans des pratiques récentes déjouant le rapport au travail et ses représentations.
► Contenu	La fabrique sans raison souhaite porter son attention sur des pratiques (tous médiums confondus) d'artistes qui travaillent sans raison, sans intention particulière, sans savoir... ou presque ! Sollicités de toutes parts pour que notre travail produise du sens, comment ne pas répondre à cette injonction et parvenir à se défaire de ses intentions premières, de ces formes qui se résument trop souvent à l'illustration d'un propos ? Comment privilégier l'intuition plutôt que l'intention ? Sans doute par la fabrication d'un lâcher-prise : travailler à tâtons, sinon à l'aveugle, explorer des états de veille, de perte de conscience - ces mêmes états qui participent à l'élaboration des formes. La fabrique s'intéressera à la matière première de tout travail que constitue précisément le revers de celui-ci - la fatigue, le « temps mort », la panne, l'ennui, le désœuvrement, le « off », le « chill », le loisir - dans la perspective enthousiasmante d'une « daily routine » du travail en atelier ! Ce sera également l'occasion de formuler des invitations, d'initier des workshops et des temps hors les murs, d'envisager aussi des créations plus collectives comme par exemple un fanzine, une exposition...

► Méthode	La fabrique fonctionne comme un temps collectif, rythmé par des présentations construites autour du partage de contenus (œuvres, films, séances d'écoute...) Elle est également nourrie et organisée autour des apports faits par les étudiant-es, les amenant à croiser leurs regards, leurs pratiques, leurs références, au travers notamment de temps de mises en espace.
► Évaluation	Assiduité, participation et engagement dans la vie de la fabrique (1A-5A). Curiosité et initiative ; compréhension des enjeux de la fabrique, richesse des expérimentations et qualité des réalisations (1A). Capacité à ouvrir et articuler les enjeux de la fabrique à sa recherche personnelle, tant théorique que plastique ; pertinence des propositions et qualité des réalisations (2A-3A). Regard critique étayé en lien avec les enjeux de la fabrique et articulation au projet personnel ; qualité des réalisations (4A-5A).
► Références	Beat Generation, Philip Guston, Paul Thek, Bruce Nauman, Helen Chadwick, Amy Sillman, Seth Price, Nicole Eisenman, Josef Strau, Ed Atkins, David Douard, Ethan Assouline, Guillaume Dénervaud, Anna Solal, Antoine Medes, Louise Aleksiejew, Joe Kessler, Xinyi Cheng, Bez, David Lynch, Harmony Korine, Lynne Ramsay, James Nice (« La Factory, grandeur et décadence de Factory Records », 2011)

1A>5A

FABRIQUE LES VALLÉES DE L’HYDRE

Chris CYRILLE, Camille JUTHIER, Serge LHERMITTE, Cédric LOIRE, J. Emil SENNEWALD

► Objectifs	L’objectif est d’amener l’étudiant·e de 1^{er} cycle : - à ouvrir son regard et ses formes aux différents milieux rencontrés, à entrer en porosité tant avec les territoires traversés que les vecteurs socio-historiques qui les ont formés ; - à s’exposer à l’espace comme matrice d’histoire(s) de travail, d’exploitation et de transformation, à s’y confronter tant dans son aspect culturel, historique, social que physiquement pour engager un travail, une réflexion artistique dessinant progressivement les prémices d’une recherche personnelle ; - à découvrir et développer des outils techniques et méthodologiques ainsi que des ressources théoriques dans les questionnements abordés au sein des groupes de la fabrique et les confronter aux autres. L’étudiant·e de 4^e année poursuit et intensifie le déploiement des axes émergeant de sa recherche personnelle, et étaye ses connaissances et savoir-faire au sein des différentes propositions de la Fabrique. En 5^e année, l’accent est porté sur la méthodologie du travail et l’adaptation de l’étudiant·e aux réalités d’un contexte. L’objectif est de permettre à l’étudiant·e de se saisir des situations et apports de la Fabrique pour préciser et affirmer sa démarche personnelle, et affiner ses modalités de partage dans différentes situations d’échanges et de monstration.
► Contenu	Tous ce que l’humain touche devient conditionné par l’humain – et le conditionne. Aujourd’hui, sous le coup de l’« anthropocène », il convient de se demander ce qui se passe dans et hors les murs. Ce que nous racontent les constructions des cités, comment l’urbanisme s’imbrique dans le paysage. Ce que nous montrent ces villes de notre humanité, de notre histoire, de nos économies, de la résilience de la nature. Et ce que nous évoquent ces territoires urbains et comment appréhender ces impressions oscillantes entre cauchemars et nostalgie, fantasmes et répulsion... En descendant dans les crevasses et vallées fendues par l’Hydre du capitalisme tardif, nous arpenterons des territoires géographiques autant qu’imaginaires, retracerons leurs histoires, matérialités, liens sociaux, et identifions ce qui nous conditionne – quelles pratiques, quelles transformations. Il s’agira de traverser les territoires, de les sonder et de les expérimenter pour se rendre compte de l’impact imaginaire, symbolique et réel de ce qui « fait espace » aujourd’hui. Il nous sera pour cela nécessaire d’ausculter les sillons creusés par les traces de la modernité et de la post-modernité, notamment autour des façons d’habiter et d’être habité.e. Vous pourrez expérimenter par interventions, documentations, expositions, les usages de la ville, y faire des rencontres prévues et imprévues, institutionnelles ou quotidiennes, savantes, empiriques, intuitives... autant de moyens et d’outils pour faire forme in situ et sur le moment, ou plus tard par le retour à l’atelier. Entre autres opportunités de travail proposées pour déplacer le regard et les outils de création, vous serez invité·es à un projet de création par l’image fixe.

► Méthode	Travail sur la base de projets communs et d’interventions. Pour aborder ces thématiques, plusieurs propositions de déplacements et de travail seront lancées selon deux types de modalités : - des projets se déroulant au long cours, sur l’ensemble de l’année, prenant appui sur des Focus et des Cinq/sept spécifiques ; - des projets qui peuvent être plus ponctuels, axés sur le territoire local, que les enseignant·es comme les étudiant·es pourront proposer en fonction de leurs travaux et recherches. Le travail personnel de chacun·e nourrira l’ensemble.
► Évaluation	Tout en prenant en compte les critères d’évaluation propre à chaque année du cursus, l’évaluation du travail et de l’engagement de l’étudiant·e se fera tout au long de l’année, au travers de l’implication de l’étudiant·e dans les différents projets ainsi que la justesse des moyens utilisés, la débrouillardise face aux situations et aux travaux in situ ainsi que la qualité plastique des réalisations. - Assiduité et engagement dans la vie de la Fabrique (1A-5A). - Compréhension des enjeux de la Fabrique et perception de l’intérêt pour les contenus proposés et leurs transpositions dans des réalisations. Richesse des expérimentations et qualité des réalisations (1A - 2A). - Capacité à ouvrir et articuler les enjeux de la Fabrique à sa recherche personnelle tant théorique que plastique; pertinence des propositions et qualité des réalisations (2A-3A). - Regard critique étayé en lien avec les enjeux de la Fabrique et articulation au projet personnel; qualité des réalisations (4A-5A)
► Bibliographie/ Webographie	Benoît ANTHEAUME, Le Territoire Est Mort, Vive Les Territoires ! Une (Re)Fabrication Au Nom Du Développement, Marseille, IRD Éditions, 2005 Dominique BAQUÉ, Identification d’une ville, Paris, Regard, 2006 Bruce BÉGOUT, L’éblouissement des bords de route, Verticale, 2004 Raphaële BERTHO, L’injonction paysagère, dans le cadre du colloque « Si la photo est bonne », Paris, INHA, octobre 2011 Raphaële BERTHO, Héloïse CONESA, Paysages français : une aventure photographique, 1984–2017, contributions de Bruce BÉGOUT et François BON, Paris, Éditions de la BnF, 2017 Lucius BURCKHARDT, Why is landscape beautiful ? the science of strollogy, Bâle, Birkhauser, 2015 Anne CAUQUELIN, L’invention du paysage, Paris, PUF, 2000 Chris CYRILLE, La pensée « décoloniale » dans la théorie de l’art, Point contemporain Pratiques Critiques (blog), January 1, 2019 Julien GRACQ, La forme d’une ville, Paris, Libraire José Corti, 2001 Henri LEFEVRE, La production de l’espace, 4^e éd., Paris, Anthropos, 2000 Michel LUSSAULT, Hyper-Lieux, seuil, 2017 Achille MBEMBE, Qu’est-Ce Que La Pensée Postcoloniale ? (Entretien), Esprit, 2016, 117–33 Michel PINÇON, Monique PINÇON-CHARLOT, Paris, quinze promenades sociologiques, Petite bibliothèque payot, 2009 Marcus REDIGER, Peter LINEBAUGH, L’hydre aux milles têtes, l’histoire cachée de l’atlantique révolutionnaire, Amsterdam Anna LOWENHAUPT TSING, Le champignon de la fin du monde : sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme, Paris, les Empêcheurs de penser en rond-la Découverte, 2017 Joëlle ZASK, Zoocities: des animaux sauvages dans la ville, Paris, Premier parallèle, 2020

FABRIQUE VRAIMENT VRAIMENT

Clémence AGNEZ, Émilie BROUT & Maxime MARION, Guillaume HEUGUET

► **Objectifs**

Découvrir et approfondir les jeux de ficelle entre (cyber)féminisme, anarchisme, antispécisme, pensée en réseau, co-autariat, identité en ligne... et développer une réflexion critique autour des enjeux esthétiques, sociétaux et politiques qu’ils sous-tendent. Favoriser l’interdisciplinarité et les glissements entres pratiques, et l’expérimentation de modalités de présentation du travail.

► **Contenu**

Dans les jeux de rôle grandeur nature, la question « vraiment vraiment ? » est employée afin de déterminer si le·la participant·e souhaite quitter ou non le jeu, à un moment se situant au seuil de la réalité et de la simulation. Elle permet de vérifier un signal trouble que les protagonistes ne parviennent à inscrire de manière stable ni dans l’espace fictionnel, ni dans celui qui est hors-narration. La répétition du terme *vraiment* illustre astucieusement cet espace dédoublé propre au jeu de rôle qui tient ensemble diégèse* et extra-diégèse, personnage et personne, avatar et joueur·euse. Nous examinerons comment ces questions de stricte narration ludique peuvent s’étendre au jeu vidéo, à diverses formes de vies numériques, au recours à un ou des alias comme stratégie activiste mêlant spectacle public et dissimulation individuelle, et comment le trouble que ces pratiques instillent à l’endroit de la personne permet de redessiner les contours d’un sujet agissant et producteur de formes. S’échappant de sa version classique qui coïncide avec celle du droit canonique, ce sujet-agent peut alors se répandre entre différentes « entités corporelles », voire différents réseaux, produisant des formes esthétiques et politiques qui mettent en crise le droit d’auteur, l’idée de génie, la responsabilité et le mérite individuel·les. Une telle figure nous permettra aussi d’interroger plus largement les formes de vie, d’expérience et de subjectivité critique tournées vers le devenir-autre, l’altération, l’aliénation dans son ambivalence (positive et négative), la réflexivité, la fuite ou l’effacement.

*Espace-temps dans lequel se déroule l’histoire proposée par la fiction d’un récit, d’un film, etc.

Invitations envisagées :
Xenofeminism – Laboria Cuboniks
Mehdi DERFOUFI (Cultural studies cinéma/jeux vidéo)
Workshop avec le collectif Kim Petras Paintings
Voyages envisagés : Fondation Stoschek à Düsseldorf (exposition « Worldbuilding »)
Amsterdam (Stedelijk, Upstream Gallery...)

► **Méthode**

Rendez-vous collectifs nourris d’échanges autour de travaux personnels ou tiers, de références et d’accrochages en lien avec les problématiques de la fabrique. Présentation de notions, documents et apports divers (contenus théoriques, artistiques, etc.) portés par l’ensemble des participant·es. Invitations d’intervenant·es (présentations et workshop) et voyage.

► **Évaluation**

Engagement, présence et participation à l’échange collectif (1A>5A)
Curiosité, ouverture et qualité des expérimentations (1A>2A)
Analyse des enjeux et assimilation des notions théoriques (2A>3A)
Pertinence des propositions, des recherches et de l’analyse critique (3A>5A)
Qualité et pertinence des réalisations (3A>5A).
Singularité des propositions (4A>5A).

► **Bibliographie/ Références**

Des références seront apportées à chaque rendez-vous de Fabrique.

PRISMES

Se déroulant sur 4 semestres, les Prismes offrent un cadre d’apprentissage privilégié aux étudiant-es en début de cursus (1^{re} et 2^e années) pour aborder formes, matériaux, gestes et questionnements selon un désir de complémentarité des techniques et des savoirs.

Porté par plusieurs enseignant-es, chaque Prisme combine un ensemble d’enseignements mélangeant approches théoriques et pratiques, abordées dans leurs spécificités tout comme leurs transversalités possibles. À l’échelle d’un semestre, les Prismes confrontent les étudiant-es à une diversité de connaissances et savoir-faire fondamentaux contribuant à l’ouverture et à l’étayage de leurs pratiques et questionnements. Ils les amènent à déceler progressivement leurs langage et territoire d’exploration personnels, et à construire les bases d’une autonomie de travail.

La répartition des étudiant-es au sein des Prismes est établie de façon à composer un groupe hétérogène en termes d’année, de profils, de parcours et de genres.

Entre la 1^{re} et la 2^e année, à raison de 8 séances de deux jours par semestre (mercredi et jeudi), chaque étudiant-e traverse les 4 propositions de Prismes selon l’une de ces combinaisons :

Blanc (S1)	→	Rose (S2)	→	Noir (S3)	→	Pourpre (S4)
Rose (S1)	→	Blanc (S2)	→	Pourpre (S3)	→	Noir (S4)
Noir (S1)	→	Pourpre (S2)	→	Blanc (S3)	→	Rose (S4)
Pourpre (S1)	→	Noir (S2)	→	Rose (S3)	→	Blanc (S4)

Au moment des changements de Prisme au mois de janvier, un temps de jonction permet de réunir l’ensemble des étudiant-es des groupes qui alternent (Blanc / Rose, Noir / Pourpre) pour mettre en partage les travaux réalisés au 1^{er} semestre. Le mois de mai donne lieu à une restitution du travail réalisé au 2nd semestre. Les étudiant-es sont réparti-es en deux ateliers selon qu’il-elles alternent entre Blanc/Rose ou Noir/Pourpre.

1A>2A

PRISME NOIR ALCALIN

Nelly GIRARDEAU, Michèle MARTEL, Cécile MONTEIRO-BRAZ, Marie ORTS, Gyan PANCHAL, Alex POU, Clara PULEIO, Marion ROBIN

► Objectifs	Identifier et mettre en œuvre les différentes temporalités qui agissent dans le travail. Travailler les techniques dans une approche mixte (et transversale). Resolliciter dans sa pratique les contenus partagés dans le Prisme.
► Contenu	En 1934, Jean Painlevé, pionnier du cinéma scientifique et le commandant Le Prieur, inventeur du scaphandre autonome, fondent le Club des Sous l'eau. Inauguré dans une piscine parisienne, la proposition ravit un reporter chargé de couvrir l'évènement mondain : « On se colle une petite bouteille sur le ventre « avec son respire », comme eussent dit nos pères, un petit masque de caoutchouc sur le visage, tout à fait style masque contre les gaz, et on s'en va faire son petit pique-nique solitaire à sa fantaisie. » Le prisme noir poursuit son enquête sur les déploiements, dans les œuvres comme dans leurs modalités de production, d'un temps non linéaire à travers la métaphore de l'apnée. Cette pratique produit une rupture dans le cycle continu de la respiration, un suspend. Elle permet tout autant de s'immerger dans un autre paysage que de prendre conscience de notre propre présence au monde.
► Méthode	ALCALINe (Assemblage Lecture Captation Assemblage Lecture Impression Narration <i>ensemble</i>). Nos temps de travail se déploient à des rythmes différents par frottements, à-coups, interruptions ; avec un goût prononcé pour les constructions communes et en alternant des temps d'initiation et de pratique, de travail collectif et de suivi individuel selon les formes à mettre en œuvre. Ils mêletissent dans une volonté délibérée de complémentarité des techniques et savoirs, de la perception et de la conception, dans la confiance du temps étiré d'un apprentissage. Un prisme comme un corps dont on façonne la présence. Un corps tapit dans l'escalier et qui nous répond dans un bruissement de feuilles, tantôt pierre, tantôt bois, bombe, escargot, chignon.
► Évaluation	Assiduité, participation et engagement (1A-2A). Compréhension des enjeux transversaux des contenus travaillés et des gestes à mettre en œuvre (1A>2A). Curiosité et initiative ; richesse des propositions, qualité des expérimentations et formes réalisées (1A). Capacité à articuler les enjeux tant théoriques que plastiques à sa recherche personnelle ; pertinence des propositions et qualité des réalisations (2A)
► Bibliographie/ Filmographie	Vinciane DESPRET, Autobiographie d'un poulpe, et autres récits d'anticipation, Nature mondes sauvages, Arles, Actes Sud, 2021 Jean EPSTEIN, Le tempestaire, 23min, 1947 Film Infini, En apnée, Clermont-Ferrand, éd. ESACM, 2021 Michael FRIED, La Place du spectateur. Esthétique et origines de la peinture moderne, Paris, Gallimard, 1990 Donna J. HARAWAY, Vivre avec le trouble, Vaulx-en-Velin, Les éditions de monde à faire, 2020 Louise HEMON et Emilie ROUSSET, Les océanographes, 1h30, 2021 Robert KRAMER, Berlin 10/90, 64 min, 1990 Ursula LE GUIN, « The Author of the Acacia Seeds » and Other Extracts from the Journal of the Association of Therolinguistics, 1974, in Les Quatre vents du désir, Le Béalial' éditions, Verena PARAVEL et Lucien CASTAING-TAYLOR, Leviathan, 87min, 2012 Pascal QUIGNARD, L'Origine de la danse, lignes fictives, Paris, éditions Galilée, 2013

1A>2A

PRISME POURPRE

Régine CIROTTEAU, Serge LHERMITTE, Cédric LOIRE, Gyan PANCHAL, J. Emil SENNEWALD

► Objectifs	En découvrir les enjeux à partir de l'histoire du je-u, de la performance et du dispositif en art (1A) ; s'initier aux techniques de mise en scène et de captation sonore et vidéo (1A). Appréhender par l'expérimentation différentes manières d'investir son corps, de se s'exposer et de l'exposer, d'y investir le son et la voix, en prenant en compte outils, espaces, attitudes et formes ; savoir contribuer et échanger sur les contenus et expériences (questions, solutions, idées et formes) (1A>2A). Mailler les apprentissages et s'approprier les invitations de travail pour concevoir des univers desquels commencent à émerger un langage et un territoire personnels de travail (2A).
► Contenu	Jouons le je-u : performance et dispositif Le jeu, nous le savons dès notre plus jeune âge, est une chose sérieuse. Pour le plaisir, il faut des règles. Le jeu, cela s'apprend – et on apprend par le jeu. Jouer c'est à la fois se libérer (des lourdeurs du réel), s'exposer (aux règles et leçons à apprendre), se construire (en simulations). Jouer au jeu, c'est se faire en tant que « je ». Cette construction passe par l'acte d'enfreindre les règles, de les changer. Qu'en est-il aujourd'hui ? L'art, la scène sont pris dans des inversions : tout en croyant continuer à produire du possible, il devient ouvrier d'une industrie de création. Ce qui rendait autonome rend dépendant. Désormais l'artiste « travaille » au lieu de jouer. Si dans son état actuel, l'art est devenu trop sérieux pour jouer, les études d'art offrent-elles encore accès aux territoires du jeu, du ludique et du plaisir ? En regardant des artistes jouer, comme Hayley Tompkins, Josef Strau, Michael E Smith, Jessi Reaves ou Anna Solal, en invitant des joueur-euses, en déjouant et en jouant ce que nous entendons par « études d'art », en inventant des jeux pour apprendre et désapprendre, en découvrant des projets qui créent des résistances par le jeu, nous allons nous lancer sur les pistes des jeux pour expérimenter ce que c'est, <i>jouer le je-u</i> .
► Méthode	Les séances du Prisme mêlent et font alterner enseignement théorique et pratique, travail en groupe et travail individuel. Les réalisations seront suivies de leur préparation (recherche d'archives, écritures, croquis, essais de prise de vue) à la réalisation d'une performance, sous la forme d'échanges en groupes, de rendez-vous individuels, de moments de présentation des recherches en cours, etc. Le studio photo et le studio de prises de vue vidéo seront des endroits favorables aux essais et à la réalisation, mais d'autres espaces pourront être envisagés pour la monstration, représentation ou encore exposition en public.
► Évaluation	Acquisitions et prolongements des découvertes référentielles, contextuelles et formelles ; qualité de la présentation dans une mise en perspective des expériences menées (1A) Présence et investissement réguliers dans toutes les phases des projets ; engagement dans le travail individuel et collectif, déploiement de recherches et d'expérimentations (1A>2A)) Qualité et pertinence des réalisations ; prise en compte de façon adéquate des enjeux de la restitution et de la captation servant d'archive ou faisant œuvre (2A)
► Bibliographie	Roger CAILLOIS, Les jeux et les hommes : le masque et le vertige, Folio Essais, Paris, Gallimard, 2009 Michel FOUCAULT, René MAGRITTE, Ceci n'est pas une pipe, Nouv. ed. Montpellier: Fata Morgana, 2010 Ivan ILLICH, Erich FROMM, Celebration of Awareness: a call for institutional revolution, First publ. 1971; Repr. Pelican books. Harmondsworth u.a: Penguin books, 1984 Donald Woods WINNICOTT, Jeu et réalité : l'espace potentiel, Trad. C. Monod, Paris, Gallimard, 1999

1A>2A

PRISME BLANC LUNAIRE

Rada BOUKOVA, Guillaume HEUGUET, Lina JABBOUR, Armand JALUT, Camille JUTHIER

► Objectifs	Accéder aux fondamentaux de chacune des pratiques des enseignant·es du prisme à travers des approches spécifiques et transversales dans le but de s'approprier les techniques et les méthodes abordées, ainsi que d'en comprendre leurs enjeux. Ces objectifs visent à donner une plus grande autonomie de travail dans de possibles croisements de médiums.
► Contenu	Observation et récoltes comme postulat de départ ouvrant à un ensemble d'expérimentations. Le prisme blanc (lunaire) se construit à partir d'observations dans différents lieux, différents temps, différents espaces, engageant les cinq sens pour effectuer des récoltes. L'ouverture des procédés – souvenirs, prises de sons, de notes écrites ou dessinées, sculptées, prises de vues, cueillettes – permet à chacun·e d'approfondir sa sensibilité et d'expérimenter différents gestes en dessin, sculpture, photographie et peinture, dans un aller/retour permanent avec la pensée.
► Méthode	Propositions de travail en extérieur et/ou en atelier sur différentes temporalités : temps courts (matin, après-midi, journée), et/ou sur tout un semestre, avec des rendez-vous collectifs et individuels.
► Évaluation	Curiosité, expérimentations et compréhension des enjeux (1A) Ouverture, qualité du travail et diversité des réalisations (2A) Engagement, participation active aux séances du prisme et capacités d'initiatives (1A et 2A) La présence est obligatoire et constitue un élément important pour l'évaluation.
► Bibliographie/ Filmographie	Marie-Aude CARAËS, Nicole MARCHAND-ZANARTU, Images de pensée, Paris, RMN, 2011, Coll. Carnets de dessin des Éditions du Centre Pompidou Francis HALLÉ, Éloge de la plante, Paris, Seuil, Cool. Sciences, 2014 Revue Roven n° 9, numéro spécial : « Le carnet de recherches », printemps-été 2013 Amy SILLMAN, Faux Pas, Écrits et dessins, Paris, After 8 Books, 2022 Série Splendeurs et misères d'un sac plastique : Du mode d'existence des déchets, épisode 2/4, Les chemins de la philosophie, France Culture, 1/12/2021 Agnès VARDa, Les glaneurs et la glaneuse, documentaire, 2000, 82 minutes

1A>2A

PRISME ROSE

Clémence AGNEZ, Émilie BROUT & Maxime MARION, Chris CYRILLE, Alexis DEGRENIER, Anthony POIRAUDEAU, Vincent WEBER

► Objectifs	Appréhender un large panorama de pratiques « immatérielles » (de l'écriture à la production audiovisuelle en passant par le net-art, la performance ou la danse) et découvrir leurs enjeux. Acquérir des repères concernant les pratiques, artistes et mouvements. Favoriser l'interdisciplinarité et les glissements entres pratiques. Multiplier les expérimentations, réaliser une ou plusieurs propositions et explorer divers modes de présentation/partage du travail. Aborder les problématiques de documentation propres aux formes éphémères ou immatérielles.
► Contenu	Au sein du prisme nous aborderons les questions du souterrain, de l'immergé, du fantomatique ou de l'indicible en nous concentrant sur des pratiques dites immatérielles (sonores, chorégraphiques, en ligne, performatives, narratives, éphémères...). Dans une alternance d'apports théoriques et de temps de pratique et de workshops, nous y explorerons différents registres d'existence et d'apparition, ainsi que les tensions entre présence et absence, vivants et morts, hypervisibilité et furtivité en alternance dans les stratégies de résistance politique, dialectique entre individuel et collectif, mainstream et underground.
► Méthode	Les séances de prisme mêlent et font alterner enseignement théorique et pratique, travail en groupe et travail individuel. Des notions données en début de semestre et développées à chaque séance donneront lieu à une ou plusieurs réalisations. Le suivi du travail des étudiant·es se fait de plusieurs façons : échanges en groupe, rendez-vous individuels, workshops, moments de présentation de travaux à l'oral, par l'accrochage, l'activation performative... Une restitution collective clôt le semestre.
► Évaluation	Présence, participation, partage et engagement dans le travail Curiosité, compréhension des enjeux et assimilation des notions théoriques et artistiques (1A) Qualité et diversité des réalisations (1A) Qualité et pertinence des réalisations (2A) Pertinence de l'analyse critique et capacité à s'approprier les notions abordées (2A) Développement d'une méthodologie adaptée au travail plastique (2A)
► Références	Lloyd BRADLEY, Bass Culture, éditions Allia, 2000 Melanie BÜHLER, No Internet No Art, Onomatopée, 2019 Alvin LUCIER, I am sitting in a room Samuel BECKETT, L'Innommable, éditions de Minuit, 1953 Général INSTIN : https://remue.net/instin Omar KHOLEIF, You are Here - Art after the Internet, Cornerhouse, 2014 Robert Aiki Aubrey LOWE, Candyman Soundtrack, 2021 Nichons-nous dans l'internet (revue), Matière Primaire, 2014-2020 Domenico QUARANTA, Surfing with Satoshi - Art, Blockchain and NFTs, Aksioma, 2022 Ryoko SEKIGUCHI, La Voix sombre, éditions POL, 2015 Hito STEYERL, I Will Survive, Spector Books, 2021 Peter SZENDY, Sur écoute : esthétique de l'espionnage, éditions de Minuit, 2007

FOCUS

Les Focus correspondent à des temps d’enseignement ponctuels proposés tout au long de l’année les lundis, mardis et vendredis. Disciplinaires ou transdisciplinaires, techniques, théoriques et/ou méthodologiques, ils recouvrent un champ varié d’apprentissages permettant aux étudiant-es de la 1^{re} à la 5^e année de (re)découvrir et/ou d’approfondir des connaissances et savoir-faire nécessaires au développement et à l’étayage de leurs pratiques.

Constitués d’une ou de plusieurs séances, nécessitant des acquis préalables ou non, les Focus peuvent être portés ou co-portés par un-e ou plusieurs enseignant-es, un-e moniteur-riche ou un-e intervenant-e. Ils peuvent aussi être proposés par des étudiant-es qui souhaitent mettre en partage un savoir particulier issu d’une autre formation ou de connaissances propres. Les Focus peuvent être obligatoires pour certaines années ou optionnels. Lorsque le nombre de place est limité et/ou réservé en priorité à certaines années, les inscriptions se font au fur et à mesure de l’année à partir du calendrier pédagogique. Dès que le nombre d’inscrit-es maximum est atteint, une liste d’attente est ouverte. Et selon la demande et les possibilités, une seconde session peut éventuellement être proposée.

Tout Focus suivi de façon assidue et impliquée est indiqué dans le relevé de crédits de l’étudiant-e. Les Focus ne font pas l’objet d’une évaluation. Toutefois la diversité et la pertinence des Focus choisis par l’étudiant-e sont prises en compte par le collège des enseignant-es lors des commissions de fin de semestre dans l’appréciation générale et l’attribution des notes ECTS, notamment au regard des attendus spécifiques à chaque année en matière d’exploration et d’étayage (voir page 60). Les Focus indiqués comme « obligatoires » pour certaines années du cursus peuvent entraîner la non-attribution d’une partie des crédits s’ils n’ont pas été réalisés dans la temporalité demandée. D’autres Focus pourront éventuellement venir s’ajouter en cours d’année à ceux indiqués dans le Livret.

NB : Lorsque vous êtes inscrit-es à un Focus qui se déploie sur plusieurs séances et que l’une des séances est programmée en même temps qu’un autre Focus, vous devez donner la priorité au Focus que vous avez déjà commencé à suivre. La commission des enseignant-es portera une attention à l’observation de ce principe dans l’évaluation semestrielle.

FOCUS PHILOSOPHIE

RECONSTRUCTIONS – RUINES DE L’HOMME MODERNE

J. Emil SENNEWALD

► Objectifs	Identifier positions et courants qui ont façonné la pensée et la création de l’homme moderne en occident pour préparer une déconstruction de cet édifice et une prise de conscience de ses lacunes ; découvrir comment pratiquer la théorie ; structurer sa pensée et apprendre à « philosopher » en partant d’un projet personnel et sociétal.
► Contenu	« She said: What is history? / And he said: History is an angel / being blown backwards into the future. » Le 24 octobre 1989, Laurie Anderson lançait son album « strange angels » dont la chanson <i>The Dream Before</i> contient ces lignes qui, elles, reprennent un texte célèbre que le philosophe Walter Benjamin a écrit en 1940. Le texte, « Sur le concept d’histoire », lui a pris 20 ans de réflexions. L’idée initiale d’un « ange de l’histoire » est venue à Benjamin d’un tableau de Paul Klee, « Angelus Novus », en 1921. Pensée et art, semble-t-il, sont parents en faisant naître un concept qui façonne les sociétés jusqu’à aujourd’hui : « l’homme moderne ». Conçu comme destructeur, il se construit sur les ruines des ancêtres. Comme une force de la nature, il déclenche des énergies irrésistibles avec le progrès. Qu’en est-il aujourd’hui, sur une planète recouverte de déchets ? Comment songe-t-on ce « rêve initial » face aux catastrophismes et crises interminables ? Sous conditions digitales, l’homme moderne, est-il devenu « méta », s’identifiant à l’ange de l’histoire avec ses forces de super-héros, tout en méprisant le reste ? L’artiste, est-il-elle devenu-e gardien-ne des ruines pour entretenir son origine de création ? Partant de Hannah Arendt, il s’agit d’élargir le thème conducteur de <i>La Condition de l’homme moderne</i> : « Ce que nous faisons ». Sur les ruines de l’« homo faber », poursuivant sa déconstruction, on s’intéressera à « ce que nous faisons de nos failles ». Pour cela, il faut les reconstruire : rebâtir et retracer, comme un crime.
► Méthode	Suivant la méthodologie de la déconstruction, ce cours propose d’abord la reconstruction de ce qui a laissé des traces structurantes dans la conception de l’être humain. Cours magistral (90 mn) suivis de séances de retour sur cours (120 mn, 30 étudiant-es maximum, réservées au 1A, 2A et 3A). Exercices en commentaires de lectures, en lien avec le projet personnel, à rendre.
► Expographie	<i>Sublime. Les tremblements du monde</i> . Centre Pompidou Metz, 2016 <i>PLANET B. Climate change & the new sublime</i> . Radicants, Palazzo Bollani, Venise, 8/9/22 – 27/11/2022 <i>Territories of Waste. Le retour du rejeté</i> . Museum Tinguely, Bâle, 14/9/22 – 8/1/2023 <i>Cyprien Gaillard, Humpty \ Dumpty</i> , Palais de Tokyo, Paris, 19/10/2022 – 8/1/2023
► Bibliographie	Hannah ARENDT, « Condition de l’homme moderne », Calmann-Lévy, Paris, 1994 Walter BENJAMIN, « Sur le concept d’histoire », Gallimard, Paris, 2017 Jacques DERRIDA, « Mémoires d’aveugle : l’autoportrait et autres ruines », Réunion des musées nationaux, Paris, 1990. John DEWEY, « Reconstruction en philosophie », Gallimard, Paris, 2014 [1920]. Andreas RECKWITZ, « La société des singularités : une transformation structurelle de la modernité », Ed. de la Maison des sciences de l’homme, Paris, 2021.

FOCUS HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS

SUPERIMAGES : FAIRE AVEC DES IN-VISIBILITÉS

Cédric LOIRE

► Objectifs	Acquérir des repères historiques dans l’art des XX ^e et XXI ^e siècle. Analyser les formes et les gestes, décrypter ce qui les sous-tend.
► Contenu	À la fin des années 1920, Walter Benjamin pressentait déjà que nous nous acheminions vers un monde dont l’espace politique serait « à cent pour cent tenu par l’image ». L’actuelle surproduction d’images peut nous conduire à nous interroger sur leur stockage, leur gestion, leur transport, leur valeur, leur économie. Simultanément, le monde semble gagner en opacité : une part essentielle de ce qui le meut demeure hors de portée du regard (en deçà ou au-delà de la visibilité). Comment les artistes se saisissent-ils-elles de cette contradiction apparente ? Que faire avec à la fois trop et trop peu de visibilité ? On envisagera ces questions à travers des exemples tirés de l’art du XX ^e siècle et de l’actualité plus récente. On s’autorisera au besoin des incursions dans des périodes plus anciennes.
► Méthode	8 séances de cours de 2h. Ouvert à toutes les années.
► Bibliographie	Bibliographie sélective (des références complémentaires seront données au fil des séances) : Rosalind KRAUSS, Yve-Alain BOIS, « L’informe mode d’emploi », catalogue de l’exposition, Mnam Centre Pompidou, Paris 1996 Florence DE MÈREDIEU, « Histoire matérielle et immatérielle de l’art moderne et contemporain », Larousse in extenso, Paris 2008 Peter SZENDY, Emmanuel ALLOA, Marta PONSA, « Le supermarché des images », catalogue de l’exposition, Gallimard-Jeu de Paume, Paris 2020

FOCUS ÉTUDES POST ET DÉCOLONIALES

NEG’ ET PLANTATION : D’AIMÉ CÉSAIRE À NADIA YALA KISUKIDI

Chris CYRILLE

► Objectifs	Le but, pour nous, sera de comprendre les liens structurants entre la Modernité et la colonisation, de voir comment ils s'articulent sur plusieurs plans : économique, juridique, social, politique et épistémologique, puis d’écouter-étudier l’archive des corps qui ont répondu et continuent de répondre à ces violences.
► Contenu	Cinq cours divisés comme suit : Cours 1 : « Production de la chair, construction de la Modernité » où il sera question de colonialisme, de colonisation, du pouvoir colonial, de la catégorie de la race, d’économie et de l’Europe. Cours 2 : « Dépossession et coupures » où il sera question d’aliénation, de différence, de langue, de disglossie. Cours 3 : « Que vienne la décolonisation. Traductions du décoloniser » où il sera question d’Universel, de relation, de décolonisation, du divers, du commun. Cours 4 : « Afro-pessimisme ou la puissance du négatif » où il sera question de négrophobie, de racisme systémique, de Noirceur...
► Méthode	Séances de 2h.

1A>5A

FOCUS IMPRESSION/ ÉDITION

SÉRIGRAPHIE ; PLAN(CHE), PAGE(S), ESPACES

Clara PULEIO

► Objectifs	Acquérir l'autonomie nécessaire à la préparation et l'impression d'un tirage en sérigraphie Mettre en place des allers-retours entre outils numériques et traditionnels Mettre en relation le fond avec la forme imprimée engagée
► Contenu	De la table-plan à l'espace qui se déploie autour et au-delà, comment penser et réaliser un objet graphique qui prend forme dans le temps et dans l'espace, au cours de sa fabrication ? Un montage/assemblage de signes, mots, phrases, images, formes et couleurs à déployer et mettre en relation sur 6 journées pour traverser et comprendre les gestes nécessaires à la sérigraphie, au façonnage et au partage de l'objet réalisé. Une première rencontre et présentation introduira le focus ainsi que les axes de travail à développer avec les étudiant-es.
► Méthode	Ouvert aux 3A, 4A, 5A. 6 journées au 1 ^{er} semestre en atelier impression/édition. Dans la limite de 6 personnes.

INITIATION AUX OUTILS DE TAILLE D'ÉPARGNE, GRAVURE EN RELIEF SUR BOIS ET LINOLÉUM

Cécile MONTEIRO-BRAZ

► Objectifs	Sensibiliser le regard afin de rendre l'étudiant-e autonome dès le début du cursus dans le choix d'avoir recours ou non à la taille d'épargne, avec discernement et dans la perspective d'un projet gravé à venir.
► Contenu	Au moyen d'exemples d'estampes classiques, modernes ou contemporaines, il s'agira d'abord d'identifier les spécificités de traitement et de rendu d'une taille d'épargne. La présentation comme l'usage des outils, le traitement en creux d'une forme à graver en positif ou négatif seront au cœur de la séance de démonstration. Au terme de la séance, un temps sera alloué à chacun.e pour tester les outils d'une part et bénéficier d'autre part de conseils individuels, pour appuyer sa propre compréhension.
► Méthode	Pour les 1A et 2A n'ayant jamais pratiqué la gravure en relief. Une 1/2 journée au 1 ^{er} semestre en atelier impression/édition. Dans la limite de 12 personnes.

INITIATION À LA POINTE-SÈCHE, GRAVURE EN TAILLE DIRECTE SANS MORSURE À L'ACIDE

Lina JABBOUR, Cécile MONTEIRO-BRAZ

► Objectifs	Sensibiliser le regard afin de rendre autonome le choix d'avoir recours ou non à la pointe-sèche dans sa recherche et pratique graphique / plastique imprimée. Appréhender concrètement chacune des étapes techniques, la temporalité de geste et de concentration qu'elles impliquent et le dessin dans une approche spontanée et sans retour possible. Permettre à chaque étudiant-e, au terme des deux séances, de poursuivre la pratique avec discernement et de manière la plus autonome possible.
► Contenu	Au moyen de quelques exemples d'estampes classiques, modernes ou contemporaines et par contraste avec d'autres, liés à des procédés d'impression différents sinon réalisables à l'école, il s'agira d'identifier les spécificités de traitement et de rendu d'une des pratiques emblématiques de la gravure taille-douce sans morsure à l'acide : la pointe-sèche. La présentation comme l'usage des outils, le traitement du dessin et sa composition, la particularité des papiers propices à faire naître une pointe-sèche seront au cœur des séances de travail : Journée 1 : en atelier impression/édition et à l'extérieur - Présentation de quelques exemples pour situer la technique puis travailler la matrice en ayant des repères de traitements graphiques ; - Démonstration et usage de la pointe à graver, entre autres outils pour graver le dessin ; - Observation, incise et gravure directe, cet autre dessin / traitement et composition graphique. Journée 2 : en atelier impression/édition - Préparation du papier avant tirage sur presse : découpe, humidification et marge ; - Encre de la matrice à la poupée et essuyage ; - Calage de la matrice et tests de tirage sur presse.
► Méthode	Pour les 2A et 3A n'ayant jamais pratiqué la pointe-sèche (débutant). 2 journées non consécutives au 2 nd semestre en extérieur à Clermont-Ferrand (journée 1) puis en atelier impression/édition (journée 2) L'inscription à la première journée de travail vaut pour les deux journées prévues. Dans la limite de 12 personnes.

1A>5A

FOCUS TANTÔT PAPIER

VOLET 1 / LE PAPIER TIRAILLÉ DANS SA FIBRE

Lina JABBOUR, Cécile MONTEIRO-BRAZ

► Objectifs	Permettre à l'étudiant.e d'identifier de manière autonome les caractéristiques des différentes familles de papier et leur processus de fabrication respectif afin d'avoir un usage aussi sensible que critique de ce matériau spécifique au sein de sa pratique.
► Contenu	En 1798, la première machine industrielle de production en continu de pâte à papier issue du bois voit le jour et supplante l'essor du papier chiffon fabriqué manuellement, feuille à feuille, dans les moulins. En 2022, l'approvisionnement de cellulose à papier dans l'industrie est exposé à des tensions sans précédent. Notamment, celles de l'impact du dérèglement climatique, de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et de la guerre en Ukraine, de même que des blocages économiques et syndicaux dans le secteur. Un contexte multifactoriel qui marque, dès lors, une volonté de faire ressurgir le chiffon au cœur des processus industriels en place. Via la mise en avant de la grande diversité de papiers, de renvois historiques et d'extraits documentaires, ce focus mettra en lien ces faits sociétaux afin de retracer le récit des techniques papetières dans le chaos du monde. Où il apparaîtra que cette histoire a besoin de retours en arrière pour poursuivre son évolution.
► Méthode	Ouvert à toutes les années. ½ journée au 1^{er} semestre en atelier impression/édition. Dans la limite de 15 personnes.

VOLET 2 / MANIPULER LE PAPIER ET TENDRE UNE FEUILLE

Lina JABBOUR, Cécile MONTEIRO-BRAZ

► Objectifs	Acquérir les méthodes et gestes adéquats pour une juste manipulation du papier et pérenniser des travaux réalisés sur ce support, tous médiums confondus, avec attention et anticipation.
► Contenu	Au moyen d'une démonstration pratique visant à acquérir les gestes pour manipuler et transporter du papier, qu'il soit en feuilles (notamment très grands formats) ou en rouleaux, pointer l'ambivalence de ce matériau à facture aussi fragile que résistante. Et, dans la perspective de travaux nécessitant des techniques à l'eau, démonstration des outils, des supports et des gestes pour tendre une feuille. Point sur les maladies du papier qui sont confrontés à des pratiques humides. Point sur la dénomination et les dimensions des papiers, en regard des fabricants, la forme et le filigrane.
► Méthode	Ouvert à toutes les années. ½ journée au 1^{er} semestre en atelier impression/édition. Dans la limite de 15 personnes.

VOLET 3 / DÉCOUPE ET PLI, PLI ET DÉCOUPE

Clara PULEIO

► Objectifs	Connaître et apprendre les différents outils et gestes propices à une découpe de qualité et à un pliage soigné du papier. Identifier, apprendre puis pratiquer les gestes pour gagner en autonomie.
► Contenu	À partir d'une démonstration pratique, présentation des différents outils et du matériel mis à disposition à l'atelier d'impression édition comme en salle info afin d'acquérir les gestes de mise en œuvre adaptés aux besoins de découpe et pliage. Savoir choisir les bons outils en fonction du papier, son épaisseur, son format, la quantité de feuilles de l'objet à façonner.
► Méthode	Ouvert aux 1A et 2A. ½ journée au 1^{er} semestre en atelier impression/édition. Dans la limite de 12 personnes.

VOLET 4 / SPATIALISER UNE FEUILLE

Lina JABBOUR, Cécile MONTEIRO-BRAZ, Clara PULEIO

► Objectifs	Apprendre à soigner un travail sur papier de bout en bout avec des exigences à moyen long terme. Avoir conscience des moyens employés, leur efficacité, pertinence et pérennité.
► Contenu	Prendre conscience du temps de préparation et des expérimentations nécessaires pour présenter un travail sur papier de manière qualitative et anticipée. Prendre le temps de choisir ses fournitures dans le temps de travail en ateliers puis de les tester à échelle 1 au moment des accrochages et mises en espace. Méthodes, moyens conventionnels et mise en œuvre, trucs et astuces singuliers, seront au cœur du suivi. Approche pratique et conseils individualisés afin d'accrocher et spatialiser, de manière tendue et à la juste mesure des intentions, un travail sur papier, tous médiums confondus.
► Méthode	Ouvert aux 3A et 5A. Au 2^e semestre, après les préparations DNA et DNSEP. En ateliers et dans les espaces d'accrochage et d'installation. Sur rendez-vous, collectif ou individuel.

1A>5A

FOCUS PEINTURE

TOILE & CHASSIS

Marion ROBIN

- **Objectifs** Ce focus propose de réaliser une peinture en inversant l'ordre traditionnel d'élaboration d'un tableau, notamment par le travail du support, dissocié d'une décision préalable de format.
- **Contenu** La première séance permettra d'appréhender le choix d'une toile et de réaliser un ou des gestes en peinture sur cette surface. Viendront seulement ensuite le choix d'un ou plusieurs formats (ici valeur de cadrage), la fabrication d'un châssis sur mesure, la tension de la toile, la poursuite du travail en peinture si nécessaire et l'accrochage commun des travaux réalisés. Les étapes décrites ici, proposent une trame méthodique inhabituelle, permettant de traverser aussi des points techniques, qui par définition seront ouverts aux bifurcations et pas de côté, à l'accueil d'un regard agissant sur le travail en cours.
- **Méthode** 3 demi-journées avec les mêmes 12 étudiant·es.

NUANCES NUANCIER PALETTES

Marion ROBIN

- **Objectifs** Ce focus s'adresse en particulier aux étudiant·es qui souhaiteraient développer une séquence chromatique et sa mise en forme.
- **Contenu** Lors de la première séance, nous verrons ensemble quelques pratiques où se jouent, occasionnellement ou régulièrement le déploiement de nuances et palettes de couleurs. Nous regarderons les propositions d'analyses de couleurs d'Emily Noyes Vanderpoel issues de son « Color Problems : A Pratical Manuel for the Lay Student of Color », ceux de la peintre florale Mary Gartside, les mesures du bleu du ciel de Pauline Delwaulle, l'utilisation du nuancier RAL chez Christophe Cuzin sur la plage de Saint-Briac-sur-Mer, les peintures saisonnières de Jean-Baptiste Bernadet et les palettes fondues, brossées de Flora Moscovici. La deuxième séance sera consacrée à la pratique.
- **Méthode** 2 demi-journées avec les mêmes 12 étudiant·es.

3A>5A

FOCUS SCULPTURE/ INSTALLATION

ÊTRE CHOSE

Gyan PANCHAL

- **Objectifs** C'est depuis le champ de la sculpture et de l'installation que ce Focus s'intéresse à la manière dont les objets coexistent dans un lieu, à leur façon d'être et de formuler leur propre rapport à l'exposition, quitte à en déjouer les attentes. On se posera la question de l'adresse à l'autre comme définition possible de l'emplacement d'un objet.
- **Contenu** Ce focus souhaite questionner l'espace, ou plutôt les espacements, les relations qu'entreprendraient les choses entre elles, exposées dans un espace envisagé comme espace de négociation. Qu'est ce qui viendrait se jouer, se nouer entre les objets et les corps, selon la façon d'être et de s'adresser de chacun·e ?

Si l'on place un objet entre soi et le monde c'est aussi pour tenter d'atteindre ce dernier. Néanmoins, nous serons attentifs à des objets qui paraissent « en exil dans la visibilité » (J-C Bailly), qui auraient fait le choix de l'hermétisme, d'une forme de résistance à la narration. Des sculptures qui désertent.
- **Méthode** Expérimentation spatiale à partir de travaux personnels existants ou en cours. Présentation de références, attention portée aux gestes mis en jeu dans les pratiques abordées. Discussions de groupe, suivi des expériences individuelles, accrochages collectifs. Une 1/2 journée tous les 15 jours. Dans la limite de 15 étudiant·es.
- **Références** Florian Fouché, Eva Barto, K.R.M Mooney, Michael E Smith, June Crespo, Camille Blatrix, Magali Reus, Michael Dean, Lydia Gifford, Jason Dodge, Josef Strau (...)

E. E. CUMMINGS, « 95 Poèmes », Points.
André DU BOUCHET, « Qui n'est pas tourné vers nous », Mercure de France.
Philippe JACCOTTET, « Le bol du pèlerin (Morandi) », La Dogana.
Henri MALDINEY, « Le legs des choses dans l'oeuvre de Francis Ponge », Cerf.
Tristan GARCIA, « Forme et objet », Puf.
Remo BODEI, « La vie des choses », Circé.
Josef STRAU, « Spirits and Objects », Walther and Franz König Verlag.

FOCUS PHOTO

INITIATION MATÉRIEL ET PRISE DE VUE

Stéphane GANDOLFO, Serge LHERMITTE

► Objectifs	Se familiariser avec les boitiers réflex numériques et leurs optiques, adopter les bons gestes d’usage. Connaître les spécificités des appareils photo numérique pour mieux appréhender leur utilisation et leur potentiel. Appréhender la technique photographique.
► Contenu	Matériel : spécificités des capteurs numériques, différences entre les optiques (angles et focales) Prise de vue : formats d’enregistrement et capacité de stockage, iso et balance des blancs, profondeur de champ, vitesse.
► Méthode	Séance de 3h, par groupe de 10 étudiant·es, articulée autour de manipulation et de monstration. Obligatoire pour les étudiant·es de 1 ^{re} année.

PRATIQUES URBAINES

Serge LHERMITTE

► Objectifs	Appréhender et pratiquer certaines techniques particulières de la prise de vue photographique qu’elles soient argentiques, numériques ou 3D dans le cadre d’un environnement urbain.
► Contenu	Prise de vue avec les outils moyen et grand format argentique, noir et blanc et couleur, en conditions normales et en conditions particulières. (argentique). Prise de vue avec les techniques de stéréoscopie (image 3d optique - numérique) Apprentissage et utilisation des différents systèmes flashs. (numérique) Connaissance et utilisations des techniques de time-lapse, pause longue et light painting, HDR (numérique)
► Méthode	Par groupe de 10 étudiant·es, certains mardis. Ouvert à toutes les années lorsque les Focus Initiation matériel et prise de vue et Initiation au post traitement de l’image photo ont été suivis. Chaque séance se fera en dehors de l’établissement dans un univers urbain ou périurbain, diurne ou nocturne, dans un cadre de découverte et de perfectionnement dans un premier temps, puis dans le cadre de projets individuels ou/et collectifs dans un second temps. Utilisation, pour la post-production, des outils numérique et/ou argentique lors de certaines séances. En fonction des thématiques abordées, un travail en autonomie entre les séances sera nécessaire.

RESTITUER LA LUMIÈRE

Stéphane GANDOLFO, Serge LHERMITTE

► Objectifs	Appréhender et pratiquer l’ensemble des techniques photographique argentique noir et blanc, du développement au tirage.
► Contenu	Connaissance des différents formats de négatif et leurs usages, et apprentissage des techniques de développement des films. Apprentissage des techniques de tirages, de la planche contact au tirage d’exposition en passant par le tirage de lecture. Connaissance et utilisation des outils et des techniques de scannage des films.
► Méthode	Par groupe de travail de 8 étudiant·es, sur des créneaux de deux heures, certains jeudis du 2 nd semestre. Ouvert à l’ensemble des années. Ces temps ne sont pas prévus pour les prises de vue, mais bien pour le traitement des films et le tirage des photographies. Travail en labo de développement puis en labo de tirage. Après l’acquisition des bases, travail en autonomie pour le perfectionnement. Travail en salle d’impression numérique pour la connaissance et l’usage des différents scanners.

PRISE DE VUE D’EXPOSITION

Stéphane GANDOLFO, Serge LHERMITTE

► Objectifs	Comprendre, connaître et pratiquer les techniques de la photographie d’exposition, pour documenter son propre travail et le préparer pour une diffusion.
► Contenu	Questionner le cadrage et l’importance du contexte de l’œuvre. Prendre en compte la profondeur de champs et la qualité de la lumière. Savoir utiliser une lumière artificielle (définition, balance des blancs, colorimétrie). Mise en application sur son propre travail depuis la prise de vue jusqu’au post-traitement : finitions, export aux différents formats de fichier selon l’usage des supports de diffusion (presse, web, affiche, ...), et création complète des métadonnées de la photographie.
► Méthode	Séance par groupe de travail de 5 à 6 étudiant·es avec un temps d’analyse iconographique suivi une mise en application à partir des travaux personnels des inscrit·es ou de de travaux d’autres élèves lors de Parlons travail, puis le développement des photographies faites durant ces séquences via le logiciel Lightroom. Focus ouvert en priorité aux années diplômantes.

1A>5A

FOCUS VIDÉO

INITIATION À LA PRISE DE VUE ET AU MONTAGE

Fabrice GUÉRINON

► Objectifs	Acquisition des bases techniques pour la prise de vue et le montage vidéo linéaire effectué à l'aide d'outils numériques.
► Contenu	Notions de vidéo numérique (terminologie, méthodologie) Prise en main des caméras Formats et tailles d'images Découverte de l'interface Adobe Premiere Manipulations des plans et séquences Retouche des plans à l'aide des effets numériques Exportation des projets Post-production/diffusion
► Méthode	Séances d'1/2 journée par groupe de 5 étudiant-es. Obligatoire pour les étudiant-es de 1 ^{re} année sauf pour celle-ceux qui par leur parcours antérieur disposent de bases suffisantes et sur autorisation de l'enseignant. Chaque séance comportera des temps d'apports théoriques suivis par un travail permettant une mise en pratique à partir d'une matière proposée par l'enseignant ou apportée par l'étudiant-e.

INITIATION AU TOURNAGE

Nelly GIRARDEAU, Fabrice GUÉRINON, Geoffrey VEYRINES

► Objectifs	Acquérir des bases techniques pour une prise en main des différents outils de captation d'images et de son. Comprendre les enjeux techniques d'un tournage et être capable de penser un dispositif visuel et sonore en cohérence avec les intentions (choix du matériel : caméra, micro, perche, pied, enregistreur son, type d' éclairage ...)
► Contenu	Initiation à la prise en main des outils de captation d'images et de son.
► Méthode	Séances d'1/2 journée par groupe de 12 étudiant-es. Obligatoire pour les 1A.

1A>5A

FOCUS LOGICIELS

INITIATION AU POST-TRAITEMENT DE L'IMAGE PHOTO

Vincent BLESBOIS, Stéphane GANDOLFO, Serge LHERMITTE

► Objectifs	Se familiariser avec les logiciels de post-traitement de l'image photographique Lightroom et Photoshop.
► Contenu	Notion des espaces colorimétriques. Apprentissage de l'interface et des différents outils du logiciel Lightroom. Développement de différentes images RAW et export vers le logiciel Photoshop. Découverte du logiciel Photoshop et apprentissage de quelques notions élémentaires nécessaires au post-traitement.
► Méthode	Séance de 3h par groupe de travail de 10 étudiant-es, en salle multimédia, sur les sessions personnelles des inscrit-es. Des images support seront proposées mais l'étudiant-e peut apporter les siennes. Focus obligatoire en année 1.

INITIATION 3D

Émilie BROUT & Maxime MARION
et intervenant-e

► Objectifs	Acquisition des bases techniques pour la création 3D à l'aide d'outils numériques.
► Contenu	Initiation à la création 3D. Découverte de logiciels dédiés (Blender, Unity...), de leurs interfaces et de leur fonctionnement. Expérimentations, création de modèles et d'environnements en lien ou non avec les projets personnels.
► Méthode	Pour 12 étudiant-es de 2A, 3A, 4A, 5A. 3 sessions de deux jours consécutifs avec un-e intervenant-e extérieur-e. Apprentissage progressif, la présence est donc obligatoire pour les trois sessions.

FOCUS FILM

FILMER LA PAROLE

Nelly GIRARDEAU, Alex POU

► Objectifs	Écriture et réalisation d'un film personnel ou à plusieurs autour de la question de l'enregistrement visuel et sonore de la parole et de sa mise en scène. Chaque participant.e réalisera un film mettant en pratique et en jeu ces différentes questions.
► Contenu	À travers l'analyse d'extraits et de films qui mettent en réflexion le statut de la parole, nous questionnerons les dispositifs d'écritures filmiques qui permettent sa mise en scène et en perspective. Filmer la parole c'est entrer en relation. Comment aménager un espace d'écoute et d'attention ? Comment « faire image » pour que la parole soit entendue ? Comment peut-elle se déployer ? Qui en est porteur-euse ? À qui est-elle destiné ? Peut-il y avoir une parole sans corps, sans voix ?...
► Méthode	3 journées dans l'année, 12 étudiant-es maximum. Rendez-vous et échanges collectifs autour des films projetés et du travail personnel. Suivi et finalisation des réalisations. Projection publique des réalisations.
► Filmographie	Stefano Savona, Tahrir, place de la libération, 93 min, 2011 Wang Bing, Fenming, chronique d'une femme chinoise, 183 min, 2007 Alexe Poukine, Sans frapper, 83 min, 2019 Nicolas Boone, Bonheur, 40 min, 2021 Jean-Gabriel Périot, Nos défaites, 96 min, 2019 Lola Gonzalez, Winter is coming, 23 min, 2015

LE FILM PHOTOGRAPHIQUE

Régine CIROTTÉAU

► Objectifs	Découvrir et acquérir le langage cinématographique et se sensibiliser à l'analyse de films choisis. Mener un repérage, faire des prises de vue ou récolter des archives qui utilisent les codes de la photo et interroge le réemploi. Réaliser un film à partir de photographies (en argentique ou en numérique) questionnant l'image fixe/l'image en mouvement et son récit.
► Contenu	L'image photographique sera appréhendée dans son rapport au cinéma ; qu'il s'agisse d'utiliser des photogrammes de film, qu'il s'agisse de faire des tirages photographiques qui aient le grain, la texture, etc. d'une image de cinéma ou alors d'une problématique de mise en série, d'élaboration de séquences, de montage d'images (conçues à des fins narratives, plastiques) ; qu'il s'agisse de la hantise du temps et de l'inscription du mouvement dans l'image (le flou, les bougés, les tremblés); qu'il s'agisse du rapport à l'appréhension de l'espace et de l'élargissement du champ de vision (les panoramas photographiques comme des panoramiques de cinéma) ; qu'il s'agisse encore d'introduire dans la photographie une mise en scène qui fasse fiction et qui induise des éléments de narration.
► Méthode	Ce focus se déroulera en trois phases d'une journée. Projection de documentation filmique. Prise de vues en studio ou en extérieur. Post production en salle de montage. Visionnage en amphithéâtre qui sera l'occasion d'un temps d'échange collectif sur chaque proposition. Dans la limite de 12 étudiant-es.
► Références	GEYRHALTER Nikolaus « Homo sapiens », 2016. MARKER Chris « La jetée »,1962. PERIOT Jean Gabriel « Retour à Reims », 2021. RUIZ Raoul « Colloque de chiens », 1977.

1A>5A

FOCUS SON

TECHNIQUE VOCALE

Geoffrey VEYRINES

► Objectifs	Comprendre l’instrument vocal et l'utiliser de manière saine et libre.
► Contenu	Par des exercices simples et une meilleure connaissance de l'appareil vocal, nous verrons comment prendre soin de sa voix et la libérer. La technique vocale n’est pas seulement destinée au chant, notre voix est sollicitée chaque jour. Découvrir sa voix et l’accepter entraînent de profondes transformations dans sa manière d’être à soi et avec l’autre. Parler, chanter, performer, jouer, avec la voix, avec ses sensations, ses émotions... être en confiance avec sa voix.
► Méthode	3 séances d’une heure pour 15 étudiant-es. Chaque séance comportera des temps d’apports théoriques suivi par une mise en pratique à partir d’une matière proposée par l’enseignant et apportée par l’étudiant-e. dans un second temps.

PRODUCTIONS SONORE ET MUSICALE

Geoffrey VEYRINES

► Objectifs	Comprendre quelles sont les étapes de production et de post-production du son ou de la musique.
► Contenu	L’environnement et les moyens techniques : nous définirons, l’enregistrement, le mixage technique, le mixage artistique et le mastering. À l’intérieur de ces différentes étapes nous relativiserons l’envie et les moyens à disposition pour bien commencer et envisager une progression technique en adéquation avec les projets. La station audio numérique ou mon premier Home studio : de quoi est composée une station audio numérique ? Quels sont les premiers investissements nécessaires pour appréhender le son dans de bonnes conditions ? Nous définirons les types de matériels, hardware ou software, en fonction du but recherché en termes de création et production sonore. Les éditeurs / séquenceurs audios : dans l’ensemble des logiciels proposés par le marché, nous étudierons le fonctionnement d’un éditeur / séquenceur. Nous travaillerons plus particulièrement sur le logiciel Studio One et sur un logiciel de référence : Cubase Pro.
► Méthode	3 séances de 2h pour 5 étudiant-es. Chaque séance comportera des temps d’apports théoriques suivi par une mise en pratique à partir d’une matière proposée par l’enseignant ou apportée par l’étudiant-e.

EXPLOITER LE MATÉRIEL SONORE DE L’ÉCOLE

Fabrice GUÉRINON, Geoffrey VEYRINES

► Objectifs	Acquérir les compétences nécessaires pour exploiter le matériel sonore mis à disposition à l’école. Favoriser les échanges entre étudiant-es pratiquant un instrument musical, le chant, le mixage de tout niveau, la Musique Assistée par Ordinateur et /ou sensible au son et voulant développer une pratique. Permettre la mise en place de focus techniques spécifiques en fonction de la progression des groupes de travail. Apprendre à écouter, partager et jouer ensemble. Comment s’organiser, préparer, mettre en service et exploiter les différents outils proposés.
► Contenu	Présentation du matériel et initiations pratiques dans les espaces dédiés à la création sonore et multimédia adossée aux projets des étudiant-es. En fonction des besoins, initiations aux logiciels suivants : Studio one Prime 5 / Cubase Pro / Ableton Live / Adobe Premiere. Découverte de l’environnement hardware et software. Approche sensible du « Workflow » en composition, enregistrement et session de jeu. Mise en place d’un dispositif de captation live adapté à la performance en fonction des moyens à disposition. « Bœufs » et répétitions en vue de la programmation d’une soirée concert.
► Méthode	2h heures hebdomadaires, par groupes de 10 étudiant-es maximum, de 17h à 19h (hors jours de programmation des Cinq/Sept) avec un contenu théorique et pratique adapté au niveau et à l’envie du groupe. La 1 ^{re} séance sera ouverte à tous-tes les étudiant-es intéressé-es pour présenter les enjeux de ce Focus et constituer les groupes.

1A>5A

FOCUS MUSIQUES

Chaque Focus Musiques est composé de 2 jours (couplés ou séparés) théoriques et pratiques, et sera accompagné de playlists préalables et d’un ensemble d’archives/textes, et d’une bibliographie.

RYTHME, CONTINUUM, ET BOURDON

Alexis DEGRENIER

- **Objectifs** Appréhender ce que l’on nomme rythme, son absence (?), la périodicité, le cycle, la pulsation, la cellule.
- **Contenu** Si le rythme est partout, la pulsation l’est d’autant plus qu’elle en constitue le socle. Se pose la question alors des limites et infinités de possibles suggérées. Par l’exemple des polyrythmies sous différentes formes et axes, il s’agit de définir les contours du temps et des durées, et l’espace entre les points. La régularité et la césure.
- **Méthode** Études du processus de polyrythmie, voir les rythmes par l’étude d’un cercle, de points, de traits comme des trames potentielles. Balade dans des lieux avec un métronome dans l’oreille, composition de cellules rythmiques à partir de matériaux récupérés. Du tic/tac au bourdonnement continu.

TRANSMISSION ORALE, PARTITION GRAPHIQUE... DE LA MÉMOIRE

Alexis DEGRENIER

- **Objectifs** A partir de sources écrites, partitions, témoignages, collectages, ou de traditions orales. Nous établirons une tentative de lectures des processus divers du paysage contemporain notamment au dehors des traditions occidentales historiques et dominantes dans leurs écoutes même (et leur utilisation).
- **Contenu** Que devient la transmission aujourd’hui à l’heure où il est possible de tout enregistrer, ou capturer ? Par les variations des formes d’écriture contemporaines (de la note aux algorithmes), nous écoutons résonner. Après une étude comparative de différents médiums, ce focus se concentrera sur la graphie et les processus d’écriture sous formes individuelles, ou en petits groupes. Faut-il tout dire ou tout écrire ? Se peut-il qu’une musique meure et n’existe que comme un souvenir aujourd’hui ? Doit-on tout diffuser (l’exemple des musiques de rites) ?
- **Méthode** Formation de groupes où chacun-e travaillera sur différentes sources et leurs propres enregistrements, pour créer un mode de transmission d’une idée musicale, sonore ou silence, une partition graphique...

UNE ÉCRITURE DES ÉCOUTES

Alexis DEGRENIER

- **Objectifs** Déterminer l’écoute, déplier une playlist comme une composition. Arrangement et traduction à partir de l’écoute individuelle et collective.
- **Contenu** Derrière cet intitulé se dessine une question musicale fondamentale. Des ritournelles, aux musiques traditionnelles réparties sur la surface du globe, le solfège et l’histoire de la musique écrite en passant par les « playlists » du quotidien ou les pratiques sonores extrêmes, on ne parle pas simplement de développements ou de création. Ici il s’agit d’expérimenter l’écoute comme matière à transformation. Oreille/Langage, Tradition/Intemporalité, Répétition/Différence, Silence/ Bruit. Non pas comme oppositions, ni altérités mais tentative d’une composition. L’écoute devenant affaire de corps et de souvenir, d’émergence ou de devenir. « Parler avec les mots des autres... »
- **Méthode** Elaboration de playlists comme support. Isoler des fragments d’écoute et construction de plis (boucles) comme samples, former un ensemble par les découpages. Enregistrement de sources comme outils. Faire d’un tout un ensemble de bouts, une intuition, un nouvel agencement.

FOCUS DANSE

UN SOL COMMUN

Marie ORTS, Vincent WEBER

► Objectifs	Réfléchir collectivement sur nos pratiques de danse à l'école et en dehors de l'école, et créer des ponts entre ces pratiques.
► Contenu	Le groupe constitué par ce Focus réfléchira aux modalités d'organisation de deux événements publics qui auront lieu à la fin de chaque semestre et où se rassembleraient diverses propositions/pratiques chorégraphiques/performatives d'étudiant-es. Ce Focus vise ainsi à créer un terrain commun d'accueil, de regard, de réflexion et d'échanges au long cours pour les danses à l'école.
► Méthode	Ce Focus comprend 10 séances d'1h30. Les séances mêleront temps d'échanges et de préparation, visites de lieux de danse, lectures partagées et regards sur des travaux en cours. Il est nécessaire de suivre l'ensemble des séances. 8 étudiant-es maximum. Dates des séances du 1^{er} semestre : 24 octobre / 10h30-12h 18 novembre / 10h30-12h 25 novembre / 10h30-12h 2 décembre / 10h30-12h 9 décembre / 10h30-12h Les dates des séances du 2nd semestre seront communiquées dans l'année.

ENTRAÎNEMENT RÉGULIER

Marie ORTS, Vincent WEBER

► Objectifs	Ce Focus donne aux étudiant-es la possibilité d'accéder à une pratique plus approfondie de certains fondamentaux de la danse.
► Contenu	Plusieurs séances seront consacrées au travail du porter et à une initiation progressive au contact improvisation (technique d'improvisation apparue aux États-Unis dans les années 1970 et qui s'élabore à partir du jeu de gravité perpétuel qu'offrent les corps des partenaires). D'autres séances seront consacrées à l'exploration de la sensation comme point d'ancrage pour convoquer des corps et des imaginaires en mouvement.
► Méthode	Ce Focus comprend 10 séances d'1h30. Les séances sont entièrement consacrées à la pratique de la danse. 20 étudiant-es maximum. Dates des séances du 1^{er} semestre : 24 octobre / 9-10h30h 18 novembre / 9-10h30h 25 novembre / 9-10h30h 2 décembre / 9-10h30h 9 décembre / 9-10h30h Les dates des séances du 2nd semestre seront communiquées dans l'année.

FOCUS PERFORMANCE

LE LIVE
Régine CIROTTEAU

► Objectifs	Dans le prolongement du prisme Pourpre, les étudiant·es de 3 ^e année mettront en jeu de nouvelles formes avec le souci d’une captation dans le but de saisir l’importance des points de vue de la restitution. En relation avec leur motivation, les étudiant·es de 4 ^e années seront confronté·es à des pratiques qui engagent le mouvement, le rythme, la synchronisation dans une mise en scène. L’image sera abordée en tant que fragment filmique, participant ou créant un écart dans l’expérience de la performance. Les étudiant·es de 5 ^e année seront amené·es à développer leur univers personnel en investissant présence, son, voix et écriture en tenant compte de l’espace, de la scénographie. Il s’agit de voir chaque proposition « work in progress » en vue d’une sélection (sur dossier et note d’intention) pour la résidence et la présentation publique aux Laboratoires d’Aubervilliers.
► Contenu	La performance, le live n’ont ni limite de thème ni limite de situation. Cependant nous aborderons quelques territoires privilégiés dans une énergie de découverte, d’hybrider les cultures, les identités dans le but de partis pris autonomes. Nous chalouperons entre le punk industriel, la musique sérielle et répétitive, les accidents décidés dans les concerts de Satie, les performances de Cosey Fanni Tutti, les mises en scènes en mille feuilles de la troupe le Zérep, les lives d’Etienne Charry avec des figurant·es amateur·ices, en écho de son label Catalogue ; et en lien avec les questions post et décoloniales (les danses des esclaves, de l’esquive, les musiques de l’extase, etc.)
► Méthode	Les séances alterneront des expériences individuelles et collectives. 3 jours en janvier et février. Dans la limite de 12 étudiant·es. Le studio de prise de vues, la salle de présentation vidéo, l’amphi, seront des lieux privilégiés pour dialoguer, investir l’espace et l’acoustique autrement.

FOCUS SPECTACLE

LA COMÉDIE
Scène nationale de Clermont-Ferrand

► Objectifs	Nourrir le regard et la curiosité pour un champ élargi de pratiques artistiques. Échanger avec des metteur·euses en scène, chorégraphes, acteur·rices, danseur·euses sur leur approche de la création, de la scène et du jeu.
► Contenu	Tout au long de l’année, les étudiant·es ont la possibilité d’assister à une sélection de spectacles de danse ou de théâtre contemporains choisis dans la programmation de La Comédie, scène nationale de Clermont-Ferrand. Des prolongements de certains spectacles sont proposées avec des rencontres organisées à la Comédie ou à l’ÉSACM avec des membres des compagnies invitées.
► Méthode	Spectacles, rencontres. Pour l’année 2022-2023, l’ÉSACM a réservé des places pour les spectacles suivants : 9 novembre : « Bruegel » de Lisaboa HOUBRECHTS (55 places dont 50 réservées aux étudiant·es de 1 ^{re} année) 5 janvier : « Bacchantes, prélude pour une purge » de Marlène MONTEIRO FREITAS (40 places) 3 mars : « Encantado » de Lia RODRIGUES (40 places) 23 mars : « Tumulus » de François CHAIGNAUD, Geoffrey JOURDAIN et Les Cris de Paris (40 places) 27 avril : « Vortex » de la Compagnie Non Nova – Phia MÉNARD (30 places)

RENCONTRES
Marie ORTS et invité·es

► Objectifs	Nourrir le regard et la curiosité pour un champ élargi de pratiques artistiques. Échanger avec des danseur·euses et des chorégraphes sur leur approche de la création.
► Contenu	En lien avec la programmation danse de Boom’structur et de la Comédie, des rencontres sont proposées avec un·e artiste dont l’une des pièces est présentée à Clermont-Ferrand. Ce Focus se passe en deux temps et articule la pratique chorégraphique de l’artiste avec la rencontre d’une de ses pièces.
► Méthode	Ouvert à toutes les années. Une rencontre d’une demi-journée par semestre suivie d’un ou plusieurs spectacles. 20 personnes maximum. 15 novembre 2022 : « All Over Nymphaea » à la Comédie (20 places) 21 novembre 2022 (date à confirmer) : rencontre avec Emmanuel Eggermont autour de ses pièces « All over nymphaea » et « Aberration », à Boom’structur 24 novembre 2022 : « Aberration » à la Cour des 3 coquins (20 places)

FOCUS ÉCRITURE

OUTILS, MÉTHODES ET TEMPS D’ÉCRITURE

Anthony POIRAUDEAU

► Objectifs	Envisager l’écriture comme pratique artistique. Se lancer dans une pratique d’écriture ou la prolonger. Se saisir de matériaux et d’outils d’écriture. Expérimenter différentes formes de texte. Développer un recul critique sur ses propres expérimentations.
► Contenu	Les séances sont pensées comme des temps d’initiation à l’écriture et la création littéraire et/ou comme des moments d’accompagnement dans des temps d’écriture. Nous partirons du désir d’écrire des participant·es inscrit·es aux séances, ou d’intentions et de projets d’écriture déjà en cours d’élaboration, et tâcherons par la discussion et la mobilisation de textes littéraires de trouver des outils d’écriture pertinents et des méthodes de constitution de matériau d’écriture adaptées. La majeure partie de ces séances sera consacrée à l’écriture elle-même, ponctuée au besoin d’échanges et de suivis individuels du travail en cours. La dernière partie de chaque séance sera consacrée à la lecture à voix haute des textes écrits par les participant·es, pour donner lieu à des échanges et retours collectifs sur les textes ainsi travaillés, dans la perspective de détecter leurs possibles développements et consolidations.
► Méthode	Séances d’écriture. Suivi individuel du travail d’écriture. Lectures de textes à haute voix. Échanges et discussions sur les textes produits pendant les séances. Ce Focus comprend une série de séances d’une demi-journée, proposées sur l’ensemble de l’année, par groupes de 10 étudiant·es maximum. Chaque participant·e doit s’inscrire à deux séances.
► Pistes bibliographiques	David LODGE, « L’Art de la fiction » (1992), traduit de l’anglais par Michel et Nadia Fuchs, Paris, Payot et Rivages, 1996 Bertrand LECLAIR, « Débuter, comment c’est : entrer en littérature » Paris, Pocket, 2019 Martin WINCKLER, « Ateliers d’écriture », Paris, POL, 2020

FOCUS INITIATION À LA RECHERCHE

BLACK BOX

Émilie BROUT & Maxime MARION
et Marion BALAC, artiste-chercheuse

► Objectifs	Aborder les problématiques liées au développement massif et récent des outils à base de <i>machine learning</i> (communément qualifiés « d’intelligence artificielle ») dans la création contemporaine. Développer une réflexion critique autour des enjeux esthétiques, sociétaux, juridiques et politiques qui en découlent. Dans une logique de veille collective, mettre en partage les outils de production mainstream disponibles en ligne, de même que des références (actualités, fictions, productions générées...).
	Découvrir des artistes et penseur·euse·s œuvrant dans ces domaines et leurs travaux. Réaliser un projet personnel ou collectif en lien.
► Contenu	Objet de nombreuses spéculations et fantasmes, l’intelligence artificielle est souvent comparée à une boîte noire au fonctionnement mystérieux, même si on pourrait la résumer à des algorithmes d’identification et de reproduction de <i>patterns</i> (motifs) au sein de larges bases de données. Mais si les gros titres se concentrent sur des records de vente d’images à l’esthétique très <i>artstation</i> ou sur le mythe moderne de l’émergence de la Singularité, le développement de ces algorithmes et leur incidence sur notre rapport au réel est encore sous-estimé. Financée par les plus puissantes entreprises du monde, l’intelligence artificielle est déjà omniprésente et largement influente : des textes générés pour la presse ou la publicité jusqu’à la sélection des contenus affichés sur les réseaux sociaux, en passant par la recherche scientifique ou encore les faux-comptes d’influenceur·eure·s. Nous essaierons ici d’entamer un décryptage de l’impact et des possibilités esthétiques offertes par l’IA dans une approche artistique critique, notamment par la mise en partage de ressources déjà largement disponibles en ligne, d’invitations d’intervenant·es et lors d’un voyage.
► Méthode	Pas de compétence technique requise. Rendez-vous et échanges collectifs autour des références, recherches et d’outils partagés. Suivi des expérimentations et des réalisations. 6 demi-journées dans l’année + 3 jours consécutifs pour un voyage. 10 étudiant·es maximum.

CINQ/SEPT

Les Cinq/Sept rassemblent les étudiant·es en amphithéâtre à des dates ponctuelles, sur les créneaux de 17h à 19h, autour de contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant·es ou des intervenant·es et donnant lieu à des temps d'échanges et de débats. Selon les propositions, les séances peuvent être pensées en séquences, et déployer une question ou un panorama en plusieurs fois, ou en séances isolées, autonomes les unes des autres.

Tout Cinq/Sept suivi de façon assidue et impliquée est indiqué dans le relevé de crédits de l'étudiant·e. Ce format d'enseignement ne fait pas l'objet en soi d'une évaluation. Toutefois la diversité et la pertinence des Cinq/Sept suivis par l'étudiant·e sont prises en compte par le collège des enseignant·es lors des commissions de fin de semestre dans l'appréciation générale et l'attribution des notes ECTS, notamment au regard des attendus spécifiques à chaque année en matière d'exploration et d'étayage (voir page 60).

1A>5A

CINQ/SEPT POINT EXPOS

Professeur·es et intervenant·es

- **Objectifs**

Considérer les multiples formes et aspects que peut revêtir l’exposition (1A).
Penser l’exposition dans le contexte d’une oeuvre, d’un parcours de commissaire, d’un choix institutionnel et du paysage de l’art actuel (2A-3A).
Consolider ses connaissances des institutions ainsi que des curateurs, commissaires d’exposition et critiques d’art en termes de parcours et de positionnement (4A-5A).
S’initier (1A-2A) ou étayer (3A) un discours analytique et critique.
Prendre position dans les débats qui animent le champ de l’art contemporain (4A-5A).
- **Contenu**

À partir d’une actualité de l’art en France ou à l’étranger, les Points Expos sont l’occasion pour un·e ou plusieurs enseignant·es et/ou un groupe d’étudiant·es de présenter une exposition en s’appuyant sur différents supports de mise en partage (images de l’exposition, dossier de presse, catalogue, amorce de réception critique, etc.).
S’en suit un temps d’échanges et de débats avec l’ensemble des étudiant·es et des enseignant·es présent·es, liés à l’actualité de l’art, aux parti-pris curatoriaux, scénogra-
phiques ou historiographiques...
- **Méthode**

Présentation et échanges.
- **Évaluation**

Présence attentive, participation aux échanges.
Les Points Expos ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais la capacité des étudiant·es à mobiliser avec pertinence les apports de ces séances est évaluée au travers de l’ensemble de leur travail plastique et écrits.
- **Bibliographie**

Une bibliographie concernant l’exposition commentée sera donnée à chaque séance.
« L’art de l’exposition : une documentation sur trente expositions exemplaires du XX^e siècle », Paris, Editions du Regard, 1998
Revue à consulter : Art 21, L’art même, Art Press, BeauxArts magazine, Frieze magazine, Journal des arts, Mousse contemporary art,

1A>5A

CINQ/SEPT POINT FILMS

Alex POU

- **Objectifs**

Appréhender le cinéma comme un art à part entière et découvrir des d’écritures filmiques singulières.
Mettre en valeur les enjeux du montage comme pensée.
Nourrir le regard, l’esprit critique et la curiosité.
Donner envie de faire des films ou d’y penser.
- **Contenu**

Sous la forme d’une séance par mois, ce programme offre un panorama non exhaustif et non linéaire du cinéma et de la vidéo contemporaine. Il permet de faire découvrir aux étudiant·es un cinéma contemporain affranchi des vieux codes traditionnels de la narration hérités du roman du XIX^e siècle. Le cinéma est un art qui compose avec le temps et l’espace, fabriquant ainsi un langage qui n’appartient qu’à lui et qui génère des types de récits, de sensations, de questions qui lui sont spécifiques. Le principe de ces séances est de brouiller les étiquettes obsolètes que sont le documentaire, la fiction, l’essai, afin de prendre conscience de l’existence d’un art sans nom, trouble, exigeant, actuel, en prise avec l’historicité de nos existences.
Cette année, la programmation se plongera dans la nuit.
L’ensemble des films projetés engagera alors des temps forts de découvertes, de questionnements, de confrontations.
- **Méthode**

Présentation/visionnage de films, de vidéos, de documents autour du cinéma.
Lectures, échanges et discussions.
- **Évaluation**

Présence.
Les Points Films ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais la capacité des étudiant·es à mobiliser avec pertinence les apports de ces séances est évaluée au travers de l’ensemble de leur travail plastique et écrit.
- **Filmographie**

La filmographie puisera dans les filmographies de Payal Kapadia, Charles Laughton, Mati Diop, Ben Russell, Friedrich Wilhelm Murnau, Albert Serra, João Pedro Rodrigues...

1A>5A

CINQ/SEPT POINT TEXTES

Enseignant·es et intervenant·es

- **Objectifs**

Découvrir la forme et le sens de textes issus des champs de la philosophie, de la littérature, de l’histoire de l’art, des sciences sociales, etc. présentés au cours de ces séances.

Appréhender la contemporanéité des textes présentés et des questions qu’ils abordent.

Être capable de mobiliser des notions, concepts, pistes formelles issus des textes dans le cadre de son propre travail ou de sa propre réflexion.

S’appuyer sur les textes étudiés lors des séances pour explorer par soi-même les domaines philosophiques, littéraires, de l’histoire de l’art, des sciences sociales, etc.
- **Contenu**

Les Points Textes sont des présentations, proposées par des enseignant·es ou des intervenant·es, de textes philosophiques, littéraires, de sciences sociales ou d’histoire de l’art, dont les auteur·es sont généralement contemporain·es, ou relié·es à des préoccupations contemporaines. Chaque séance donne lieu à une présentation de la pensée et du travail de l’auteur·e, et à une étude d’un ou plusieurs textes, appuyée sur des extraits, afin d’en dégager les grandes lignes de sens, des notions ou concepts spécifiques, les enjeux formels et stylistiques.
- **Méthode**

Les Points Textes prennent la forme de cours magistraux en amphithéâtre. Chaque séance s’appuiera sur des textes d’auteur·es majoritairement contemporain·es, qui seront présenté·es au cours de la séance et dont des extraits seront commentés et analysés.

Selon les propositions des enseignant·es et intervenant·es, les séances de Point Textes pourront être pensées en séquences, et déployer une question ou un panorama en plusieurs fois, ou en séances isolées, autonomes les unes des autres.
- **Évaluation**

Présence attentive, participation aux échanges.

Les Points Textes ne donnent pas lieu à d’évaluation spécifique, mais la capacité des étudiant·es à mobiliser avec pertinence les notions et références abordées lors des séances sera évaluée au travers de l’ensemble de leur travail plastique et écrits.
- **Bibliographie**

Une bibliographie en lien avec les contenus abordés sera donnée à chaque séance.

1A>5A

CINQ/SEPT POINT DE FUITE

Enseignant·es, étudiant·es de retour de mobilité
Intervenant·es

PERSPECTIVES À L’ÉTRANGER

- **Objectifs**

S’informer, rencontrer, explorer des terrains pour se projeter dans des possibilités de mobilité internationale dans le temps du cursus (semestres d’étude, stages, résidences, césure) ou au sortir de l’école (poursuite d’études, résidences, installation à l’étranger, etc.).
- **Contenu**

Par des retours d’expériences d’enseignant·es ou d’étudiant·es parties en mobilité, mais également par des interventions d’établissements/institutions partenaires ou l’invitation d’artistes internationaux·ales, les Points de Fuite permettent aux étudiant·es de découvrir d’autres écoles internationales, d’autres villes et d’autres façons d’apprendre l’art mais également de se projeter sur des prolongements possibles des expériences internationales au sortir de l’école.
- **Méthode**

Présentation et échanges pouvant être suivis de rendez-vous individuels ou en groupe avec les étudiant·es envisageant des mobilités afin de les aider à préciser leur projet et préparer leur mobilité.
- **Évaluation**

Tout Point de Fuite suivi de façon attentive et impliquée est indiqué dans le relevé de crédits de l’étudiant·e. Il ne fait pas l’objet d’une évaluation en soi. Toutefois, la diversité des enseignements suivis est un indicateur pour l’équipe pédagogique de la curiosité de l’étudiant·e et de sa capacité à aller au devant d’apports l’aidant à construire son projet d’études. La participation à des Points de Fuite est en cela pris en compte par le collège des enseignant·es lors des commissions de fin de semestre dans l’appréciation générale et l’attribution des crédits ECTS relatifs à l’étayage (voir page 60).

1A>5A

CINQ/SEPT POINT MUSIQUES

Chris CYRILLE, Alexis DEGRENIER

SALON D’ÉCOUTE : MOTS ET PLAYLISTS

- **Contenu**

Comment penser *en* musique ? Comment faire de nos mots, du flux de nos réflexions des rythmes qui s’accordent, se désaccordent avec les sons, chants et musiques que nous écoutons ? Dans les traditions esthétiques et politiques afro-diasporiques, Il ne semble pas y avoir de coupures franches entre la musique — qui fluidifie, libère et met en mouvement — et la pensée — qui articule, tisse et structure. Ce salon d’écoute sera l’occasion *de penser-écouter ensemble, d’apprendre via la mise en relation et en discussion de nos émotions, sentiments et affects à partir de ces traditions esthétiques*. Nous méditerons trois figures : la répétition (le sample, la boucle qui se répète ou la sédimentation de plusieurs couches comme nouvelles manières d’apprendre), la coupe (la syncope, le *break*) et la variation (le passage d’une mélodie à une autre, d’une tonalité à une autre, dans un morceau de Kendrick Lamar, les changements dans un free-jazz). Nous les méditerons, tout en sachant, que ces figures s’inscrivent dans une politique plus large d’émancipation...
- **Méthode**

Invitations selon les cours.
Ouvert à tous les niveaux.

1A>5A

CINQ/SEPT LECTURE D’IMAGES

Professeur·es intervenant·es

- **Objectifs**

Apprendre à décrire, analyser et commenter une image en utilisant différentes méthodes et approches.
Comprendre ce que nous disent les images et comment elles nous racontent une histoire, un ou des contextes, des liens et des relations entre d’autres images, des événements ou des pensées.
La proposition amenée ici est de développer, par l’utilisation et la confrontation des différentes méthodes disciplinaires, le regard critique de l’étudiant·e face à l’image, pour le diffuser ensuite, si besoin est, dans son travail plastique.
- **Contenu**

Cette séquence de Cinq/Sept à plusieurs voix permettra de déployer différentes méthodes de la lecture d’image (description, analyse formelle, histoire culturelle, réflexion sur les médias...), de les mettre en regard, voire en critique les unes avec les autres.
- **Méthode**

Ce Cinq/Sept se déroule sur plusieurs séances de durées et format variables, elles peuvent être constituées de plusieurs enseignant·es ou d’un seul en fonction des thématiques abordées. Conçu en séquence, il est donc nécessaire d’assister au maximum de séances – trois séances minimum – afin d’en appréhender les enjeux.
Chaque séance étant l’occasion de se familiariser avec une méthode de lecture d’image : formelle, culturelle, textuelle, politique ou corporelle. Il s’agira de présenter l’histoire et les outils de ses approches de l’image.
- **Évaluation**

Présence attentive, participation aux échanges.
Les Cinq/Sept ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais la capacité des étudiant·es à mobiliser avec pertinence les apports de ces séances est évaluée au travers de l’ensemble de leur travail plastique et écrits.

CINQ/SEPT CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Intervenant·es

- Objectifs

Développer et nourrir la curiosité et la réflexion sur un champ élargi de problématiques et d'enjeux du monde contemporain.
- Contenu

Artistes, écrivain·es, philosophes, chorégraphes, chercheur·euses... sont régulièrement invité·es à intervenir auprès des étudiant·es que ce soit à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école.

Outre ces présentations ponctuelles, des cycles de conférences sont proposés pour permettre d'ouvrir et/ou d'approfondir certains champs de réflexion :

 - Depuis 2017, l'histoire des luttes féministes, la question du genre jusqu'à celle du cyborg sont discutées dans le cadre du cycle « Je ne suis pas féministe mais... » par des intervenant·es d'horizons très divers, afin de sensibiliser les étudiant·es à ces questions sociétales - tant politiques qu'artistiques. Une édition reprenant les conférences passées en les augmentant d'entretiens est actuellement en cours de préparation. Ce projet est porté par la Coopérative de recherche (voir page 78).
 - Depuis 2016, chaque année, un·e artiste inscrit·e dans le champ de la peinture vient parler de son travail aux étudiant·es. Le tracé à échelle 1 de son atelier, sur le sol du Grand Atelier, est le support de sa parole et sert de décor à cette présentation inédite, sensible et horizontale.
- Méthode

Conférences, échanges.
- Évaluation

Présence attentive, participation aux échanges.

Ces conférences ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais la capacité des étudiant·es à mobiliser avec pertinence les apports de ces rencontres est évaluée au travers de l'ensemble de leur travail plastique et écrits.



AUTRES ENSEIGNEMENTS

WORKSHOPS & PROJETS

Enseignant·es et intervenant·es

► Objectifs	Acquisition de connaissances et d’expériences dans le cadre d’ateliers ponctuels, le plus souvent détachés des autres dispositifs d’enseignements (Fabrique, Prisme, Initiation à la recherche etc.) et portés par des enseignant·es et/ou des intervenant·es invité·es. Selon la nature des workshops suivis, les acquis sont de diverses natures : techniques, développement de projet, connaissances de contextes artistiques, etc.
► Contenu	Les workshops et projets proposés à différents moments de l’année aux étudiant·es offrent des espaces et des temps de travail privilégiés avec des enseignant·es et/ ou des personnalités extérieures invitées. Chaque proposition se développe sur une période variant d’une journée à une semaine, en une ou plusieurs sessions annuelles, à l’école ou en dehors de l’école. Ils peuvent être destinés à une année spécifique ou mélanger les années d’études, faire l’objet d’évaluation ou être détachés de toutes formes d’attribution de crédits. Plusieurs workshops rythment l’année en plus de ceux liés aux Fabriques : • La Semaine folle se tient du 12 au 16 décembre. Les enseignant·es de l’école invitent des intervenant·es à mener ou mènent elles·eux·mêmes des workshops dans des domaines d’activités et d’expérimentation non abordés dans les enseignements du cursus et souvent extérieurs au champ des arts visuels. La participation à un workshop est obligatoire, sauf pour les étudiant·es de 5° année. • La Semaine de workshops techniques se tient du 23 au 27 janvier. Elle permet aux étudiant·es d’aborder un large panel de techniques (bois, métal, céramique, 3D, encadrement, techniques photographiques anciennes, etc.) avec des enseignant·es ou des intervenant·es. La participation à 5 jours de workshops est obligatoire, sauf pour les étudiant·es de 5° année. • Un workshop pendant la semaine du Festival international du Court métrage autour de questions liées à l’image et au cinéma, du 30 janvier au 3 février. Ouvert à 15 étudiant·es, toutes années confondues. La sélection se fait au vu d’un appel à participation où les intéressé·es doivent faire part de leur motivation en lien avec les préoccupations/projets personnels.

Par ailleurs, plusieurs projets sont proposés aux étudiant·es, le plus souvent aux années 3, 4 et 5, par le biais d’appel à candidature où les intéressé·es doivent faire part de leur motivation en lien avec les préoccupations et leur projet personnels. Les projets en cours d’élaboration pour l’année universitaire 2022-2023 sont notamment :

• **Un atelier de recherche et de création avec l’Agence d’urbanisme et de développement de Clermont Métropole** visant à déployer une approche sensible du territoire à partir d’une exploration très ouverte des formes d’enquête et des esthétiques documentaires que le médium photographique permet de mettre en œuvre.

• **Aménagement du « jardin »** : suite à une concertation du personnel et des étudiant.es avec Kantara, agence de programmation en architecture, il a été décidé de réaménager l’espace du « jardin », situé entre les bâtiments B et C, afin d’en faire un lieu commun plus accueillant pour les étudiant·es. L’implication d’un groupe d’étudiant·es dans l’étude et la mise en œuvre du projet sera demandé au prestataire choisi.

► Méthode	Méthodes variant selon la nature des propositions. L’inscription se fait sur appel à participation ou sur demande selon la place disponible, avec dans certains cas, un quota d’étudiant·es par année prédéfini.
► Évaluation	Sur la base de l’implication de l’étudiant·e et des acquis qui, selon la nature des workshops suivis, seront pris en compte dans l’attribution des crédits relatifs à tout ou partie des quatre unités d’apprentissage (exploration, étayage, singularisation/individuation, rapport à l’autre/partage – voir page 60).

PARLONS TRAVAIL

Enseignant·es et intervenant·es

► Objectifs	S'exercer à l'accrochage en le considérant comme partie intégrante de la recherche (1A-5A). Apprendre à s'adresser à l'autre par les formes et leur présentation, et commencer à déceler les liens entre les travaux (1A). Partager et croiser les regards sur les projets et recherches en cours pour enrichir les approches (1A-2A). Expérimenter des modalités de présentation de ses recherches, expérimentations et propositions plastiques en en comprenant les différents statuts (2A). Affiner ses choix de mises en espace pour situer son travail (3A) et en ajuster l'adresse (4A). Trouver les modalités de partage de sa démarche en prenant en compte les manières de l'adresser et le contexte (5A).
► Contenu	Proposés sur la plupart des lundis et vendredis de l'année, les Parlons travail sont des temps d'expérimentation et de partage autour d'une présentation de travaux et recherches en cours. Sur un principe d'inscription sur Teams, des étudiant·es d'années différentes, accompagné·es par au moins 2 enseignant·es, échangent autour d'éléments mis en partage, en situation ou en exposition. Il peut s'agir tout autant d'une recherche en cours, de l'accrochage d'une ou plusieurs propositions plastiques, d'un déploiement d'un ensemble de travaux, d'un essai de performance, etc. Les inscrit·es choisissent l'espace qu'il·elles souhaitent utiliser au regard des salles disponibles. Sans inscription préalable, tou·tes les étudiant·es qui le souhaitent peuvent se joindre aux échanges sur tout ou partie de la journée. Penser comme des étapes de préparation aux diplômes, des Parlons travail sont par ailleurs mis en place pour les étudiant·es de 3° et 5° année sur plusieurs jours successifs au 1 ^{er} et 2 nd semestre avec un·e intervenant·e.
► Méthode	Présentation de travaux et/ou recherches, abouties, en cours ou à l'état de projet. Échanges ouverts entre étudiant·es et enseignant·es.
► Évaluation	Présence active, générosité dans les échanges et qualité des apports (1A-5A). Évaluation des travaux présentés et de leur mise en partage en prenant en compte les attendus différenciés selon les années du cursus (voir page 46).

ASSISTANAT DE DIPLÔMES

Enseignant·e coordinateur·rice d'année
Étudiant·e d'année diplômante

► Objectifs	Comprendre les enjeux d'une formation en école d'art (1A). Appréhender le format et les exigences du diplôme de fin de 1 ^{er} cycle (2A). Apprendre et mettre en œuvre des techniques de production, d'accrochage et d'installation. Appréhender la fonction d'assistant d'artiste. Découvrir le travail d'étudiant·es plus avancé·es dans leur projet personnel et bénéficier d'un échange plus approfondi avec elles-eux autour de leur parcours et de leur travail.
► Contenu	Les étudiant·es de 1 ^{re} année assistent les étudiant·es de 5 ^e année dans la préparation et le passage de leur DNSEP. Les étudiant·es de 2 ^e année assistent les étudiant·es de 3 ^e année dans la préparation et le passage de leur DNA. Il·elles doivent s'ajuster au projet et aux besoins de chaque diplômable assisté·e que se soit pour contribuer à la production de travaux, pour préparer les espaces de passage du diplôme ou pour veiller au bon déroulement de la soutenance plastique. Ces assistanats se mettent en place dans le courant du 2 nd semestre suite à des temps de rencontres organisées par les étudiant·es d'années diplômantes autour de leur travail. Les assistanats commencent la semaine du 22 mai et mobilisent les étudiant·es de 2 ^e année jusqu'à mi-juin et de 1 ^{re} année jusqu'au 23 juin. Les assistant·es peuvent toutefois être occasionnellement mobilisé·es en amont de cette période, en dehors des temps d'enseignements auxquels il·elles doivent assister.
► Méthode	Auto-enseignement. Apprentissage par l'expérience et le dialogue.
► Évaluation	Si l'assistanat ne fait pas l'objet d'une évaluation spécifique, la qualité et la justesse de l'implication et de l'engagement peuvent être prises en compte par l'équipe pédagogique lors de la commission de fin de semestre notamment dans l'attribution des crédits relatifs aux rapport à l'autre / partage (voir page 60). La non-réalisation d'un assistanat entraîne également la non-attribution d'une partie des crédits du semestre.

1A>4A
optionnel 5A

ANGLAIS

Thierry CHEVALIER, Fabienne DAUVERGNE, Gilmour FONTAINE,
Katherine GOODWIN, Thomas HASTINGS, Nhut Nguyet HO,
Sandra LOPEZ, Andrew MURRAY, Bana SAKR

► Objectifs	Réactiver / approfondir sa maitrise de la langue anglaise parlée et écrite. Développer sa capacité à utiliser l'anglais dans des situations variées et concrètes, en lien avec le champ des arts et du milieu artistique Développer sa compréhension écrite et orale. Développer sa capacité à écrire en anglais et sa prise de parole.
► Contenu	Les étudiant-es sont amené-es à suivre, de la 1^{re} à la 4^e année, des cours d’anglais dispensés par le Centre de langues de l’Université Clermont Auvergne. Les étudiant-es non francophones peuvent choisir de suivre en complément ou en remplacement des cours de FLE (Français langue étrangère). Les étudiant-es font le choix en début d’année du module qu’il-elles souhaite-nt suivre au 1^{er} semestre au regard des quatre proposés, à savoir : • Artzine : Réaliser un fanzine sur un-e artiste/ un groupe d’artistes s’inscrivant dans un mouvement artistique de la scène contemporaine en respectant des contraintes de forme et de contenu. • Exposition : Présentation d’une exposition virtuelle et rédaction de la préface de l’exposition. • Podcast : Réalisation d’un pod-cast de 5 à 7 minutes présentant un-e artiste. • Portfolio (module réservé aux étudiant-es de 3^e et 4^e années) : Rédiger un portfolio artistique personnel en respectant les contraintes données (biographie 300 mots / artist statement 150 mots) Deux modules sont proposés au 2nd semestre (obligatoire pour les 4^e années, optionnels pour les autres) : • Mobilité : Préparer un dossier de candidature ou un départ en mobilité (études, stage, résidences) • Préparation du Diplôme de Compétence en Langue (DCL) : certification nationale à caractère professionnel qui s’adresse aux étudiant-es ayant un bon niveau d’anglais et qui souhaite obtenir un diplôme attestant de leur niveau d’anglais indexé sur l’échelle de niveau du cadre européen. Les frais de passage du DCL (100€) sont pris en charge par l’ÉSACM.
► Méthode	Groupes d’années mélangées prenant en compte le niveau d’anglais au regard d’un test effectué à l’entrée à l’ÉSACM. Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe Supports : audio, vidéo, écrit, ressources en ligne...
► Évaluation	Le suivi par l’enseignant-e permettra une appréciation individualisée, notamment basée sur l’implication de l’étudiant-e dans son projet. Toute absence doit être justifiée et annoncée en amont quand cela est possible pour que le secrétariat pédagogique de l’ÉSACM puisse s’en faire le relais auprès de l’université.

1A>4A
optionnel 5A

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Centre Fleura, Université Clermont Auvergne

► Objectif	Améliorer sa maitrise de la langue française parlée et écrite.
► Contenu	L’ÉSACM propose aux étudiant-es non-francophon.es, inscrit-es dans le cursus ou en mobilité entrante, de suivre au 1 ^{er} semestre 50h de cours du soir de Français Langue étrangère (FLE) au Centre FLEURA de l’Université Clermont Auvergne. Ces cours permettent de développer leurs connaissances en langue française en s’adaptant à leur niveau (de A1 à C1). À la pratique de la langue s’ajoute également une initiation à la culture et à la civilisation française.
► Méthode	Groupes selon le niveau de français évalué au regard d’un test effectué en amont du 1 ^{er} cours. Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe. Supports : audio, vidéo, écrit, ressources en ligne...
► Évaluation	Le suivi par l’enseignant-e permettra une appréciation individualisée, notamment basée sur l’implication de l’étudiant-e. Toute absence doit être justifiée et annoncée en amont quand cela est possible pour que le secrétariat pédagogique de l’ÉSACM puisse s’en faire le relais auprès de l’université.

CRÉDITS LIBRES

Enseignant·es de l’établissement partenaire

► Objectifs	Acquérir des connaissances complémentaires dans des domaines d’études qui ne sont pas enseignés à l’ÉSACM (sociologie, anthropologie, musicologie...). Découvrir une approche pédagogique différente. Préparer un projet d’orientation en suivant des enseignements spécialisés (médiation, diffusion de spectacle vivant, préparation de concours...).
► Contenu	Les étudiant·es ont la possibilité de suivre un ou plusieurs enseignements auprès d’établissements de formation avec lesquels l’ÉSACM est en partenariat, notamment au sein de l’UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines de l’Université Clermont Auvergne (UCA) ou en relation avec le Rectorat. Il·elles sont alors dispensé·es de droits d’inscription dans l’établissement ou la structure d’accueil. La présentation des cours proposés est envoyée aux étudiant·es en amont de la rentrée. Les intéressé·es transmettent leurs vœux à la responsable générale des études début septembre pour les cours du 1 ^{er} semestre et mi-décembre pour les cours commençant au 2 nd semestre. Si l’équipe enseignante valide la faisabilité et la pertinence des choix de cours au regard des préoccupations et projets de l’étudiant·e, ce·tte dernier·e peut être autorisé·e à être partiellement absent·e de certains enseignements voir à en être exempté·e.
► Méthode	De natures diverses selon les cours suivis (cours magistraux, travaux dirigés, séminaires...).
► Évaluation	Les attendus et les critères de l’évaluation sont définis par l’établissement d’accueil en début de semestre. L’enseignant·e en charge du cours transmet les appréciations en amont de la commission de fin de semestre. Selon la nature des cours suivis, cette évaluation sera prise en compte dans l’attribution des crédits relatifs à tout ou partie des quatre unités d’apprentissage (exploration, étayage, singularisation/individuation, rapport à l’autre/partage) (voir page 60).

MOBILITÉ D’ÉTUDES

Établissement d’accueil

► Objectifs	Permettre aux étudiant·es de faire des expériences humaines et culturelles qui viennent enrichir leur personnalité et leur travail. Découvrir d’autres pratiques et d’autres manières d’enseigner l’art. Améliorer leur pratique d’une langue.
► Contenu	À partir du semestre 4, les étudiant·es ont la possibilité de réaliser un semestre d’études dans un établissement partenaire de l’ÉSACM en Europe. Les mobilités hors Europe sont réservées aux étudiant·es en 2 ^e cycle. Les années 2 et 4 sont des années privilégiées pour effectuer une mobilité d’études. Suite à la validation du projet de mobilité par l’équipe pédagogique (voir procédure page 68) puis l’acceptation par l’établissement d’accueil de la candidature, l’étudiant·e part pendant un semestre à l’étranger pour suivre les enseignements définis dans le contrat d’étude qu’il·elle a signé avant son départ. Les échanges avec l’équipe pédagogique se poursuivent si besoin pendant le semestre (notamment autour de l’avancée de l’essai. Une rencontre autour des travaux réalisés pendant la mobilité est organisée au retour avec l’équipe pédagogique pour aider l’étudiant·e à se réinscrire dans l’école et les attendus à venir.
► Méthode	Relative à chaque approche pédagogique proposée par les établissements partenaires.
► Évaluation	Grâce au système de transfert de crédits (ECTS), les évaluations passées à l’étranger sont entièrement prises en compte dans la formation à l’ÉSACM. Les crédits acquis sont répercutés sur le relevé de crédits de l’étudiant·e après remise du certificat d’évaluation établi par l’établissement d’accueil.

2A>5A

STAGES / RÉSIDENCES

Structures d’accueil

► Objectifs	Élargir sa connaissance des activités, métiers et contextes de travail, en relation directe ou indirecte avec le champ de l’art (2A-3A). Approfondir sa connaissance et sa compréhension des réalités et des réseaux professionnels (4A-5A). Développer des compétences pratiques en termes d’outil et de travail en équipe (2A-5A). En vue d’un projet de réorientation, les étudiant·es en 1^{re} année ont également la possibilité de réaliser un stage d’observation, en dehors des temps d’enseignements et dans un autre domaine que celui de l’art (1A).
► Contenu	En 1^{er} comme en 2^e cycle, les étudiant·es ont des stages obligatoires à réaliser pour valider leur cursus. Ils peuvent être fractionnés en plusieurs temps et doivent se dérouler en dehors des temps d’enseignement en 2^e année ou sur des périodes validées au préalable avec les coordonateur·rices d’année pour les étudiant·es en 3^e année et plus. En s’appuyant sur les conseils donnés par l’équipe pédagogique lors d’une réunion d’information sur les stages, les offres diffusées sur Teams ou lors de rendez-vous individuels avec des enseignant·es, l’étudiant·e cible puis démarche des structures/ personnes pouvant l’accueillir en stage. Une fois, son stage identifié, il.elle transmet au secrétariat pédagogique, au moins trois semaines avant le début du stage, une fiche de renseignement remplie en concertation avec le maître de stage et dans laquelle sont notamment présentés la structure d’accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis). La demande fait ensuite l’objet d’une validation par l’enseignant·e coordinateur·rice d’année qui veille à la pertinence de l’expérience par rapport au parcours et au projet de l’étudiant·e. Les programmes de résidence en France ou à l’étranger proposés en 2^e cycle sur appel à candidature (voir page 68) sont apparentés à des périodes de stage. Toutefois seule la moitié du temps de séjour est comptabilisé pour amener les étudiant·es à faire l’expérience de différents contextes professionnels.
► Méthode	Stage en milieu professionnel en France ou à l’étranger (voir page 69). En phase programme (2A-3A), les étudiant·es doivent à minima avoir réalisé 2 semaines de stage(s), contre 1 mois en phase projet (4A-5A). Les stages d’observation en 1^{re} année sont liés à des projets de réorientation et font l’objet d’une validation préalable par la responsable des études et les enseignant·es coordinateur·rices d’année.
► Évaluation	La période de stage est prise en compte sur remise d’une attestation de fin de stage. Il ne fait pas l’objet d’une évaluation spécifique mais la capacité des étudiant·es à mobiliser avec pertinence les apports de ces expériences est évaluée au travers de l’ensemble de leur travail plastique. L’impact des stages se mesure également lors des évaluations croisées où il.elles sont amené·es à se situer par rapport à leur parcours dans l’école et leurs projets post-diplômes (voir page 58). Si le nombre de jours minimum requis n’est pas atteint à la fin du 1^{er} semestre de l’année diplomante, l’étudiant·e n’obtient alors pas tous les crédits de son semestre. Sa diplomabilité sera conditionnée à la validation de son quota de stage avant la fin de l’année. Il·elle devra avoir réalisé son quota de stage avant la fin de l’année.



La Balise, capture du film « Les destructeurs » avec les enfants des accueils-loisirs Jean-Macé et Pierre-Mendès-France. Tournage participatif réalisé par Chloé Bedet, 2022 @ ÉSACM

3A>5A

RÉALITÉS DE L'ART

Zoé HALLER
Intervenant·es

► Objectifs	À travers la présentation des activités et des professions en relation directe ou indirecte avec le champ de l'art et celui de l'exposition, les Réalités de l'art ont pour objectif d'aider les étudiant·es à préciser leur projet professionnel et à préparer leur parcours à la sortie de l'école. Il vise également à apporter des outils et des repères pour mieux appréhender le paysage artistique, pour se familiariser avec les règles juridiques et sociales du travail artistique, pour savoir communiquer et pour penser son organisation et son économie de travail.
► Contenu	Rencontres et témoignages d'expériences avec des artistes et des professionnel·les de l'art : galeristes, médiateur·rices, commissaires d'exposition, régisseur·euses, directeur·ices d'institutions, conservateur·rices, conseiller·es artistiques, juristes, collectionneur·euses, représentant·es d'associations d'artistes... Présentation des choix possibles après le DNA ou le DNSEP en termes de poursuite d'études. Présentation des dimensions administratives du travail artistique (droit d'auteur·rice, statut, déclarations, etc.), des formes d'organisation collective (associations, collectifs), du dossier artistique (portfolio, cv), de l'organisation du monde de l'art et des dispositifs de soutien à la création et à la diffusion de l'art. Séances de découverte des approches et principaux objets de la sociologie de l'art (mondes de l'art, institutions, marchés, trajectoires, talents, publics, etc.).
► Méthode	Rencontres avec des intervenant·es. Workshops pratiques. Tables rondes. Ateliers. Modules d'information.
► Évaluation	Participation active et assidue. Ces rencontres ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais leurs apports se mesurent notamment lors des évaluations croisées où l'étudiant·e est amené·e à se situer par rapport à son parcours dans l'école et ses projets post-DNSEP (voir page 58). Les workshops pourront donner lieu à une appréciation sur la qualité et la pertinence de l'implication.
► Bibliographie/ Webographie	AC//RA - Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes, www.ac-ra.eu CAAP - Comité Pluridisciplinaire des Artistes-Auteur·rices, www.caap.asso.fr CNAP - Centre National des Arts Plastiques, www.cnap.fr CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain, www.cipac.net Économie solidaire de l'art - http://www.economiesolidairedelart.net FRAAP – Fédération des Réseaux et Associations d'artistes plasticiens : www.fraap.org La Fabrique – (pour en savoir plus sur l'organisation de la formation à l'UCA) www.lafabrique.uca.fr ONISEP – Office National d'Information sur les enseignements et les Professions : www.onisep.fr Becker H. (1988), Les Mondes de l'art, Flammarion, Paris, trad. fr. de Art Worlds, University of California Press, Berkeley, 1982 Menger P., « Portrait de l'artiste en travailleur, métamorphoses du capitalisme », Paris, édition du Seuil, 2002

4A>5A

RÉALITÉS D'UNE EXPOSITION

Philippe EYDIEU
et In extenso, lieu associatif d'art contemporain à Clermont-Ferrand

► Objectifs	En partenariat avec In extenso, lieu d'art contemporain fondé en 2002, « Réalités d'une exposition » vise à familiariser les étudiant·es aux divers métiers qui prennent en charge, gèrent, exposent et diffusent l'art contemporain.
► Contenu	Les étudiant·es seront accompagné·es tout au long de l'année sur chaque étape de réalisation d'une exposition : l'écriture d'un projet, l'invitation des artistes, la sélection des oeuvres, le suivi de production, la gestion d'un budget, la communication, le montage, la médiation, le démontage...
► Méthode	Conception et organisation, par un collectif d'étudiant·es et en relation avec l'équipe d'In Extenso, d'une exposition.
► Évaluation	Participation active et assidue. Ces rencontres ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais leurs apports se mesurent notamment lors des évaluations croisées où l'étudiant·e est amené·e à se situer par rapport à son parcours dans l'école et ses projets post-DNSEP (voir page 58).

3A

ÉCRIT

Armand JALUT, Michèle MARTEL,
Sylvie MATHE, Anthony POIRAUDEAU
Intervenant·es

► Objectifs	Explorer un choix d’œuvres en s’appuyant sur une collecte, une analyse et une comparaison des sources. Approfondir la conduite d’une recherche documentaire et bibliographique en la développant dans la durée et en hiérarchisant les sources. Maîtriser l’expression écrite et orale. Développer les capacités d’analyse et de synthèse. Penser et réaliser une mise en forme. Appréhender l’écrit comme un outil au service du travail artistique permettant de nourrir et confronter ses recherches et questionnements à d’autres pratiques pour mieux en mesurer les enjeux mais aussi la singularité. Expérimenter l’écrit dans sa dimension plastique au travers différentes formes possibles de texte et de différents types de médiums.
► Contenu	Dans le cadre d’une série de moments de workshop réalisés dans le courant de l’année, les étudiant·es de 3 ^e année travailleront en plusieurs étapes. Iels choisiront d’abord librement un corpus de quelques œuvres (plastiques, littéraires, cinématographiques, scéniques, musicales, etc.) qui ont déjà été commentées et analysées et procéderont à une recherche documentaire à leur sujet. Ensuite, il·elles établiront des liens entre les œuvres choisies, et opteront pour une modalité de récit afin de mettre en forme leurs recherches documentaires et les liens qu’il·elles font entre les œuvres. La dernière étape de travail sera consacrée à la réalisation de l’objet plastique (édition, pièce sonore, pièce vidéo, site web, etc.) matérialisant l’écrit de chaque étudiant·e. Placé sur la table de recherche de chaque étudiant·e au moment du DNA, l’écrit sera pensé dans sa forme de façon à permettre une mise en dialogue avec les recherche personnelles en cours.
► Méthode	Série de temps de workshop, pour chaque étape de travail. Travail personnel et discussions avec les enseignant·es entre les temps de workshop
► Évaluation	L’évaluation portera sur la participation active aux entretiens ainsi que l’avancée des recherches documentaires et l’efficacité de la méthodologie de travail adoptée. Les critères d’évaluation du document restituant la recherche menée au cours du S5 sont : - pertinence et cohérence des choix opérés (sélection d’œuvres, axe de présentation...) ; - caractère fouillé de la recherche documentaire préalable ; - soin apporté à l’écriture et singularité du propos ; - la qualité plastique et singularité du rendu.

4A>5A

ESSAI

Enseignant·es référent·es

► Objectifs	L’essai s’élabore durant les trois premiers semestres de la phase projet. Le terme essai renvoie à un ouvrage dont le sujet, sans viser à l’exhaustivité, est traité par approches successives, et généralement selon des méthodes ou des points de vue mis à l’épreuve à cette occasion. Il doit être conçu comme un outil au service du travail artistique et du développement de l’autonomie de l’étudiant·e dans la définition et la problématisation de sa recherche, ce qui implique une forte articulation avec la production plastique. Il doit être suffisamment développé pour permettre à l’étudiant·e de faire la preuve, devant un jury, de ses capacités en matière de recherche documentaire, d’objectivation et de conceptualisation, de mise en contexte historique et théorique, ainsi que de mise à distance critique de son propre travail.
► Contenu	La méthodologie, l’ossature du texte et sa mise en forme sont entièrement à déterminer par l’étudiant·e en lien avec les spécificités et les enjeux du travail. Si les moyens académiques peuvent être utilisés, la recherche et la rédaction doivent être l’occasion d’une appropriation critique de l’ensemble des outils mobilisés pour l’écriture d’un essai de master. L’approche sera donc plus de l’ordre de l’heuristique, en ce sens qu’elle pense ses propres procédés de recherche et de formulation, que la seule application d’une méthodologie existante. Malgré cette mise en avant d’une singularité, l’essai ne doit toutefois pas perdre de vue sa visée et son adresse. Il doit par conséquent comporter la présentation d’une recherche documentaire appropriée au sujet, concernant, selon les cas et en fonction de la problématique choisie, les champs historiques (histoire et histoire de l’art), théoriques (philosophie et sciences humaines), techniques, scientifiques, etc. Il fera, enfin, l’objet d’une approche analytique et critique mettant en évidence son utilité dans l’élaboration du projet artistique de l’étudiant·e.
► Forme	L’étudiant·e pourra, s’il le désire, s’en tenir à une production écrite satisfaisant à des exigences de clarté, de lisibilité et de justesse, tant dans la formulation que dans la présentation du texte. Cependant, dans le contexte d’un enseignement artistique, il va de soi que l’étudiant·e doit pouvoir choisir de travailler plus particulièrement la forme de l’essai. Cela dans deux directions essentielles : • l’une concerne l’expression et la forme écrite, l’étudiant·e se positionnant en auteur·e par l’autonomie de la phase d’écriture et par son appréhension sensible autant qu’analytique • l’autre concerne la mise en forme matérielle et graphique de « l’objet-essai », si l’étudiant·e souhaite exploiter dans son élaboration la maîtrise qu’il·elle a acquise dans les domaines de la relation texte-image, un support numérique, une vidéo, etc. (une attention particulière sera portée à tout ce qui touche aux normes de mise en page, de formats, de typographie et d’indexation bibliographique). Cependant toute confusion devra être évitée : l’essai n’est pas un objet artistique de plus, et quelle que soit la forme choisie, il devra satisfaire aux attentes en terme de contenu évoquées plus haut, soit en intégrant dans sa forme générale les éléments nécessaires, soit en les produisant « à côté » sous forme écrite.

► Suivi

En 4^e année, suite à une première réunion autour des enjeux de l’essai, chaque étudiant·e se voit attribuer deux enseignant·es référent·es au regard des vœux formulés et du champ de recherche envisagé.

Tout au long de l’élaboration de l’essai, guidé·e par le calendrier de référence ci-après, l’étudiant·e présentera à ses référent·es les phases évolutives de son travail, et ce jusqu’à la réalisation formelle de celui-ci. Des rendez-vous individuels seront à entreprendre à cet effet. Cet accompagnement individualisé sera renforcé par des temps collectifs avec notamment un workshop avec un·e intervenant·e en fin de semestre 7 pour densifier le travail de recherche et d’écriture mais également des possibles Focus autour d’apports méthodologiques.

► Évaluation

Par les enseignant·es référent·es au vu de l’avancée de l’essai et selon les critères suivants :

- S7 : l’implication et la prospective dans la mise en place du travail de recherche d’une part, et la pertinence de l’articulation entre la problématique et les ressources convoquées d’autre part.
- S8 : la juste visée et adresse de l’essai ainsi que la qualité et pertinence du rendu écrit.
- S9 : la qualité de l’essai avec une attention particulière portée à l’alliance de l’écriture et de la forme visée, en tenant compte des critères d’évaluation de l’essai au DNSEP (voir page 63).

► Calendrier de référence

Pour les étudiant·es de 4^e année :

- Du 4 au 7 octobre : Workshop essai avec Michèle MARTEL et Alex POU.
- Mercredi 12 octobre : Transmission des vœux des référent·es accompagnés d’un bref texte indiquant le champ de recherche envisagé.
- Vendredi 9 décembre au plus tard : Rendu d’un feuillet exposant le projet de l’essai en articulation à un corps de références (iconographie / bibliographie).
- Vendredi 3 février : 1^{er} rendu écriture articulée au corps de références.
- Vendredi 24 mars : Rendu écrit approfondi.
- Vendredi 12 mai au plus tard : Rendu de la totalité du texte de l’essai (bibliographie et iconographie incluses) pour validation par les référent·es.
- Année 2023-2024 : Fin novembre, remise des 7 exemplaires de l’essai en vue d’une soutenance blanche début janvier et de la soutenance devant le jury du DNSEP courant février.

Pour les étudiant·es de 5^e année :

- Pour les étudiant·es en rattrapage : Vendredi 14 octobre au plus tard, rendu de la totalité du texte de l’essai (bibliographie et iconographie incluses) pour validation par les référent·es.
- Vendredi 2 décembre au plus tard : Rendu définitif de l’essai mis en forme (4 exemplaires minimum, 7 au total qui doivent être remis avant le vendredi 6 janvier).
- Les 4 et 5 janvier : Soutenance blanche.
- Les 22 et 23 février : Soutenance de l’essai.

RÉSIDENCE D’ÉCRIVAIN·E

Fanny TAILLANDIER

Depuis 2011, l’ÉSACM accueille, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, un·e écrivain·e en résidence afin de soutenir la place importante que l’école souhaite donner à l’écriture et à la littérature dans son projet. Il s’agit d’une résidence de création au cours de laquelle, l’écrivain·e intervient ponctuellement auprès des étudiant·e et, si il·elle le souhaite, au sein de la Coopérative de recherche, à raison de cinq jours de présence par mois d’octobre à juin.

Au cours de l’année 2022-2023, l’ÉSACM accueille Fanny Taillandier dont les livres questionnent les rapports politiques entre espaces, récits et pouvoirs en Europe et autour de la Méditerranée. Agrégée de lettres et urbaniste, elle écrit des chroniques et des enquêtes urbaines pour différents magazines et revues et collabore régulièrement avec des photographes. Son travail d’écriture explore la porosité entre la fiction et le réel à travers des romans et des essais qui croisent géographie, récits et littérature de genre (polar, science-fiction...) : *Les Confessions du monstre* (Flammarion, 2013), *Les États et empires du lotissement grand siècle* (PUF, 2016), *Par les écrans du monde* (Seuil, 2018), *Farouches* (Seuil, 2021) et récemment *Delta* (Le Pommier, 2022).

Depuis 2018, Fanny Taillandier travaille sur une série ouverte intitulée « Empires » et constituée de formes textuelles qui peuvent être des fictions, des essais, mais aussi des livres de photographie, des installations dans des lieux patrimoniaux ou d’exposition, voire tout autre support que l’autrice aura l’idée d’y inclure par la suite. Le lien entre ces objets, tous indépendants les uns des autres, est celui d’une méditation commune initiée par ces vers d’un poème d’*Ulysse* de Benjamin Fondane (1898-1944), philosophe, poète, migrant et persécuté : « Empires nés / Empires écroulés / Surgissant l’un de l’autre et l’un dans l’autre / Disparaissant. Pressés de s’écouler... »

Les empires, ce serait les formes de pouvoir et d’imaginaires se succédant et se générant sur un territoire. L’idée est de travailler ensemble le territoire et les récits qui le fondent et l’irriguent. Dévoiler ces strates dans l’histoire d’un territoire, faire résonner ensemble les échos d’imaginaires différents, mettre au jour et mettre en jeu les rapports de domination qui sous-tendent les empires.

C’est cette exploration que Fanny Taillandier poursuivra durant sa résidence à l’ÉSACM qu’elle ouvrira par une conférence le jeudi 6 octobre à 18h.

Les dates de ses séjours à l’ÉSACM sont les suivantes : 3-10 et 24-29 octobre, 12-17 décembre, 23 janvier-4 février, 6-18 mars, 24 avril-6 mai. Les dates de son séjour en juin seront communiquées dans le cours de l’année.

INITIATION ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Membres de la Coopérative de recherche

► Objectifs	Enrichir sa recherche et sa méthodologie de travail à partir des questions et des formes de coopération qui traversent la recherche à l'ÉSACM (4A/5A). Appréhender la recherche en art par l'art en contribuant à des projets portés par des membres de la Coopérative de recherche (4A/5A). Explorer d'autres espaces, formes et modalités de partage de recherches en dehors de l'école, en identifiant et allant au-devant, de façon perspicace, de lieux, personnes-ressources et contenus (4A/5A).
► Contenu	La Coopérative de recherche est la plateforme à partir de laquelle s'organisent, dans l'école, les activités de recherche (voir 78). Lieu de fabrique collective, les chercheur-euses y élaborent différentes situations qui leur permettent de nourrir ou de tester certaines phases de leur recherche. Ces situations peuvent prendre de multiples formes et engager les différent-es acteur-rices de l'école : allant d'une invitation pour une conférence à l'élaboration d'un projet de recherche sur une durée longue, en passant par des contributions aux Fabriques ou des propositions de workshops... Les articulations et échanges entre la recherche et la pédagogie sont donc nombreux et ce dès la 1^{re} année de l'école. L'initiation à la recherche qui caractérise le 2^e cycle des écoles supérieure d'art permet aux étudiant-es de côtoyer plus intensément et plus concrètement, toujours en regard de leur propre travail, les méthodologies de la recherche en art. Cet apprentissage s'opère en 1^{er} lieu par la réflexion et les pratiques qui mènent l'étudiant-e à la rédaction de son essai de DNSEP (voir page 165) mais passe également par les outils qui se développent et s'expérimentent au sein de la Coopérative. En 4^e et en 5^e année, les étudiant-es travaillent donc en lien avec les contenus élaborés et proposés par les acteur-rices de la Coopérative de recherche et les enseignant-es travaillant en lien avec la Coopérative de recherche. Les étudiant-es peuvent au choix participer : • à une équipe de recherche tout au long de l'année scolaire (voir page 90) • aux focus des enseignant-es de l'ÉSACM associés aux chercheur-euses de la Coopérative de Recherche. (voir page 113) • à l'élaboration et à la production d'un numéro de « Jacuzzi » (édition périodique d'entretien de la Coopérative de recherche) (voir page 81) · à l'élaboration et à la production d'un numéro de « Jacuzzi hors les murs » (édition de compte rendus d'évènements public de la recherche en art en France) (voir page 81) • à l'assistantat aux DSRA (diplôme Supérieur de Recherche en Art) (voir page 81)

► Méthode	Équipe de recherche Prendre part aux activités proposées par les chercheur-euses de la Coopérative de recherche.
	Jacuzi Chaque groupe de 3 étudiant-es prendra en charge l'élaboration d'un numéro. Il s'agira de faire un choix à partir des invité-es de la Coopérative et/ou de l'école afin de penser les conditions d'enregistrement de l'entretien, de travailler au choix spécifique de sa retranscription (entre 15 et 30 minutes), de concevoir le graphisme, la mise en page et la fabrication du numéro et enfin de penser à sa présentation et à sa diffusion. Jacuzi hors les murs Cartographier, puis prendre part à un temps public de recherche universitaire ou artistique en France. Publier sous la forme d'une édition simple (suivant le même cahier des charges qu'un numéro de Jacuzzi) un compte rendu, le communiquer à la communauté de l'école et le partager via la plateforme des activités de la Coopérative de recherche. Assistantat DSRA Assister à l'élaboration d'un DSRA (montage du DSRA, acteur-riche pour une performance, etc.). Focus Initiation à la recherche Participer aux Focus menés conjointement par des enseignant-es et des chercheur-euses en relation avec leur travail.
► Évaluation	Implication dans toutes les étapes de recherche et dans les échanges collectifs. Qualité des contributions en lien avec les préoccupations personnelles de l'étudiant-e. Justesse dans l'adresse et la compréhension des enjeux.

PLANNING GÉNÉRAL

L'année scolaire est divisée en deux semestres :

► **Premier semestre :**
du 3 octobre 2022 au 27 janvier 2023

► **Second semestre :**
du 30 janvier 2023 au 23 juin 2023

SEPTEMBRE										
			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
Semaine 35	J	1								
	V	2								
	S	3								
	D	4								
Semaine 36	L	5								
	M	6								
	Me	7								
	J	8							Journées péda	
	V	9								
	S	10								
	D	11							Fin rés. NY	
	L	12								
	M	13								
	Me	14								
Semaine 37	J	15						Coopé Accueil		
	V	16								
	S	17								
	D	18								
	L	19								
Semaine 38	M	20						Coopé Accueil		
	Me	21								
	J	22								
	V	23								
	S	24								
	D	25								
Semaine 39	L	26								
	M	27								
	Me	28								
	J	29								
	V	30								

OCTOBRE										
			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
S39	S	1								
	D	2								
Semaine 40	L	3	Workshop danse	Rentrée						
	M	4		Workshop Art	Workshop Ecrit	Workshop Essai	Parlons travail	Vernissage expo diplômé.es		
	Me	5								
	J	6								
	V	7								
	S	8								
	D	9								
Semaine 41	L	10	Anglais / 10h15-12h15						Réunion vie étudiante	
	M	11							Perm psy	
	Me	12	Prisme 1	Prisme 3						
	J	13								
	V	14	Anglais / 10h15-12h15						Fin expo diplômé.es	
	S	15								
	D	16								
Semaine 42	L	17	Lancement Fabriques							
	M	18								
	Me	19								
	J	20								
	V	21								
	S	22								
Semaine 43	D	23								
	L	24	Anglais (9h15-12h15)							
	M	25								
	Me	26	Prisme 1	Prisme 3					Elus étudiant.es	
	J	27								
	V	28	Anglais (9h15-12h15)				DSRA Tezkan			
	S	29								
	D	30								
	L	31								

MARS									
		1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
Semaine 9	Me	1	Prisme 2	Prisme 4					
	J	2							
	V	3						Comédie	
	S	4							
	D	5							
Semaine 10	L	6			Anglais				
	M	7	Fabrique						
	Me	8	Prisme 2	Prisme 4					
	J	9							
	V	10							
Semaine 11	S	11							
	D	12							
	L	13			Anglais				
	M	14							
	Me	15	Prisme 2	Prisme 4					
Semaine 12	J	16							
	V	17							
	S	18							
	D	19							
	L	20			Anglais				
Semaine 13	M	21							
	Me	22	Prisme 2	Prisme 4					
	J	23						Comédie	
	V	24							
	S	25							
Semaine 14	D	26							
	L	27			Anglais				
	M	28	Fabrique						
	Me	29	Prisme 2	Prisme 4					
	J	30							

AVRIL									
		1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
S 13	S	1							
	D	2							
Semaine 14	L	3			Anglais				
	M	4							
	Me	5	Prisme 2	Prisme 4					
	J	6							
	V	7							
Semaine 15	S	8	Vacances de Printemps						
	D	9							
	L	10	FERIE - Lundi de Pâques						
	M	11							
	Me	12							
Semaine 16	J	13							
	V	14							
	S	15							
	D	16							
	L	17							
Semaine 17	M	18							
	Me	19							
	J	20							
	V	21							
	S	22							
Semaine 18	D	23							
	L	24			Anglais				
	M	25	Fabrique						
	Me	26	Prisme 2	Prisme 4					
	J	27						Comédie	
Semaine 19	V	28							
	S	29							
	D	30							
	L	1							
	M	2							
Semaine 20	Me	3							
	J	4							
	V	5							
	S	6							
	D	7							
Semaine 21	L	8	FERIE - Armistice 1945						
	M	9	Restitution Prismes						
	Me	10							
	J	11							
	V	12							
Semaine 22	S	13							
	D	14							
	L	15	Fabriques						
	M	16							
	Me	17							
Semaine 23	J	18	FERIE - Ascension						
	V	19	Pont						
	S	20							
	D	21							
	L	22							
Semaine 24	M	23							
	Me	24							
	J	25							
	V	26							
	S	27							
Semaine 25	D	28							
	L	29	FERIE - Lundi de Pentecôte						
	M	30							
	Me	31							
	J	1							

MAI									
		1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
Semaine 18	L	1	FERIE - Fête du Travail						
	M	2							
	Me	3							
	J	4							
	V	5							
Semaine 19	S	6							
	D	7							
	L	8	FERIE - Armistice 1945						
	M	9	Restitution Prismes						
	Me	10							
Semaine 20	J	11							
	V	12							
	S	13							
	D	14							
	L	15	Fabriques						
Semaine 21	M	16							
	Me	17							
	J	18	FERIE - Ascension						
	V	19	Pont						
	S	20							
Semaine 22	D	21							
	L	22							
	M	23							
	Me	24							
	J	25							
Semaine 23	V	26							
	S	27							
	D	28							
	L	29	FERIE - Lundi de Pentecôte						
	M	30							
S22	Me	31							
	J	1							

JUIN									
		1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
Semaine 22	J	1							
	V	2							
	S	3							
	D	4							
	L	5							
Semaine 23	M	6							
	Me	7							
	J	8							
	V	9							
	S	10							
Semaine 24	D	11							
	L	12							
	M	13							
	Me	14							
	J	15							
Semaine 25	V	16							
	S	17							
	D	18							
	L	19							
	M	20							
Semaine 26	Me	21							
	J	22							
	V	23							
	S	24	FIN 2ND SEMESTRE						
	D	25							
Semaine 27	L	26							
	M	27							
	Me	28							
	J	29							
	V	30							

PLANS DE L'ÉSACM

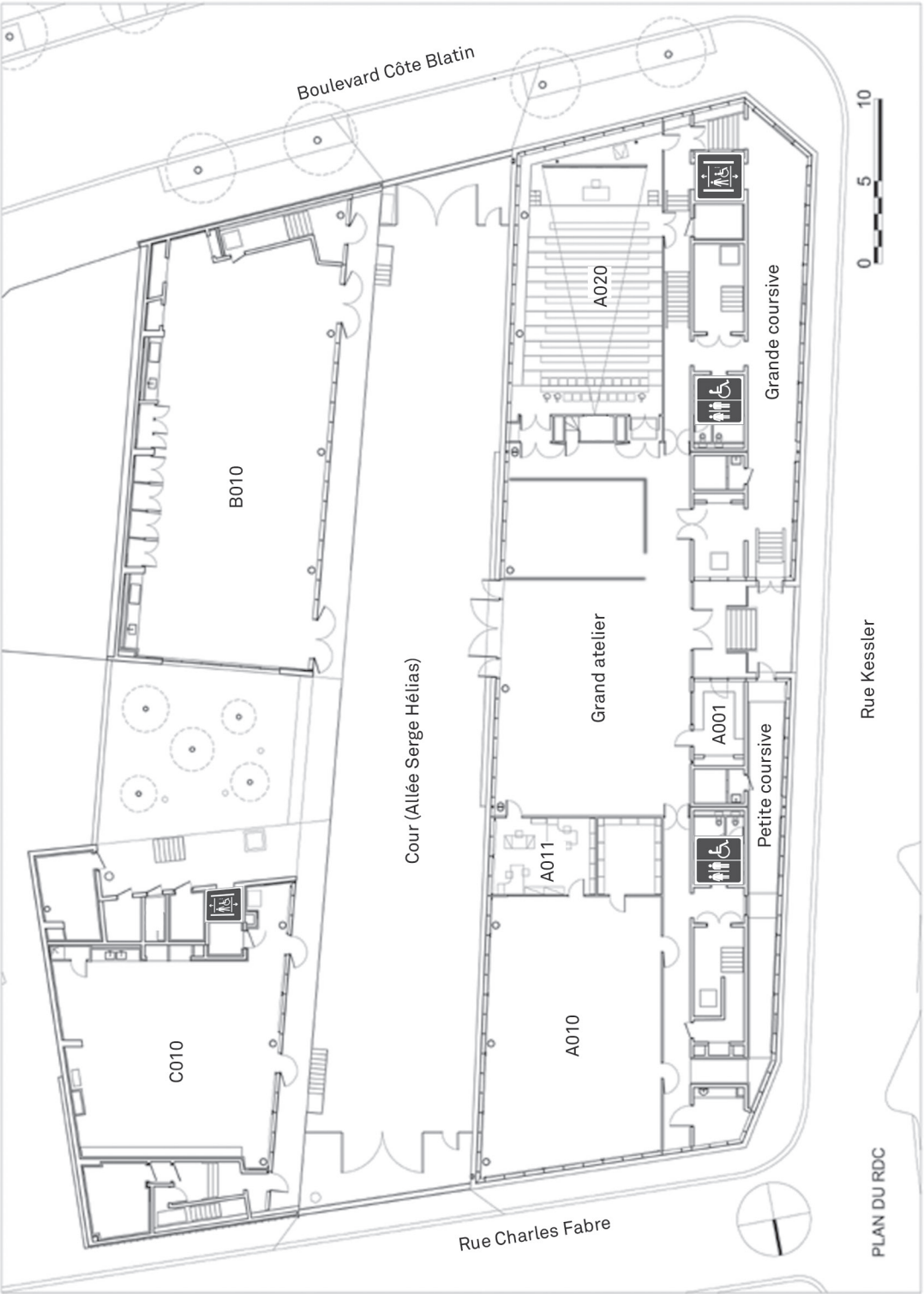
REZ-DE CHAUSSEE

- A001. Accueil

A010. Bibliothèque

A011. Bureau bibliothèque

A020. Amphi
- B010. Volume
- C010. Menuiserie



1^{ER} ÉTAGE

- A110. Atelier impression/édition

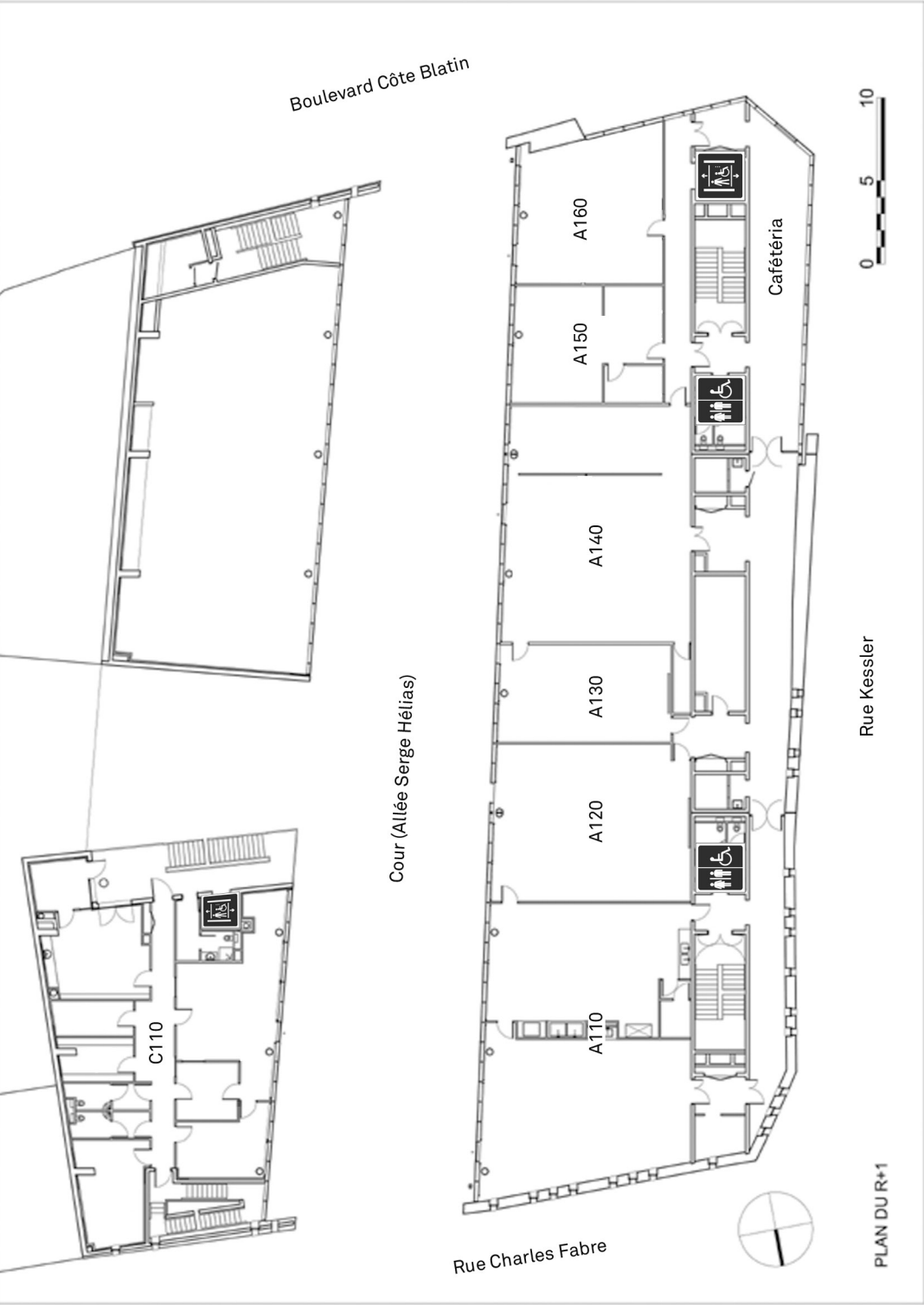
A120. Grande CG

A130. Petite CG

A140. Salle multimédia

A150. Atelier photo numérique

A160. Fablab
- C110. Administration



2^E ÉTAGE

- A210. Atelier

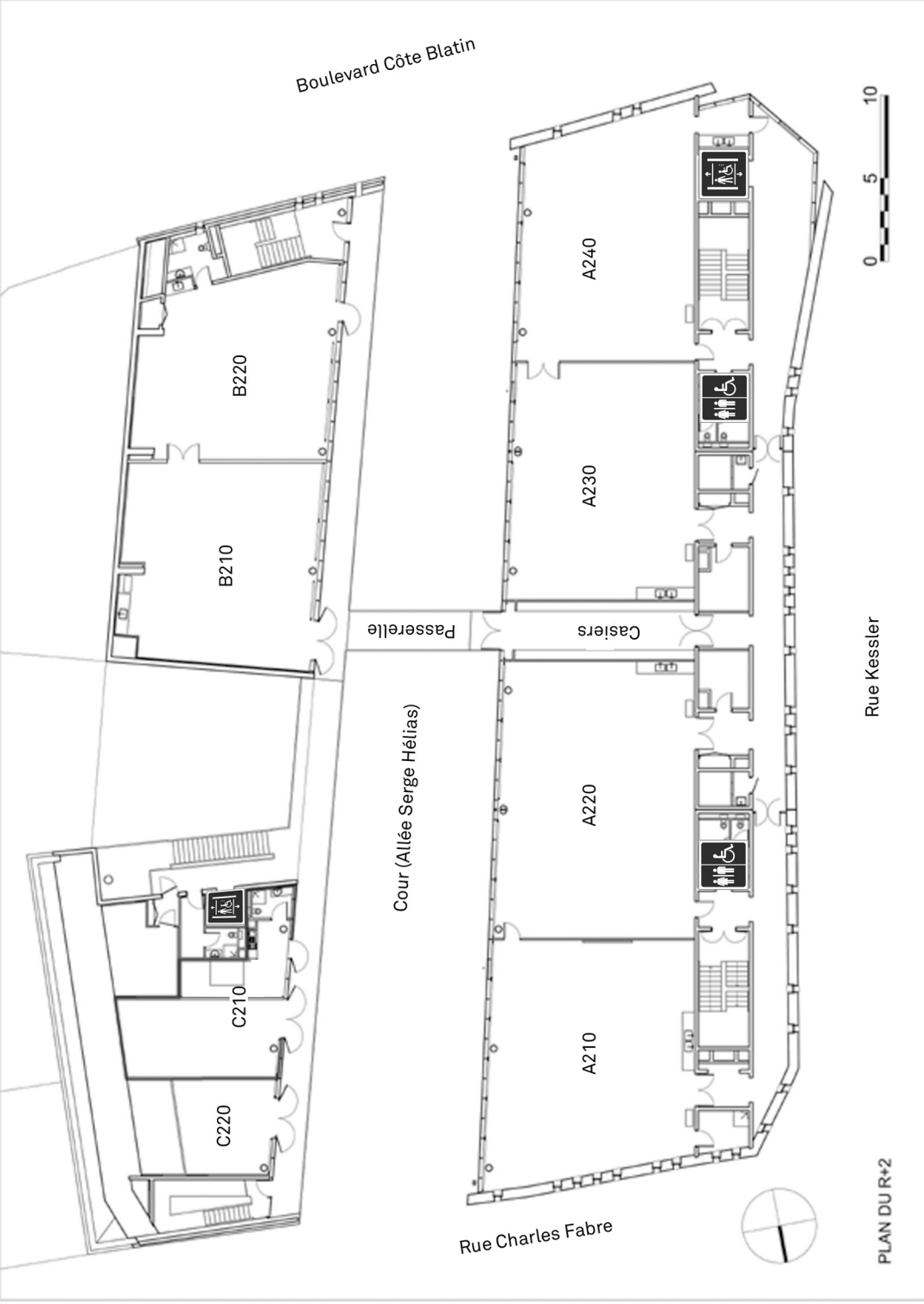
A220. Atelier

A230. Atelier

A240. Atelier
- B210. Atelier

B220. Coopérative de recherche
- C210. Administration

C220. Lieu commun



3^E ÉTAGE

- A310. Atelier cours publics et danse

A320. Salle de présentation noire

A330. Salle de présentation vitrée

A340. Studio de prise de vue

A350. Salle de projection vidéo

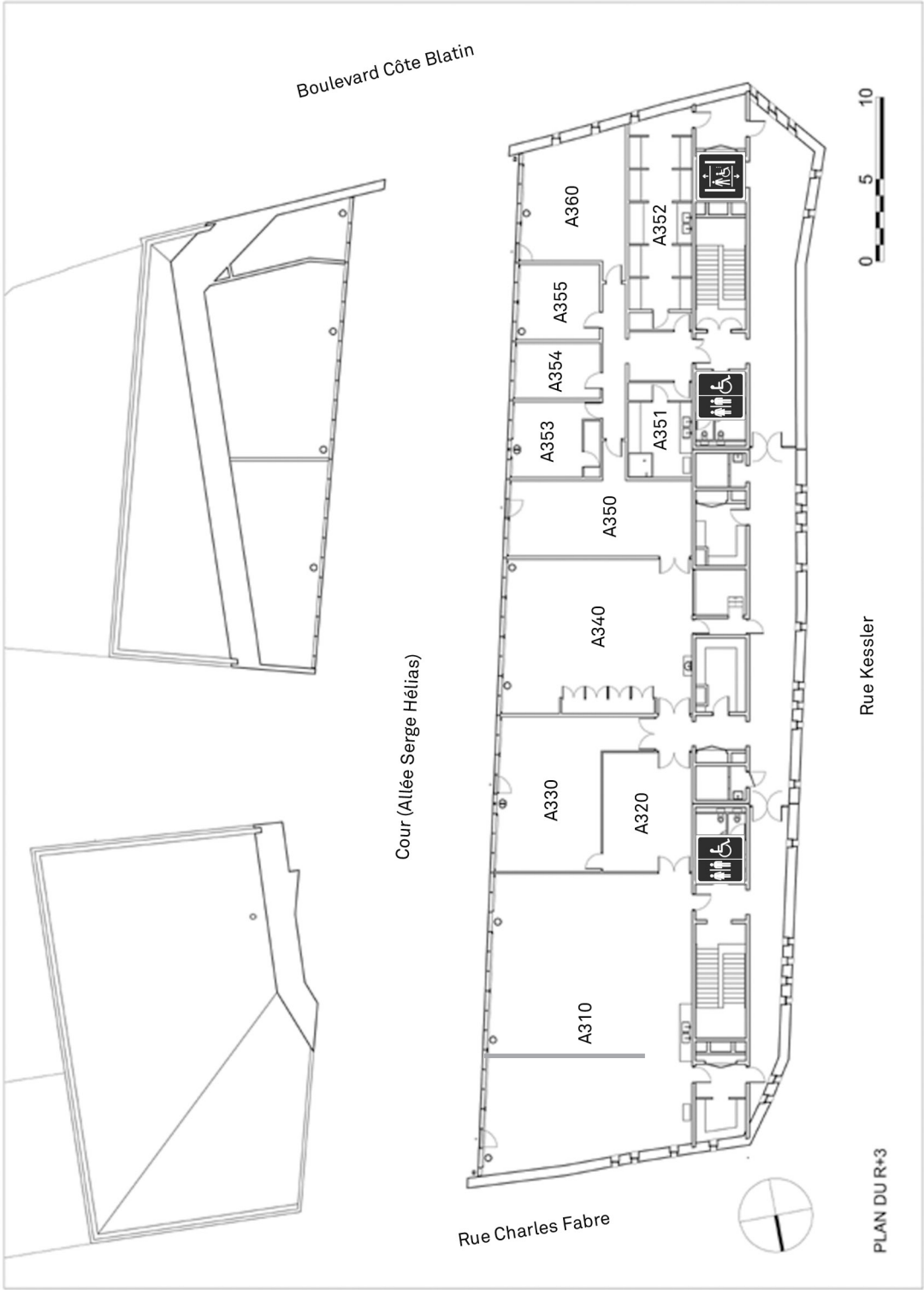
A360. Salle de montage vidéo
- A351. Labo photo

A352. Labo photo

A353. Bureau vidéo

A354. Studio enregistrement son

A355. Studio musique



VIE ÉTUDIANTE

■ STATUT

Les élèves inscrit·es à l'ÉSACM ont le statut d'étudiant qui leur donne accès à la sécurité sociale, aux services médicaux et sociaux, aux bourses, aux restaurants universitaires, à des réductions... L'édition de la carte étudiante et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d'inscription complet. L'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS). Les droits au régime étudiant en matière de sécurité sociale prennent fin au 31 août. Ils peuvent toutefois être prolongés automatiquement et à titre provisoire, jusqu'au 30 juin de l'année suivante au titre du maintien de droits en l'absence d'une protection sociale en tant qu'assuré·e ou ayant-droit d'un·e assuré·e.

■ BOURSES

Bourses sur critères sociaux
Les bourses de l'enseignement supérieur sont attribuées aux étudiant·es de l'ÉSACM, exclusivement par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), sur critères sociaux, sous réserve de recevabilité de la demande, en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal. Elles permettent aux bénéficiaires d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures auxquelles, sans cette aide, il·elles auraient été contraint·es de renoncer en raison de leur situation sociale. Les demandes se font sur le site du CROUS, dans le respect des dates indiquées : www.crous-clermont.fr

Aides d'urgence
Les étudiant·es qui seraient confronté·es à une situation critique ou qui traverseraient une période difficile nécessitant une aide financière en urgence peuvent bénéficier d'aides spécifiques. Selon les besoins, cette aide spécifique peut être **une allocation annuelle** (via une demande de bourse) **ou une aide ponctuelle**, jusqu'à 500€, (après rendez-vous avec un·e assistant·e social·e).

Dans tous les cas, la demande est à faire auprès des services sociaux du Crous.

■ FRAIS À L'INSCRIPTION

Droits d'inscription
L'inscription au cursus des candidat·es admis·e est annuelle et personnelle. Le montant des frais d'inscription est fixé par le Conseil d'Administration de l'ÉSACM. Il est exigible au moment de l'inscription de l'étudiant.
• pour les étudiant·es de 1^{er} cycle : 450€
• pour les étudiant·es de 2^e cyle : 500€.
Les boursier·es sont exonéré·es de la moitié de ces frais. En cas de désistement, d'abandon en cours de cursus de l'étudiant·e ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu'en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l'objet de remboursement ou d'exemption de par leur nature de droits d'inscription.

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)
Pour pouvoir finaliser leur inscription à l'ÉSACM, les étudiant·es doivent s'acquitter de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) qui s'élève à 95€ pour l'année universitaire 2022-2023. L'argent récolté sera destiné à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant·es et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé. Sont exonéré·es les boursier·es du CROUS, les étudiant·es bénéficiant du statut de réfugié, de la protection subsidiaire ou ceux·celles qui sont enregistré·es comme demandeur·e d'asile. Les étudiant·es suivant un double cursus ne s'acquittent qu'une fois de la CVEC.

■ ASSURANCES

Les étudiant·es doivent justifier au moment de leur inscription d'une couverture de responsabilité civile (individuelle ou parentale) pour les dommages qu'ils seraient susceptibles de causer. Elle est obligatoire pour participer aux enseignements dispensés dans ou en dehors des locaux de l'école. Si leur attestation arrive à échéance en cours d'année, il·elles doivent fournir un nouveau justificatif au secrétariat pédagogique.

■ HÉBERGEMENT

En cité universitaire
Le CROUS propose des logements attribués sur critères sociaux et en fonction des places disponibles (www.crous-clermont.fr).

Allocation logement
Les étudiant·es peuvent obtenir une aide personnalisée au logement (APL) voire une allocation de logement social (ALS). Renseignement et simulation de vos droits sur www.caf.fr

■ RESTAURATION

Restaurants universitaires
En début d'année, les nouveau·elles étudiant·es se voient remettre une carte IZLY par l'administration de l'ÉSACM. Cette carte leur permet de manger dans tous les restaurants universitaires de France, au restaurant universitaire du Clos Saint-Jacques (25 rue etienne Dolet) et au restaurant Philippe Lebon (28 boulevard Côte-Blatin). Les étudiant·es doivent se connecter au site www.izly.fr pour recharger leur compte.

Épicerie solidaire Esope 63
Située à deux pas de l'école, 67 boulevard Côte-Blatin, et ouverte du mardi au vendredi de 14h30 à 18h30, cette épicerie solidaire vend des produits à 10 ou 20% de leur valeur pour des étudiant·es qui rencontrent difficultés financières et dont le budget limité ne leur permet pas de se nourrir sainement voire régulièrement. Pour en bénéficier, les étudiant·es doivent déposer un dossier étudié par une commission : www.esope63.fr

■ ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Service Université Culture
Le SUC propose de nombreuses activités culturelles (ateliers danse, théâtre, musique...) destinés aux étudiant·es. La plupart des propositions sont gratuites. 29 boulevard Gergovia – 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 34 66 03
E-mail : suc@uca.fr
<https://culture.clermont-universite.fr>

Service universitaire des activités physiques et sportives
Le SUAPS propose plus de quarante activités (sports collectifs, plein-air, glisse, entretien, etc..) structurées par niveau, de l'initiation à l'entraînement. Le montant de la cotisation varie selon l'activité choisie.

Stade universitaire – 15 bis rue Poncillon
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 29 32 01
<https://sport.uca.fr/>

Pour toute information complémentaire, consulter le **guide de l'étudiant clermontois** édité par la ville de Clermont-Ferrand : www.clermont-ferrand.fr/guide-de-l-etudiant-clermontois.html

■ LIEUX SOLIDAIRES

LieU'topie
Située à proximité de l'ÉSACM, LieU'topie est une association étudiante culturelle et solidaire à fort ancrage local mais aussi un tiers-lieu revêtant la forme d'une épicerie, d'un café, d'un bar, d'une salle d'exposition mais aussi un lieu de diffusion. Ouvert en semaine, et ponctuellement le week-end, l'association propose une programmation culturelle riche en débats, concerts, expositions, rencontres, des soirées jeux... Le LieU met également à disposition en journée une cuisine équipée ainsi qu'une machine à laver. Ses actions invitent les étudiant-es et citoyen·nes clermontois-es à expérimenter de nouvelles pratiques dans la convivialité et l'inclusivité, notamment grâce à son collectif Femmes de Mars luttant contre tout type de discriminations et soulevant des questions autour du féminisme et LGBTQIA+, selon une dynamique orientée par les valeurs de l'économie sociale et solidaire, de l'écologie et de l'éducation populaire. L'ÉSACM et LieU'topie ont développé un principe d'accueil réciproque de certaines de leurs activités.

LieU'topie – 21 rue Kessler 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 07 82 21 31 40
contact@lieutopie.org
lieutopie-clermont.org

La Ferme urbaine Landestini-Clermont Auvergne
La Ferme urbaine de Clermont-Ferrand est un lieu collectif et ouvert de pratique, d'expérimentation et d'insertion par le partage de savoirs autour de la culture maraîchère en permaculture et agroécologie. Elle s'intéresse plus largement aux enjeux de la nature, de l'alimentation et du lien social en milieu urbain. L'une de ses missions est de favoriser la rencontre entre des publics très différents autour de ces sujets. Selon une conception holistique de la formation qu'elle propose, l'ÉSACM souhaite que les étudiant.es puissent appréhender les liens entre l'alimentation, la santé et l'environnement. En ce sens, elle a signé une convention de coopération avec la Ferme urbaine afin de répondre à l'intérêt grandissant des étudiant.es et des chercheur-es pour la permaculture, tout en permettant à l'ensemble de ses usagers et son personnel de découvrir ce lieu. Les étudiant-es

intéressé-es peuvent contacter directement la Ferme urbaine dans le cadre de cette convention.

La Ferme urbaine – 25 rue Pavin
63000 Clermont-Ferrand
ferme.urbaine.63@gmail.com
https://www.facebook.com/fermeurbainelandestiniclermontauvergne
https://landestini.org/project/ferme-urbaine-landestini-clermont-auvergne

■ SANTÉ

Sécurité sociale
Depuis la rentrée 2018-2019, la sécurité sociale étudiante est rattachée au régime général. Les étudiant-es sont rattaché-es à la caisse primaire d'assurance maladie de leur lieu de résidence.

Le régime étudiant étant un régime obligatoire, aucun étudiant-e, quelles que soient ses ressources, ne peut relever de la CMU de base (prestation de Régime Général) à l'exception des étudiant-es de plus de 28 ans ayant épuisé leur maintien de droits. Les étudiant-es peuvent cependant bénéficier sous certaines conditions de la CMU complémentaire (protection complémentaire). Pour en bénéficier, l'étudiant-e doit se procurer un dossier auprès d'un-e accompagnateur social, de la LMDE ou de la SMERRA. Le dossier d'instruction doit être ensuite transmis à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) qui instruit les demandes et communique à l'étudiant-e une réponse dans un délai de deux mois. Attention, si vous êtes étudiant-e et que vous pouvez bénéficier de la CMU, choisissez entre La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) et la SMERRA pour gérer votre CMU complémentaire, afin qu'il y ait une gestion unique de vos dossiers maladie.

Mutuelle
L'adhésion à une mutuelle n'est pas obligatoire mais vivement conseillée aux étudiant-es afin qu'il-elles puissent bénéficier des prestations complémentaires de celles de la sécurité sociale.

Service de Santé Universitaire
Le SSU accueille tous les étudiant-es et propose :
• un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...) ;
• une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ;
• un accès aux droits et une aide psychosociale (assistant-es sociaux-ales) ;
• de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
• de la prévention collective (avec les Etudiants Relais

Santé) ;
• un aménagement des études et des examens pour les étudiant-es en situation de handicap en relation avec le SUH.
25 rue Etienne Dolet
Tél. 04 73 34 97 20
E-mail : ssu@uca.fr
www.sante.clermont-universite.fr

Permanence psychologique
En complément du SSU, l'ÉSACM propose une permanence psychologique mensuelle assurée par Magali DUCREUX, psychologue clinicienne.

Pour l'année 2022-2023, les permanences se tiendront dans le Lieu commun (salle C220) ou dans un lieu à proximité, les 11 octobre – 9h-15h30 ; 18 novembre – 9h-12h30 ; 2 décembre – 9h-15h30. Les dates de janvier à juin 2023 seront communiquées ultérieurement.

Les étudiant-es intéressé-es doivent prendre rendez-vous auprès de la psychologue par mail à mdpro63@gmail.com ou au numéro suivant : 07 85 14 85 90, en indiquant leurs coordonnées téléphoniques.

Les consultations sont totalement indépendantes de l'école et obéissent aux mêmes principes que toute consultation médicale, notamment en termes de confidentialité.

Plateforme de téléconsultation
L'ÉSACM met à la disposition des étudiant-es un accès aux soins et un suivi médical via une plateforme de téléconsultation de 1^{er} recours et de suivi qui permettra d'accéder aux principales spécialités médicales (médecin généraliste, dermatologue, gynécologue etc.) avec un suivi médical personnalisé. La plateforme est accessible 7j/7, et sans avance de frais.

Service Universitaire Handicap
Les étudiant-es en situation de handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, doivent s'adresser

au SUH qui les accompagnera pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de leur cursus. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires au bon déroulement des études et des examens.
Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux
Tél. 04 73 40 55 07 – e-mail : suh@uca.fr
www.handicap.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, l'équipe de l'ÉSACM et les relais de proximité handicap afin que les étudiant-es bénéficient d'une prise en charge optimale.

Stéphane BRAMANT est référent handicap pour l'établissement.
Les étudiant-es ayant besoin d'aménagements spécifiques peuvent se référer à elle en parallèle des démarches entreprises auprès du SUH.

■ PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Information et sensibilisation

Afin de sensibiliser les étudiant-es à la prévention des discriminations et des violences sexistes et sexuelles, des sessions d'information sont prévues aux dates suivantes : 12, 13, 19, 20, 26 et 27 octobre 2022, de 17h à 19h. Chaque session se déroule en ligne avec 30 étudiant-es. Elles sont assurées par deux associations spécialisées : La Petite et l'Association pour le soin queer et féministes.
La participation à ces sessions ne font l'objet d'aucune évaluation mais sont obligatoire pour obtenir la totalité des crédits nécessaire au 1^{er} semestre.

Un programme de sensibilisation pour l'ensemble du personnel a également été mis en place au printemps 2022 et se poursuivra jusqu'en novembre.

Plateforme de signalement

Le ministère de la Culture a souscrit un contrat avec la société Concept RSE pour que l'ensemble des étudiant-es, des chercheur-euses et des personnels des écoles supérieures culture accède à une plateforme de signalement. Chaque personne

fréquentant l'école, que ce soit un-e étudiant-e, un-e chercheur-euse ou un-e agent-e, qui estime être victime d'une discrimination, d'un acte de violence sexuelle ou sexiste ou qui est témoin de tels faits peut contacter cette plateforme qui garantit l'anonymat et la confidentialité.

Cette plateforme de signalement peut être contactée :
- par téléphone : n° vert 0801 90 59 10, du lundi au vendredi de 9h à 13h
- par e-mail : signalement-culture@conceptrse.fr
- en ligne à : <https://conceptrse.fr/signalement-culture/>
- ou en envoyant un courrier à :
Cabinet Concept RSE - Pôle tertiaire ECO WORK - 2 ZI Chartreuse Guiers - 38380 Entre-deux-Guiers
- en flashant le QR code ci-dessous



Dans tous les cas, le code à saisir ou à rappeler est : 1959

Cellule d'écoute

Dans le cadre de sa Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre toutes les formes de discriminations (voir p. 202), l'ÉSACM dispose également d'une cellule d'écoute composée de 2 enseignant-es, 2 membres de l'équipe administrative et technique, et jusqu'à 6 étudiant-es. Un appel à écoutant-es est lancé chaque année auprès des étudiant-es et du personnel. Sa composition est communiquée par voie d'affichage dans l'école et sur Teams. Les membres de la cellule peuvent être sollicité-es individuellement ou par le biais de l'adresse e-mail : cellule.ecoute@esacm.fr.

La cellule permet d'offrir au sein de l'établissement un cadre d'écoute, de soutien, d'information et d'orientation dans les cas de situations personnelles difficiles, de discrimination, de harcèlement, de souffrance au travail pour accompagner les étudiant-es et les membres du personnel vers des solutions appropriées à leur situation. Les membres de la cellule sont astreint-es à une obligation de discrétion et de confidentialité, conformément à l'article 226-13 du code pénal. Les règles de confidentialité des données concernent la situation des agent-es et des étudiant-es accueilli-es, mais également celle de tout tiers pouvant être mentionné.

Les membres de la cellule d'écoute s'engagent à observer et faire observer la plus stricte neutralité, sans porter de jugement sur les comportements ou les faits qui leur sont relatés. Les écoutant-es garantissent la stricte confidentialité des échanges. Aucune levée de l'anonymat ne peut être réalisée sans l'autorisation expresse et écrite de la personne concernée, sauf en cas de danger grave et imminent.

Une formation des membres de la cellule d'écoute est prévue les 22, 23 et 24 novembre à l'ÉSACM. Elle sera assurée par l'association culturelle et féministe La Petite, basée à Toulouse. Les étudiant-es volontaires seront exempté-es des cours et des solutions de transmission des enseignements manqués seront mises en place par les enseignant-es.
Deux membres étudiant-es de la cellule d'écoute seront également invité-es à prendre part au Comité de pilotage qui sera mis en place à la rentrée pour établir un protocole de signalement visant à compléter en interne la plateforme de signalement mise à la disposition des écoles par le ministère de la Culture. Les réunions du comité de pilotage, formé de 6 personnes, se tiendront les 24 octobre, 5 décembre et 9 janvier. Les travaux du comité sera accompagné par l'association La Petite.
Ces différents engagements seront mentionnés dans le Supplément au diplôme des étudiant-es concerné-es.

■ VIE DE L'ÉCOLE

Association étudiante

Le Noyau dur est l'association étudiante de l'ÉSACM. Son rôle est de contribuer, par différentes actions, à la qualité de la vie étudiante au sein de l'établissement. Elle dialogue pour cela avec l'administration et engage des démarches auprès d'organismes extérieurs notamment pour financer ses actions et développer des coopérations.
Le Noyau dur a ainsi un rôle de lien entre étudiant-es sur toutes sortes de sujets, notamment pour les nouveaux.elles entrant-es dont elle facilite l'intégration. Elle favorise également l'entraide grâce à ses connexions avec tous les acteur-ices au sein de l'établissement. Son rôle est également de soutenir des initiatives collectives d'étudiant-es en les accompagnant et en déposant des demandes de financement.
Outre l'organisation de fêtes, le Noyau dur souhaite développer plusieurs actions cette année :
- mise en place de distributeurs de protections périodiques gratuites pour lutter contre la précarité menstruelle ;
- création d'un Club cabaret, avec la programmation d'au moins deux soirées dans l'année pour favoriser les pratiques de la performance.
Mais avant tout, le Noyau dur a besoin de volontaires pour porter toutes ces actions, rejoignez-le ! (bde.esacm@gmail.com).

Agora

L'agora est une réunion mensuelle ouverte à tou-ttes les étudiant-es avec la direction et le responsable des études et de la vie étudiante pour évoquer tous les sujets concernant l'organisation de la pédagogie et plus largement la vie étudiante au sein de l'école. Les dates de réunion sont annoncées sur Teams. Une boîte disposée à l'accueil permet aux étudiant.es de déposer des questions qu'il-elles souhaitent poser ou des suggestions qu'il-elles souhaitent faire. Ces temps d'échange sont destinés à évaluer collectivement ce qui fonctionne bien et ce qu'il faut améliorer dans les aspects de la vie de l'école. Certaines réunions peuvent être orienté-es sur un champ de questions en particulier avec des intervenant-es extérieures convié-es pour l'occasion.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ÉTUDIAN



Approuvé par le Conseil d’Administration (CA), le présent règlement intérieur précise l’organisation de la formation et les modalités de fonctionnement de l’École Supérieure d’Art de Clermont Métropole (ÉSACM). Tout·e enseignant·e de l’école, titulaire, stagiaire, associé·e, invité·e, contractuel·le ou vacataire et tout membre des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l’autorité du·de la directeur·rice de l’école, en conformité avec la réglementation en vigueur.

Tout·e étudiant·e est tenu·e de prendre connaissance de ce règlement dès son entrée à l’école et doit s’y conformer.

IMPORTANT : Il est à noter que des modifications ou des ajouts peuvent être apportés en cours d’année au présent règlement intérieur Etudiant. Ces changements sont au préalable approuvés, après débats, par le Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE) puis votés par le CA. Le nouveau règlement intérieur est ensuite diffusé aux étudiant·es dont ils doivent attester avoir pris connaissance dans un document signé qu’ils remettent à l’administration.

Glossaire des acronymes utilisés

CA	Conseil d’Administration
CSPVE	Conseil Scientifique Pédagogique et de la Vie Étudiante
CVEC	Contribution Vie étudiante et de Campus
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DCL	Diplôme de Compétence en Langue
DELF	Diplôme d’Études en Langue Française
DNA	Diplôme National d’Art
DNSEP	Diplôme National Supérieur d’Expression Plastique
ECTS	European Credit Transfert System
EPCC	Établissement Public de Coopération Culturelle
ÉSACM	École Supérieure d’Arts de Clermont Métropole
SUH	Service Universitaire du Handicap
SSU	Service de Santé Universitaire
TCF	Test de connaissance du français

CHAPITRE 1 : ORGANISATION DE LA FORMATION

1. TEXTES DE RÉFÉRENCES

Le présent règlement intérieur forme le cadre général de l'organisation de la formation à l'ÉSACM. Il applique les textes réglementaires qui régissent les études supérieures d'arts plastiques et en précise les modalités d'application dans le programme pédagogique de l'école et leurs incidences sur la scolarité dans les 1^{er} et 2^e cycles.

1.1. TEXTES NATIONAUX

- **L'arrêté du 9 juillet 2021**, modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2018-231 du 29 mars 2018** attribuant le grade de licence aux titulaires du Diplôme National d'Art (DNA) délivré par les établissements d'enseignement supérieur d'arts plastiques.
- **L'arrêté du 26 août 2016**, complétant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **L'arrêté du 8 octobre 2014**, modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2014-817 du 17 juillet 2014** relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques - création du Diplôme National d'Art (DNA).
- **L'arrêté du 16 juillet 2013**, dans sa version consolidée au 25 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2013-156 du 20 février 2013**, dans sa version consolidée au 21 août 2013, relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans des établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.

1.2. DOCUMENTS PROPRES À L'ÉSACM

- **Statut de l'EPCC de l'ÉSACM** : Depuis le 1^{er} juillet 2010, l'ÉSACM a pris son autonomie juridique en devenant un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Ce nouveau statut a permis d'associer plusieurs collectivités territoriales (Clermont Auvergne Métropole, la ville de Clermont-Ferrand) et l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne) dans l'organisation et le financement de l'école. Les statuts de l'EPCC régissent notamment le fonctionnement de l'ÉSACM en matière d'organisation administrative et de régime financier et comptable.
- **Le règlement intérieur de l'EPCC** : Ce règlement intérieur précise le fonctionnement des trois instances de l'EPCC, à savoir du CA, du Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE), et du Conseil de discipline.
- **Les délibérations du CA** : Lors de la tenue de CA dans le courant de l'année scolaire, des délibérations peuvent être actées pour apporter des précisions ou de nouveaux éléments quant à l'organisation de la formation et aux modalités de fonctionnement de l'ÉSACM. Ces décisions sont mises en application dès leur validation en CA et intégrées dans le livret de l'étudian·e de l'année scolaire suivante.
- **Le livret de l'étudiant** : Actualisé chaque année, le livret de l'étudiant rend compte du programme pédagogique de l'ÉSACM. Il constitue une source d'information indispensable au bon déroulement du cursus de l'étudiant (calendriers hebdomadaires et semestriels, grilles de crédits, description des différents dispositifs pédagogiques avec les modalités d'évaluation, présentation de l'équipe pédagogique, etc.). Le livret est transmis en version numérique à chaque étudiant·e à la rentrée. Une version papier est remise à ceux·celles qui en font la demande en amont.

2. CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

L'entrée à l'ÉSACM peut se faire en début de cursus (année 1) par un examen d'entrée, ou en cours de cursus, après entretien en commission d'admission par équivalence. Passé ces procédures d'admission, les candidats sélectionnés obtiennent le statut d'étudiant à l'ÉSACM au terme de démarches d'inscriptions administratives.

2.1. INTÉGRER L'ÉSACM

2.1.1 ADMISSION EN 1^{RE} ANNÉE

L'admission en début de cursus (semestre 1) se fait, chaque année, par un examen d'entrée se déroulant au printemps. Une 2^e session peut également être proposée en septembre sur décision du·de la directeur·rice de l'ÉSACM. Les candidat·es ayant passé les épreuves de sélection au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription ainsi que le déroulement de la procédure d'admission font l'objet d'une publicité.

Conditions d'admissibilité

Les candidats à l'admission en 1^{re} année doivent :

- être titulaires du baccalauréat (ou d'un diplôme reconnu équivalent, français ou étranger). Les élèves de terminale sont autorisés à s'inscrire à l'examen d'entrée. Leur inscription définitive est subordonnée à l'obtention du baccalauréat ;
- avoir moins de 30 ans à la date du dépôt de dossier de candidature ;
- pour les candidats non-francophones, attester d'un niveau B2 au Test de connaissance du français (TCF)¹ ;
- retourner le dossier de candidature complet avant la date limite d'inscription².

Dérogations

Pour les candidats ayant plus de 30 ans ou ayant quitté le cursus scolaire avant l'obtention du baccalauréat, des dérogations à se présenter à l'examen d'entrée peuvent être exceptionnellement accordées par le directeur de l'ÉSACM, après avis de la commission de recevabilité. Dans ce cas, le candidat doit joindre un dossier artistique et pédagogique en plus des pièces à fournir pour son inscription à l'examen d'entrée. Ce dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Les membres de la commission de recevabilité sont nommés par le·la directeur·rice. La commission est composée au moins de deux enseignant·es. Elle respecte l'objectif de parité entre les hommes et les femmes. Elle se prononce après examen du dossier du·de la candidate. La décision est prise à l'unanimité des membres de la commission. Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée. Le·la candidat·e est informé·e de la décision par courrier.

Frais de gestion de dossier

Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA. Chaque candidat doit s'en acquitter avant les épreuves à l'exception des personnes résidant sur le territoire de la communauté d'agglomération clermontoise (exonération). Ils restent acquis que le candidat se présente ou non aux épreuves.

La procédure de sélection

La procédure de sélection s'appuie sur trois épreuves obligatoires qui peuvent s'articuler, se combiner ou fusionner :

- une épreuve de pratique artistique ;
- une épreuve écrite ;
- un entretien individuel avec un jury.

Le jury est composé d'au moins deux trois enseignant·es de l'ÉSACM, nommés par le·la directeur·rice, dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. Il peut comprendre un·e étudiant·e de l'école avec voix consultative ainsi que des professionnel·les. Lors de l'entretien, la discussion s'articule autour de la présentation d'un ensemble de travaux réalisés par le·la candidate.

1. Les candidats non-francophones doivent présenter un niveau satisfaisant de compréhension et d'écriture de la langue française. Le minimum requis pour une entrée en 1^{re} année est le TCF de niveau B2. Les candidats étrangers possédant un diplôme d'études en langue française (DELFI) de niveau B2 sont dispensés de la présentation du TCF en joignant une copie de leur DELFI à leur dossier de candidature. Toutes les informations relatives aux dates, modalités d'inscription et coordonnées des centres d'examen en France ou à l'étranger, sont indiquées sur le site www.ciep.fr.
2. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l'ÉSACM (www.esacm.fr) ou à retirer auprès de l'accueil de l'établissement.

Le contenu des épreuves est conçu par des enseignant-es de l'école. Elles ont pour objet de mesurer la motivation du·de la candidat-e, sa curiosité et son intérêt pour la création contemporaine, sa capacité d'expression, d'analyse et d'organisation d'un discours ainsi que sa maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère. Elles peuvent être organisées en présentiel ou à distance.

La procédure d'admission est validée par le·la directeur·rice après avis du CSPVE. Elle décrit les modalités d'organisation ainsi que le format et les attendus des épreuves, en conformité avec les textes réglementaires et les attendus nationaux du DNA. Des épreuves d'admissibilité peuvent être décidées à cette occasion. Cette procédure est ensuite rendue publique avant la phase d'inscription aux épreuves.

Une commission d'harmonisation peut être organisée par le·la directeur·rice. Elle est composée du·de la directeur·rice ou de son·sa représentant·e et de deux enseignant-es choisi-es dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes.

Résultats

Les résultats des épreuves de sélection sont communiqués par voie d'affichage sur le site internet. La décision d'admission, d'inscription sur liste complémentaire ou de non-admission est notifiée aux candidat-es par le·la directeur·rice de l'ÉSACM.

2.1.2 ADMISSION EN COURS DE CURSUS

Les admissions en 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e années d'étudiant-es venant d'autres établissements se font chaque année au printemps, par passage en commission d'admission par équivalence. Une 2^e session peut également être proposée en septembre sur décision du directeur de l'ÉSACM. Les candidats ayant passé l'entretien au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription ainsi que la procédure d'admission font l'objet d'une publicité.

Conditions d'admissibilité

Les candidats à l'admission en cours de cursus doivent :

- avoir moins de 35 ans à la date du dépôt de dossier de candidature ;
- justifier de 60, 120, 180 et 240 crédits européens³ (ECTS) pour intégrer respectivement les semestres 3, 5, 7 et 9⁴ ;
- pour les candidats non-francophones, attester d'un niveau B2 au TCF⁵ ;

retourner, avant la date limite d'inscription, le dossier de candidature complet⁶. Outre les pièces administratives, ce dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de la pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Tout dossier incomplet ou rendu après la date limite d'inscription est rejeté.

Dérogation

Les candidat-es ayant plus de 35 ans ou ayant quitté le cursus scolaire avant l'obtention du baccalauréat, peuvent se voir accorder une dérogation par le·la directeur·rice de l'ÉSACM, après avis de la commission de recevabilité dont la composition est identique à celle mise en place pour l'examen d'entrée.

Frais de gestion de dossier

Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA de l'ÉSACM. Chaque candidat doit s'en acquitter avant la

3. Voir Chapitre 1, Admission en cours de cursus.

4. Les crédits européens doivent avoir été obtenus :
- en France, dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé (à la condition qu'il ait été reconnu par l'Etat ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau) ;
- ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
- pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

5. Se reporter à la note de page n°1.

6. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l'ÉSACM ou à retirer auprès de l'accueil de l'école.

tenue de la commission à l'exception des personnes résidant sur le territoire de la communauté d'agglomération clermontoise (exonération). Ils restent acquis que le candidat se présente ou non à l'entretien.

La commission d'admission par équivalence

S'ils remplissent toutes les conditions d'admissibilité, les dossiers des candidat-es sont étudiés par un jury composé d'au moins quatre membres dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes :

- le·la directeur·rice de l'établissement ou son·sa représentant·e qui préside ;
- d'au moins trois enseignant-es de l'école, nommé-es par le·la directeur·rice, dont l'un·e est titulaire d'un doctorat.

Les candidat-es pressélectionné-es sont ensuite convoqué-es pour un entretien individuel devant ce même jury auquel se joint un·e étudiant·e ayant intégré l'école en cours de cursus avec voix consultative.

L'entretien a pour objet d'apprécier la motivation du·de la candidat-e, sa curiosité, son implication dans les études artistiques ainsi que son niveau dans les approches pastiques.

Les candidat-es non pressélectionné-es sont informé-es par courrier.

Résultats

La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. Elle détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement⁷, du dossier artistique et pédagogique fourni par le candidat et du résultat de l'entretien. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. La décision d'admission, d'inscription sur liste complémentaire ou de refus est notifiée aux candidat-es par le·la directeur·rice. La décision de refus est motivée.

2.2. INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION

2.2.1 CONDITIONS GÉNÉRALES

Les étudiant-es ayant satisfait à l'ensemble des épreuves d'admission ne sont inscrits à l'ÉSACM et obtiennent leur carte d'étudiant qu'après avoir :

- obtenu leur baccalauréat pour les élèves de terminale ou les crédits nécessaires pour les étudiant-es admissibles en cours de cursus ;
- acquitté les droits annuels d'inscription au cursus fixés par le CA ;
- justifié d'une couverture de responsabilité civile (personnelle ou parentale) pour les dommages qu'ils seraient susceptibles de causer. L'attestation doit mentionner que l'étudiant·e est couvert·e pour les risques scolaires, universitaires et extra-scolaires pour l'année scolaire concernée ;
- fourni une attestation de droits à l'assurance maladie ou de couverture médicale pour les étudiant-es étranger-es ;
- justifié du paiement ou de l'exonération de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) ;
- transmis l'attestation de désinscription ou de non-inscription à Parcoursup pour les étudiant-es concerné-es ;
- remis la copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou la convocation le cas échéant.

Seuls les étudiant-es régulièrement inscrit-es à l'ÉSACM peuvent être accueilli-es pendant les cours et ateliers⁸.

2.2.2 FRAIS À L'INSCRIPTION

Droits d'inscription

Le montant des droits annuels d'inscription au cursus est déterminé par le CA de l'ÉSACM. Les boursier-es sont exonéré-es de moitié. Leur paiement se fait en début d'année scolaire.

7. Il est à noter que, pour les candidats hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs.

8 Voir Chapitre 2 du présent règlement intérieur concernant les conditions d'accès aux locaux de l'ÉSACM.

En cas de désistement, d'abandon en cours de cursus de l'étudiant-e ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu'en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l'objet de remboursement ou d'exemption de par leur nature de droits d'inscription.

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Pour pouvoir finaliser leur inscription à l'ÉSACM, les étudiant-es doivent s'acquitter auprès du CROUS de la CVEC dont le montant est fixé chaque année par l'État. L'argent récolté est destiné à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant-es et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Sont exonéré-es les boursier-es du CROUS, les étudiant-es bénéficiant du statut de réfugié, de la protection subsidiaire ou ceux-elles qui sont enregistré-es comme demandeur-e d'asile.

Les étudiant-es suivant un double cursus ne s'acquittent qu'une fois de la CVEC.

2.2.3 STATUT D'ÉTUDIANT-E

Les élèves inscrits à l'ÉSACM ont le statut d'étudiant : sécurité sociale, services médicaux, services sociaux, accès aux bourses, restaurant universitaire, réductions... L'édition de la carte d'étudiant et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d'inscription complet.

Cas particuliers

Les étudiant-es qui, pour des raisons spécifiques (étudiant salarié, étudiant entrepreneur, ayant une charge de famille, en situation de handicap, engagé dans un double cursus, sportif de haut niveau...), ne peuvent pas suivre leur cursus dans les mêmes conditions que les autres étudiant-es, doivent en aviser le directeur de l'ÉSACM par courrier au moment de leur inscription ou réinscription dans l'établissement.

La possibilité d'aménagements spécifiques pour le bon déroulement de leur cursus sera alors étudiée, au cas par cas, par le directeur de l'établissement, en concertation avec l'équipe édagogique et en liaison si nécessaire avec le Service de Santé Universitaire (SSU) et le Service Universitaire du Handicap (SUH).

Monitorat

Les étudiant-es de 2^e cycle ont la possibilité de devenir « moniteur » pour aider au meilleur fonctionnement de certains espaces de travail au sein de l'établissement (ateliers techniques, bibliothèque...) ou dans le cadre de projets portés par l'établissement. Cette forme particulière de vacation, donnant lieu à une rémunération à l'heure, permet notamment au moniteur d'apporter un soutien aux étudiant-es en cours de cursus dans l'utilisation d'espaces qui, pour certains, seraient fermés et donc inutilisables lorsque les enseignant-es sont indisponibles ou absents.

2.2.4 ABANDON EN COURS DE CURSUS

L'abandon en cours de cursus doit faire l'objet d'une lettre adressée au directeur de l'ÉSACM. En l'absence de cette communication, l'abandon est acté par l'équipe pédagogique sur le relevé de crédits de fin de semestre. L'étudiant doit alors restituer, dans les meilleurs délais, son badge d'accès ainsi que les ouvrages et le matériel empruntés à l'établissement.

Si l'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS), l'étudiant reste en situation de maintien de ses droits en terme de sécurité sociale jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.

3. ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

L'organisation des études d'arts plastiques dispensée à l'ÉSACM est régie par les différents décrets mentionnés au chapitre 1 dans les textes nationaux de référence. Les programmes pédagogiques, les évaluations et la délivrance des diplômes nationaux sont placés sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication.

3.1. RÉGIME DES ÉTUDES

3.1.1 LE CURSUS

Semestrialisation

Le cursus de l'ÉSACM est inscrit dans la réforme européenne de l'enseignement supérieur. Il suit l'articulation LMD (Licence, Master, Doctorat). Une année se compose de deux semestres.

Correspondant à trois années d'étude, le 1^{er} cycle se déploie ainsi sur six semestres. Il comprend une « année initiale » (semestres 1 à 2) et une « phase programme » (semestres 3 à 6). Le 1^{er} cycle est sanctionné par le Diplôme National d'Art (DNA) - option Art - de grade licence.

Le 2^e cycle dit « phase projet » correspond à deux années soit quatre semestres de formation (semestres 7 à 10). Il est sanctionné par le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) – option Art - de grade master.

Crédits ECTS

La formation s'organise autour du système ECTS (European Credit Transfer System) pour permettre une reconnaissance et un transfert des crédits entre établissements d'enseignement supérieur et pays européens. Ce système est centré sur le parcours de l'étudiant-e. Il est basé sur la charge de travail qu'un-e étudiant-e doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme définis en termes de connaissances et de compétences à acquérir. Le calcul des ECTS repose sur la règle selon laquelle le travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant une année scolaire correspond à 60 ECTS sur une année scolaire, soit 30 ECTS par semestre. Ainsi, le travail total à accomplir pour obtenir un diplôme de 1^{er} cycle correspond à 180 ECTS. Un 2^e cycle correspond à 120 ECTS supplémentaires, soit un total de 300 ECTS. Quantitativement, la valeur d'un ECTS représente une charge de travail d'environ 25 à 30 heures, incluant les heures de cours ou d'atelier encadrés, mais aussi le travail personnel que devra fournir l'étudiant-e dans ou en dehors de l'école.

Unités d'apprentissage

Les 30 ECTS correspondants à un semestre se répartissent entre quatre unités d'apprentissage qui structurent l'ensemble du cursus, à savoir : l'exploration, l'étayage, la singularisation / l'individuation, le rapport à l'autre / partage. La répartition des crédits dans ses différentes unités varie en fonction des années pour correspondre à la charge de travail nécessaire pour atteindre les attendus propres à chaque niveau du cursus.

UNITÉS D'APPRENTISSAGE	1 ^{ER} CYCLE					
	Année initiale		Phase programme			
	ANNÉE 1 60 ECTS		ANNÉE 2 60 ECTS		ANNÉE 3 60 ECTS	
	S1 30 ECTS	S2 30 ECTS	S3 30 ECTS	S4 30 ECTS	S5 30 ECTS	S6 30 ECTS
	EXPLORATION	10 ECTS	9 ECTS	9 ECTS	8 ECTS	4 ECTS
ÉTAYAGE	10 ECTS	9 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	4 ECTS
SINGULARISATION / INDIVIDUATION	4 ECTS	5 ECTS	6 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	3 ECTS
RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE	6 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	4 ECTS
					SOUTENANCE DNA	15 ECTS

UNITÉS D'APPRENTISSAGE	2 ^E CYCLE			
	Phase projet			
	ANNÉE 4 60 ECTS		ANNÉE 5 60 ECTS	
	S7 60 ECTS	S8 60 ECTS	S9 60 ECTS	S10 60 ECTS
EXPLORATION	8 ECTS	8 ECTS	7,5 ECTS	-
ÉTAYAGE	7 ECTS	7 ECTS	7,5 ECTS	-
SINGULARISATION / INDIVIDUATION	7 ECTS	7 ECTS	7,5 ECTS	-
RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE	8 ECTS	8 ECTS	7,5 ECTS	-
			SOUTENANCE ESSAI - DNSEP	5 ECTS
			SOUTENANCE PLASTIQUE - DNSEP	30 ECTS

Objectifs au regard de la progressivité

Année initiale

L'année 1 est une année d’initiations et d’ouvertures à tout un ensemble de formes, de matériaux, de gestes et de questionnements qui traversent l'art et le monde d’aujourd’hui.

Le programme permet l'apprentissage des fondamentaux, tant plastiques que théoriques, tout en préparant la poursuite des études. À partir des différentes sollicitations pédagogiques, les étudiant-es amorcent progressivement une autonomie de travail, de regard et de pensée en situant leurs intuitions et leurs intentions, et en commençant à identifier et s’appuyer sur leur singularité.

Cette 1^{re} année permet aux étudiant.es de comprendre les enjeux de la formation et de mesurer leurs aptitudes à s’engager dans un cursus artistique de plusieurs années, au sein d’un département Art.

Phase programme

Les années 2 et 3 forment une seule entité pédagogique rassemblée sous le terme de « phase programme ». Consacrée aux expérimentations ainsi qu'à l'approfondissement et l'élargissement du socle des connaissances pratiques, techniques et théoriques, la phase programme conduit à l'émergence de méthodes de travail spécifiques et de territoires de recherche personnels.

Les apprentissages artistiques fondamentaux initiés en 1^{re} année sont ainsi prolongés et approfondis pour amener chaque étudiant-e à :

- affiner son champ d'exploration par l’expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d’approfondissement et d’ouverture ;
- étayer et élargir ses compétences techniques au service des mises en œuvre et de la qualité des réalisations ;
- articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail, et affiner ses choix en se confrontant à différentes formes de mises en partage et en espace ;
- identifier par le faire une méthodologie personnelle de travail et les prémices d'une recherche personnelle.

Phase projet

Les années 4 et 5 sont nommées « phase projet » car elles permettent à l’étudiant-e de mettre en œuvre son projet personnel. En phase projet les enjeux sont multiples ; il s'agit d’amener l’étudiant-e à optimiser les compétences tant théoriques que pratiques précédemment acquises et d’atteindre une autonomie de conception et de réalisation afin de construire une démarche singulière, engagée et inscrite dans le champ multiple de l'art contemporain.

En 4^e année, l’accent est mis sur l’ouverture, la recherche et l’approche expérimentale qui permettent à l’étudiant-e de cibler sa singularité et de faire émerger une démarche artistique. Il-elle gagne en autonomie en consolidant ses apprentissages, en éprouvant ses méthodologies de travail et en les affinant par le regard critique.

La 5^e année amène l’étudiant-e à préciser et affirmer une démarche artistique qu’il-elle conduit de façon autonome en allant au-devant d’apports dans et hors de l’école. Il-elle mène à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation en prenant en compte l’adresse à l’autre et son contexte.

3.1.2 MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE PASSAGE

Étapes de l'évaluation

Évaluation par enseignement

Chaque dispositif pédagogique est évalué sous forme de contrôle continu et selon des modalités de validation des acquis des apprentissage énoncées dans le catalogue de cours et précisées durant le semestre. L'assiduité et l'implication dans l'ensemble des propositions pédagogiques constituent la base de l'engagement de l’étudiant-e dans le cursus (voir article 3.1.3). Ils représentent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement auxquels s'ajoutent des critères d'évaluation propres à chaque enseignement correspondant à leur spécificité.

En fin de semestre les enseignant-es attribuent une appréciation qui renvoie au niveau d'acquisition des apprentissages selon les attendus correspondants à chaque année d'étude, établis au regard des objectifs définis à l'article 3.1.1. Il est à noter que la majorité des appréciations sont formulées de façon collégiale par un groupe d'enseignant-es (Fabrique, Prisme, Parlons travail, Écrit, Essai).

Commissions de fin de semestre

À la fin de chaque semestre, une commission se réunit pour mesurer et analyser le parcours global engagé par chaque étudiant-e. Elle croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus, Cinq/Sept), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes ECTS viennent en complément des appréciations donner à l’étudiant-e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages

Notes ECTS	Définitions	
A	EXCELLENT : Acquis excellents	Crédits attribués
B	TRES BIEN : Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés	
C	BIEN : Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés	
D	SATISFAISANT : Acquis satisfaisants demandant être renforcés	
E	PASSABLE : Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire	
FX	INSUFFISANT : Acquis insuffisants	Crédits non attribués
F	TRÈS INSUFFISANT : Acquis très insuffisants voire non acquis.	

Constituée sous l'autorité du-de la directeur-riche de l'école, la commission de fin de semestre est composée du-de la responsable générale des études, de(s) enseignant-es coordinateur-rices d'année, un-e enseignant-e par Prisme et un-e par Fabrique (pour les commissions des années 1 et 2), de deux enseignant-es par Fabrique (pour les commissions des années 3 à 5), d'un-e enseignant-e impliqué-e dans la Coopérative de recherche (pour les commissions des années 4 à 5) et de l'enseignant-e présent-e au diplôme (pour les commissions des années 3 et 5).

Évaluation croisée

L'évaluation par apprentissages permet d'associer les étudiant-es au processus d'évaluation des acquis. Au terme de chaque année, en amont des commissions de fin de semestre, les étudiant-es doivent réaliser une auto-évaluation de leurs apprentissages en indiquant aux regards des attendus les aspects sur lesquels ils.elles ressentent une certaine aisance, un besoin de consolidation, une fragilité... Ils-elles doivent également se projeter sur l'année suivante en indiquant, au vu de leurs acquis, s'ils-elles envisagent un passage en année supérieure, un maintien dans leur niveau actuel ou une réorientation. Ce document est ensuite consulté par les membres de la commission de fin de semestre et sert d'appui aux échanges. S'il ne change pas la prise en compte tangible des acquis de l'apprentissage, ce document apporte à l'équipe une nuance dans la formulation des évaluations selon si l'auto-évaluation coïncide avec l'analyse faite par les enseignant-es, si l'étudiant-e sous-estime ses acquis ou au contraire ne perçoit pas ses points de fragilité. Cette confrontation des regards fait ensuite l'objet d'un entretien d'évaluation croisée entre l'étudiant-e et le(s).la coordinateur-riche(s) d'année qui permet de discuter autour des apprentissages, de la temporalité de leurs acquisitions et des étapes à venir.

Modalités de passage

EXAMEN D'ENTRÉE	1 ^{ER} CYCLE										DNA - 180 ECTS	DNA + commission d'admission	2 ^E CYCLE										DNSEP / 300 ECTS
	Année Initiale				Phase Programme								Phase Projet										
	Année 1				Année 2				CEAP / 120 ECTS	Année 3			Année 4				CESAP	Année 5					
	S1	24 à 30 ECTS	S2	60 ECTS	S3	84 à 90 ECTS	S4	114 à 120 ECTS		S5	150 ECTS	S6	S7	204 à 210 ECTS	S8	234 à 240 ECTS		S9	270 ECTS	S10			
	180 ECTS										120 ECTS												
	300 ECTS																						

Modalités de passage d'un semestre à l'autre

En 1^{re} année, si le passage au semestre 2 est possible en ayant obtenu au moins 24 crédits, l'obtention de 60 crédits (30 au semestre 1 + 30 au semestre 2, rattrapages compris) est requise pour valider l'année initiale et le passage en 2^e année, à l'ÉSACM ou dans une autre école d'art en option art, communication ou design (via les commissions d'équivalence).
Le passage de l'étudiant·e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 ECTS, à l'exception des passages en 2^e année et au 2nd semestre des années diplômantes (S6 et S10) pour lesquels l'ensemble des crédits doivent avoir été acquis, soit respectivement 60 ECTS, 150 ECTS et 270 ECTS.

Modalités d'admission en 2^e cycle

L'admission en 4^e année (S7) des étudiant·es ayant réalisé tout ou partie de leur 1^{er} cycle à l'ÉSACM est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en 2^e cycle.
Cette commission se réunit dans la semaine suivant le DNA. Elle est constituée d'au moins 4 membres :

- le·la directeur·rice de l'établissement ou son·sa représentant·e, qui préside ;
- 3 enseignant·es de l'école minimum, nommé·es par le·la directeur·rice, dont l'un·e est titulaire d'un doctorat.

La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du·de la président·e est prépondérante.

Rattrapage

Il n'existe aucune possibilité de rattrapage de l'année 1 à l'année 2, et de l'année 3 à l'année 4 (l'obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7). L'acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s'effectue au semestre suivant les conditions énoncées par la commission de fin de semestre. Le relevé de crédits est réédité pour faire apparaître les crédits rattrapés.
Les étudiant·es qui n'obtiennent le nombre minimum de crédits requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisé·es par le·la directeur·rice à suivre les enseignements du 2nd semestre. En cas de non-obtention des crédits requis, le·la directeur·rice, sur avis du·de la responsable des études et de(s) enseignant·e(s) coordinateur·ice(s) d'année, se réserve la possibilité d'une réorientation de l'étudiant·e ou d'un redoublement.

Redoublement

À titre exceptionnel, le·la directeur·rice de l'école peut, sur proposition de l'équipe pédagogique, autoriser un étudiant·e en difficulté à redoubler son année d'étude. Sauf exception validée par le·la responsable des études, les crédits acquis au cours de l'année échouée ne le dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l'école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différentes évaluations.
Un redoublement peut également être demandé par un·e étudiant·e, notamment pour les motifs suivants : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l'ensemble des enseignements, congés maternité, enfants à charge, séjour à l'étranger prolongé pour des études, rédaction de l'essai pour les étudiant·es non-francophones... Selon la nature du motif ayant contraint le bon déroulement de la scolarité, la demande de redoublement nécessitera que l'étudiant·e ait demandé à la rentrée

ou dans le courant de l'année un aménagement de son cursus (voir article 2.2.3). La décision est prise par le·la directeur·rice de l'ÉSACM après avis du·de la responsable des études et du·de la coordinateur·rice d'année.

Droits et maintien de la bourse sur critères sociaux en cas de redoublement

Les étudiant·es bénéficient de 7 droits à bourses répartis comme suit : entre 3 et 5 en 1^{er} cycle et entre 2 et 3 en 2^e cycle. Le maintien de la bourse sur critères sociaux se fait cependant en fonction du nombre de crédits, de semestre ou d'année⁹.

3.1.3 ASSIDUITÉ

Présence obligatoire à tout niveau d'études

La présence dans l'ensemble des dispositifs pédagogiques n'étant pas mentionnés comme optionnels dans le catalogue de cours ainsi que la participation active à la vie de l'établissement, constituent les bases de l'engagement de l'étudiant·e dans le cursus à tout niveau d'études. L'assiduité et l'implication représentent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement (voir article 3.1.2).
La présence des étudiant·es dans les enseignements au choix (Focus, Cinq/Sept) est actée par une feuille d'émargement. Le travail personnel implique également une présence dans les ateliers de l'école permettant les échanges avec l'équipe pédagogique et entre étudiant·es.

Absences ou retard à justifier

En cas d'absence ou retard, pour raisons de santé, familiales ou autre, l'étudiant·e doit :

- prévenir ou faire prévenir le secrétariat pédagogique ;
- transmettre les justificatifs (certificat médical ou autre) dans les meilleurs délais.

Pour des absences répétées et/ou de longue durée (travail, charge de famille, maladie, etc.), l'étudiant·e doit en informer le·la responsable des études et l'enseignant·e coordinateur·rice d'année dès la rentrée et fournir les justificatifs au secrétariat pédagogique. Il·elle doit également engager des démarches auprès du SSU et du SUH pour que soit envisager la possibilité de mettre en place un aménagement de son cursus.

Pour les étudiant·es dont les absences justifiées ont compromis le déroulement du cursus, le·la directeur·rice de l'école peut, sur avis de la commission de fin de semestre, proposer un redoublement (voir article 3.1.2).

Au-delà de plusieurs absences non-justifiées et après alertes formulées à l'écrit à l'étudiant·e (relevé de crédits du semestre précédent, e-mail, courrier), la commission de fin de semestre peut acter l'arrêt du cursus dans le relevé de crédits du semestre concerné.

3.2. CERTIFICATS ET DIPLÔMES

3.2.1 AUTORISATION DE L'ÉSACM À DÉLIVRER DES DIPLÔMES NATIONAUX

Sont autorisés par le ministère de la culture à délivrer des diplômes nationaux, au sens de l'article L. 75-10-1 du code de l'éducation, les établissements publics de coopération culturelle, tel l'ÉSACM, qui :

- assurent une mission d'enseignement supérieur d'arts plastiques, comprenant notamment le développement et la valorisation de la recherche, la coopération internationale et le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- organisent leurs enseignements selon une méthodologie de projet reposant sur des qualités artistiques, expérimentales, pratiques, théoriques et scientifiques et une participation permanente de professionnels du monde de l'art au sein des

⁹ Les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux sont consultables sur le site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (www.education.gouv.fr) ou être demandées au CROUS de Clermont-Ferrand (www.crous-clermont.fr).

- équipes enseignantes et des jurys ;
- complètent leurs enseignements par des partenariats avec des structures ou des ateliers de création et de diffusion ainsi que par des résidences d’artistes ;
- respectent les dispositions de l’arrêté du ministre chargé de la culture portant organisation des études en arts plastiques mentionné dans les textes de références.

3.2.2 AU COURS DU 1^{ER} CYCLE

CEAP : Certificat d’Etudes en Arts Plastiques – Option Art

L’étudiant ayant acquis les 120 ECTS requis à l’issue de l’année 2 obtient le CEAP délivré par l’école et agréé par le Ministre chargé de la culture. Il est à noter que, selon l’arrêté du 25 août 1969 dans sa version consolidée au 16 février 2015, les étudiant-es non-titulaires du baccalauréat à leur entrée à l’ÉSACM peuvent être admis en dispense du baccalauréat en cas de poursuite d’études dans les universités sur présentation de leur CEAP.

DNA : Diplôme National d’Art – Option Art

Marquant la fin du 1^{er} cycle, le DNA est un diplôme national équivalent niveau 2. Il permet de poursuivre des études universitaires.

L’épreuve

À l’issue du cursus de trois ans, les étudiant-es ayant obtenu 165 ECTS dans le cycle sont admis à se présenter à l’épreuve du DNA – option art. D’une durée de trente minutes, elle consiste en un entretien avec le jury comprenant la présentation par l’étudiant d’un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d’un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.

Le jury

Nommé par le directeur de l’ÉSACM, le jury du DNA est composé de 3 membres dont l’un doit être un représentant des sciences humaines :

- un enseignant de l’école ;
- deux personnalités qualifiées extérieures parmi lesquelles le directeur désigne le président du jury.

Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions.

Les décisions sont prises à la majorité absolue.

Critères nationaux d’évaluation

- Présentation formelle et critique des travaux ;
- Pertinence du parcours et des recherches liées au projet ;
- Contextualisation du travail : qualité des références et diversité des connaissances ;
- Qualité des réalisations.

Les crédits afférents

Le DNA étant crédité de 15 ECTS, son obtention permet d’acquérir la totalité des 180 crédits sanctionnant le 1^{er} cycle. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. L’obtention du DNA est une condition nécessaire mais non suffisante à l’admission en année 4¹⁰.

Les étudiant-es qui n’obtiennent pas les crédits européens attachés à l’épreuve du diplôme sont autorisés à s’inscrire à nouveau dans l’établissement. Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois au DNA.

Attestation de niveau et Diplôme de Compétence en Langue (DCL) – Anglais

La formation en anglais que suivent les étudiant-es tout au long du cursus a pour finalité de les rendre aptes à communiquer dans des situations courantes et professionnelles. Pour attester du niveau acquis, chaque étudiant-e en fin de 3^e année se voit remettre par le centre de langue de l’Université Clermont Auvergne (UCA) une attestation de niveau calibrée selon le Cadre

Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Cette attestation est ensuite ajustée au besoin en fin de 4^e année. Par ailleurs, à partir de la 3^e année, l’école finance, pour les étudiant-es qui le souhaitent, la préparation et le passage des épreuves du Diplôme de Compétence en Langue (DCL). Ce diplôme national reconnu dans le monde professionnel atteste de leur niveau de compétence en langue anglaise indexé sur l’échelle de niveau du cadre européen. (www.d-c-l.net)

3.2.3 AU COURS DU 2^E CYCLE

CESAP : Certificat d’Etudes Supérieures en Arts Plastiques – Option Art

L’étudiant ayant acquis les 240 ECTS requis à l’issue de l’année 4 obtient le CESAP délivré par l’école et agréé par le Ministre chargé de la culture.

DCL : Diplôme de Compétence en Langue – Anglais

En 4^e année, les étudiant-es de l’ÉSACM se prépare aux épreuves du DCL - anglais - qui se déroulent au semestre 8. L’obtention de ce diplôme national, reconnu dans le monde professionnel, permet aux étudiant-es de valider leurs acquis linguistiques et vient attester de leur compétence en langue indexée sur l’échelle de niveau du cadre européen.

DNSEP : Diplôme National Supérieur d’Expression Plastique – Option Art

Marquant la fin du 2^e cycle, le DNSEP est un diplôme national de grade master. Il est reconnu au niveau 1 par la Commission nationale de certification professionnelle.

Les épreuves

À l’issue d’un cursus de cinq ans, les étudiant-es ayant obtenu 270 ECTS peuvent se présenter aux épreuves du DNSEP. La soutenance du diplôme se déroule en deux temps :

- la soutenance du mémoire, d’une durée de 20 minutes ;
- la soutenance du travail plastique, d’une durée de 40 minutes.

Le jury

Nommé par le directeur de l’ÉSACM, le jury du DNSEP est composé de 5 membres :

- 1 représentant de l’école qui siège au jury de soutenance du mémoire ;
- 4 personnalités qualifiées dont l’un siège au jury de soutenance du mémoire ;
- Le président est choisi parmi les personnalités qualifiées. L’un des membres du jury chargé de la soutenance du mémoire doit être titulaire d’un doctorat.

Critères nationaux d’évaluation

- Présentation formelle et critique du projet ;
- Élaboration du projet et processus de la recherche ;
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances) ;
- Qualité des productions.

Les crédits afférents

Le jury réuni au complet pour la soutenance plastique délivre les crédits correspondant d’une part, au travail plastique (25 ECTS) et d’autre part, au mémoire (5 ECTS) sur la base d’un rapport établi par le jury du mémoire. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. Les étudiant-es qui n’obtiennent pas tous les crédits européens attachés aux épreuves du diplôme sont autorisés à s’inscrire à nouveau dans l’établissement. Cependant, aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois au DNSEP.

Attestation de niveau et Diplôme de Compétence en Langue (DCL) – Anglais

(Voir chapitre 3.2.2)

10. Voir Chapitre 1 - article sur les modalités de passage au semestre suivant.

3.2.4 LES AIDES AUX DIPLÔMES – PROJET DE PRODUCTION

Les étudiant-es de 3° et 5° années sont amenés à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire dont le montant est déterminé en CA, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés par l'étudiant-e, après validation du projet par un-e enseignant-e et du budget prévisionnel par la direction de l'école. En 5° année, les frais de production et tirage des exemplaires de mémoire demandés pour les enseignant-es référents, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

3.2.5 DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES ET CERTIFICATS

Les diplômes du DNA et du DNSEP sont édités par l'école à partir des procès-verbaux transmis par les président-es du jury. En complément de son diplôme, chaque diplômé.e se voit remettre une annexe descriptive appelée « supplément au diplôme » et établie selon les normes européennes. Ce document a pour objectif de donner une lisibilité claire du parcours et des acquis de l'étudiant-e, à un niveau international. Il récapitule les enseignements suivis et crédits obtenus dans le cycle suivi et les expériences de mobilité de l'étudiant-e. Il informe sur les objectifs pédagogiques du cursus et les modes d'évaluation de l'établissement qui délivre le diplôme. Les certificats intermédiaires (CEAP, CESAP) sont établis uniquement pour les étudiant-es qui en font la demande à la direction de l'établissement.

3.3. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PARTICULIÈRES

Tout au long de son cursus, l'étudiant participe à des activités faisant partie de sa formation mais ne se déroulant pas au sein de l'établissement, tels que les stages professionnels obligatoires, les voyages d'études ou de recherche en France ou à l'étranger, les possibilités de workshops ou de résidences, les semestres d'études dans des établissements partenaires...

3.3.1 STAGE

Chaque stage fait l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant, l'organisme d'accueil et l'ÉSACM. Tout engagement est soumis à l'accord préalable du coordinateur d'année. Pendant le stage, les étudiant-es sont sous la responsabilité de l'organisme d'accueil notamment au regard de la législation du travail et des articles du code de l'éducation relatifs aux stages. Ils restent couverts par leur sécurité sociale étudiante. L'étudiant, d'une part, et l'organisme d'accueil d'autre part, doivent avoir souscrit une police d'assurance au titre de la responsabilité civile.

3.3.2 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS DANS LE CADRE DU CURSUS

Les voyages et travaux réalisés à l'extérieur de l'établissement dans le cadre des études (ARCs, résidences, programmes de recherche,...), et sous la conduite effective d'enseignant-es ou de personnes désignées pour encadrer ces séjours, sont placés sous la responsabilité générale de l'école. Cette responsabilité ne saurait être engagée pour des voyages et travaux réalisés à l'initiative personnelle des étudiant-es. Les voyages d'études et les déplacements en France et à l'étranger organisés par l'école sont financés en partie par l'ÉSACM. Une participation peut être demandée aux étudiant-es qui, dans ce cas, sont informés en amont du séjour des dépenses restant à leur charge.

3.3.3 MOBILITÉ D'ÉTUDE

L'école entretient des relations suivies avec un certain nombre d'institutions de formation artistique à l'étranger. Au sein de l'Union Européenne, ces échanges s'effectuent dans le cadre du programme Erasmus+. Avec les autres pays, ils s'effectuent en fonction des conventions signées entre l'ÉSACM et les établissements partenaires. A partir du formulaire de vœux rempli par l'étudiant, l'équipe pédagogique valide la pertinence du projet de mobilité, le choix de la destination et la période du séjour. Pour les étudiant-es n'entrant pas dans le cadre du programme Erasmus+, le directeur peut décider d'une prise en charge complète ou partielle des frais de déplacement au regard des budgets disponibles.

Sauf stipulation contraire précisée par convention, lors de séjours d'études organisés dans le cadre d'échanges, les étudiant-es français ou étrangers accueillis temporairement à l'ÉSACM sont placés sous l'autorité et la responsabilité de cette dernière. Ils sont tenus au respect du présent règlement. Réciproquement, les étudiant-es de l'ÉSACM accueillis dans d'autres établissements sont, durant leur séjour, placés sous l'autorité et la responsabilité de l'établissement d'accueil. Les étudiant-es étrangers admis en échange sont dispensés des frais d'inscription, leurs droits de scolarité étant acquittés dans leur école d'origine. L'équipe enseignante du site leur attribue les crédits correspondants au semestre après une évaluation dans les mêmes conditions que les étudiant-es de l'école.

3.3.4 CRÉDITS LIBRES

Les étudiant-es ont la possibilité de suivre un ou plusieurs UE auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ÉSACM est en partenariat et sont dispensés de droits d'inscription ou autres frais pédagogiques de l'établissement d'accueil. La demande doit être adressée au directeur de l'école, dans le second semestre de l'année précédente. Si l'équipe pédagogique valide la pertinence pédagogique pour l'étudiant de suivre certains UE au sein d'un des établissements partenaires, les conditions de mise en place de ces crédits libres font ensuite l'objet d'un accord préalable entre l'ÉSACM et l'établissement d'accueil (nombre d'ECTS affectés aux UE suivis, mode de validation compatible avec les modalités de contrôle des connaissances et le calendrier de chaque établissement...).

3.3.5 ANNÉE DE CÉSURE

Format et objectifs
L'année de césure permet à tout étudiant de l'ÉSACM qui le souhaite de suspendre son cursus pendant un an, entre la 3° et la 4° année ou entre la 4° et la 5° année. Choix non contraint et opéré avec prudence, cette année de césure doit permettre à l'étudiant d'affiner son projet professionnel et d'études, d'acquérir des compétences complémentaires, de mettre en œuvre une expérience personnelle en dehors du territoire scolaire... Elle n'est en aucun cas une période sabbatique ou de vacances. Elle se présente sous la forme d'une année complète de stages ou de séjours auprès d'une même structure ou de plusieurs institutions partenaires, en France ou à l'étranger.

Conditions, démarches et déroulement
Cette année de césure n'est pas comptabilisée dans le cursus et ne peut être accessible qu'aux étudiant-es ayant validé les 180 ECTS à l'issue du DNA ou 240 ECTS à la fin du semestre 8. Pendant la période de césure, l'étudiant garde le statut étudiant. Il s'inscrit administrativement à l'école et cotise à la CVE. Ses frais de scolarité sont par contre réduits de moitié, voire exonérés pour des étudiant-es boursiers.

Les étudiant-es intéressés doivent déposer, avant le 31 mars, un dossier dans lequel ils expliquent leur projet et leur motivation et présentent les partenaires du projet. Les demandes sont étudiées par l'équipe pédagogique, le responsable des études et le directeur de l'ÉSACM. Le critère de décision correspond à la pertinence du projet présenté par l'étudiant en regard notamment de compétences à acquérir pour son insertion professionnelle et/ou d'éléments facilitant sa poursuite d'études. La décision définitive revient au directeur de l'ÉSACM. Dans tous les cas, l'avis favorable sur l'année de césure entraîne l'avis favorable sur l'admission en 4° année ou en 5° année.

Si la demande est validée, l'année de césure peut débuter entre juillet et septembre. Une convention tripartite est mise en place entre l'étudiant, l'ÉSACM et la ou les structure(s) d'accueil. Avant le départ, le tuteur choisi parmi l'équipe pédagogique établit avec l'étudiant le calendrier et les modalités des contacts (au moins un par trimestre), ainsi que les points faisant l'objet du rapport d'activité écrit que l'étudiant devra remettre avant le 15 octobre de l'année de reprise du cursus. A l'issue de cette année, l'étudiant réintègre l'école en s'inscrivant en 4° année ou en 5° année.

Pour les étudiant-es redoublants une année de leur 2° cycle, la césure est accessible sur un semestre à la condition que tous les crédits de ce même semestre aient été validés l'année précédente. Dans ce cas, l'étudiant réintègre l'établissement au semestre suivant afin de suivre les enseignements et valider les crédits manquants. Ses droits d'inscription sont par contre dus en totalité.

CHAPITRE 2 : RÈGLES DE DISCIPLINE

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Les locaux de l'ÉSACM sont accessibles aux seuls étudiant-es valablement inscrits.

Dans des cas très particuliers (préparation des bilans ou diplômes...), les étudiant-es peuvent inviter des personnes extérieures à l'établissement. Ils doivent signaler leur présence à l'accueil au moment de leur arrivée dans les locaux. Pour des raisons de sécurité, ces personnes extérieures à l'ÉSACM ne sont pas autorisées à se rendre dans les ateliers techniques et à utiliser le matériel de l'école.

COMPORTEMENT, RESPONSABILITÉ ET DISCIPLINE

Les étudiant-es sont placés durant toute leur scolarité sous l'autorité du directeur de l'établissement, responsable de la discipline générale de l'ensemble de l'établissement. Il est compétent pour prendre à titre temporaire toute mesure utile afin d'assurer le maintien de l'ordre. Les faits qui ont conduit au prononcé d'une telle mesure peuvent donner lieu à une procédure disciplinaire.

La présence en cours est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat pédagogique (voir Chapitre 1, Assiduité).

Le régime d'autodiscipline, qui régit la vie au sein de l'école, a pour contrepartie l'exercice de la responsabilité individuelle des étudiant-es.

Le comportement des étudiant-es (actes, attitudes, propos) ne doit pas être de nature :

- à porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'école,
- à porter atteinte au principe de laïcité du service public de l'enseignement supérieur,
- à porter atteinte à la santé, l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens,
- à créer des perturbations dans le déroulement des activités d'enseignement
- à amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants (Cf la loi n° 98-468 du 17/06/1998 définissant les actes de bizutage).

La loi s'exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine et le lieu de résidence.

Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l'égalité vraie entre les hommes et les femmes (voir Annexe : Contre les discriminations, les écoles supérieures d'art s'engagent, page 213). Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d'emprisonnement et de réparations aux victimes.

Il est interdit de pénétrer dans les locaux de l'école sous l'emprise de drogue ou d'un état alcoolique, ou en possession de drogue ou d'alcool (Article L628 du Code de la santé publique, article 222-37 et 222-9 du Code pénal).

Toutefois, la consommation d'alcool peut être admise dans le cadre de manifestations particulières (vernissages, réceptions...) organisées par la direction de l'établissement ou pour lesquelles une autorisation exceptionnelle a été préalablement donnée par la direction.

En cas d'ivresse ou de troubles du comportement lié à l'alcool ou à la drogue, le personnel de l'école prendra les mesures nécessaires : éloignement du contrevenant, intervention d'un médecin qui décidera des mesures à prendre, application éventuelle de sanctions.

SÉCURITÉ DES OBJETS ET EFFETS PERSONNELS

L'établissement prend des mesures de protection contre les vols, notamment en mettant à disposition des casiers. Néanmoins, il incombe à chacun-e de prendre les précautions qui s'imposent. L'école dégage toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des effets personnels, appareils, matériels et matériaux perdus ou volés dans son enceinte.

RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Les animaux ne sont pas admis dans les locaux sauf, s'il s'agit d'un projet artistique, sur autorisation du directeur de l'établissement.

Les étudiant-es ne sont pas autorisés à se restaurer dans l'amphithéâtre et dans les ateliers techniques. Les différents espaces de travail mis à leur disposition devront être laissés dans un état de propreté et de rangement convenable.

CONCOURS ET ACTIVITÉS INDIVIDUELLES

Les étudiant-es ont la possibilité de participer à des concours, festivals, expositions ou colloques nationaux et internationaux en s'inscrivant à titre individuel. Toute activité impliquant un engagement dans le cadre de la participation à ces manifestations est soumis à une information au directeur de l'établissement.

COMMUNICATION

Un étudiant qui est contacté par la presse pour une interview doit, avant toute prise de parole ou tout contact, en informer le directeur de l'établissement.

PLAGIAT - CONTREFAÇON

Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre faite sans le consentement de son auteur est illicite.

Le délit de contrefaçon (plagiat) peut donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES ET CONSEIL DE DISCIPLINE

En cas de manquement grave au règlement intérieur, d'atteinte grave aux personnes et/ou aux biens, de harcèlement discriminatoire ou d'atteinte à la propriété intellectuelle, un étudiant peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.

Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiant-es sont : l'avertissement, le blâme, l'exclusion pour une durée déterminée ou l'exclusion définitive de l'établissement. Des poursuites pénales peuvent également être engagées.

Le pouvoir disciplinaire est exercé par le Directeur de l'école, conformément à l'article 12-3 des statuts de l'EPCC, qui - sauf pour l'avertissement et le blâme - statue sur avis conforme du conseil de discipline, après audition de l'intéressé.

Le conseil de discipline se réunit sur convocation du directeur, de sa propre initiative ou à la demande d'un membre de l'équipe pédagogique.

L'étudiant-e est convoqué par pli recommandé mentionnant les faits qui lui sont reprochés et est invité à préparer sa défense.

Le conseil de discipline est composé du directeur, du secrétaire général, du coordinateur général, du coordinateur en charge de l'étudiant-e, de 3 enseignant-es choisi-es par le directeur au sein de l'équipe pédagogique de l'année d'étude de l'étudiant-e concerné-e et du représentant des étudiant-es élu au Conseil d'Administration du cycle concerné.

Suite à l'audition de l'étudiant-e, le conseil de discipline prend une décision motivée qui est notifiée à celui-ci.

CHAPITRE 3 : MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D’UTILISATION DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL

HORAIRES – FERMETURE DE L’ÉCOLE

De la date de la rentrée à la date de fin des cours, à l'exclusion des vacances scolaires, l'ÉSACM est accessible aux étudiant-es chaque jour ouvrable de 9h à 21h.
Tout étudiant ayant un travail à produire doit donc s'organiser en fonction de ces horaires et le cas échéant en fonction d'un planning d'utilisation des ateliers spécifiques (volume, infographie, photographie, multimédia ...)
L'école est fermée pour les étudiant-es :

- durant les mois de juillet et août,
- pendant les vacances de Noël,
- le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension,
- les week-ends et jours fériés,
- à des occasions exceptionnelles (les étudiant-es en seront informés ponctuellement via l'intranet pédagogique).

RÈGLES GÉNÉRALES D’USAGE DES LOCAUX

De façon générale, les étudiant-es sont tenus de respecter les locaux mis à leur disposition. Toute dégradation réalisée sur les murs, sols, portes ou tout autre support non réservé aux usages pédagogiques entrainera la remise en état aux frais de l'étudiant. Toute intervention sur les locaux doit faire l'objet d'une réflexion concertée avec l'enseignant coordinateur et le régisseur du bâtiment.
Différents espaces d’affichage sont utilisés pour les informations concernant les activités internes de l’école ou les manifestations artistiques et culturelles. Les étudiant-es sont donc tenus de les consulter très régulièrement. De même, la consultation de l'intranet de l'ÉSACM est également indispensable.

RÈGLES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Les locaux de l'école sont particulièrement exposés au risque d’incendie en raison des produits inflammables utilisés et stockés. Les consignes de sécurité suivantes doivent être respectées en toute circonstance :
Il est interdit :

- de fumer dans l'établissement,
- d'utiliser des appareils à feu nu (réchaud à gaz, bougies, etc.),
- de modifier le réseau de distribution électrique sans autorisation,
- de bloquer les portes coupe-feu ou munies d'un ferme-porte par des cales, du mobilier...
- d'encombrer ou de restreindre la circulation au sein des bâtiments, les issues principales et de secours, les armoires électriques, les couloirs, paliers, escaliers, fenêtres (notamment fenêtres à point rouge)...
- de stocker les matériaux inflammables, ou à fort pouvoir calorifique en dehors des armoires spéciales prévues à cet effet,
- de déplacer, d'utiliser, d'obstruer ou de dérégler les moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, portes coupe-feu, etc.),
- de décrocher les étiquetages de sécurité.

Si l'alarme retentit dans l'établissement, les usagers doivent évacuer immédiatement les lieux et se rendre au point de rassemblement en suivant les consignes des personnels formés à l'évacuation des publics.
En complément de ces consignes, il est essentiel de :

- repérer les issues de secours et moyens d’extinction à disposition,
- éviter le sur-stockage et les encombrements pouvant mettre en défaut la sécurité des personnes,
- être attentif aux odeurs suspectes (avertir l'agent d'accueil qui appliquera les consignes de sécurité qui lui ont été signifiées),
- reboucher les containers de produits inflammables, limiter le stockage, les utiliser et les manipuler loin des sources de chaleur ou des appareils électriques,
- participer activement aux exercices d'évacuation organisés.

RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX ATELIERS TECHNIQUES

L'école met à la disposition des étudiant-es des espaces de travail spécialisés : laboratoires photo, ateliers vidéo et son, infographie et impression numérique, maquette, impression/édition... Les ateliers sont ouverts sous la responsabilité d'un enseignant, technicien et/ou d'un élève moniteur.

L'accès à ces espaces de travail est exclusivement réservé aux étudiant-es valablement inscrits à l'ÉSACM, pour des travaux entrant dans le cadre de la scolarité. L'entrée de toute autre personne est strictement interdite et engagerait, en cas de dommage lui survenant, sa propre responsabilité.

Les travaux nécessitant l'usage de machines spécifiques nécessitent la présence du personnel pédagogique et/ou technique de l'établissement. Une journée de sensibilisation est consacrée à la présentation de ces différentes prescriptions en début d'année scolaire. La participation de tous les étudiant-es est obligatoire.
Avant tout travail dans les ateliers, les étudiant-es doivent impérativement satisfaire aux respects de règles élémentaires de sécurité :

- Les vêtements amples, écharpes, pendentifs... susceptibles d'être pris dans les éléments rotatifs sont à proscrire,
- Les vêtements en matériaux facilement inflammables pour les travaux de soudure ou proches d'une source thermique doivent être évités (vêtements en coton fortement recommandés),
- Les cheveux longs doivent être attachés ou maintenus par tout autre moyen,
- Il est obligatoire de faire systématiquement usage des accessoires de protection (lunettes, casque, masque...) fournis par l'école.

Toutefois, l'école ne fournit pas les chaussures de sécurité. Il revient donc à chaque étudiant, sous sa seule responsabilité, d'utiliser des chaussures adaptées à un travail en atelier.

L'utilisation du matériel son, vidéo, informatique et photographique s'effectue dans le respect des modes d'emploi et se limite aux nécessités de l'enseignement.

De même, l'utilisation des appareils électriques, électroportatifs et des outillages doit être conforme à leur destination et aux prescriptions des constructeurs. Les enseignant-es et assistants sont là pour donner toutes indications utiles et faire respecter ces prescriptions.

Les outils et équipements mis à disposition sont obligatoirement utilisés sur leurs lieux d’affectation et en aucun cas ne sortent de l'établissement sans autorisation préalable.

Chaque étudiant est personnellement responsable des dommages qu'il cause aux personnes, biens immobiliers et mobiliers au sein de l'établissement ou au cours de toute activité organisée par l'école.

Les matériaux fournis par les enseignant-es et assistants seront exclusivement utilisés pour des travaux entrant dans le cadre du cursus.

Après la réalisation de leur travail, les étudiant-es doivent, chaque jour, nettoyer les machines et outils utilisés, l'espace de travail et procéder au rangement des accessoires et outillages.

CHARTRE DE BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION ET ACCÈS INTERNET

Lois applicables dans le domaine de la sécurité informatique :

- Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée.
- Loi n° 88-19 du 5 janvier 1988, relative à la fraude informatique.
- Loi n° 91-646 du 10 juillet 1991 relative au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications.
- Loi n° 92-597 du 1^{er} juillet 1992 relative au Code de la propriété intellectuelle.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant les examens, les cours ainsi qu’au sein de la bibliothèque.

L'utilisation généralisée des ressources informatiques et téléphoniques, leur fonctionnement en réseau ouvert sur Internet ont pour corollaire la vulnérabilité de nos infrastructures. Dans la mesure où une mise en échec du système peut paralyser durant plusieurs heures le fonctionnement de la collectivité, et occasionner des pertes importantes de données, cette vulnérabilité constitue une préoccupation majeure.

Chaque utilisateur contribue à la sécurité générale du système d’informations par l'application de règles de fonctionnement.

Finalité de l'utilisation

Les accès aux moyens informatiques sont personnels et incessibles. Il est conseillé à l'étudiant de ne pas communiquer ces informations à une tierce personne. En cas de soupçons sur l'utilisation à son insu de ses accès, l'étudiant informera dans les plus brefs délais le directeur de l'école. Cet accès disparaît lorsque l'étudiant quitte l'établissement.

Un nom de compte est fourni à l'utilisateur avec un mot de passe associé. L'étudiant peut modifier son mot de passe (il doit comporter plus de cinq caractères comportant un mélange de signes alphanumériques - lettres et chiffres - dénué de tout sens). Les « ressources informatiques » sont mises à disposition des utilisateurs pour leurs travaux dans le cadre du cursus. Leur usage doit être rationnel et loyal afin d’éviter la saturation du système ou leur détournement.

Tout utilisateur s'engage à ne pas effectuer d'opérations qui pourraient avoir pour conséquence :

- de dégrader ou d’interrompre, même temporairement, le fonctionnement normal d'une ressource informatique quelconque, et en particulier de son poste de travail,
- de consulter, de modifier ou de détruire des informations privées d'autres utilisateurs,
- d’altérer volontairement ou de détruire des informations communes sur un des systèmes connectés au réseau,
- de masquer sa véritable identité, d'usurper l'identité d'autrui en particulier en s'appropriant le mot de passe d'un autre utilisateur,
- de porter atteinte à l'intégrité d'un autre utilisateur ou à sa sensibilité notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants,
- de prendre connaissance d’informations transitant sur le réseau,
- de ne pas respecter les procédures informatiques.

Matériel mis à disposition

Les postes de travail sont équipés des composants informatiques nécessaires à l'accomplissement des tâches confiées aux étudiant-es. En cas d’insuffisance constatée ou de panne, il convient de prévenir le secrétariat de l'école.

L'installation et l'usage des logiciels ludiques, de copies de logiciels à caractère commercial, le contournement des restrictions d'utilisation, la propagation et la conception de virus informatiques, et de manière générale tout logiciel non directement relié à l'activité de l'étudiant-es, sont interdits.

L'utilisateur ne doit pas faire de copies de logiciels n'appartenant pas au domaine public (respect du droit de propriété). Seules les copies de sauvegarde sont autorisées, sous le contrôle de l’administrateur réseau. L'utilisation et la diffusion de logiciels piratés sont proscrits et constituent un délit passible d’amende forte et d'emprisonnement.

Conservation des données informatiques

Il est recommandé de conserver les fichiers sur les serveurs affectés à cet usage, car seul le contenu de l'espace de stockage situé sur ces serveurs est régulièrement sauvegardé.

Contrôles

L'ÉSACM, via son administrateur du système d’information, a une obligation légale de moyens pour se protéger des transmissions et des traitements de données illicites. Dans ce cadre, l'utilisation de toutes les ressources informatiques mises et en particulier les services Internet pourront faire l'objet de contrôles en stricte référence à la loi et la jurisprudence. Les adresses des pages Web consultées sont stockées sur des serveurs relais et qu’elles peuvent être retrouvées facilement. La durée de conservation de ces données est conforme aux recommandations de la CNIL.

Licéité des contenus

Respect du droit à la propriété intellectuelle

L'utilisateur des ressources informatiques et d'Internet doit veiller au respect du droit de la propriété intellectuelle sur les œuvres protégées (livres, logos, pièces musicales, images, logiciels...) qui font interdiction d'utiliser, de reproduire et d'exploiter ces œuvres sans l'autorisation de l'auteur ou du titulaire des droits.

Respect du droit des personnes

Il est interdit à tout utilisateur de porter atteinte à la vie privée d'autrui par un procédé quelconque et notamment par la transmission, sans son consentement, de son image ou de ses écrits diffusés à titre confidentiel ou privé. Toutefois, pendant son cursus, l'étudiant accorde à l'ÉSACM la permission irrévocable de fixer son image par toutes techniques (photographie ou vidéo) et de la diffuser sur tous supports de communication (notamment publications papier et site Internet de l'école...). L'étudiant s'engage à ne pas tenir responsable l'ÉSACM de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Respect de l'ordre public

Tout utilisateur doit agir dans le respect de l'ordre public et s'interdire notamment tout acte malveillant de quelque nature que ce soit (trouble à l'ordre public, diffusion d'idéologies politiques, incitation au racisme, au terrorisme ou au suicide...) ou toute diffusion de message à caractère violent de nature à porter atteinte à la dignité humaine. La notion d'ordre public s'entend en cohérence avec le droit français et européen en la matière, quel que soit le pays d'origine de l'étudiant.

Confidentialité

L'utilisateur respecte les contenus à caractère confidentiel et s'engage à ne pas lire, copier, divulguer ou modifier les fichiers d'un autre utilisateur sans y avoir été explicitement autorisé par son propriétaire et/ou son auteur.

Suivant la gravité de l'infraction, la direction pourra engager toutes actions qu'elle jugera nécessaire. Ces sanctions peuvent aller du simple avertissement jusqu'à des sanctions prononcées par le conseil de discipline, sans oublier les poursuite prévues par les lois en vigueur (engagement de la responsabilité civile ou pénale de l'étudiant).

RÈGLES SPÉCIFIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de l'école contribue à la formation, à l'information, à la culture et aux recherches des étudiant-es et des enseignant-es. Le personnel de la bibliothèque accompagne les étudiant-es et les enseignant-es afin d'utiliser au mieux le fonds documentaire et pour les guider dans leurs recherches. La bibliothèque propose un fonds documentaire en libre accès, spécialisé en art contemporain, ainsi que des informations multiples sur l'art contemporain et son contexte. Son catalogue est commun avec celui du réseau des bibliothèques de Clermont Auvergne Métropole.

Les horaires d'ouverture peuvent varier en fonction des contraintes pédagogiques et des vacances scolaires.

Modalités d'inscription

La carte de prêt établie lors de l'inscription à la bibliothèque de l'ÉSACM donne accès aux bibliothèques de lecture publique du réseau géré par Clermont Auvergne Métropole et à la BCU (Bibliothèque Clermont Université).

Emprunt des documents

Les ouvrages et les DVD peuvent être empruntés à domicile (sauf restrictions liées à des contraintes pédagogiques) : 5 titres pour 3 semaines, renouvelables 1 fois (veiller à respecter les dates de retour des documents empruntés). Tout document qui sort de la bibliothèque (même pour un exercice ponctuel, ou pour une consultation brève) doit être notifié aux bibliothécaires. Périodiques, usuels, dictionnaires et encyclopédies, ouvrages de référence sont à consulter sur place.

Les documents audiovisuels et multimédias empruntés sont réservés à un usage personnel, dans le cadre familial ou privé. Tout autre usage doit se conformer à la législation sur la propriété littéraire et artistique. L'école ne peut être tenue responsable de tout usage abusif des documents empruntés.

L'étudiant est responsable des documents empruntés : il ne doit ni les annoter, ni les détériorer. Il est tenu de signaler au personnel de la bibliothèque tout document à réparer, qui se chargera des réparations éventuelles.

Un document anormalement détérioré (couverture ou pages déchirées, tâches...), perdu ou volé doit être remplacé par l'emprunteur (achat du document ou d'un document équivalent en accord avec la bibliothécaire).

Consultation

La consultation, l'écoute et le visionnage sur place des documents est ouverte à tous.

Des postes informatiques sont disponibles pour la consultation du catalogue et la recherche documentaire sur Internet.

Conformément aux articles 225-1 à 227-28 du code pénal, les usagers s'engagent à respecter l'interdiction de consulter des sites à caractère raciste, pédophile, pornographique, incitant à la haine ou tout autre site portant atteinte à la sécurité des personnes et des biens. Un point de visionnage de DVD et d'écoute de CD audio est aménagé dans la bibliothèque.

Reproduction de documents

La photocopie des documents peut être réalisée sur un copieur mis à disposition à cet effet. Le tarif de cette prestation est fixé par délibération du Conseil d'Administration.

FOURNITURES

L'école fournit le matériel et les consommables nécessaires aux initiations et travaux dans les principales disciplines artistiques. Chaque étudiant doit néanmoins acheter :

- le matériel nécessaire pour le travail en peinture, dessin, volume et s'équiper notamment des carnets pour les prises de note et le journal du bord ainsi que du petit outillage suivant : 1 réglet métallique 50cm, 1 équerre métallique 30cm, 1 mètre ruban, 1 bon cutter avec lames de rechange, 1 marteau, des pinces multiprises, 1 jeu de tournevis, des vis et clous.
- les fournitures spécifiques lié à l'usage des outils numériques et multimédia
- les fournitures pour ateliers spécialisés : photographie, gravure, lithographie...

PRÊT DE MATÉRIEL

Il est possible d'emprunter certains matériels pour mener à bien un projet pédagogique aux conditions suivantes :

- le travail envisagé avec ledit matériel doit répondre à un projet validé par l'équipe pédagogique,
- l'étudiant(e) doit au préalable avoir informé son assureur et obtenu l'accord express de celui-ci pour une couverture du matériel en cas de vol ou détérioration,
- une fiche de prêt indiquant la nature du matériel, sa valeur, la durée du prêt ainsi que le numéro de police d'assurance doit être préalablement et systématiquement remplie.
- un chèque de caution sera réclamé dont le montant sera établi en fonction de la valeur du matériel emprunté.

L'emprunt du matériel s'effectue dans le cadre des plages horaires prévues, via l'intranet de l'école.

En cas de vol ou de détérioration de ce matériel, l'étudiant devra faire une déclaration à sa compagnie d'assurance. Dans le cas où cette dernière ne prendrait pas en charge le remboursement de l'appareil (ou ne le ferait que partiellement), celui-ci sera à la charge de l'étudiant.

PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE DES TRAVAUX

Bien qu'étant en totalité ou partie produites par l'ESACM, les travaux et oeuvres réalisés par les étudiant-es pendant leur scolarité sont leur propriété pleine et entière en leur qualité d'auteur (art L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle). Les étudiant-es autorisent l'ÉSACM à utiliser ces productions au cours de leur scolarité et pendant une durée de 5 ans à l'issue de leur réalisation à des fins de promotion, de communication et d'actions culturelles dans le cadre de manifestations publiques ou pour des éditions. Pendant cette période, ils cèdent à l'école de manière non exhaustive, à titre gratuit, les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation afférents à ces travaux. Certains travaux réalisés dans le cadre de workshop, fabriques, prismes, voyages d'étude ... peuvent relever de la création collective. L'œuvre collective est, sauf preuve contraire, la propriété de la personne sous le nom de laquelle elle est divulguée (art. L.113-2 al.3 du CPI).

RANGEMENT DE L'ÉCOLE

A la fin de chaque semestre, après les évaluations et bilans, les étudiant-es doivent ranger leurs ateliers afin de permettre l'accrochage et la mise en situation des travaux. Dès la fin des épreuves, chaque étudiant doit participer à la remise en état de l'école.

Chaque fin d'année, l'étudiant s'engage – sauf décision contraire de la direction – à gérer l'enlèvement de ses travaux, matériaux et outils pour permettre aux services techniques de réaliser les travaux et nettoyages indispensables à l'entretien du bâtiment. Les travaux que les étudiant-es ne souhaitent pas emmener chez eux, dans les délais impartis, seront détruits. Ces opérations se feront dans le respect des procédures et sous le contrôle du régisseur des bâtiments.

CHARTRE POUR L'ÉGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS

Toutes les discriminations doivent être combattues avec force et la lutte contre les attitudes discriminantes et pour l'égalité entre les femmes et les hommes doit être placée en préambule de toute réflexion et de toute action.

L'école est un lieu de transmission, de savoir et d'émancipation et un espace de réflexion et de mise en œuvre de questionnements liés aux formes sociétales contemporaines. Elle est donc traversée par ces enjeux aussi bien dans le travail des étudiant-es que dans la vie quotidienne de l'établissement. Les écoles sont depuis de nombreuses années des espaces de construction et d'affirmation de l'identité de chacun-e. La force de la pédagogie de projet qui est au cœur des écoles d'art tient à des modes de travail spécifiques et à une liberté de création qui sont essentiels. Le rapport pédagogique est centré sur le projet de l'étudiant dans une construction de soi qui interroge sans cesse l'espace personnel. De ce fait, les écoles supérieures d'art doivent rester des lieux dans lesquels les questions de l'intime, de l'autobiographique, du corps et des identités au sens le plus large du terme continuent d'être travaillées tout en veillant à ce que chacun-e soit respecté dans ce qu'elle ou il est, sans discrimination.

La mise en œuvre d'une politique structurelle d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre toutes les discriminations, concerne aussi bien les étudiant-es que la gouvernance de l'établissement et l'ensemble des personnels et intervenant-es. Elle participe au travail nécessaire de reconstruction du champ des représentations.

L'école s'engage à :

- Promouvoir la diversité et l'égalité des chances ;
- Prévenir toute forme de violence et de harcèlement ;
- Mettre en œuvre l'égalité hommes-femmes ;
- Veiller au respect mutuel entre les sexes et transmettre une culture de l'égalité ;
- Favoriser la représentation proportionnelle des femmes et des hommes dans toutes les instances, à tous les niveaux, pour toutes les catégories et tendre vers la parité dans la composition du conseil d'administration, des jurys et des commissions de sélection, pour contrer les solidarités et mécanismes conscients ou inconscients qui tendent à reproduire des schémas inégalitaires ;
- Reconnaître le rôle déterminant de la direction d'établissement comme garant de l'égalité hommes-femmes, du respect mutuel entre les sexes et de la lutte contre les stéréotypes et contre toutes les discriminations ;
- Lutter contre toutes les discriminations et toutes les formes de harcèlements quels qu'ils soient ;
- Lutter contre les attitudes sexistes et de genre, contre toutes les discriminations et contre les violences sexuelles, sexistes et homophobes.

1. Transmettre une culture de l'égalité et contre les discriminations pour changer les représentations

Si dans les écoles supérieures d'art, comme dans le champ de l'enseignement supérieur en général, les conditions peuvent être propices au harcèlement et à toutes sortes de domination, elles créent aussi des contextes favorables pour les questionner et les combattre.

Notre école a ouvert ses portes aux enseignements des sciences politiques et sociales qui traitent de ces questions, notamment les gender studies et les postcolonial studies.

- Afin de changer les représentations et de transmettre une culture de l'égalité aux étudiant-es des deux sexes, nous veillerons à la parité et la diversité au sein des équipes pédagogiques (enseignant-es comme intervenant-es) afin, notamment, de diversifier les « modèles » que l'on donne aux étudiant-es.
- Une information diversifiée sur les métiers est développée durant la scolarité, notamment dans les « réalités de l'art » en faisant intervenir des professionnelles et des professionnels de toutes origines, ce qui contribuera à ouvrir le champ des possibles aux étudiant-es quels que soient leur genre, leur origine, leur contexte et leur choix d'existence.
- Nous travaillons sur les processus d'orientation des lycéens dans le projet « égalité des chances », par des workshops en lycée professionnels, par des actions d'éducation artistique dans les quartiers défavorisés, par le changement de notre examen d'entrée plus accessible... Nous veillerons à développer ces actions auprès de tous ceux et celles qui n'auraient pas un accès facile à une école supérieure d'art.
- Changer les représentations passe également par une attention particulière à la diversité des œuvres et des auteurs présentés dans les enseignements en s'appuyant sur les travaux de recherche qui mettent en évidence les possibilités en la matière (œuvres d'auteurs et d'artistes femmes, d'auteurs et d'artistes issus des minorités, et issus d'une histoire de l'art non occidentale).
- La mise en place de modules de formation sur l'égalité, d'espaces de réflexion sur les stéréotypes ou le développement d'analyses des représentations des femmes et des minorités quelles qu'elles soient est également nécessaire. Apprendre aux étudiant-es à analyser et décrypter les comportements est fondamental pour transmettre une culture de l'égalité et lutter contre les discriminations et le sexisme. L'ensemble de la communauté doit savoir repérer les stéréotypes et disposer d'outils pour savoir adopter la bonne posture lorsqu'elle y est confrontée.
- Accompagner tous les étudiant-es vers des carrières diversifiées
- L'ensemble des acteurs de l'école veillent à donner confiance aux jeunes femmes et aux jeunes hommes quels qu'ils soient et à entretenir un environnement de confiance, d'écoute et de conseil permettant à tous-tes les étudiant-es de prendre confiance et d'être encouragés afin que chacun-e puisse se projeter et prétendre à différents postes et différentes responsabilités.
- La constitution de réseaux professionnels et un suivi plus actif par les écoles du devenir des ancien-nes étudiant-es doivent soutenir la diversification et la consolidation des parcours de même que la mise en place de parrainages et de marrainages.

2. Veiller à l'équité

- Développer les statistiques F/H pour mesurer et prendre du recul sur nos pratiques.
Des statistiques présentées au Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE) et au Conseil d'Administration seront réalisées une fois par an pour rendre visibles les données sexuées au sein de l'école qu'il s'agisse des étudiant-es, des enseignant-es, des intervenant-es, des jurys, des dirigeant-es, des personnels administratifs ou de service. Les autres données statistiques sur la diversité ne sont pas légales et ne peuvent donc être réalisées.
L'élaboration de ce rapport de situation comparée permettra de faire une mesure quantitative et pourra permettre d'organiser la discussion autour de ces données pour en comprendre la réalité, les enjeux et les solutions éventuelles à trouver.
- Dans les processus de recrutement.
Comme c'est déjà le cas, les jurys de diplômes et de recrutement sont paritaires dans la mesure du possible puisqu'ils comprennent souvent un nombre impair de membres.
L'établissement veillera à recruter en prévenant tous les risques de discrimination dans toutes les étapes de recrutement d'un agent. Pour cela nous nous appuyons sur la note du secrétaire général du ministère de la Culture en date du 7 février 2017 qui précise la procédure à appliquer dans le cadre des recrutements. Elle permet de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination entre les candidates et candidats. Ce document sera à la disposition de tous à la Bibliothèque et dans l'administration.
- Dans l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances (conseil d'administration, conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante, commission pédagogique, coordination, délégués-es,...).
L'école essaie de tendre à la parité à tous les niveaux et pour toutes les catégories. Nous veillerons à ne pas pénaliser la carrière des personnels ou le déroulement des études des étudiant-es du fait de leurs éventuelles obligations familiales ou professionnelles ou encore, d'un handicap. A titre d'exemple, les conférences sont enregistrées et sont disponibles pour ceux qui ne peuvent y assister pour une de ces raisons et des horaires et des aides ad hoc sont aménagés pour tous ceux qui sont concernés.

3. Prévenir et traiter toutes les formes de discrimination, de violence, de harcèlement ou de fragilisation.

- La loi s'exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine et le lieu de résidence. Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l'égalité vraie entre les hommes et les femmes. Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d'emprisonnement et de réparations aux victimes.
- Il est également important de rappeler le rôle essentiel de la direction dans cette lutte contre les discriminations, le harcèlement et les abus de pouvoir et pour l'égalité des hommes et des femmes. Le directeur ou la directrice agit pour les prévenir et a obligation à réagir par les moyens règlementaires propres à l'établissement ou par l'intervention de la Justice face à des faits relevant de ce type de délit.
- Des cellules d'écoute :
Les écoles d'art étant des lieux dans lesquels discriminations, harcèlement, abus de pouvoir par un ascendant peuvent se produire, nous devons permettre aux victimes et aux témoins de trouver un espace pour parler, être écoutés et ensuite dirigés vers l'instance qui convient : soit au sein de l'école, soit en dehors et, en cas de délit, vers la Justice.
Deux cellules d'écoute ont été mises en place : l'une pour les étudiant-es et constituée d'étudiant-es et l'autre pour le personnel.
La cellule d'écoute des étudiant-es est composée d'étudiant-es volontaires, à parité, représentant une diversité de profils pour que chacun-e puisse trouver un-e écoutant-e avec lequel il se sente à l'aise pour se confier. La cellule permet que celui-celle à qui un-e étudiant-e a parlé ne se retrouve pas seul-e pour évaluer ce qu'il-elle doit faire mais que cette décision, souvent difficile, soit prise collectivement.
La cellule d'écoute pour le personnel est composée de 4 personnes, volontaires, à parité, qui représentent l'ensemble des différents corps du personnel : enseignant-es, personnels administratifs et personnels technique. De la même façon que pour les étudiant-es, cette cellule permet que la personne sollicitée ne soit pas seule pour décider de la suite à donner ou pas à ce qui lui a été confié.
Ces cellules d'écouter-es sont fondées sur les valeurs suivantes :
 - Écoute sans jugement et avec bienveillance
 - Impartialité
 - Confidentialité, discrétion
 - ResponsabilitéLes écoutant-es des deux cellules suivront une formation les 22, 23 et 24 novembre 2022 par les associations La Petite et l'ASQF (l'Association pour le Soin Queer et Féministe). Il s'agira d'une formation à l'écoute, d'une sensibilisation aux mécanismes des violences sexistes et sexuelles, ainsi que d'un travail commun autour de la construction du projet de la cellule.
Cette proposition permettra aux étudiant-es membres de se former à l'écoute active et empathique, à savoir évaluer et répondre aux différentes situations, pouvoir adresser l'étudiant-e ou le-la membre du personnel à des interlocuteur-rices à même de l'aider en connaissant leur champ de compétences et d'intervention.
Ces cellules d'écoute pourront poursuivre ce travail et partager leur réflexion en s'appuyant sur les invitations faites au sein de l'établissement en lien avec ces questions ou en invitant des intervenant-es pouvant nourrir leurs échanges.
La mission des référentes et des référents sera précisée dans une lettre de mission du directeur de l'établissement.
- Des documents et ouvrages qui aident et outillent dans ce travail seront disponibles à la bibliothèque et à l'administration à la disposition de tous les acteurs de l'école.

4. Promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations et faire connaître les dispositifs existants

- Nous nous référerons à la circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française, qui rappelle qu’il faut féminiser les noms de métiers, titres et fonctions mais proscrire l’usage des formes abrégées avec point médian.
- La politique de l’établissement en matière de lutte contre les discriminations et pour l’égalité doit être connue de l’ensemble de la communauté. La création d’une page bien référencée sur le site Internet de l’établissement et dans l’intranet sera donc réalisée.

Les textes de référence sont :

Considérant la Charte pour l’égalité entre Femmes et Hommes dans les établissements d’enseignement supérieur et de recherche, élaborée conjointement par la Conférence des Présidents d’Université (CPU), la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d’Ingénieurs (CDEFI) et la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) avec le soutien du Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche, et du Ministère des Droits des Femmes ;

Considérant l’article 23 de la Charte des droits fondamentaux de l’Union européenne ;

Considérant la directive 2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relative à la mise en œuvre du principe de l’égalité des chances et de l’égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d’emploi et de travail ;

Considérant l’article 14 de la convention européenne des droits de l’homme ;

Considérant les dispositions de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Considérant les dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l’accès à l’emploi titulaire et à l’amélioration des conditions d’emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Considérant les dispositions de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d’administration et de surveillance et à l’égalité professionnelle pour les établissements auxquels elle s’applique ;

Considérant les engagements gouvernementaux rappelés par les circulaires du Premier Ministre du 23 août 2012 ;

Considérant l’Article 121-7 du code pénal pour les abus de pouvoir
Loi 92-683 1992-07-22

Considérant la Loi pour égalité des chances
Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006

Considérant la Loi relative à l'égalité salariale
Loi n° 2006-340 du 23 mars 2006

Considérant la Loi relative au harcèlement sexuel
Loi n° 2012-954 du 6 Août 2012

Considérant la Loi relative à l'égalité vraie
Loi N° 2014-873du 4 Août 2014

Considérant la Loi relative à la création de HALDE
Loi n° 2004-1486 du 30 décembre 2004
Site : www.halde.fr



Membre du site
UCA
UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

+ **clermont
auvergne
métropole**

Soutenu par


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

VILLE DE
CLERMONT
FERRAND


MICHELIN
FONDATION
D'ENTREPRISE